
Е 107/147
кн. 28

ARCHIVES DU PRINCE WORONZOW.

АРХИВЪ КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ОСЬМАЯ.



МОСКВА.

1883.

АРХИВЪ КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

ГЛАВНѢЙШІЯ СТАТЬИ.

КНИГА ПЕРВАЯ. Личныя бумаги императрицы Елисаветы.—Дневная записка Коллегіи Иностр. дѣлъ 1742 г.—Письма кн. Кантемира къ гр. М.Л. Воронцову.—Письма принцессы Цербской Іоанны Елисаветы къ гр. М.Л. Воронцову.—Дѣло о Шетарди (Перлюстрація депешъ). *Со снимками.*

КНИГА ВТОРАЯ. Переписка графа А. П. Бестужева-Рюмина съ графомъ М. Л. Воронцовымъ.—Перлюстрація писемъ о заговорѣ маркиза Ботты.—Письма Миниха.—Письма гр. М. Л. Воронцова къ императрицѣ Елисаветѣ.—Бумага о побѣгѣ Д. В. Волкова.

КНИГА ТРЕТЬЯ. Служебный журналъ гр. М. Л. Воронцова.—Письма Ѳ. Д. Бехтѣева къ гр. М. Л. Воронцову. — Коржавины. — Объ арестѣ Лестока.—Переписка гр. М. Л. Воронцова съ гр. А. Г. Головкинымъ.—Бумаги о покушеніи на жизнь императрицы Елисаветы.

КНИГА ЧЕТВЕРТАЯ. Дѣло о студентѣ Маріамскомъ.—Секретная посылка Веймарна и Шпрингера 1752.—Записка гр. М. Л. Воронцова о Семилѣтней войнѣ 1759.—Дневникъ докладовъ Коллегіи Иностр. Дѣлъ съ отзывами имп. Елисаветы.—Письма гр. М. Л. Воронцова и его супруги къ ихъ дочери.—Письма Ломоносова къ гр. М. Л. и Р. Л. Воронцовымъ.—Письмо герцога Голштинскаго къ Елисаветѣ Петровнѣ.

КНИГА ПЯТАЯ. Автобіографическая записка графа А. Р. Воронцова.—Письма гр. М. Л. Воронцова къ гр. А. Р. Воронцову.—Письма княгини Дашковой, Радищева и Вольтера къ гр. А. Р. Воронцову.

КНИГА ШЕСТАЯ. Доклады Коллегіи Иностр. Дѣлъ.—Переписка гр. М. Л. Воронцова съ Ѳ. Д. Бехтѣевымъ, И. И. Шуваловымъ и пр. — О взятіи Берлина Русскими войсками, *съ планомъ.*

КНИГА СЕДЬМАЯ. Доклады Елисаветинской конференціи.—Бумаги объ измѣнѣ гр. Тотлебена.—Переписка гр. Воронцова съ Н. И. Панинымъ.—Бумаги о тайной перепискѣ имп. Елисаветы съ Людовикомъ XV-мъ.—Конференціи при Петрѣ III-мъ и въ перв. полугодіе при Екатеринѣ.—Переписка гр. М. Л. Воронцова съ Екатериною II-ю.—Замѣчанія кн. Дашковой на книгу Рюльера. *Съ портретомъ графа М. Л. Воронцова.*

АРХИВЪ
КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

XXVIII.



АРХИВЪ
КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ОСЬМАЯ.



ПИСЬМА РУССКИХЪ ГОСУДАРЕЙ И ОСОБЪ ЦАРСКАГО ДОМА

КЪ ГРАФАМЪ ВОРОНЦОВЫМЪ.

МОСКВА.
Въ Университетской типографіи (М. Катковъ),
на Страстномъ бульварѣ.
1883.

СОДЕРЖАНІЕ
ДВАДЦАТЬ ОСЬМОЙ КНИГИ АРХИВА
КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

Письма Государыни Императрицы Елисаветы Петровны къ графу М. И. Воронцову.

*

Письма Государыни Императрицы Екатерины Великой къ графу М. И. Воронцову.

*

Указы и письма Императрицы Екатерины Великой къ графу А. Р. Воронцову.

*

Стр.

Рескрипты, указы и письма Императрицы Екатерины Великой къ графу С. Р. Воронцову.

Стр.

*

Рескрипты и письма Павла Петровича къ графу С. Р. Воронцову.

*

Письма Императрицы Маріи Ѳеодоровны къ графу А. Р. Воронцову.

Стр.

Письма Императрицы Маріи Θеодоровны къ графу С. Р. Воронцову.

*

Два письма Императрицы Маріи Ѳеодоровны къ графу (князю) Михаилу Семеновичу Воронцову.

*

Рескрипты и письма Императора Александра Павловича къ графу А. Р. Воронцову.

*

Рескрипты и письма Императора Александра Павловича къ графу С. Р. Воронцову.

Стр.

Письма императрицы Елисаветы Алексѣевны къ графу А. Р. Воронцову.

Письма императрицы Елисаветы Алексѣевны къ графу С. Р. Воронцову.

Письма иностранныхъ государей и принцевъ къ графу А. Р. Воронцову.

Письма Станислава Августа короля польскаго.

Стр.

Стр.

Письма королевы Виртембергской Екатерины Павловны.

Письма герцогини Маріи Павловны Саксенъ-Веймарской.

Изъ отвѣтныхъ писемъ графа С. Р. Воронцова
Къ Императрицѣ Екатеринѣ II-й

Къ Императрицѣ Маріи Ѳеодоровнѣ.

Къ Императору Александру Паклевичу.

ПИСЬМА
ГОСУДАРЫНИ ИМПЕРАТРИЦЫ ЕЛИСАВЕТЫ ПЕТРОВНЫ
КЪ ГРАФУ
М. И. ВОРОНЦОВУ.

Письма Елисаветы Петровны къ графу М. И. Воронцову.

На оберткѣ, въ которой найдены нижеслѣдующіе листки, помѣчено рукою графа М. И. Воронцова:

„Писма дражайшія руки Ея Императорскаго Величества“.

I.

Пачпортъ, выданный М. И. Воронцову, при отъѣздѣ его изъ Петербурга въ Москву.

Двора Нашего каморъ-юнкоръ Михайла Воронцовъ, отпущенъ для его нуждъ въ Москву съ нижеписаннаго числа впредъ Марта по первое число будущаго 1739 году, и на заставахъ команду имѣющимъ о пропускѣ оного каморъ-юнкора Воронцова до Москвы и возвратно чинить какъ Ея Императорскаго Величества указы повелѣваютъ. Того ради сіе подписуемъ Нашею рукою и печатью утверждаемъ. Данъ въ Санктъ Питеръ Бурхѣ, Декабря 21-го дня 1738. году.

„Елисаветъ“.

Подлинникъ писанъ вдоль большаго листа. На немъ, у подписи, красная малая печать съ изображеніемъ государственнаго герба.

II.

„Государь мой Михаила Ларивоновичь.

Прошу васъ какъ приѣдите къ Москвѣ, то имѣйте стараніе, чтобъ вамъ прямо спознать Воронина *), каковъ онъ; понеже я ни на кого такую надежду не имѣю, какъ на васъ: такъ какъ себѣ вѣрю, понеже много абрабаціи (*апробаціи*) имѣла. Также и объ Чистомъ прошу увѣдомиться, каковъ онъ и увѣдомить мене, понеже не малая остановка имѣется.

Впрочемъ остаюся всегда какъ была такъ и пребуду“.

Подлинникъ на согнутомъ полулистѣ, который былъ сложенъ пакетомъ и запечатанъ краснымъ сургучомъ. Печать какая-то Греческая камея. Надпись собственноручная: „Государю моему Михаилѣ Ларіоновичу его милости Воронцову“. Помѣта графа Воронцова: „Получено Генваря 3 дня 1739 года въ Москвѣ“.

---

*) Компесара, который потомъ завѣдывалъ имѣніями цесаревны, а впослѣдствіи былъ ея кабинетъ-курьеромъ.

III.

„Государь мой Михаила Ларивонович.

Два письма на сей недѣли получила. Въ одномъ пишете объ Венгерскомъ, а другое объ Воронинѣ. за которое благодарствую, что неукоснительно учинили. Что до Венгерскаго касается, то на будущей почтѣ отвѣтствовать буду, для того что сказываютъ. что сюда привезли много, а правда ли или нѣтъ, того еще невѣдомо. А объ Воронинѣ прошу васъ призвать къ себѣ и спросить отъ себя, не будетъ ли ему обидно, чтобъ секретаремъ у меня быть: понеже онъ нонѣ въ комисарахъ; а я, ей, не знаю, которой у нихъ чинъ большей. И ежели онъ вамъ скажетъ, что онъ желаетъ, то можете ему послѣ сказать, что будто вы надѣетесь, что вотчины всѣ ему во управленіе вручатся, и что онъ вамъ скажетъ на сіе! И при томъ извольте ему сказать, чтобъ онъ на легкѣ къ намъ пріѣхалъ; а какъ здѣсь опредѣлится, то и послѣ жену привезть можетъ. При томъ же просилъ меня Алексѣй Григорьевичь *), дабы я вамъ отписала, чтобъ вы на него не прогнѣвалися, что онъ не пишетъ къ вамъ, для того что столько боленъ былъ. что не безъ опасенія: превеликой жаръ. Однакожъ. слава Богу, что этотъ жаръ перервали, и сдѣлалась лихорадка, и еще съ постели не вставалъ, однакожъде теперь безъ опасенія: и приказалъ свой должной поклонъ отдать и желаетъ васъ скорѣе видѣть.

---

*) Разумовскій.

Прошу мой поклонъ отдать батюшкѣ и матушкѣ, и сестрицамъ вашимъ. Иного болѣе писать не имѣю; токмо остаюсь всегда однакова къ вамъ, какъ была, такъ и пребуду вѣрной вашъ другъ

Михайлова *).

А Соловому **) скажите, съ умомъ ли онъ, что письмо ко мнѣ писалъ, а имя и числа нѣтъ: нонче нѣтъ каникулъ".

Подлинникъ на согнутомъ полулистѣ, на задней третьей страницѣ котораго и на конвертѣ помѣты графа Воронцова: „Получено въ Москвѣ Генваря 21 дня 1739 года". На конвертѣ печать сургучная съ государственнымъ двухглавымъ орломъ, и надпись рукою Елисаветы: „Государю моему Михаилѣ Ларивоновичу".

---

*) Не подписывалась ли такъ цесаревна въ подражаніе отцу своему, который ѣздилъ въ чужихъ краяхъ подъ именемъ Петра Михайлова?

**) Григорій Александровичъ Петрово-Соловово, впослѣдствіи камергеръ, женатъ былъ на двоюродной сестрѣ цесаревны, Агафіи Симоновнѣ Гендриковой (р. 1714, ум. 16 Февр. 1741).

IV.

„Господинъ каморъ-юнкоръ Михаило Воронцовъ.

За писаніе твое благодарствую, однакожъ впредъ прошу оныхъ къ намъ не писать, а какъ можно пріѣзжать къ намъ: ибо желаемъ васъ видѣть на тетеревахъ. понеже мы, послѣ тезоименитства Государыни Императрицы *) намѣрены отъѣхать въ Царское Село, гдѣ и васъ ожидать будемъ. И объ отъѣздѣ своемъ изъ Москвы увѣдомленіемъ насъ не оставить, по чему бъ мы могли знать, котораго числа къ намъ будешь. Не прогнѣвайся, что я несвоеручно къ вамъ писала: ни для чего больше, только въ несовершенномъ нахожусь здравіи.

„Елисаветъ.

Я нарочно велѣла Воронину съ вами ѣхать, чтобъ вамъ не такъ страшно бъ было“.

Генваря 30 дня, 1739 году. S. P. B.

P. S. При отъѣздѣ своемъ обѣщали вы своими мастерами выткать салфетокъ; того ради возмите отъ комисара Саблукова пряжи сколько потребно, и оныя прикажи выткать, о чемъ оному комисару Саблукову указъ сего числа отъ насъ посланъ. Однакожъ за оными салфетками тамъ не мѣшкать, а пріѣзжать къ намъ по вышеписанному; а салфетки, когда будутъ готовы, можно и послѣ привезть **). „Прошу не прогнѣваться, что утруждаю, надѣючи на ваше великодушіе“.

Подлинникъ на перегнутомъ полулистѣ; внизу послѣдней страницы помѣта графа Воронцова: „Получено въ Москвѣ 1739 Февраля 5 дня“.

*) Т. е. 3 Февраля.

**) Ярославское тканье и тогда было въ славѣ.

V.

„Въ Понурьницѣ у церкви Рождества Богородицы священникъ Ѳедоръ Яковлевъ Дубинскій“ *).

VI.

„Пошли за Фузаномъ и спросите у него, какъ онъ намѣренъ ѣхать: понеже былъ къ нему единъ посланъ, только толку найтить не могли. И для того потрудитеся и спросите у него, а за прогоны мои деньги будутъ. И остаюся вѣрный другъ вашъ“.

Подлинникъ на перегнутой четверткѣ. Внизу на послѣдней страницѣ помѣта графа Воронцова: „Получено Декабря 14-го дня, 1742 года“).

---

*) Это знаменитый впослѣдствіи духовникъ Елизаветы Петровны. Понурницы было ея имѣніе въ Малороссіи.—Писано на клочкѣ бумаги.

VII.

Начало акростиха, писаннаго на осьмушкѣ рукою Елисаветы Петровны:

„Сія удивлейна нынѣ учинилась.
А что любовь сама во глупость вселилась *Тебѣ уязвила* *)
Мыслила тую болѣй въ умъ вселити.
А анъ! стала тая еще глупѣе быти.
Ревность пресильна въ ней пребываетъ *И себя мертвитъ.*
И сама не знаетъ, кто ее умерщвляетъ;
На то уповаетъ, что сама не знаетъ. *Во безумствѣ бываетъ.*

Сом.
О.
Б.
Л.
Е“.

---

*) Напечатанное курсивомъ приписано сбоку послѣ, въ видѣ поправки

VIII.

„Г. Михаила Ларивоновичь. Не прогнѣвайся, что я васъ утруждаю, что вѣдаю съ вчерашняго устали. Извольте къ Менденшѣ поѣхать на своей колясќѣ, понеже нашей не имѣется, и поздравьте ее отъ меня сыномъ; также какова она въ своемъ здоровьѣ: а теперь у насъ въ церкви Вѣрую читаютъ“.

Подлинникъ на клочкѣ бумаги.

IX.

„Другъ мой Михаила Ларцвоновичь.

Прикажите вы съ Алексѣемъ Петровичемъ *), чтобъ наикрѣпчайше смотрѣть письма Принцессины и Брюмеровы, также и Королевскаго Высочества Шведскаго, что какія они интриги имѣютъ. Мнѣ очень сумнительно ихъ представленіе, что я вамъ объ ихъ здѣсь сказывала, чтобъ дать мѣсяцъ Великому Князю покой что̀ онъ вздумаетъ. И оное они не безъ основанія говорили, и то надлежитъ въ томъ осторожность имѣть. Можетъ быть, что не ожидаютъ ли того, что̀ имъ Королевское Высочество отпишетъ. И то еще думаю, что вещи, которыя онъ

*) Бестужевымъ-Рюминымъ, тогда великимъ канцлеромъ.

забралъ, чтобъ тѣмъ временемъ сюда возвратилъ и тѣмъ вывести племянника изъ мнѣнія, что ложно на него сказали, что онъ вывезъ. Надѣюсь, у нихъ никогда въ мнѣніи не бывало, чтобъ мы съ такой осторожностью дѣло сіе начали; а наипаче имъ Корфъ **) нашъ солонъ, что онъ все свѣдаетъ. И такъ оной мѣсяцъ имъ безмѣру нуженъ для очищенія и вымышленія ихъ неправды. И остаюся вѣрный другъ вашъ, чѣмъ и пребуду.

Елисаветъ.

Алексѣю Петровичу и Аннѣ Карловнѣ поклонъ отъ меня отдайте. Мѣсто завтрашняго дня въ Суботу стану дѣла слушать, а завтра мнѣ нужда есть".

Подлинникъ на согнутомъ полулистѣ, былъ сложенъ пакетомъ и запечатанъ красною печатью съ изображеніемъ Амура. На третьей страницѣ внизу помѣта гр. Воронцова: „Получено чрезъ кабинетъ-курьера изъ Питергофа 20 Іюня 1745 года". На пакетѣ надписи никакой нѣтъ.

---

*) Баронъ Іоаннъ Альбертъ Корфъ, тогдашній нашъ посланникъ въ Даніи, во время написанія этого письма находился въ Килѣ для приведенія Голштиніи къ присягѣ в. князю Петру Ѳедоровичу по случаю его совершеннолѣтія (1745).

X.

Писано вслѣдъ за отъѣздомъ графа Воронцова въ чужіе края.

„Другъ мой Михаила Ларивоновичь.

За писанія ваши благодарствую. и безъ ласкательства. но истинно съ радостію оныя какъ отъ васъ. такъ и отъ дражайшей моей Аннѣ Карловнѣ получа оными радовалася, и желаю всѣмъ сердцемъ, чтобъ какъ туда ѣдучи, такъ и возвращаючи, во всякомъ благополучіи васъ видѣть, чего всѣмъ сердцемъ желаю. При семъ еще къ вамъ письмо посылаю, что Бога ради подождите оныхъ посланныхъ, которыхъ я къ вамъ завтра отправлю. Я бы и вмѣстѣ съ онымъ курьеромъ послала, только опасалася, что васъ не догонитъ, ихъ дожидавши. Я сей моментъ услышала отъ принцесы Сербской *) объ ономъ случаѣ. Только что вышла въ маскарадъ, то она мнѣ письмо отъ мужа показала, что Бошняки на границѣ стоятъ; и какъ не регулярное войско, то великую опасность надлежитъ имѣть, и для того часа не мѣшкавши, какъ возможно оному курьеру скакать велѣла, а унтеръ-офицеровъ завтра пришлю къ вамъ. Они ни въ копѣйку коштовать не будутъ: во

---

*) Мать императрицы Екатерины, вскорѣ послѣ этого письма уѣхавшая изъ Петербурга. См. о томъ и о названіи *Сербской* вм. Цербстской въ „Осмнадц. Вѣкѣ" книга 1-я, статья 1-я. Бошняки могли показаться въ проѣздъ Воронцовыхъ черезъ Германію, потому что тогда шла война у Маріи Терезіи съ Фридрихомъ II-мъ.

что они станутъ, меня увѣдомьте, то я къ вамъ деньги переведу. Впрочемъ вручаю васъ въ милость Божію и остаюся вѣрная, чѣмъ и пребуду.

Елисаветъ.

Скоро такъ и худо написано, только отъ истиннаго желанія.

Другъ твой нелицемѣрный *) велѣлъ поклониться вамъ; а теперь я ему не велѣла писать, что время не можетъ его письма дождаться".

Подлинникъ на перегнутомъ полулистѣ, на четвертой страницѣ котораго помѣта гр. Воронцова: „Получено въ Фрауенберхѣ чрезъ кабинетъ-курьера Воронина, Октября 2 дня 1745 году".

---

*) Графъ А. Г. Разумовскій?

XI.

Посылаемое отъ васъ письмо объ извѣстномъ дѣлѣ все такъ составлено, какъ должно. Кажется, осталось только ко оному присовокупить, чтобъ вслѣдствіе сего отправленнаго отъ насъ курьера онъ скорѣй обратно прислалъ съ надлежащимъ обстоятельствомъ, которое необходимо знать нужно. Для сего изволите Шокурова послать.

„Елисаветъ“.

Подлинникъ на согнутой четверткѣ. На первой стр. помѣта гр. Воронцова: „Получено 14 Ноября 1758 г.“.

ПИСЬМА
ГОСУДАРЫНИ ИМПЕРАТРИЦЫ
ЕКАТЕРИНЫ ВЕЛИКОЙ
КЪ ГРАФУ
М. И. ВОРОНЦОВУ.

Письма Императрицы Екатерины Великой къ графу М. И. Воронцову.

I.

Monsieur.

Je suis fort obligée à Votre Excellence de l'attention qu'elle a eu la bonté de me marquer, à l'occasion du changement d'année. Votre Excellence peut être persuadée que je lui souhaite du fond de mon coeur toutes les prospérités imaginables, Vous priant, monsieur, de me conserver votre amitié et de me croire, avec une très-parfaite estime,

Monsieur,
de Votre Excellence
la toute acquise et fidèle amie

Catherine.

à St.-Pétersbourg, ce 2 Janv. 1745.

На конвертѣ: „A son Excellence Monsieur le Comte de Woronzow, vice-chancelier de l'Empire, à Chatilow".

2.

Неоднократно я уже приказывала безо всякаго подозрѣнія и остановки отсылать къ Елисаветѣ Романовнѣ писма ея фамильи, и отвѣты къ нимъ на оныя дозволить писать, а нынѣ вновь подтверждаю не лишить ихъ сего невиннаго удовольствія, и о томъ дать знать Роману Ларіоновичу.

Получено 2 Ноября 1762 года.
(Собственноручная, какъ и при слѣдующихъ письмахъ, помѣта гр. М. И. Воронцова).

3.

По моему мнѣнію дочь не можетъ быть лучше, какъ у отца въ рукахъ, но я разумѣю такова отца, какъ надлежитъ по христіанской должности; а естьли ей малѣйшее огорченіе или, сохрани Богъ, суровость показаны будутъ, то оное мнѣ весьма чувствительно будетъ по той причинѣ, что я не намѣрена съ ней поступать съ гнѣвомъ, но съ милостію, сколь нынѣшній нещастливый ей случай допускаетъ.

Екатерина.

4.

Есть ли баронъ Бретёль будетъ требовать знать: намѣрена ли я продолжить покойной Государыни начатую секретную переписку съ его королемъ, то не имѣю иново отвѣтствовать, какъ-то, что̀ въ оныхъ письмахъ изображено: а имянно, что миновать нельзя, чтобъ дѣла трактованы были министрами резидующими при респективныхъ дворахъ; и тако уничтожается само собою оная переписка, et ce ne serait qu'un verbiage inutile qui ne mènerait point au fait. Я не находила малѣйшей важности въ оной корреспонденціи.

И такъ въ весьма учтивыхъ терминахъ свободите насъ отъ вышереченной переписки.

Получено 29 Декабря 1762.

5.

Копія.

Михайла Ларіоновичъ. Я письмо ваше, въ которомъ вы просите объ увольненіи изъ службы, вчерашній день получила и читала. Вы сами представить себѣ можете, что на оное я скоро отвѣтствовать не могу; и думаю, что нынѣ дѣла много кредиту потеряютъ, естьли вы ихъ оставите вовсе или на время. А какъ необходимая нужда, сколь я предвидѣть могу, принудитъ меня въ Петербургъ ѣхать лѣтомъ, то желаю, чтобъ вы двугодовой отпускъ въ чужіе краи до того времени отложили, пока туды пріѣдемъ; а между тѣмъ вы можете свои пріуготовленія дѣлать, и я не оставлю разсмотрѣніе сдѣлать къ удовольствію вашему. Я сію вашу просьбу приписываю единымъ вашимъ болѣзненнымъ припадкамъ, зная, что съ моей стороны вы не имѣете сумнѣваться о всегдашнемъ моемъ къ вамъ доброжелательствѣ.

Екатерина.

Собственноручный адресъ: Отдать графу Михайлу Ларіоновичу Воронцову.

Получено 6 Февраля 1763 г.

6.

Очевидныя лжи графа Бриля къ вамъ назадъ посылаю; онъ на меня цѣлилъ въ своемъ доносѣ, думать надобно. Но кого Богъ бережетъ, отъ того таютъ злодѣи, какъ воскъ отъ лица огня.

Получено 12 Марта 1763.

7.

Михайла Ларіоновичъ. Для Бога, держите приложенныя реляціи секретнѣйшими, и не отпускайте ни къ кому. Естьли вы по нѣмецкому не довольно знаете чтобъ ихъ разумѣть, то я ихъ сама переводить буду. Положите ихъ по прочтеніи, запечатано, или поверните ихъ ко мнѣ.

Получено 27 Марта 1763.

8.

Михайла Ларіоновичъ. Означьте Курляндскому делегату аудіенцію сего дня послѣ обѣду въ шесть часовъ, и извольте съ нимъ конферировать о высылкѣ принца Карла изъ Курляндіи; а по новымъ депешамъ графа Кайзерлинга уже кажется болѣе нечего обождать. Они никакъ мнѣ не менажируютъ и хотятъ меня принудить. Не вижу, какой имъ прибыли ради, чтобъ я силою зачала, и за мною не станетъ. Они разславливаютъ въ Польшѣ, что я безъ бунта внутренняго у насъ не могу войска сподвинуть. Пора намъ показать, кто мы таковы.

Екатерина.

Получено 27 Марта 1763.

Адресъ тоже собственноручный, на томъ же полулистѣ:

Отдать графу Михаилу Ларіоновичу Воронцову.

9.

Копія.

Михайла Ларіоновичъ. Я сожалѣю безмѣрно, что припадокъ въ здоровьѣ вашемъ столь жестокой приключился. Ежели увольненіемъ для перемѣны воздуха въ деревню, вы уповаете себѣ получить облегченіе, то я не токмо на то охотно соизволяю, но и къ отъѣзду вашему въ чужіе краи по той-же причинѣ согласна, только бы здоровье ваше отъ того поправилося.

Екатерина.

Апрѣля 16 дня 1763 года.

10.

Получено въ селѣ Кимрѣ, 17 Мая 1763.

При семъ всенижайше подносятся къ милостивой Ея Императорскаго Величества резолюціи:

Письмо статскаго совѣтника и почтъ-директора Аша, которымъ онъ проситъ канцлера о исходатайствованіи ему, за долговремянную и вѣрную его службу, всемилостивѣйшаго изъ щедроты Ея Императорскаго Величества награжденія—двумя въ Копорскомъ уѣздѣ деревнями.

Прошеніе статскаго совѣтника и члена конторы Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ Андрея Суровцова о всемилостивѣйшемъ ему изъ той же монаршей щедроты пожалованіи какихъ либо изъ конфискаціи деревень, по примѣру какъ прежде нѣкоторые Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ члены и оберъ-секретари таковыми жалованы были и

Письмо графа Моисея Владиславича, которымъ онъ проситъ канцлера о предоставленіи Ея Императорскому Величеству разныхъ его всенижайшихъ прошеній, желая при томъ знать, угодно ли Ея Величеству взять въ казну домъ его, или позволить ему оной продать партикулярнымъ людямъ.

Канцлеръ почитаетъ себѣ за должность засвидѣтельствовать предъ Ея Величествомъ, что оба стат-

скіе совѣтники Ашъ и Суровцовъ въ продолженіе долговремянной службы своей всегда съ похвальнымъ усердіемъ и прилѣжностію старались исполнять возложенныя на нихъ должности.

1763. Мая 13.

Противъ перваго и втораго параграфовъ собственноручная резолюція Императрицы:

„Столько пожаловано, что уже мало остается что жаловать“.

Противъ третьяго параграфа:

„Домъ мнѣ не надобно, деревни еще меньше, а вмѣсто воровъ платить изъ казны, на то ни обычая, ни закона нѣтъ; развѣдавъ 14-лѣтнія дѣла, я думала обязать благодарностію, а не навлечь на себя просьбы“.

Возвращено отъ Ея Имп. Вел. изъ села Тайницкаго.
14 Маія 1763.

11.

Михайла Ларіоновичъ. При семъ посылаю проектъ манифеста и указа, о которыхъ я желаю узнать ваше мнѣніе.

Получено 9 Іюля 1763.

12.

Михайла Ларіоновичъ. Пожалуй пришлите манифестъ съ вашими ремарками и что̀ имѣете прибавить, какъ скоро только успѣете окончить оныхъ.

Екатерина.

Получено 11 Іюля 1763.

13.

Михайла Ларіоновичъ. Въ проѣздъ вашъ чрезъ Вѣну и другія области Цесаревы, вы будете имѣть случаи персонально говорить съ Лаудономъ, и естьли онъ еще въ тѣхъ же сентиментахъ, то можете навѣдываться, что̀ ему нынѣ доходъ и въ чемъ онъ желаетъ поправленія своего состоянія, и о семъ ко мнѣ писать. Съ моей стороны я бы охотно желала нынѣ имѣть въ службѣ такого искуснаго человѣка; дивизіи, пенсіи и аренды жалѣть не буду, однако что̀ дешевле, то лучше. Еще въ крайней конфиденціи вамъ открою, что марешалъ де Брогліо, хотя не прямо, но чрезъ третьи или четвертыя руки такъ же намекалъ мнѣ о своей экспатризаціи, но не имѣвъ окромѣ чрезъ авантуріеровъ о семъ извѣстія, не хотѣла я онымъ вѣры подать; сказываютъ, что о семъ не смѣетъ явнѣе трактовать, боясь болѣе гоненія; однакожъ естьли бъ имѣть можно было столь искуснаго военачальника, я бъ рада была, и о семъ на вашу пруденцію полагаюся. Я въ Пятницу поѣду въ Кронштатъ, а оттудова возвращусь сюда въ Воскресенье или въ Понедѣльникъ, и тогда означу аудіенцію господину Поссе.

Екатерина.

Приложенныя писма пошлите пожалуй на завтрашнюю почту.

Получено 16 Іюля 1763.

14.

Получено въ Берлинѣ 21 Сентября (1763).

Графъ Михайла Ларіоновичъ. Изъ двухъ писемъ вашихъ, писанныхъ изъ Риги и Митавы, я съ удовольствіемъ усмотрѣла, что вы путь свой продолжаете въ добромъ здоровьѣ, чѣмъ я васъ поздравляю. Примѣчаніи ваши по Рижской дорогѣ мнѣ служить будутъ къ поправленію недостатковъ того тракта. Я на сихъ дняхъ спустила на воду два корабля, съ которыми будущею весною, естьли Богъ велитъ, отправлюсь въ Ревель; на послѣднемъ я сама съѣхала съ штапеля со всѣми боязливыми и небоязливыми, и оной вояжъ веселѣе нашла, нежели по Покровской горѣ. Симолинъ не будетъ оставленъ по вашей просьбѣ. Здѣсь все по старому, сирѣчь все благополучно. Аннѣ Карловнѣ прошу поклониться и сказать, что Марья Андревна по женихѣ своемъ съ ума сходитъ съ печали, а Иванъ Ивановичъ Неплюевъ очень боленъ; а я къ вамъ всегда благосклонна.

Екатерина.

С. П. Авг. 26 ч. 1763.

15.

Графъ Михайла Ларіоновичъ. Разныя ваши письма и поздравленіе моимъ днемъ имянинъ я получила съ удовольствіемъ. Что касается до принятія въ мою службу генерала Лаудона, то требованіе старшинства, такожде заплата убытковъ неизвѣстныхъ (а уповательно щотъ имъ будетъ не малъ) деревнями и деньгами въ случаѣ его переѣзда и затрудненій отъ стороны нынѣшняго его мѣста, и потомъ предписаніе, что онъ только въ одной Лифляндіи въ мирное время командовать обѣщаетъ, а чтобъ во время войны ни отъ кого ему кромѣ насъ самихъ не зависѣть,—все сіе и тому подобное, котораго много въ кондиціяхъ находится, я почитаю за немалое затрудненіе, а въ службѣ военной и за безпримѣрной договоръ; чего ради извольте его удостовѣрить отъ себя, что его кондиціи, безъ предосужденія и обиды въ арміи моей другимъ служащимъ, приняты мною быть не могутъ, а я сіе дѣло вовсе оставляю. Въ прочемъ оно отъ публики укрыто, и никто о томъ свѣдѣнія не имѣетъ кромѣ тѣхъ, кому повѣрено было.

Екатерина.

Въ Петергофѣ, Маія 16 дня 1764 года.

Рукою М. Л.: „Получено въ Брюселѣ $^{5}/_{16}$ Сентября, отвѣтствовано чрезъ его с. вице-канцлера тогожъ числа“.

16.

Графъ Михайла Ларіоновичъ.

Письма ваши изъ Аугсбурга отъ $^{14}/_{25}$ Іюня мною получены. За поздравленіе меня со днемъ восшествія на престолъ благодарствую. Что принадлежитъ до меморіала, который незнакомая дама ко мнѣ прислать желаетъ, то ожидаю я онаго чрезъ васъ, или чрезъ Симолина, пребывая вамъ благосклонна.

Екатерина.

Аннѣ Карловнѣ прошу поклониться.

19 Іюля 1764.
Въ Дерптѣ, на обратномъ пути изъ Риги.

17.

(Копія съ подлиннаго).

Графъ Михайла Ларіоновичъ. Изъ письма вашего отъ 14 Ноября усмотрѣла я просьбу вашу о разводѣ дочери вашей съ ея мужемъ, на что я вамъ инаго въ отвѣтъ написать не могу, какъ то, что весьма жалѣю о сей домашней вашей немалой печали, въ разсужденіи несогласія между дочери вашей и зятя; а разводъ не отъ меня зависитъ, но единственно есть церковное дѣло, въ которое я вступаться не могу и не буду. Графъ Строгановъ подобную просьбу мнѣ съ мѣсяцъ назадъ подавалъ, но я приказала оную обратно ему отдать, съ словеснымъ приказаніемъ, что я въ сіе дѣло вступаться не буду, понеже оное есть духовное, и на то утвержденныя мѣста есть; второе, что въ отсутствіи жены его, а вашей дочери, рѣшеніе воспослѣдовать не можетъ; а третье, что наиболѣе воздержусь я входить въ сіе дѣло по причинѣ ближняго свойства графовъ Скавронскихъ съ покойною бабкою моею, блаженныя памяти Императрицею Екатериною Первою.

Впрочемъ же хотя бы и желательно было, чтобъ возстановить законное согласіе между сихъ брачныхъ, но совершенно съ моей стороны въ ихъ волю отдаю жить вмѣстѣ или развестись. Для меня все равно: графиня Анна Михайловна Строгановою ли называться будетъ, или Воронцовою: и я всегда пребываю вамъ благосклонною.

Екатерина.

2 Декабря 1761. Царское Село.
Получено въ Берлинѣ, Декабря 21 дня (Генваря 1 числа).

18.

Графъ Михайла Ларіоновичъ. Письмо ваше я получила, и за поздравленіе съ новымъ годомъ благодарствую. Я поздравляю и васъ съ онымъ, и желая чтобъ вы всегда были здоровы, пребываю вамъ благосклонною.

„Екатерина".

6 Генваря 1765. С.-Петербургъ.
Получено въ Кенигсбергѣ, Генваря 23 дня (3 Февраля) 1765.

Отвѣтствовано чрезъ его с. графа Григорія Григоріевича Орлова, 25 Генваря.

Копія съ письма императрицы Екатерины Великой къ вице-канцлеру князю А. М. Голицыну, съ собственноручной отмѣткой графа М. И Воронцова.

Monsieur le vice-chancelier, je souhaite qu'à l'arrivée du chancelier, qui doit se faire incessamment, vous luy insinuerez de ma part que, comme le terme de sa permission, qui était pour deux ans, n'est pas encore échu, ja souhaite qu'il renvoye toutes les affaires des ministres étrangers à m-r de Panine; le bien des affaires demande qu'il s'accommode en ceci à mes souhaits. Le système que j'ai établi et dont m-r de Panine a seul la parfaite connaissance, exige cet arrangement, auquel le chancelier m'obligera de s'accommoder. Je ne puis douter qu'il n'y acquiesce, vû que plusieurs fois il m'a dit et écrit que le tracas des affaires nuisoit à sa santé, et qu'il verroit volontiers d'en être débarrassé. Or, dans ce moment-ci, l'intérêt de l'Empire exige que la direction reste entre les mains de m-r Panine. Au reste vous pouvez l'assurer que ce n'est point par méfiance, à laquelle il n'a pas donné lieu, ni par disgrâce, ni par aucune mauvaise volonté contre lui, mais uniquement pour que mes affaires restent dans la lisière où elles sont.

Получено вице-канцлеромъ 9 Августа 1765.

Сообщено . . . . по повелѣнію Е. И. В. въ Гостилицахъ, 24 Февраля, ибо я копію имѣть желалъ; а что на сіе письмо мною сказано, вы извѣстны. Прошу васъ, мой другъ, прочитавъ сію бумагу, изодрать.

19.

Monsieur le comte Woronzow. La lettre que m-r Euler vous a écrite m'a causé beaucoup de satisfaction, par la raison que j'y vois son désir d'entrer derechef au service. Assurément je le trouve parfaitement digne de la place de vice-président de l'Académie des sciences, qu'il souhaite, mais pour cela il y a de certaines mesures à prendre avant que je puisse établir cette charge; je dis établir, car jusqu'à présent il n'y en a pas eu. Le comte Razoumowski à son départ m'a résigné sa charge de président, que je n'ai pu remplir jusqu'ici; j'avais donc pensé à mettre ad interim un vice-président de qualité, qui, je crois, refusera par modestie la charge de président, pour laquelle d'ailleurs les candidats sont difficiles à trouver; ainsi je ne peux rien répondre sur cet article pour le présent à m-r Euler.

Dans l'état actuel de l'Académie il n'y a point de pension de 3000 roubles, mais pour un hôte d'un mérite comme celui de monsieur Euler, j'ajouterai à ce qu'il manquera à la pension de l'Académie une pension de l'état, et ces deux pensions comptées ensemble lui donneront les 3000 roubles qu'il demande. Il aura quartier franc, et pas une ombre de soldat dans sa maison.

Les mille roubles pour son fils aîné, quoiqu'il n'y ait pas de place de physique vacante à l'Académie, je

les accorde, de même que la pratique libre pour le second, et encore une place au service, s'il y veut entrer. Le troisième sera placé sans aucune difficulté. Je payerai les frais du voyage, desquels le prince Dolgorouki doit convenir là-bas avec m-r Euler, et j'accorde l'entrée libre de douane de tous les effets; la bonne foi reconnue d'Euler ne laisse aucun doute qu'il ne permettra à personne de sa suite d'en abuser. Je reconnais que mon Académie se relèvera de ses cendres par une acquisition aussi importante, et je me félicite d'avance d'avoir rendu ce grand homme à la Russie. Voilà, monsieur, ce que je vous prie de répondre à m-r Euler, et charger de ma part le prince Dolgorouki de conclure avec lui sur ce pied, dès que m-r Euler sera libre du service du roy de Prusse, clause qui va devant toutes les autres. Il est encore nécessaire d'instruire m-r Euler que jusqu'à son arrivée je ne ferai aucun changement à l'Académie, afin de pouvoir mieux concerter avec lui l'amélioration sur laquelle on m'a présenté divers plans imparfaits. Je suis comme toujours avec beaucoup d'affection,

Catherine.

A St. P. ce 6 janvier 1766.

Приписано рукою графа Мих. Илар. Воронцова: „Чрезъ Г. Н. Теплова, и писано къ князю Долгорукову въ Берлинъ“.

Указъ нашему Сенату.

Канцлеръ нашъ графъ Воронцовъ, поданнымъ намъ прошеніемъ описывая совершенную слабость своего здоровья, почему отнюдь и не въ состояніи себя находя понести больше бремя ввѣренной ему важной и многотрудной должности, всеподданнѣйше просилъ насъ о увольненіи какъ отъ оной, такъ и отъ всѣхъ дѣлъ. Мы, совершенно зная оказанныя его вѣрныя и отличныя службы блаженныя и вѣчно достойныя памяти нашей вселюбезнѣйшей теткѣ Государынѣ Императрицѣ Елисаветѣ Петровнѣ, такъ какъ и всегда оказуемое къ службѣ нашей усердіе и ревность, по многократной его просьбѣ, наконецъ, въ разсужденіи слабости его здоровья, на увольненіе его какъ отъ нынѣшней его должности, такъ и отъ всѣхъ дѣлъ, всемилостивѣйше соизволяемъ, повелѣвая за его отмѣнныя службы вмѣсто пенсіона производить ему по смерть нынѣшнее его жалованье и всемилостивѣйше позволяя ему житѣ въ канцлерскомъ домѣ.

Подлинный подписанъ собственною Ея Императорскаго Величества рукою тако:

Екатерина.

22 Марта 1766. С.-Петербургъ.

20.

Графъ Михайла Ларіоновичъ. Изъ письма вашего усмотрѣла я съ удовольствіемъ успѣхи строенія города Твери и всѣ подробности его украшеній; что же касается до поданной вамъ, для пересылки ко мнѣ, нѣкоторыхъ Тверскихъ жителей челобитной, то удивительно, что они не адресовались напередъ къ своимъ начальникамъ, дабы такія важныя требованія ихъ, соплетенныя со всѣми государственными учрежденіями и сборами, могли въ надлежащихъ мѣстахъ уважены быть; по крайней мѣрѣ надлежало тамошняго воеводы мнѣнія имъ требовать и не обойтить губернатора, какъ хозяина и попечителя своей губерніи. Уважая всѣ сіи обстоятельства, я нашла себя принужденною отослать ихъ челобитную обратно къ нимъ для сохраненія порядка; ихъ же просьбы многіе пункты суть почти безразсудны. О рекомендованномъ офицерѣ герцогинею Мекленбургскою надлежащее разсмотрѣніе сдѣлано будетъ, и для того я меморіалъ у себя оставила для отдачи графу

Захару Чернышову. Графинѣ Аннѣ Карловнѣ прошу кланяться и желаю васъ обѣихъ видѣть въ добромъ здоровьѣ зимою въ Москвѣ. Впрочемъ остаюсь навсегда къ вамъ доброжелательною.

Екатерина.

3 Іюля 1766. Петергофъ.

Внизу рукою графа помѣчено: „Въ селѣ Кимрѣ, получено 13 Іюля 1766".

Копія съ указа императрицы Екатерины Великой въ Коллегію Иностранныхъ Дѣлъ.

Ея Императорское Величество изволила мнѣ изустно высочайше указать, чтобъ изъ принятыхъ въ Москвѣ отъ наслѣдниковъ покойнаго въ Гагѣ посла, графа Александра Гавриловича Головкина, одиннадцати тысячъ девяти сотъ семнадцати рублевъ и восьмидесяти пяти копѣекъ, остальныя за пожалованіемъ тайному совѣтнику Гросу пяти тысячъ рублевъ, шесть тысячъ девять сотъ семнадцать рублевъ восемдесять пять копѣекъ выданы были здѣсь отъ расходу Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ его сіятельству канцлеру графу Михаилу Ларіоновичу Воронцову, или по довѣренности его брату, его сіятельству графу Роману Ларіоновичу Воронцову, въ число выдаваемой суммы за купленный у его сіятельства въ казну каменный домъ; о чемъ какъ для извѣстія, такъ и надлежащаго исполненія объявляю чрезъ сіе государственной Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ.

Оригинальное подписано по сему: Н. Панинъ.

Въ Санктъ-Петербургѣ, 5 Генваря 1765 года.

УКАЗЫ И ПИСЬМА

ИМПЕРАТРИЦЫ ЕКАТЕРИНЫ ВЕЛИКОЙ

КЪ ГРАФУ

АЛЕКСАНДРУ РОМАНОВИЧУ ВОРОНЦОВУ.



Указы и письма императрицы Екатерины Великой къ графу Александру Романовичу Воронцову.

1.

Копія съ рескрипта къ графу Воронцову, въ Гагу.

Изъ разныхъ реляцій вашихъ минувшаго года, особливо № 85, по дѣлу платежа остальныхъ Голандскою республикою намъ должныхъ субсидій, усмотрѣли мы съ немалымъ удивленіемъ, какая неудовольствительная для насъ принята Зеландскою провинціею резолюція, чтобъ долю свою сполна уплатить не прежде какъ въ четыре года. Согласуя представленію вашему о подачи отъ нашего имени Генеральнымъ Статамъ меморіала по такой, отъ Зеландской провинціи для насъ совсемъ неудовольствительной, резолюціи, пріобщаемъ мы при семъ концептъ промеморіи, которую вы Генеральнымъ Статамъ подавъ, имѣете крѣпко и непремѣнно настоять,

чтобъ остальныя намъ должныя субсидіи всѣ вдругъ, а не порознь и не въ продолжительномъ времяни, сполна заплачены были цѣлою республикою; ибо наши по тому обязательства имѣлись съ нею, независимо отъ какой либо ея провинціи, и намъ до расположенной сю на каждую провинцію дани въ платежѣ совсѣмъ никакого дѣла нѣтъ.

Что у васъ по сему произойдетъ, ожидать мы будемъ во свое время доношенія вашего.

2.

Нашимъ тайнымъ совѣтникамъ, графу Воронцову и князю Долгорукову.

По устроеніи Рижскаго и Ревельскаго намѣстничествъ въ образѣ управленія, учрежденіями нашими отъ 7-го Ноября 1775 года предписанными, мы находимъ нужнымъ, чтобы въ оныхъ порядокъ въ теченіи дѣлъ освидѣтельствованъ былъ, и при самомъ началѣ, буде что окажется съ учрежденіями нашими несходствующее, къ исправленію того поданы были средства. Мы сіе освидѣтельствованіе въ двухъ означенныхъ губерніяхъ на васъ возлагаемъ, повелѣвая въ томъ руководствоваться приложенною при семъ запискою, и желаемъ, чтобъ вы таковой осмотръ не токмо въ губернскихъ городахъ Ригѣ и Ревелѣ произвели, но и въ уѣздныхъ, кои на пути вашемъ будутъ, или же которые по состоянію ихъ разсудите за благо нарочно посѣтить. По окончаніи онаго осмотра мы будетъ ожидать отъ васъ обстоятельнаго донесенія, каковое вы и въ Сенатъ нашъ препроводите, пребывая впрочемъ вамъ императорскою нашею милостію всегда благосклонны.

Екатерина.

Въ Царскомъ Селѣ.
Іюня 17, 1784 года.

3.

Секретно.

Нашимъ тайнымъ совѣтникамъ графу Воронцову и князю Долгорукову.

Отъ нѣкотораго времени доходятъ къ намъ извѣстія отъ Рижскаго и Ревельскаго генералъ-губернатора графа Броуна и отъ Рижскаго губернатора генералъ-маіора Беклешова о неспокойствѣ крестьянъ тамошнихъ и особливо помѣщичьихъ, кои, будто-бы. пріемля за поводъ положеніе па нихъ подушнаго оклада вмѣсто прежней подати государственной, отказываются отъ работъ и оброковъ помѣщичьихъ; а какъ подобное неспокойство въ самомъ его началѣ всего удобнѣе прекращено быть можетъ со стороны нижнихъ земскихъ судовъ и исправниковъ точнымъ наблюденіемъ ихъ должности, исправляя кривое и вредное толкованіе законовъ и указовъ простымъ ихъ изъясненіемъ, и взятіемъ зачинщиковъ и отдачею на судъ. откуда они, по скоромъ осужденіи закономъ, для наказанія на страхъ другимъ присланы быть должны; а въ случаѣ нужды посылкою изъ положенныхъ въ уѣздахъ воинскихъ командъ, располагая малое число въ томъ мѣстѣ, гдѣ неспокойство происходитъ, и покуда все въ устройство тамъ приведено будетъ: то посему мы жела-

емъ, чтобы вы, при нынѣшнемъ осмотрѣ Рижской и Ревельской губерній, не оставляли безъ примѣчанія какъ о прямыхъ причинахъ таковаго непорядка, такъ и о способахъ, кои со стороны нижнихъ земскихъ судовъ и самаго главнаго начальства употреблены были къ пресѣченію онаго, и какія въ томъ были успѣхи, поспѣша донести намъ о всемъ томъ обстоятельно. Пребываемъ впрочемъ вамъ императорскою нашею милостію всегда благосклонны.

Екатерина.

Въ Царскомъ селѣ.
Іюня 17, 1784 года.

Записка

свѣдѣніямъ потребнымъ для Ея Императорскаго Величества относительно управленія Рижской и Ревельской губерній.

1) Губернія дѣйствительно ли раздѣлена на уѣзды, извѣстно ли точно число душъ въ каждомъ уѣздѣ, такожъ и границы его, и какія селенія къ нему принадлежатъ?

2) Всѣ ли мѣста по учрежденіямъ для управленія установленныя въ дѣйствіи находятся, или же которыя не учреждены и для чего?

3) Всѣ ли они наполнены установленнымъ числомъ засѣдателей и снабжены потребными канцелярскими служителями, и о причинахъ недостатка, если оный гдѣ-либо окажется.

4) О наблюденіи сроковъ засѣданія и всѣ ли дѣла отъ одного до другаго срока очищаются?

5) О числѣ нерѣшенныхъ дѣлъ, и особливо уголовныхъ, и о количествѣ колодниковъ, получа объ оныхъ списки съ показаніемъ ихъ преступленій, когда вступили дѣла и зачѣмъ продолжаются безъ рѣшенія?

6) Разсмотрѣть одинакое ли понятіе имѣютъ объ учрежденіяхъ, и притомъ какой наблюдается порядокъ канцелярскій въ веденіи журналовъ, въ формахъ для всякихъ актовъ и тому подобное.

7) По Казенной Палатѣ и казначействамъ губернскому и уѣзднымъ нѣтъ ли какихъ недоразумѣній, или же несходныхъ толкованій относительно существа податей, а впрочемъ нужно свѣдѣніе о наличныхъ деньгахъ съ означеніемъ званія, и для чего

остаются безъ доставленія по мѣстамъ, куда надлежитъ; о недоимкахъ, о причинахъ оныхъ и объ успѣхѣ во взысканіяхъ.

8) По экспедиціи директора домоводства, о приращеніи или упадкѣ оброчныхъ статей и о причинахъ сему послѣднему.

9) О состояніи городовъ извѣстно ли Губернскому Правленію и Губернскому Магистрату, разумѣя о числѣ жителей по званіямъ, о состояніи промысловъ, торговъ и упражненій мѣщанскихъ, о фабрикахъ, рукодѣліяхъ и ремеслахъ?

10) Объ успѣхахъ въ казенныхъ строеніяхъ, о цѣнахъ матеріаловъ, о причинахъ дороговизны оныхъ.

11) О дѣлахъ Приказа Общественнаго Призрѣнія, въ чемъ оный упражнялся, какое употребленіе сдѣлалъ онъ изъ доходовъ и капиталовъ своихъ и въ какомъ состояніи заведенное имъ окажется?

12) Объ Опекахъ и Сиротскихъ Судахъ, въ дѣйствіи ли они находятся, точно ли исполняютъ по законамъ на нихъ возложенное, и нѣтъ ли отъ нихъ какого злоупотребленія?

13) О нуждахъ, недостаткахъ и пользахъ общихъ, получая свѣдѣнія отъ чиновъ правленія.

14) О дороговизнѣ съѣстныхъ припасовъ и прочаго тому нужнаго во всей губерніи извѣстно ли Губернскому Правленію?

15) Объ уѣздахъ вообще, какъ опредѣленные въ оныхъ чины должности ихъ исправляютъ, пекутся-ли нижніе Земскіе Суды и исправники о сохраненіи тишины и добраго порядка въ уѣздѣ, и поступаютъ по надлежащему и законному порядку въ случаѣ противномъ?

Тайный совѣтникъ Александръ Безбородко.

4.

Божіею милостію, мы Екатерина Вторая, Императрица и Самодержица Всероссійская, и проч., и проч., и проч. Нашему дѣйствительному тайному совѣтнику графу Воронцову.

По случаю настоящаго отправленія вашего для освидѣтельствованія разныхъ губерній, препоручаемъ вамъ особо осмотрѣть состоящія въ губерніи Уфимской и въ области Астраханской таможни, заставы, таможенную цѣпь или стражу и вообще все что касается только до сей части. Сей осмотръ вы не оставите учинить на такомъ точно основаніи, какъ въ 1781 году предписано отъ насъ было оный произвести дѣйствительному статскому совѣтнику Далю; чего ради прилагается при семъ копія съ указа нашего отъ 11 Генваря того года ему даннаго, изыскавъ и освѣдомяся, исполняются-ли въ точности всѣ установленія при новомъ тарифѣ сдѣланныя, и нѣтъ ли какихъ либо тутъ недоразумѣній или злоупотребленій; а изъ того и не происходитъ-ли ущербъ въ нашихъ таможенныхъ доходахъ и вредъ въ торговлѣ; такожъ отъ губернскаго начальства, Казенныхъ Палатъ и отъ другихъ мѣстъ и чиновъ управленія,

подается-ли надлежащее пособіе таможенной части, или же гдѣ либо требованія ея по службѣ оставлены безъ уваженія. Къ поправленію и отвращенію сего сообщите примѣчанія ваши правящимъ должность генералъ-губернаторовъ и преподайте нужныя наставленія чинамъ и служителямъ таможеннаго правленія; но буде между ними окажутся неспособные, въ такомъ случаѣ на ихъ мѣсто истребовать изъ людей пріуготовляемыхъ къ сей части подъ вѣдѣніемъ дѣйствительнаго статскаго совѣтника Даля, и препроводить къ правящимъ должность генераловъ-губернаторовъ, дабы оные установленнымъ порядкомъ на мѣста неспособныхъ тотъ часъ опредѣлены были. Есть-ли же найдутся небрегущіе своей должности умышленно, или же корысти ради причинствующіе ущербъ въ таможенныхъ доходахъ, таковыхъ отослать куда слѣдуетъ къ суду. О порученіи вамъ сего дѣла, объ оказаніи нужнаго пособія и исполненіи требованій вашихъ по службѣ, прилагается присемъ отверстый указъ нашъ, а при томъ доставляя примѣчанія ваши правящимъ должность генераловъ-губернаторовъ, по сей части, не упустите сообщить имъ о соизволеніи нашемъ, чтобъ со стороны ихъ, такожъ Губернскихъ Правленій, Казенныхъ Палатъ и вообще всѣхъ высшихъ и нижнихъ мѣстъ и чиновъ управленія, таможные совѣтники, директоры и прочіе чины и служители каждый по должности своей въ дѣлахъ службы нашей пользовалися нужною помощію и удовлетвореніемъ требованій. Въ какомъ состояніи усмотрите сію часть и вообще торговлю въ тѣхъ губерніяхъ, и какія средства къ приведенію того на лучшую степень по мнѣнію вашему суть надежнѣе, равно и какія вами учинены будутъ рас-

поряженія, мы будемъ ожидать отъ васъ извѣстій, пребывая всегда вамъ императорскою нашею милостію благосклонны. Данъ въ Санктпетербургѣ, Декабря 22 дня 1786 года.

Екатерина.

Приложеніе 1-ое.

Предписаніе статскому совѣтнику Далю.

Нашему статскому совѣтнику Далю.

Видѣвъ съ особливымъ удовольствіемъ, что вы вѣрнымъ и прилежнымъ смотрѣніемъ, такъ какъ и пріобрѣтеннымъ вами въ части таможенной знаніемъ, предъуспѣли при здѣшнемъ портѣ въ затрудненіи тайнаго провоза заповѣдныхъ и неявленныхъ товаровъ и въ приращеніи пошлинныхъ сборовъ, восхотѣли мы отправить васъ по границамъ Имперіи нашей, начиная отъ Нейгаузена до послѣдней Малороссійской таможни, внизъ по Днѣпру лежащей. Сіе намъ тѣмъ нужнѣе показалося, коль легко быть можетъ, что люди, обыкшіе промышлять заповѣднымъ торгомъ и недозволеннымъ провозомъ товаровъ, дознавъ препятствія у Санктпетербургскаго порта, покусятся обратить вредныя свои для казны и общества промыслы къ границамъ нашимъ отъ Польши. Мы не примпнули учинить потребныя, въ удержаніе того, прещенія, какъ то вы усмотрите изъ копіи рескрипта нашего, даннаго генераламъ-губернаторамъ Малороссійскому, Бѣлорусскому, Смоленскому и Псковскому. Но, для удобнѣйшаго исполненія воли нашей по сей части, мы главнѣйше указали имъ принять мѣры съ вами послѣ очевиднаго вашего осмотра всѣхъ таможенъ и заставъ, на вышеизображенномъ разстояніи учрежденныхъ, желая, чтобъ вы сей осмотръ со всевозможною поспѣшностію по благоугодности нашей совершили, и въ надѣяніи, что вы знаніемъ своимъ и свойственною вамъ точностію найдетеся въ состояніи увидѣть недостатки и подать средства къ исправленію ихъ, всѣ наставленія наши ограничиваемъ въ слѣдующихъ пунктахъ:

1) Путь вашъ начать мы признаемъ удобнѣе чрезъ Псковъ по всѣмъ таможнямъ, заставамъ и форпостамъ, по бывшей между Россіей и Польшею границѣ, и продолжая къ крайней Малороссійской таможнѣ, возвращаться чрезъ Малороссійскія и Бѣлорусскія таможни, заставы и форпосты до самой Лифляндской губерніи.

2) Для достиженія поколику возможно намѣренія нашего къ крайнему затрудненію недозволеннаго торга и тайнаго вывоза и своза товаровъ, осмотрѣть и освидѣтельствовать со всякою точностію положеніе таможенъ, разстояніе заставъ и форпостовъ, всѣ чрезъ границу ведущія дороги, такъ ли онѣ учреждены, что съ удобностію можно наблюдать за привозомъ и вывозомъ товаровъ и предварять подлоги, и естьли сдѣланныя о семъ распоряженія найдутся недостаточными, то представлять генералъ-губернаторамъ и губернаторамъ, требуя, естьли за нужное то признано будетъ, чтобы привозъ и вывозъ товаровъ проселочными дорогами запрещенъ былъ вовсе, а производилось бы то извѣстными къ наблюденію удобными дорогами. Естьли же усмотрѣно будетъ, что по пространству границъ опредѣленное число объѣзщиковъ недостаточно для осмотрѣнія за тайнымъ товаровъ провозомъ, то истребовать оныхъ такое число, какое по обстоятельствамъ надобно будетъ въ чемъ генераламъ-губернаторамъ, а въ отсутствіи ихъ губернаторамъ, какъ о казенномъ дѣлѣ, не оставимъ со всевозможною скоростію учинить надлежащее распоряженіе.

3) Разсмотрѣть со всякою тщательностью въ таможняхъ, какимъ образомъ отправляются въ оныхъ приходящіе и отходящіе товары, и для сего стараться узнать:

а) Довольное ли при каждой таможнѣ опредѣлено число служителей, и столько ли ихъ у досмотра и клейменія товаровъ, какъ положено по статамъ?

б) Всѣ опредѣленные таможенные чины поступаютъ-ли по регламентамъ, указамъ и по состоявшемуся въ 1773 году именному о Бѣлорусской коммерціи указу, и снабдены ли для отправленія своея должности надлежащими инструкціями?

в) Объявленія на товары проѣзжающихъ чрезъ таможни людей вносятся-ли въ шнуровыя книги узаконеннымъ порядкомъ, а по таковымъ объявленіямъ товары досматриваются, клеймятся и взвѣшиваются-ли надлежащимъ образомъ; а усмотрѣнныя неисправности всегда-ли рѣшаются опредѣленіями по предписанію законовъ?

г) Нашедшіе при досмотрахъ товаровъ утайку или остановившіе на заставахъ вывозомъ что запрещенное или тайно провозимое поймавшіе таможенные служители получаютъ-ли должное имъ за вѣрность и раченіе въ силу законовъ награжденіе?

д) Таможенные штемпели хранятся-ли подъ надлежащимъ присмотромъ, и довольно-ли ограждены отъ всякихъ злоупотребленій?

е) Какимъ образомъ даются ярлыки на привозимые изъ за границы товары, и сходствуютъ ли всегда, какъ тому быть должно, съ объявленіями и книгами?

ж) Выкладка и пріемъ слѣдующихъ въ казну пошлинъ, всегда ли отмѣчаются на объявленіяхъ и вносятся ли въ приходную книгу?

з) Казна въ добромъ ли и безопасномъ ли вездѣ хранится мѣстѣ и взяты ли въ разсужденіи оной надлежащія предосторожности?

и) Сочиняются ли мѣсячныя, третныя и годовыя вѣдомости, и отсылаются ли онѣ въ надлежащее мѣсто, а подлинныя объявленія и шнуровыя книги на ревизію отправляются ли въ указанное время?

і) Сколько въ послѣдніе три года было въ сборѣ пошлинъ, сколь велика положенная по статамъ на жалованье и на расходы сумма, и сколько по употребленіи оной остается ежегодно въ казнѣ доходовъ?

к) Имѣется ли что на купцахъ въ просрочкѣ, сколь велика она въ году бываетъ? И просроченныя суммы вступаютъ ли въ казну въ указной срокъ, и не пропадаетъ ли что на купцахъ въ доимкѣ?

4) Если на пути усмотрѣны будутъ товары, отправленные отъ пограничныхъ таможенъ и назначенные ими въ Бѣлоруссію и во внутрь Россіи съ надлежащими ярлыками, то оные въ ближайшемъ мѣстѣ на пути же велѣть освидѣтельствовать съ подробностію, сходствуютъ ли они съ ярлыками, клеймены ли они, и поступлено ли съ ними такъ, какъ о томъ законами ясно и подробно предписано? Въ случаѣ такомъ, когда товары окажутся другаго званія и съ прописанными въ ярлыкахъ не сходствующими, и въ клейменіи оныхъ найдено будетъ какое злоупотребленіе, или найдутся вовсе тайно привезенными, то въ такомъ случаѣ наложенъ ли на оные арестъ чрезъ Нижній Земскій Судъ, или городничаго; гдѣ же учрежденія 7 Ноября 1775 года еще не введены, чрезъ гражданское или земское правленіе, а хозяевъ посредствомъ тѣхъ же мѣстъ задержавъ, доносить обстоятельно намѣстническимъ правленіямъ, дабы по надлежащемъ изслѣдованіи виновные наказаны были по законамъ.

5) Проѣзжая по Бѣлорусскимъ или Малороссійскимъ городамъ, если бы случилося увидѣть гдѣ знатное число иностраннаго товара, то развѣдать всемѣрно, все-ли онаго количество провезено чрезъ таможню надлежащимъ образомъ съ платежемъ указныхъ пошлинъ, разыскивая прилежно, не производя однако же о семъ никакого гласнаго дѣла, какой таможни тотъ товаръ клейменъ стемпелемъ, и сличить потомъ обозрѣнное количество съ тѣмъ числомъ товара, какое при провозѣ въ таможнѣ записано, и дать о семъ примѣтить тѣхъ мѣстъ начальникамъ, которые на основаніи учрежденій и указовъ по должности своей не оставятъ о семъ изслѣдовать со всевозможною точностію. Сдѣланныя же о семъ примѣчаніи, по возвращеніи, представить намъ на разсмотрѣніе.

6) Во всякихъ случаяхъ, гдѣ по порученному дѣлу надобность будетъ въ помощи, то требовать оной отъ военныхъ, гражданскихъ и земскихъ правленій, откуда удобнѣе и поспѣшнѣе, въ чемъ всѣ правленія и начальства безотговорочно споспѣшествовать должны по прилагаемому при семъ отверстому нашему указу.

7) Если дѣла по которой либо таможнѣ понудятъ пробыть долѣе нежели располагается, и зимній путь кончится безвременно

такъ, что не удастся побывать на всѣхъ таможняхъ, то ѣхать къ тѣмъ только, которыя въ разсужденіи вышеписаннаго освидѣтельствовать можно надлежащимъ образомъ, и стараться къ Апрѣлю мѣсяцу возвратиться къ своей должности въ здѣшнюю губернію.

8) Всѣ сдѣланныя во время сего путешествія примѣчанія, сообразя съ выгодами и неудобствами тамошняго края, и сдѣлавъ о всемъ положеніе, по возвращеніи представить намъ на разсмотрѣніе.

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Генваря 11 дня 1781 г.

Приложеніе 2-ое.

Отверстый указъ генералъ-губернаторамъ.

Божію милостію Мы Екатерина Вторая, Императрица и Самодержица Всероссійская и проч., и проч., и проч.

Нашимъ генераламъ-губернаторамъ, правящимъ ту должность губернаторамъ и всѣмъ мѣстамъ и людямъ опредѣленнымъ къ должностямъ по службѣ нашей.

Нашъ дѣйствительный тайный совѣтникъ графъ Воронцовъ, при настоящемъ отправленіи его по волѣ нашей для осмотра разныхъ губерній, имѣетъ особое отъ насъ повелѣніе осмотрѣть состоящія въ губерніи Уфимской и въ области Астраханской таможни, заставы и стражу таможенную, порядокъ ихъ, вѣрность и исправность опредѣленныхъ къ сей части людей освидѣтельствовать и къ поправленію что слѣдуетъ преподать имъ надлежащія средства. Повелѣваемъ всѣмъ вышнимъ и нижнимъ мѣстамъ и чинамъ означенному нашему дѣйствительному тайному совѣтнику въ семъ порученномъ ему дѣлѣ оказывать должное пособіе и требованія его по службѣ нашей исполнять. Данъ въ Санктпетербургѣ, Декабря 22-го дня 1786 года.

Екатерина.

5.

Графъ Александръ Романовичъ. Отпущенные изъ государственнаго ассигнаціоннаго банка покойному дѣйствительному тайному совѣтнику графу Шувалову и вамъ по указу нашему, отъ 23 Октября прошлаго 1786 года вамъ данному, для покупки хлѣба на усиленіе здѣшняго запаснаго магазейна деньги, сто пятьдесятъ тысячъ рублей, на которые въ свое время хлѣбъ и скупленъ и въ магазейнъ доставленъ, повелѣли мы нашему дѣйствительному тайному совѣтнику, гененалъ-прокурору и государственнаго ассигнаціоннаго банка главному директору князю Вяземскому поставить на счетъ означеннаго магазейна. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Екатерина.

Въ Царскомъ Селѣ, Іюля 30 1789 г.

Неоконченная собственноручная записка императрицы Екатерины Великой, на листѣ средней величины, съ синимъ ободочкомъ.

Понеже всякая Европейская держава имѣетъ принципіи, по которымъ поступаетъ, и изъ долго примѣченнаго ея поведенія съ сосѣдственными въ мирѣ и въ войнѣ узнать можно, также по ея интересамъ въ видѣ другихъ, я бъ желала знать объ оныхъ примѣчаніе Коллегіи Иностра....

РЕСКРИПТЫ, УКАЗЫ И ПИСЬМА

ИМПЕРАТРИЦЫ ЕКАТЕРИНЫ ВЕЛИКОЙ

КЪ ГРАФУ

СЕМЕНУ РОМАНОВИЧУ ВОРОНЦОВУ.

Императрица Екатерина Великая къ графу Семену Романовичу Воронцову.

1.

Нашему подполковнику графу Воронцову.

Оказанная вами сего 1770 года, Іюля 7-го дня, храбрость овладѣніемъ ретраншамента и батарей непріятельскихъ учиняетъ васъ достойнымъ къ полученію отличной чести и нашей монаршей милости, по узаконенному отъ насъ статуту военнаго ордена святаго великомученика и побѣдоносца Георгія; а потому мы васъ въ четвертый классъ сего ордена всемилостивѣйше жалуемъ и, знакъ онаго здѣсь включая, повелѣваемъ вамъ его на себя возложить и носить въ петлицѣ по установленію нашему *). Сія ваша заслуга увѣряетъ насъ, что вы симъ монаршимъ поощреніемъ наипаче почтитесь и впредъ равнымъ образомъ усугублять ваши военныя достоинства. Данъ въ Царскомъ Селѣ, Іюля 27 дня, 1770 года.

Екатерина.

---

*) Покойный князь Семенъ Михайловичъ Воронцовъ носилъ этотъ самый Георгіевскій крестъ своего дѣда, заслуживъ его на Кавказѣ.

П. Б.

Указъ Ея Императорскаго Величества Самодержицы Всероссійской, изъ Государственной Военной Коллегіи, третьяго гренадерскаго пѣхотнаго полку подполковнику и кавалеру святаго Георгія графу Воронцову.

Какъ всевысочайше угодно было Ея Императорскому Величеству за оказанную вами сего году, Іюля 7-го дня, храбрость овладѣньемъ ретраншемента и батареи непріятельскихъ, въ отмѣну и награжденіе всемилостивѣйше пожаловать васъ кавалеромъ военнаго ордена святаго великомученика и побѣдоносца Георгія, четвертаго класса: то Военная Коллегія по предписанію 20 статьи утвержденія сего военнаго ордена и прилагаетъ вамъ при семъ къ свѣдѣнію о данныхъ кавалерамъ преимуществахъ печатной экземпляръ статутовъ онаго, твердо надѣяся, что вы, пріемля съ наичувствительнѣйшею благодарностію толикій опытъ монаршія щедроты и великодушія, конечно потщитесь всѣ свои силы и старанія употребить къ оказанію и впредъ усердія своего и ревности къ службѣ.

Графъ Захаръ Чернышовъ.
Секретарь Андрей Минаевъ.

Въ С.-Петербургѣ, Іюля 28 дня 1770 г. № 8792.

2.

Нашему полковнику графу Воронцову.

Произведенное вами сего 1770 года, Іюля 21 дня, храброе дѣло вступленіемъ съ ввѣреннымъ вамъ баталіономъ въ непріятельской ретраншаментъ, истребленіемъ сопротивляющихся въ ономъ янычаръ, занятіемъ батарей и отъятіемъ нѣсколькихъ знаменъ, учиняетъ васъ достойнымъ къ полученію отличной чести и нашей монаршей милости, по узаконенному отъ насъ статуту военнаго ордена святаго великомученика и побѣдоносца Георгія; а потому мы васъ въ третій классъ сего ордена всемилостивѣйше пожаловали и знакъ онаго повелѣваемъ вамъ на себя возложить и носить на шеѣ по установленію нашему. Сія ваша заслуга увѣряетъ насъ, что вы симъ монаршимъ поощреніемъ наипаче потщитесь и впредъ равнымъ образомъ будете усугублять ваши военныя достоинства. Данъ въ Санктпетербургѣ, 1770 года Августа 27-го дня.

Екатерина.

Указъ Ея Императорскаго Величества Самодержицы Всероссійской, изъ Государственной Военной Коллегіи, господину бригадиру и кавалеру графу Воронцову.

Сего Августа 3-го числа, Ея Императорское Величество имяннымъ высочайшимъ указомъ, даннымъ Военной Коллегіи за подписаніемъ собственныя Ея Величества руки, всемилостивѣйше пожаловала васъ, за употребленіе генералъ-фелдмаршаломъ во время трактованія мира, въ бригадиры, на который чинъ присяга учинена быть имѣетъ при Коллегіи, и быть вамъ въ прежнемъ первомъ гренадерскомъ полку, о чемъ и командамъ указами предложено.

Графъ Захаръ Чернышовъ.

Григорій Потемкинъ.

Секретарь Иванъ Пѣтуховъ.

4 Августа 1774 года. № 8021.

3.

Секретно.

Господинъ генералъ-поручикъ графъ Воронцовъ. Имѣя надобность въ человѣкѣ искусномъ разбирать шифры, мы считаемъ, что нигдѣ удобнѣе таковаго найти нельзя, какъ въ Англіи; почему стараніе о пріисканіи его на васъ возлагая, не сомнѣваемся, что вы тутъ наблюдать будете, дабы онъ, сверхъ знанія и способности къ подобнымъ соображеніямъ, былъ притомъ человѣкъ скромный, добраго поведенія и на котораго бы возможно было положиться. Отобравъ его условіе, вы намъ представьте обстоятельно. Пребываемъ впрочемъ вамъ благосклонны.

Екатерина.

Въ Царскомъ Селѣ, Іюня 6 1776.

4.

Божіею милостію мы Екатерина Вторая, Императрица и Самодержица Всероссійская, и прочая, и прочая, и прочая.

Нашему генералу-поручику, чрезвычайному посланнику и полномочному министру при королѣ Великобританскомъ графу Воронцову.

Усердная ваша служба, особливое въ дѣлахъ раденіе и искусство, и точное исполненіе должностей съ успѣхомъ и пользою государственною обращаютъ на себя наше вниманіе и милость. Мы, желая изъявить оныя предъ свѣтомъ, всемилостивѣйше пожаловали васъ кавалеромъ ордена нашего святаго Равноапостольнаго князя Владимира большаго креста второй степени, котораго знаки при семъ доставляя, повелѣваемъ вамъ возложить на себя и носить установленнымъ порядкомъ. Удостовѣрены мы совершенно, что вы, получа сіе со стороны нашей ободреніе, потщитесь продолженіемъ службы вашей вяще удостоиться монаршаго нашего благоволенія. Въ Санктпетербургѣ, Сентября 22-го дня 1785 года.

Екатерина.

5.

Получено съ курьеромъ Шлатеромъ, $^{16}/_{27}$ Октября 1786 г.

Божіею милостію мы Екатерина Вторая, Императрица и Самодержица Всероссійская и проч.

Нашему генералу-поручику графу Воронцову.

Усердная служба и труды ваши обращаютъ на себя наше монаршее благоволеніе и милость. Мы въ изъявленіе оныхъ всемилостивѣйше пожаловали васъ кавалеромъ ордена нашего святаго Александра Невскаго, коего знаки при семъ доставляя, повелѣваемъ вамъ возложить на себя и носить по установленію. Въ Санктпетербургѣ, Сентября 22-го дня 1786 года.

Екатерина.

6.

Получено въ Ричмондѣ $^{7}/_{18}$ Ноября, чрезъ курьера Редлига.

Господинъ генералъ-поручикъ графъ Воронцовъ.

Вслѣдствіе донесеній вашихъ о желающихъ вооружить свои собственныя суда для поиска надъ Шведскимъ торговымъ мореплаваніемъ, доставляются вамъ при семъ въ копіи правила, изданныя отъ насъ для арматеровъ, изъ которыхъ усмотрите, что выгоды имъ даны не меньше тѣхъ, коими подобные арматеры по установленіямъ въ Англіи пользуются. Но понеже большею частію требуется, чтобы всякое судно корсерское вооружаемо было при портѣ или эскадрѣ державы воюющей, подъ чьимъ флагомъ оно свои дѣйствія производить будетъ: то и предоставлено отъ насъ, сверхъ адмиралтейства и его департаментовъ въ Ревелѣ, Ригѣ и городѣ Архангельскѣ, главнокомандующему флотомъ нашимъ въ Балтійскомъ морѣ и начальствующему въ Зундѣ нашею эскадрою раздавать патенты, флаги и гюйсы; о чемъ вы, въ случаѣ предъявленія вамъ желаній, сноситься не оставьте, прилагая стараніе, дабы число корсеровъ нашихъ умножено было во вредъ Шведской торговлѣ. Впрочемъ, если нужно и удобно, чтобы таковое вооруженіе корсеровъ происхо-

дило и въ портѣ Остендскомъ, и въ томъ со стороны тамошняго правительства не послѣдуетъ препятствія, вы условьтеся съ адмираломъ Грейгомъ, дабы и тамъ коммиссіонеръ отъ морскаго начальства, человѣкъ надежный, опредѣленъ былъ.

Пребываемъ всегда вамъ благосклонны.

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Октября 29 1788 года.

Копія.

Указъ нашей Коллегіи Иностранныхъ Дѣлъ.

Потребные на наемъ въ Лондонѣ дома для церкви тамошней нашей миссіи пятнадцать фунтовъ стерлинговъ, да на платежъ слѣдующихъ съ того дома податей шестнадцать гиней, повелѣваемъ ежегодно доставлять изъ суммъ вообще отъ расходовъ по иностранному департаменту остающихся.

Оригинальный подписанъ собственною Ея Императорскаго Величества рукою тако:

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Ноября 13 дня 1786 года.

Копія.

Ея Императорское Величество высочайше указать изволила требуемые г-номъ генераломъ-поручикомъ, чрезвычайнымъ посланникомъ и полномочнымъ министромъ, графомъ Воронцовымъ, на постройку иконостаса и на другія исправленія для церкви тамошней миссіи триста фунтовъ стерлинговъ перевесть къ нему, посланнику, изъ суммъ, остающихся вообще по иностранному департаменту.

Подписанъ по сему: Графъ Иванъ Остерманъ.

Ноября 13 дня 1786 года.

Копія.

Указъ нашему Кабинету.

На содержаніе и обученіе находящихся въ Лондонѣ двухъ здѣшнихъ учениковъ, Кирилла Михайлова и Леонтія Литкевича, повелѣваемъ производить каждому на годъ по сту фунтовъ стерлинговъ, переводя оные къ пребывающему тамъ министру нашему.

Подлинный подписанъ собственною Ея Императорскаго Величества рукою тако:

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Декабря 10 дня 1786 года.

7.

Господинъ генералъ-поручикъ графъ Воронцовъ.

Англійской службы флота поручику Тревенену, котораго планъ вы при письмѣ вашемъ къ гофмейстеру графу Безбородко прислали, скажите, что я читала оный съ удовольствіемъ, находя искуство въ ремеслѣ его и знаніе въ другихъ частяхъ. Охотно желая пріобрѣсть сего офицера для службы моей, поручаю вамъ сіе исполнить. И какъ ничто не воспрепятствуетъ употребленію его въ подобную экспедицію, какую онъ для распространенія открытій и для пользы торговли представляетъ, то и можетъ быть онъ увѣренъ, что онъ, оставя Англійскую службу, не только ничего не потеряетъ, но и вящія найдетъ выгоды, какъ то вамъ самимъ извѣстно, каковыми преимуществами и награжденіями воспользовались посланные въ сіи экспедиціи. Потребными на проѣздъ деньгами снабдите его, выславъ въ Кабинетъ вексель или ассигнацію.

Пребываю впрочемъ вамъ доброжелательная.

Екатерина.

Въ Кіевѣ, 2 Апрѣля 1787 г.

8.

For receiving English officers in the Russian service.

Господинъ генералъ-поручикъ графъ Воронцовъ. По умноженію флота Россійскаго на Балтійскомъ, Бѣломъ и Черномъ моряхъ искусные иностранные морскіе офицеры не могутъ быть излишни. Я для того дозволяю вамъ желающимъ изъ Англійской морской службы такимъ, кои по ихъ искуству извѣстны и одобрены будутъ отъ адмираловъ, въ депешѣ вашей къ гофмейстеру графу Безбородко упоминаемыхъ, дать обнадеженіе, что мичманы приняты будутъ лейтенантами, а лейтенанты ихъ капитанами-лейтенантами; искуснѣйшіе же и старѣйшіе и капитанами втораго ранга во флотъ нашъ; и ежели изъ нихъ явятся у васъ, то и можете отправлять ихъ къ вице-президенту Адмиралтейской Коллегіи, снабдя на проѣздъ потребными деньгами на счетъ Кабинета. Я полагаюсь на ваши усердіе и осмотрительность, что тутъ не иные, какъ достойные люди приняты будутъ, и что дача денежная распоряжаема будетъ самымъ хозяйственнымъ образомъ. Число таковыхъ офицеровъ до будущаго моего повелѣнія ограничиваю отъ двадцати до тридцати.

Пребываю всегда вамъ доброжелательная.

Екатерина.

Въ Кіевѣ, 2 Апрѣля 1787 г.

9.

Получено въ Лондонѣ $^{15}/_{26}$ Ноября 1787, чрезъ курьера, гвардіи Измайловскаго полка сержанта Комаровскаго, отправленнаго изъ Кабинета.

Графъ Семенъ Романовичъ. Вчерашній день получена здѣсь Альтонская газета, въ которой артикулъ изъ Ливорно напечатанъ, не заслуживающій вниманія по безумству своему въ иное время какъ нынѣ, когда уже мы видѣли, что вся Европа единогласно почти увѣрена о полубѣшенномъ поведеніи противу насъ Англійскаго посла Энслія въ Константинополѣ, о которомъ тутъ упоминается, съ тѣмъ прибавленіемъ, будто онъ ко всѣмъ Англійскимъ консуламъ отправилъ приказанія прислать къ нему Англійскіе военные корабли и вооруженныя суда. Доставьте до свѣдѣнія Англійскаго министерства сіи носящіеся слухи, дабы оно могло изслѣдовать подлинность оныхъ, и буде столь доброжелательны къ намъ, какъ старались насъ увѣрить, то непремѣнно надѣемся, что сами сыщутъ способы націю свою не компрометировать съ Россійскою имперіею, и унять человѣка, который по ихъ же словамъ поступаетъ въ противность своихъ инструкцій.

Пребываемъ вамъ впрочемъ благосклонны

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Октября 22 дня 1787.

10.

Получено съ курьеромъ Ланскимъ, 30 Января (10 Февраля) 1788.

Графъ Семенъ Романовичъ.

Гвардіи коннаго полку ротмистру Бобринскому объявите отъ имени моего, чтобы онъ немедленно чрезъ Ригу въ Россію возвратился.

Пребываю впрочемъ вамъ доброжелательная.

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Января 3-го 1788 г.

11.

St.-Pétersbourg, le 9 décembre 1788.

Monsieur le comte de Woronzow.

Le feu roy de Prusse avait vu par expérience, durant la guerre de sept ans, à combien de malheurs ses états avaient été exposés, dont une grande partie ayant été conquise par les armes victorieuses de la Russie, lui fut rendue par nous-mêmes après la paix conclue en 1762, et nommément son royaume de Prusse, ce qui fit une telle impression sur l'esprit d'ailleurs entreprenant de ce prince, qu'il ne se livra jamais au projet spéculatif de son ministre le comte Herzberg qu'avec réserve et en modifiant ses idées, sachant d'ailleurs leur mettre un frein. Il n'en est pas de même présentement. La faiblesse reconnue de son successeur ne lui permet pas d'user de la même prudence. Le sus-dit ministre, sous le spécieux prétexte de la ligue des princes d'Allemagne pour le maintien de la constitution germanique à laquelle personne ne pense de donner atteinte, et par les affaires de la Hollande, a sçu attirer la régence de Hanovre et le roy Georges III dans tous ses projets et menées, quelques incompatibles

qu'elles fussent d'ailleurs avec beaucoup d'autres intérêts et avantages réels de l'Angleterre et dont elle se privera, si elle ne remédiait à tems. Accoutumés à estimer la nation anglaise, à la regarder comme alliée naturelle de la Russie, depuis le commencement de notre règne, nous avons souhaité, désiré et nous nous sommes appliquée à rechercher l'amitié et l'alliance de la Grande-Bretagne dans plus d'une occasion, et assurément il n'a pas tenu à nous que non-seulement le traité de commerce entre nous n'ait été renouvelé, mais qu'une alliance formelle ne soit parvenue à la perfection. Si d'autres intérêts que ceux qui devaient resserrer les liens de deux nations qui en ont tant de naturels, ont prévalu dans le cabinet de St. James, l'on ne peut nous l'attribuer: parce que notre intention était toujours de nous rapprocher de l'Angleterre, dès que nous verrions le moindre jour à nos désirs constants sur ce point. La maladie présente du roy d'Angleterre, dont la frénésie non équivoque paraît devoir donner lieu à une nouvelle face de choses en Angleterre, ne nous permet pas de négliger cette lueur d'espérance, pour vous prescrire de vous appliquer à faire revenir le ministère d'Angleterre, si tant il y a, qu'on pourvoye à en établir un patriotique, de le faire revenir, dis-je, de ses erreurs passées, de lui dépeindre les dangers, le peu d'honneur et de profit qu'il y a pour eux de se livrer aux projets imaginés par le comte Herzberg pour soutenir son propre crédit, et qui, dans ses visions chimériques, entraîne son maître dans une guerre immanquable et tâche de nous susciter partout des ennemis. Déjà le ministère de George III s'est-il laissé entraîner jusqu'à

employer son ambassadeur Ainsly à Constantinople et se joindre à l'envoyé de Prusse, pour encourager à exciter les Turcs à nous faire la guerre, et en dernier lieu l'employé de l'Angleterre à Copenhague a endossé publiquement l'uniforme suédois pour détacher le Danemark de notre alliance, et s'est porté jusqu'à menacer d'une déclaration de guerre notre allié et nous-même s'il nous assistait.

Qu'est-ce que l'Angleterre peut se promettre en assistant nos ennemis? En vérité, l'on peut dire qu'en perdant ses trésors à soutenir nos ennemis, il n'y aura que la France qui y gagnera, et non pas l'Angleterre. Les démarches que le roy de Prusse s'est permises contre nous en Pologne ne sont plus équivoques, et tout nous annonce qu'au printemps il nous déclarera la guerre. Voilà donc l'Angleterre, si elle n'y prend pas garde, entraînée encore dans un des caprices et des rêveries du cabinet de Potsdam, mi-parti mené par un homme dont les projets n'ont ni frein, ni loi, et mi-parti par des enthousiastes frénétiques qui se permettent des choses inouïes à propos du prince Henry, oncle du roy de Prusse. Nous ne saurions croire que des vrais patriotes anglais, que m-r Fox et toutes les bonnes têtes et grandes familles d'Angleterre, telles que les ducs de Devonshire, de Portland et beaucoup d'autres qui possèdent la confiance du prince de Galles, voulussent conseiller à ce prince et puissent avoir aussi peu d'égards à sa gloire que de vouloir lui laisser embrasser dès le premier instant de la régence un parti aussi incertain et aussi contraire aux intérêts naturels du royaume, et que de gayeté de coeur ils voulussent se déclarer contre moi,

leur ami naturel, et livrer celui-ci à leurs ennemis et à la merci de ceux dont les intérêts ne sont pas aussi liés aux siens. Vous pouvez leur dire qu'ils peuvent juger par là du désir que j'ai de saisir la première occasion de me rapprocher d'eux, que je mets de côté et que j'oublie tous les sujets de plainte que j'ai à la charge du ministère de George III, que vous savez n'être pas en petit nombre. Je vous souhaite de tout mon coeur tous les succès possibles.

Catherine.

12.

St.-Pétersbourg, le 9 Décembre 1788.

Monsieur le comte de Woronzow. Vous verrez par le rescript que vous recevrez aujourd'hui et par la lettre ci-jointe signée par moi, quels sont les ordres que je vous envoye. Vous jugerez bien vous-même que le service que vous rendriez à votre patrie et à moi en exécutant ces ordres, serait très important s'il était couronné de succès, même si vous parveniez seulement par vos insinuations à empêcher l'Angleterre de se laisser entraîner par ce m-r Herzberg dans ses projets d'agression contre nous, et dans lesquels ce ministre fait tout son possible pour précipiter son maître. Le service que vous me rendriez serait bien plus grand encore, si vous parveniez à détacher l'Angleterre tout-à-fait, du moins pour les affaires du Nord, du système prussien, auquel elle perdra ses trésors sans y gagner autre chose, sinon de se tenir éloignée de son allié naturel, la Russie, et par là d'augmenter le nombre de ses antagonistes. Instruisez-moi de vos succès et surtout employez tous vos soins et ne négligez aucun moyen pour cela. Je vous le recommande instamment et je suis persuadée que plus vous y penserez, et plus vous serez convaincu de l'importance de cette commission.

Catherine.

13.

Получено съ курьеромъ Трепольскимъ, 10 Апрѣля по новому стилю 1789.

Continuation of instructions for Minister's conduct.

Monsieur le comte Woronzow. Votre lettre du 19 (30) Janvier m'étant arrivée en son tems, j'ai attendu que les affaires de la régence fussent réglées, afin d'y répondre. L'avant-dernière poste nous ayant enfin apporté la nouvelle que le prince de Galles avait accepté la régence, je me trouve aujourd'hui en état de vous dire ce qui suit.

La lettre du prince de Galles à m-r Pitt, quoiqu'on ait divulgué comme si elle avait donné lieu à des mésentendus entre les amis du prince et nommément messieurs Fox et Sheridan, a fait ici comme partout ailleurs une sensation très favorable pour le prince, qui s'annonce par là vraiment d'une façon brillante: soit qu'il ait dicté cette lettre, soit qu'il ait adopté un aussi bon conseil, l'un et l'autre lui fait un égal honneur; à en juger par ce début il faut lui supposer des talens très distingués. Personne n'est plus intéressé à en désirer de tels au prince de Galles que moi, parce que je suis persuadée que le véritable mérite et un grand caractère ne sauraient être séparés d'avec cet amour de la justice qui a pour base l'impartialité néces-

saire pour ne pas se laisser entraîner par ceux qui sont d'un avis contraire.

C'est cette impartialité que je souhaite, que je réclame aussi dans ce moment. La Grande-Bretagne, le régent et son ministère ne trouveront jamais une cause plus juste que la mienne.

Dans l'occasion vous ne manquerez pas de faire connaître mes sentimens au parti patriotique, que je regarde comme celui des amis par principe de la Russie, lesquels sont persuadés tout comme moi que les vrais intérêts de la Grande-Bretagne se trouvent naturellement et intimement liés à ceux de la Russie, et qui regarde comme hérésie en fait de politique tout avis contraire à celui-ci.

Je vous recommande très expressément de cultiver l'amitié que vous témoignent les ducs de Portland et de Devonshire, et d'entretenir avec soin les bonnes dispositions que m-r Fox vous a témoignées avec cette cordialité et franchise qui caractérisent les talens supérieurs de cet homme extraordinaire. Je suis persuadée que vous n'aurez aucune peine à le faire convenir de la justice de ma cause vis-à-vis de mes ennemis et par conséquent de l'injustice de mes adversaires: tout ceci est trop manifeste et avéré pour pouvoir échapper à des yeux éclairés comme les siens.

Les engagemens ou l'alliance de George III au sujet des affaires de Hollande avec le roi de Prusse, dont il vous a parlé, ont été communiqués à toutes les cours et à moi aussi; il est connu outre cela qu'il existe des articles secrets entre les deux rois, qui n'ont pas été communiqués.

Pour ce qui est des affaires de la Hollande, je ne m'en suis jamais mêlée qu'une seule fois, et cela encore

par le propre désir et à la réquisition même de monsieur Fox, lequel se souviendra aisément que lorsqu'il était secrétaire d'état, il s'est adressé à mon ministre à la Haye pour y faire passer des propositions de paix; il n'a pas dépendu assurément alors de ma bonne volonté que le succès n'ait répondu aux désirs du ministère Britannique d'alors. Les intérêts de l'Angleterre par rapport aux affaires de la Hollande, et ses liaisons et traités à ce sujet avec le roi de Prusse par conséquent, n'ont rien qui choquent mes intérêts dans ce pays-là.

Tout ce qui est à appréhender présentement consiste uniquement en ce que la Grande-Bretagne ne se laisse entraîner par ses engagemens et sous prétexte de ses engagemens au sujet des affaires de Hollande dans les vues et projets aussi diffus que mal digérés et tout-à-fait chimériques du cabinet Prussien, dont la vanité et l'orgueil insoutenable va jusqu'à vouloir dicter des loix aux nations indépendantes. Le roi de Prusse s'étant érigé en dictateur en Hollande prétend jouer le même rôle partout, sans égard, dis-je, pour l'indépendance des puissances ni pour leurs engagemens les plus sacrés; déjà le ministère de George III, se contentant d'un rôle secondaire que l'Europe n'avait pas vu depuis longtems à l'Angleterre, s'est laissé guider par les cabales de la ligue Germanique et les prétendus intérêts de l'électorat de Hanovre, et les sous-employés de ce ministère ayant ordre d'agir en conformité et d'un intime accord avec ceux de la cour de Berlin, se sont livrés aux menées les plus passionnées contre moi, l'amie ancienne et naturelle de la Grande-Bretagne, témoin la conduite incendiaire des Ainsly et Dietz à Constantinople, des Elliot et Bork à Copenhague: ceux-ci ont même quitté l'emploi de ministre public et de

paix pour courir dans le camp animer et combattre avec les ennemis et les infracteurs de la paix, et se sont permis des déclarations de guerre et des menaces auxquelles ils n'étaient pas même autorisés. Toutes ces funestes trames ont été ourdies par la témérité du comte de Hertzberg, ministre plus pédant que prudent, en haine de mon alliance avec l'Empereur contre les Turcs, qui cependant ne regardait en rien l'empire d'Allemagne.

Alliée naturelle et de fait de l'Empereur contre les Turcs, on m'a regardée comme l'ennemie de la ligue Allemande.

Ici je ne saurais m'empêcher de faire encore mention de m-r Harris, qui a eu sa bonne part aux iniquités contre moi; il n'a jamais pu oublier deux conversations qu'il m'a demandées et où j'ai eu le malheur de prédire ce qu'il en arriverait des affaires d'Amérique, le priant de le mander au roi de la Grande-Bretagne comme l'avis de son amie la plus sincère et la plus intéressée au bien-être et la prospérité de ses royaumes. Il serait à souhaiter que les envoyés d'Angleterre aux cours étrangères fussent soustraits à toute autre direction et qu'ils n'agissent nulle part autrement que par les prescriptions directes du ministère Britannique, afin que le cabinet de Berlin ne se servît pas de leurs mains pour tirer les marrons du feu.

Sans l'encouragement donné par des boute-feux au roi de Suède, non seulement celui-ci n'aurait jamais osé penser à enfreindre tous les engagemens humains tant extérieurs qu'intérieurs de son royaume, joints aux liens du sang et aux liaisons d'une connaissance personnelle de laquelle assurément il n'avait pas à se plaindre, mais même il y aurait longtems que la paix entre la Suède, le Danemark et la Russie serait ré-

tablie de telle façon que sa durée aurait été assurée pour longtems. Ceci a été visible encore en dernier lieu. Les événemens de l'été passé ayant tourné au désavantage du roi de Suède, et se voyant dans des détresses de plus d'un côté, les fumées guerrières de ce prince, au bout de trois semaines, commencèrent à se dissiper, et il entrevit la nécessité du rétablissement de la paix; mais comme on le flatta d'alliance et de secours de toutes espèces dans le même tems, il prit le parti de s'adresser à presque toutes les puissances de l'Europe, excepté celle de laquelle il pouvait l'obtenir, offrant à chacune d'elles de se jeter entre ses bras et demandant sa médiation. Le Danemark, la France, l'Espagne, la Prusse, la Grande-Bretagne et les États-généraux m'offrirent donc à la fois leur médiation. Je laisse à penser à tout homme sensé si l'intervention de tant de puissances, par leur situation locale seule, n'apportait pas plus d'entraves à la confection prompte de la paix, qu'elle ne la favorisait; mais ce qui montrait bien plus au clair les vraies intentions des inventeurs de cet incident et combien le moment de la pacification se trouvait éloigné, c'est la clause que le roi de Suède y inséra de ne pouvoir entendre à la paix que conjointement avec la Porte Ottomane, se livrant à la fantaisie de faire ainsi de deux choses tout-à-fait différentes et qui n'avaient aucun rapport, une même cause, ce qui augmentait donc encore considérablement les difficultés de s'entendre.

Je n'ai pu que donner une même réponse à toutes les puissances: fondée sur la vérité, la possibilité ou l'impossibilité, j'ai dû décliner un état de choses et des médiations qui, loin d'accélérer la pacification, ne pouvaient que l'éloigner; cependant je n'ai point refusé,

comme de raison, les bons offices d'aucune des puissances, et pour en donner une nouvelle preuve, à l'entrée de monsieur Fox dans le ministère vous le prierez de ma part d'employer ceux du prince-régent à Constantinople pour l'élargissement de mon ministre retenu contre le droit des gens depuis près de deux ans aux Sept-tours.

Monsieur Fox et le ministère patriotique auquel je vous ordonne par celle-ci de vous adresser pourront se convaincre par la facilité que j'ai montrée ci-devant pour tout ce qui regarde la Grande-Bretagne, du désir que j'ai eu toujours non seulement de ne pas m'éloigner, mais même en tous tems de me rapprocher de leur patrie; ils conviendront aussi que les dispositions du roi George III et de son ministère ne m'ont guère été favorables: témoin les peines que je me suis données pendant bien des années pour parvenir à la confection d'une alliance formelle avec la Grande-Bretagne, sans jamais y pouvoir réussir.

Vous n'ignorez pas pareillement toutes les entraves qu'a souffertes le traité de commerce, qu'il ne s'agissait que de renouveler. Dans celui-ci on m'a refusé ce qu'on avait accordé à la France. Enfin ayant perdu toute espérance sur ces deux traités, j'ai suivi l'exemple que m'a donné l'Angleterre: j'ai conclu un traité de commerce avec la France, mais celui-ci ne m'empêchera jamais de renouveler mes anciennes liaisons avec la Grande-Bretagne dès que j'y verrai jour. Il est vrai qu'il m'est impossible de revenir sur les principes de la neutralité armée; j'y suis engagée même par des traités, et la Grande-Bretagne ne devrait pas trouver de difficultés à m'accorder ce dont elle est déjà convenue avec sa rivale. Voilà mon premier mot.

Si celui-ci paraît trop difficile, un moyen de s'entendre serait encore de renouveler simplement le traité de commerce pour autant d'années qu'il a subsisté et de renvoyer l'explication des articles sujets à discussion à un terme limité, tâchant en attendant de trouver des moyens conciliatoires pour les arranger au gré des parties contractantes. Vous êtes au fait de ce qui s'est traité avec le s-r Fitz-Herbert, qui paraît avoir eu ordre de ne s'entendre sur rien; j'ai trop de confiance dans les lumières du nouveau ministère pour lui supposer des vues aussi étroites. Du reste je me réfère aux ordres qne vous recevrez avec cette lettre par le Collège et vous souhaite une réussite conforme à mes désirs.

Catherine.

A St.-Pétersbourg, ce 28 Février 1789.

14.

To engage an English Admiral.

Monsieur le comte Woronzow. Je vous prie de tâcher d'engager à mon service quelques-uns de ceux qui sont marqués sur la liste ci-jointe, et cela, s'il est possible, le plus tôt que faire se pourra, et tâchez de les expédier ici avec la même célérité, parce que réellement nous avons un très grand besoin de quelques bons et entendus marins. Adieu, portez-vous bien.

Catherine.

A St.-Pétersbourg, le 3 Mars 1789.

Получено съ курьеромъ Трепольскимъ, Апрѣля 10 по новому стилю 1789.

Приложеніе.

Copie.

Contre-amiraux en Angleterre:

Le chevalier Rowley, homme d'une bravoure reconnue.

Le chevalier Ross, très fameux par ses actions quand il était capitaine.

Alexander Hood. } Deux frères dont la bravoure et la science
Le lord Hood. } sont au-dessus de tout éloge.

John Elliot, qui a beaucoup servi et toujours avec honneur.

William Hotham. On peut en dire la même chose.

Joseph Peyton, homme de science et de bravoure.

John Carter Allen, excellent capitaine de vaisseau; au-delà il n'a point eu l'occasion de se faire voir.

Herbert Sawyer, jouit d'une grande considération.

Le chevalier King, s'est beaucoup distingué par sa bravoure aux Grandes-Indes.

Jonathan Faulkner, un homme reconnu pour être très brave.

John Leveson Gower, qui unit une grande science à beaucoup de pratique dans son métier, et qui est indubitablement très brave.

Le chevalier Jervis, un homme sur lequel l'Angleterre fonde de grandes et justes espérances.

Adam Duncan, très brave et très honnête homme.

Le chevalier Douglas a été autrefois au service de la Russie comme contre-amiral, jouit de la plus grande réputation, et a servi comme premier capitaine sous l'amiral Rodney, qnand il a remporté sa fameuse victoire sur le comte de Grasse. Il a beaucoup d'ambition et d'enthousiasme pour son métier.

Quelques-uns des plus anciens capitaines de vaisseau, qui doivent devenir bientôt amiraux.

Keith Stewart, homme de science, de bravoure et de conduite.

Le chevalier Packer s'est toujours distingué pour être bon officier.

W-m Cornwallis, un homme supérieur en tout.

John Macbride, homme de science, de bravoure et de conduite, de qui on a conçu la plus grande espérance.

Robert Fanshaw, un homme très respecté pour ses talens et sa bravoure.

Le chevalier Hammond a commandé une escadre en chef et est très considéré.

William Young, homme de science, de conduite et de courage, qui est encore jeune, à la vérité, mais qui conviendrait mieux que tout autre au service de la Russie. Il parle plusieurs langues et unit beaucoup d'énergie de caractère.

15.

Получено съ курьеромъ Трепольскимъ, Апрѣля 10 по новому стилю 1789.

Continuation of instructions for Minister's conduct.

Графъ Семенъ Романовичъ! Въ дополненіе къ наставленіямъ отъ меня вамъ нынѣ преподаннымъ, я нахожу нужнымъ вамъ примѣтить, что хотя оныя составлены главнѣйше въ чаяніи, что при новомъ правителѣ государства не останется прежнее министерство, которое ему самому толь многіе знаки худыхъ своихъ расположеній оказало; но какъ, можетъ быть, подъ видомъ надежды скораго выздоровленія короля, или же при малѣйшемъ облегченіи его, которое королева и г. Питъ съ товарищи выдадутъ за совершенное излеченіе, сіе для насъ малонадежное министерство сохранится надолго, а обстоятельства настоящія требуютъ не отлагать времени и не упускать никакого случая къ удержанію Англіи отъ дѣятельнаго участія въ злобныхъ умыслахъ кабинета Берлинскаго: то и не оставьте пользоваться всѣми тѣми доводами, кои вамъ сообщены въ письмахъ и рескриптахъ моихъ къ объясненію непріязненныхъ Прусскихъ поступковъ и къ убѣжденію Англіи обратиться на дружбу и доброе согласіе съ Россіею. Слѣдственно, если увидите въ нихъ лучшія расположенія и податливость, можете по степенямъ употреблять, къ утвержденію ихъ въ томъ и къ укрѣп-

ленію связи съ сею короною, поручаемую вамъ негоціацію о возобновленіи торговыхъ постановленій. Я полагаюся на осторожность вашу, что вы тутъ отвратите все, чтò могло бы послужить къ малѣйшему предосужденію достоинства моего. Ожидая частыхъ отъ васъ увѣдомленій, пребываю вамъ доброжелательная.

Екатерина.

Собственноручная приписка Императрицы:

„Сіе письмо заготовлено потому, что слышно, будто король выздоровѣлъ; но какъ ни я, да и никто не знаетъ человѣка, который, бывъ безъ ума, паки очутился съ умомъ, то я сему не вѣрю, а нынѣшнее министерство не заслужило довѣренность, которую имѣть можно къ патріотическому. И для того прошу васъ быть съ двоякимъ Питомъ осторожну: онъ управляетъ Берлинскими интригами.“

Въ С.-Петербургѣ, 4 Марта 1789.

16.

Получено съ курьеромъ Трепольскимъ, Апрѣля 10 по новому стилю 1789.

M-r Etchess plan approved.

Графъ Семенъ Романовичъ! По разсмотрѣніи плана вамъ представленнаго отъ Англичанина Эчеса касательно вооруженія имъ судовъ, для раззоренія торговаго мореплаванія: *первое*, объявить ему, что мы планъ его заблагопріемлемъ и оный въ дѣйство произвести ему дозволяемъ, и какъ онъ предлагаетъ что мѣста для сего вооруженія суть удобнѣйшія Глюкштадтъ и Остенде, то мы и жалуемъ его комисаромъ нашимъ морскимъ въ оба сіи мѣста, на которое званіе и патентъ ему присланъ будетъ. *Второе*. Къ министру нашему барону Криденеру въ Копенгагенъ и къ контръ-адмиралу Повалишину дано будетъ съ отправляющимся отсюда курьеромъ повелѣніе о посылкѣ въ оба упомянутыя мѣста по одному изъ морскихъ офицеровъ, которые могли бы давать открытые листы арматерскіе отъ адмиралтейства или отъ означеннаго контръ-адмирала, на основаніи правилъ для арматеровъ нашихъ отъ насъ изданныхъ съ тѣмъ, что сіи морскіе офицеры уполномочены будутъ, приглася ближайшаго консула или

агента нашего и двухъ юрисконсультовъ, судить и рѣшить о призахъ. *Третье.* Сіе вооруженіе и долженствуетъ почитаться принадлежащимъ къ прочимъ морскимъ нашимъ силамъ, и потому какъ упомянутый Эчесъ, такъ и подъ его вѣдѣніемъ начальствующіе судами имѣютъ соображаться во всей точности нашимъ морскимъ узаконеніямъ, наипаче же правиламъ для арматеровъ изданнымъ; для чего и доставить ему отъ адмиралтейства нужныя къ свѣдѣнію его узаконенія. *Четвертое.* Тѣ, кои къ начальству вооруженными судами опредѣлятся, будутъ имѣть чины шкиперовъ ранга прапорщичья; а смотря по заслугамъ ихъ могутъ и далѣе производимы быть. *Пятое.* Контръ-адміралу Повалишину предпишемъ, если онъ не найдется самъ въ недостаткѣ людей для эскадры подъ его командою состоящей, выбрать изъ гардемариновъ человѣкъ шесть, да изъ матросовъ или нижнихъ служителей человѣкъ тридцать, и оныхъ для употребленія на сихъ вооруженныхъ судахъ и для пріученія ихъ къ мореходству доставить въ Глюкштадтъ. *Шестое.* Расположеніе, какимъ образомъ означенный Эчесъ намѣренъ производить въ дѣйство плаваніе своихъ судовъ и поиски надъ непріятелемъ, мы утверждаемъ, исключая только, что мы къ южной сторонѣ ограничиваемъ, дабы суда оныя не ходили отнюдь далѣе Гибралтара; а притомъ и тутъ повторяемъ о непремѣнномъ исполненіи правилъ для арматеровъ изданныхъ, и точномъ наблюденіи нейтральной системы, толь многими договорами между нами и другими державами постановленной. *Седьмое.* Впрочемъ обнадеживаемъ его, Эчеса, что, по мѣрѣ усердія и заслугъ его, онъ воспользуется нашимъ монаршимъ благоволеніемъ. Ба-

ронъ Криденеръ не упустить съ нарочнымъ извѣстить васъ о всемъ, что̀ со стороны его и контръ-адмирала Повалишина тутъ учинено быть долженствуетъ. Пребываемъ всегда вамъ благосклонны.

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Марта 5-го 1789 года.

Приложеніе.

Копія.

Указъ нашему Сенату.

Со̀ времени вступленія нашего на Всероссійскій императорскій престолъ какія пособія и ободренія преподали мы къ распространенію торговли, о томъ извѣстно всему свѣту: внутреннюю освободили мы изъ того утѣсненнаго состоянія, въ которое она вредными монополіями ввержена была; внѣшней доставили мы разныя выгоды коммерческими договорами съ дружественными намъ державами постановленными. Посредствомъ разныхъ облегченій въ пошлинахъ съ Россійскихъ произведеній и рукодѣлій, пособствовали мы какъ общему, такъ и частному въ государствѣ нашемъ обогащенію, проистекающему отъ полезнаго вывоза въ чужіе краи здѣшнихъ избытковъ. Сверхъ того, не стѣсняя никого въ томъ что̀ до выгодъ жизни человѣческой принадлежитъ, оставили мы свободу ко ввозу извнѣ имперіи вещей къ тому нужныхъ, полагая, что сія часть торговли свойственнѣе обращаться будетъ къ портамъ на разныхъ моряхъ нами обладаемыхъ, въ разсужденіи вящей удобности мореходнаго доставленія противу таковаго же сухимъ путемъ, сопряженнаго съ различными затрудненіями и издержками; но, какъ отъ нѣкотораго времени усмотрѣно, что привозъ иностранныхъ товаровъ, знатнымъ образомъ умножающійся, главнѣйше обратился къ пограничнымъ таможнямъ, то сіе и требуетъ надлежащаго уваженія, дабы толь несвойственный

привозъ помянутыхъ товаровъ не обращался въ крайнее злоупотребленіе и во вредъ казеннымъ доходамъ и обществу; вслѣдствіе чего, по разсмотрѣніи всѣхъ обстоятельствъ дѣла сего, признали мы для блага и пользы государственной за нужное дать слѣдующія наши повелѣнія.

Первое. Съ десятаго числа Сентября мѣсяца нынѣ текущаго года запрещается всѣмъ и каждому привозить, ввозить и пропускать въ границы Россійскія всякаго рода иностранные, шелковые, шерстяные, бумажные и прочіе товары, такожъ напитки и вещи сухимъ путемъ чрезъ таможни, въ намѣстничествахъ Полоцкомъ, Могилевскомъ, Кіевскомъ и Екатеринославскомъ учрежденныя, исключая статьи въ указѣ семъ поименованныя.

Второе. Подтверждается дозволеніе, на основаніи 12 статьи указа нашего, при общемъ тарифѣ изданнаго, привозить безпошлинно изъ Польскихъ мѣстъ, къ границамъ нашимъ прилегающихъ, пеньку, ленъ, медъ, воскъ, вощину, масло конопляное и льняное, воловьи сырыя кожи, хлѣбъ всякаго рода, щетину, сѣмя льняное и конопляное, деготь, разную деревянную посуду, лѣсъ и прочія потребныя сельскимъ обывателямъ вещи, такожъ и всякихъ звѣрей пропускать, но съ наблюденіемъ, дабы никакіе иностранные товары не могли быть тутъ сокрыты.

Третье. Подтверждается и возстановляется свобода привозить, ввозить и пропускать чрезъ таможни пограничныя изъ Венгріи Штеермаркскія косы сѣнокосныя, и брать съ нихъ пошлину, въ тарифѣ положенную.

Четвертое. Подтверждается прежнее дозволеніе сухопутнаго привоза въ Россію чрезъ пограничныя таможни Венгерскихъ и Волошскихъ винъ со взятіемъ указанной пошлины и съ постановленіемъ на бочкахъ особливаго клейма по изобрѣтенію нашей Коммерцъ-Коллегіи.

Пятое. До открытія нашихъ портовъ Черноморскихъ, на время нынѣшней войны съ Отоманскою Портою въ военные превращенныхъ, дозволяется сухопутный провозъ чрезъ таможни разныхъ сушеныхъ плодовъ въ пищу употребляемыхъ, какъ-то: изюма, коринки, чернослива, винныхъ ягодъ, фиников, орѣховъ и прочихъ имъ подобныхъ со взятіемъ пошлины по тарифу.

Шестое. Подтверждается и возобновляется дозволеніе ввозить въ намѣстничество Екатеринославское изъ ближнихъ Польскихъ мѣстъ хлѣбное или горячее вино для тамошняго края, со взятіемъ пошлинъ на основаніи доклада Сената нашего, 19 Февраля 1779 года нами конфирмованнаго.

Седьмое. По настоящимъ военнымъ обстоятельствамъ не запрещается пропускъ чрезъ пограничныя таможни иностранныхъ вещей и товаровъ, чрезъ Польшу провозимыхъ для флота Черноморскаго и арміи нашей противу Порты Отоманской дѣйствующей, но не иначе какъ по требованію и письменному свидѣтельству главнокомандующаго оною, и до того только времени, доколѣ война продолжится.

Осьмое. Рижская транзитная таможня, единственно для Курляндскихъ, Литовскихъ и Польскихъ переходныхъ продуктовъ для заморскаго отпуска отъ порта того учрежденная, оставляется на прежнемъ основаніи по точному объ ней предписанію въ общемъ тарифѣ; но смотрѣть прилежно, дабы подъ симъ предлогомъ не были ввозимы другіе товары иностранные.

Девятое. Въ Екатеринославскомъ намѣстничествѣ неменьше полезно учрежденіе таковой же транзитной таможни. Но какъ въ продолженіи нынѣшней войны съ Портою Отоманскою торгъ сей отъ Черноморскихъ нашихъ портовъ производимъ быть не можетъ, то, по пресѣченіи настоящихъ препятствій, Екатеринославскій нашъ генералъ-губернаторъ, генералъ-фельдмаршалъ, князь Григорій Александровичъ Потемкинъ Таврическій, по силѣ данныхъ ему предъ войною повелѣній нашихъ, представитъ намъ на какомъ основаніи и гдѣ именно въ томъ намѣстничествѣ потребно будетъ устроить транзитную таможню для переходныхъ Польскихъ продуктовъ.

Десятое. Вывозъ и отпускъ Россійскихъ продуктовъ, вещей и товаровъ всякаго званія чрезъ пограничныя таможни не запрещается по предписанію въ общемъ тарифѣ, съ дачею обстоятельныхъ таможенныхъ ярлыковъ, по коимъ кордонные объѣздчики и надзиратели должны пропускать за границу.

Первоенадесять. Подтверждается прежнее установленіе, въ указѣ нашемъ 27 Сентября 1782 года предписанное, чтобы опредѣ-

ленныхъ по границѣ объѣздчиковъ и надзирателей ежегодно переводить изъ одного мѣста въ другое.

Второенадесять. Всѣ чины при пограничныхъ таможняхъ въ намѣстничествахъ Полоцкомъ, Могилевскомъ, Кіевскомъ и Екатеринославскомъ, такожъ кордонные объѣздчики и надзиратели, обязаны по долгу присяги своей недреманное имѣть бдѣніе, чтобы запрещенные силою указа сего такожъ и тарифа иностранные вещи и товары во внутрь Россіи не были ввозимы и пропускаемы.

Третьенадесять. Буде кто изъ чиновниковъ, или служителей таможенныхъ, или надзирателей, или объѣздчиковъ дерзнетъ въ запрещенномъ провозѣ товаровъ тайно или явно способствовать, или укрывать или иначе въ томъ участвовать, того отослать въ судъ и да накажется, какъ закономъ предписано.

Четвертоенадесять. Всякому таможенному служителю, такожъ всѣмъ и каждому, какого бы званія ни былъ, кто токмо потаенный провозъ непозволенныхъ или тарифомъ запрещенныхъ вещей или товаровъ откроетъ, или сыщетъ, или поймаетъ, или о томъ донесетъ, получитъ въ награду всѣ тѣ вещи или товары безъ малѣйшаго изъятія и остановки; но прежде долженъ онъ ихъ заклеймить въ ближней таможнѣ и, съ чего подлежитъ, заплатить пошлину по тарифу, и на таковыхъ товарахъ ставить отмѣтныя клейма, коими снабдитъ таможни Коммерцъ-Коллегія.

Пятоенадесять. Открывшему, или отыскавшему, или поймавшему, или донесшему о запрещенныхъ вещахъ или товарахъ, ему по праву принадлежащихъ, дѣлать пособіе въ платежѣ пошлинъ на основаніи указа нашего отъ 14 Января 1764 года, коимъ дозволяется отпускать безпошлинно четвертую часть товаровъ на шесть недѣль для промышленія денегъ, пошлину составляющихъ; но буде тотъ поимщикъ, или доноситель не пожелаетъ взять товаровъ и станетъ просить о продажѣ оныхъ съ публичнаго торгу, то учинить таковую продажу по желанію поимщика или доносителя, и по вычетѣ пошлины отдать ему деньгами; буде же цѣна, за продажу товаровъ вырученная, недостаточна будетъ на платежъ пошлинъ, или равна оной, или превзойдетъ токмо третьею частью, то отчислить въ пошлину одну треть, а двѣ трети отдать доносителю или поимщику.

Шестоенадесять. Тайно привозящіе вещи или товары запрещенные лишаются оныхъ въ награду поимщика или доносителя и отошлются въ судъ, и да накажутся по мѣрѣ преступленія ими учиненнаго, какъ въ законѣ написано.

Седьмоенадесять. Съ обнародованія указа сего по 10 число Сентября нынѣшняго года, т. е. до срока, постановленнаго для сухопутнаго привоза товаровъ, Коммерцъ-Коллегія долженствуетъ доставить въ пограничныя таможни новые штемпели для дозволенныхъ къ привозу напитковъ, вещей и товаровъ, а прежніе отобрать.

Восьмоенадесять. Для вящаго наблюденія при окончательномъ провозѣ, тотчасъ по обнародованіи сего указа, отправить въ каждую пограничную таможню по два члена изъ казенныхъ палатъ Полоцкой, Могилевской, Кіевской и Екатеринославской, гдѣ и быть имъ до 10 числа Сентября, и смотрѣть, чтобы клейменіе товаровъ и взятіе пошлины производилося по указанному порядку. Сколько же въ каждой пограничной таможнѣ провезено будетъ иностранныхъ товаровъ по 10 Сентября, о томъ вѣдомости доставить въ Казенную Палату, начальнику той губерніи и въ Коммерцъ-Коллегію за подписаніемъ членовъ таможни и двухъ особъ, кои для сего отъ Казенной Палаты посланы будутъ.

Девятоенадесять. Съ 10-го Сентября въ теченіи нынѣшняго года въ обѣихъ столицахъ нашихъ и во всѣхъ губернскихъ городахъ, въ уѣздныхъ же тѣхъ только, въ коихъ торгъ нѣкоторое вниманіе заслуживаетъ, сдѣлать осмотръ и опись иностраннымъ товарамъ въ гостиныхъ дворахъ и въ домовыхъ лавкахъ; сверхъ прежнихъ клеймъ поставить на нихъ новыя по назначенію нашей Коммерцъ-Коллегіи, куда и описи товарамъ отослать съ показаніемъ, гдѣ какихъ таможенъ и котораго рода клейма на товарахъ найдены; но буде явятся иностранные товары безъ клейма таможеннаго, то поступать какъ въ законѣ предписано.

Двадесятое. Подтверждается и возобновляется предписаніе наше въ указѣ 27 Сентября 1782 года, дабы каждый таможенныхъ дѣлъ совѣтникъ три раза въ годъ объѣзжалъ и осматривалъ таможенную цѣпь или стражу на границѣ его вѣдомства и доно-

силъ Казенной Палатѣ и генералъ-губернатору или правящему его должность.

Двадесятьпервое. Подтверждаются всѣ прежнія узаконенія о иностранныхъ товарахъ, въ таможняхъ неявленныхъ и неклейменыхъ, и предписывается къ непремѣнному исполненію, чтобы въ обѣихъ столицахъ нашихъ, при двухъ членахъ Казенной Палаты и столькихъ же отъ Управы Благочинія, а въ прочихъ губернскихъ и уѣздныхъ городахъ, при комендантѣ и городничемъ, и двухъ членахъ Магистрата, дважды въ годъ, не назначая извѣстнаго для того времени, осматривать товары въ гостиныхъ дворахъ и въ домовыхъ лавкахъ, такожъ и во время ярмарокъ въ городахъ бываемыхъ; но какъ случаются и во многихъ селеніяхъ по мѣстному положенію ихъ знатныя ярмарки, на которыя привозятся для продажи иностранные товары, то и въ таковыхъ селеніяхъ во время ярмарки подобный осмотръ чинить земскому исправнику съ двумя засѣдателями, и о сихъ осмотрахъ и свидѣтельствахъ каждое Намѣстническое Правленіе доноситъ Сенату, отъ коего по прошествіи года представлять намъ краткую вѣдомость.

Въ заключеніе повелѣваемъ Сенату нашему сей указъ обнародовать, и кому слѣдуетъ нужныя по сей части предписанія сдѣлать. Впрочемъ мы надѣемся, что для выполненія статей сего узаконенія, наши генералы-губернаторы или правящіе ихъ должность и прочіе начальники употребятъ стараніе къ обязанности ихъ относящееся, и всѣ наши вѣрноподданные потщатся совокупно содѣйствовать благу общему.

Подлинный подписанъ собственною Ея Императорскаго Величества рукою тако:

Екатерина.

Въ Царскомъ Селѣ, Іюня 26 дня 1789 года.

17.

Получено чрезъ Жоли, 21 Августа (1 Сентября) 1789.

Графъ Семенъ Романовичъ! Назначенному въ Портсмутъ консуломъ Ландегрену объявите, что какъ намъ извѣстно учинилось, что онъ, вступивъ въ службу нашу, бралъ на себя коммиссіи Шведскія во вредъ интересамъ нашимъ, а чрезъ то и оказалъ, что онъ служитъ врагамъ нашимъ, для того мы указали его исключить изъ службы нашей; и буде патентъ и инструкція ему уже доставлены, прикажите у него отобравъ, возвратить сюда при случаѣ отправленія отъ васъ курьера. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Екатерина.

Въ Царскомъ Селѣ, Іюня 3-го 1789 года.

18.

Получено чрезъ Жоли, 21 Августа (1 Сентября) 1789 г.

Графъ Семенъ Романовичъ! Пріобрѣтеніе Англійскаго урожепца Эчеса и другія для службы нашей старанія и распоряженія ваши, дабы предполагаемые первымъ поиски противу непріятеля имѣли наилучшіе успѣхи, относимъ мы къ вашему усердію къ намъ, ревности искать полезнаго отечеству и неусыпному радѣнію къ должности. Мы оныя пріемлемъ съ особливымъ благопризнаніемъ, равно какъ и ту откровенность, съ каковою вы во всѣхъ вашихъ къ намъ донесеніяхъ поступаете. Деньги, по службѣ нашей вами употребленныя, тогда же заплатить приказано, да и по другимъ вашимъ представленіямъ рѣшеніе сдѣлано.

Все, что̀ вы говорите въ разныхъ депешахъ вашихъ касательно положенія дѣлъ политическихъ въ Англіи, сходствуетъ совершенно съ тѣмъ, чему мы частые встрѣчаемъ опыты. Нынѣшнее Англійское министерство, привязанное слѣпо Берлинскому двору, не обѣщаетъ, конечно, ни малой удобности предуспѣть въ отвращеніи сея державы отъ соучастія въ пагубныхъ того двора намѣреніяхъ, кои въ послѣдованіи во вредъ самой Англіи обратиться могутъ; но какъ всегда должно надѣяться, что при

твердости противной стороны современемъ упадетъ сила королевы и Пита, по властолюбію его къ Прусской системѣ прилѣпившагося, наипаче же при перемѣнѣ правленія, которая, судя по состоянію короля Англійскаго, неотдаленна, то и нужно чтобы вы не переставали питать дружбу и благія расположенія дюка Портланда, Фокса и прочихъ имъ единомышленныхъ, стараяся твердить имъ о нашихъ благопріязненныхъ расположеніяхъ къ Англіи и о предосудительныхъ слѣдствіяхъ, кои отъ настоящей ихъ системы произойти могутъ. Доводы къ тому достаточные вы найдете какъ въ наставленіяхъ, отъ насъ прежде вамъ данныхъ, такъ и въ собственномъ вашемъ свѣдѣніи всѣхъ происшествій и обстоятельствъ. Новымъ доказательствомъ слѣпаго ихъ повиновенія Берлинскому двору служитъ, что министръ ихъ въ Варшавѣ старается наперерывъ съ маркизомъ Лукезини воспалять духи Польскіе противу насъ, какъ скоро только малѣйшее успокоеніе въ нихъ примѣтитъ. Дошли до насъ слухи, что онъ вперяетъ два пункта въ мысли Поляковъ, первый—заключеніе съ ними коммерческаго трактата, подъ предлогомъ замѣнить онымъ недостатокъ подобнаго съ нами постановленія, и второй—составить съ сею республикою союзъ. Вы сами можете судить, удовлетворитъ ли Англія своимъ надобностямъ посредствомъ торговаго договора съ Польшею; да и когда гавань Данцигская находится въ рукахъ Прусскихъ и когда король Прусскій цѣлитъ на новыя на счетъ Польши пріобрѣтенія, не въ его ли волѣ прямо торгъ тамошній останется, и такимъ образомъ Англія еще болѣе ему порабощена учинится. Что принадлежитъ до союза съ республикою Польскою, какая можетъ

быть изъ онаго для Англіи прибыль и замѣна издержекъ ея? Тутъ нѣтъ иныхъ видовъ, кромѣ раздражать насъ, отдалять на долгое время возобновленіе связи, которую разные интересы самою свойственною между нами и короною Британскою полагаютъ. Въ употребленіи осторожномъ на пользу нашу подобныхъ внушеній полагаемся на ваше искусство, пребывая всегда вамъ благосклонны.

Екатерина.

Собственноручная приписка Императрицы:

Je suis très particulièrement sensible à la confiance personnelle que vous m'avez témoignée dans votre dernière lettre; soyez assuré que je ne la démentirai jamais et continuez à me marquer le même zèle que je remarque dans toute votre correspondance.

Въ Царскомъ Селѣ, Іюня 7-го 1789 года.

19.

Получено чрез курьера Трепольскаго, 1 (12) Ноября 1789.

Графъ Семенъ Романовичъ! При галерномъ флотѣ и особой эскадрѣ назначены между прочими судами четыре легкія, которыя удобны для рекогносцированія и для другихъ подобныхъ сему употребленій въ шхерахъ, сходствующія съ описаніемъ, при семъ приложеннымъ. Мы вамъ поручаемъ въ Англіи сыскать, купить или дать коммиссію построить, такъ чтобы, при самомъ наступленіи времени къ плаванію, могли они быть два въ Ревелѣ, а два въ Кронштадтѣ, или хотя и всѣ четыре въ Кронштадтѣ. Полезно было бы, если бы вы, производя сіе дѣло подъ рукою чрезъ купцовъ или иныхъ частныхъ людей такъ, чтобъ правительство не понесло въ немъ затрудненій, приложили попеченіе, чтобы на сихъ легкихъ судахъ соглашены были по одному на каждое офицеру, котораго бы не выше лейтенанта въ нашу службу принять было можно, или штурману, да человѣкъ по пяти или по шести матросовъ, умѣющихъ таковымъ судномъ управлять, кои бы на всю кам-

панію нанялися добровольно, въ чемъ мы на ваше усердіе и радѣніе совершенно полагаемся. Деньги на сіе потребныя вы не оставьте заимствовать отъ конторы брата придворнаго банкира барона Сутерланда, или отъ другаго купеческаго дома по вашему усмотрѣнію, высылая векселя и ассигнаціи на означеннаго барона Сутерланда и увѣдомя насъ заранѣе, возможно ли сіе исполнить и сколько покупка или построеніе помянутыхъ легкихъ катеровъ, ихъ доставленіе и наемъ матросовъ на оные, стоить будутъ. Пребываемъ впрочемъ вамъ благосклонны.

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, 6 Октября 1789 года.

20.

Получено чрезъ курьера Трепольскаго, 1 (12) Ноября 1789.

Instructions for minister's conduct and that the court of Russia is ready to conclude an alliance with England.

Графъ Семенъ Романовичъ! Судя по образу, какимъ принято было отъ дюка Лидса сдѣланное вами сообщеніе отвѣта нашего Берлинскому двору на толь часто повторенное со стороны его предложеніе посредничества къ примиренію насъ съ непріятелями нашими, нельзя ожидать, чтобы Лондонскій кабинетъ вошелъ въ какія либо безпосредственныя съ нами политическія изъясненія инако, какъ по настояніямъ Берлинскаго двора, которому онъ толь уничижительно покорствуетъ. Извѣстное короля Англійскаго состояніе и виды нынѣшняго министерства, къ тому единственно простирающіеся, чтобы сохранять свои мѣста и силу во внутреннихъ дѣлахъ, оставляя внѣшнія руководству своего союзника и не заботясь о будущемъ, служатъ главнымъ поводомъ къ таковому слѣпому прилѣпленію Англіи къ королю Прусскому; но понеже сіе положеніе надолго остаться не можетъ, и Англія рано или поздно должна открыть глаза, познать свое заблужденіе и обратиться къ системѣ для нея выгодной, то по сему и считаемъ, что со стороны нашей не надлежитъ упускать ни единаго случая удобнаго на доказательство ей, колико она обманывается, если въ поведеніи короля Прусскаго

заключаетъ на другіе виды, какъ единое стараніе о сохраненіи тишины и равновѣсія въ Европѣ. Мы знаемъ самымъ несомнительнымъ образомъ, что король Прусскій имѣетъ непремѣнное намѣреніе употребить случай настоящей войны въ пользу и приращеніе своей монархіи на счетъ Польши, присвоеніемъ себѣ Данцига, Торуна и другихъ мѣстъ, посредствомъ ли негоціаціи, или же принятіемъ участія въ войнѣ, лаская себя, что Англія, у которой нѣтъ, конечно, на умѣ подобныхъ властолюбивыхъ замысловъ, доведена будетъ посредствомъ союза до того, что, подъ вышесказанными предлогами тишины и мнимаго равновѣсія, воспособствуетъ жадности Берлинскаго двора. Планъ графа Герцберга съ самаго начала войны настоящей въ томъ состоялъ, чтобы убѣдить Императора принять Молдавію и Валахію какъ въ удовлетвореніе убытковъ его, такъ и въ замѣну Галиціи и другихъ провинцій Польшѣ возвращаемыхъ, съ тѣмъ чтобы сія послѣдняя наградила короля Прусскаго за его старанія уступкою мѣстъ означенныхъ. Существо плана сего и теперь король Прусскій сохраняетъ; но мы не вѣдаемъ, извѣстенъ ли онъ во всемъ пространствѣ его въ Англіи какъ кабинету тамошнему, такъ и прочимъ особамъ въ дѣлахъ народныхъ участвующимъ. И неужели привязанность сей короны къ ея союзнику до такой степени распространяется, чтобы въ толь вредномъ намѣреніи содѣйствовать? Вы не оставите употребить всѣ возможныя средства къ открытію истины и ко внушенію, особливо же дюку Портланду, г-ну Фоксу и другимъ важнымъ членамъ оппозиціи, неудобства подобныхъ замысловъ; но тутъ нужна со стороны вашей крайнѣйшая осторожность, да-

бы ни наше имя, ни ваше служеніе не подвержены были какому либо предосужденію, и дабы такія внушенія не были открыты двору Берлинскому. Впрочемъ не трудно различить, коль далеко отстоятъ наши и союзника нашего расположенія отъ таковыхъ же короля Прусскаго. Онъ хочетъ, не бывъ участникомъ войны, воспользоваться хлопотами другихъ на усиленіе себя прямо во вредъ равновѣсія и въ противность договоровъ настоящее бытіе Польши утверждающихъ; наши напротивъ того желанія къ тому единственно клонятся, чтобы скорѣе прекратить войну съ Портою Отоманскою и, по сдѣланіи со стороны ея перваго и необходимаго шага, удовольствоваться самыми умѣреннѣйшими награжденіями убытковъ нашихъ, при соблюденіи цѣлости договоровъ, до войны заключенныхъ. Таковы же намѣренія суть и союзника нашего, безъ котораго мы по обязательствамъ взаимнымъ не можемъ ни мира, ни перемирія заключить. На равной умѣренности основаны расположенія наши и по войнѣ съ королемъ Шведскимъ, неправеднымъ и самымъ вѣроломнымъ образомъ противъ насъ подъятой, которую мы однакожъ, по силѣ договора нашего съ короною Шведскою въ Абовѣ заключеннаго, никакъ не можемъ смѣшивать съ Турецкою. Самые успѣхи, коими Богъ благословляетъ оружіе наше, не поколебали и не поколеблютъ нашихъ миролюбія и скромности; и мы имъ тѣмъ паче радуемся, поколику признаемъ ихъ за одно изъ надежныхъ средствъ къ обращенію враговъ нашихъ на равное миролюбіе. При сихъ расположеніяхъ, если бы кабинетъ Лондонскій руководствуемъ былъ здравою политикою, то не нашелся бы въ затрудненіи сообразить ихъ съ видами своего союз-

ника и учредить свои дѣянія, какъ одной изъ первѣйшихъ въ свѣтѣ державъ прилично. Толь безпристрастное и къ намъ доброхотное поведеніе всего надежнѣе споспѣшествовало бы возстановленію покоя въ Европѣ и склонило бы насъ къ возобновленію тѣхъ связей, которыя и торговые интересы и здравая политика дѣлаютъ для насъ взаимно полезными, и отъ которыхъ не мы, но паче министерство тамошнее, удалилися. Основанныя на семъ изъясненія не упустите съ надлежащею осмотрительностію, вамъ свойственною, повторять когда и гдѣ пристойно. Впрочемъ по прежнимъ нашимъ повелѣніямъ вы имѣете въ рукахъ вашихъ способы къ доказательству Англіи дружества нашего къ ней и нашей готовности сблизиться съ нею, какъ скоро только въ полномъ со стороны ея взаимствѣ удостовѣрены быть можемъ. Пребываемъ всегда вамъ благосклонны.

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Октября 6-го 1789 года.

21.

Получено съ курьеромъ Гросманомъ, 2 (13) Марта 1790 г.

That the court of London does nothing without a communication from Berlin.

Графъ Семенъ Романовичъ! Дѣлая надлежащее употребленіе изъ доставляемыхъ вамъ нынѣ наставленій, воспользуйтесь всякою удобною минутою на внушеніе какъ министерству, такъ и людямъ болѣе значущимъ въ оппозиціи, съ нужною однакожъ осторожностію, колико странно взирать на приверженность Англіи къ Берлинскому двору, до того распространяющуюся, что никакое дружеское предложеніе ей учинено быть не можетъ безъ того, чтобы она не сообщила его сему двору, какъ бы давъ на себя кабалу не дѣйствовать инако, какъ вмѣстѣ съ королемъ Прусскимъ и Голландіею. Англія тутъ поступаетъ не только вопреки островскимъ интересамъ своимъ, кои большею частію не бываютъ одинакіе съ таковыми же на твердой землѣ, но и противно величію, ей свойственному въ качествѣ одной изъ первѣйшихъ державъ въ свѣтѣ. Властолюбивыя и корыстныя намѣренія короля Прусскаго довольно ясны; они, если добрыми стараніями Лондонскаго двора удержаны не будутъ, принесутъ конечно общую, упорную и кровопролитную войну и повлекутъ за собою слѣдствія пагубныя, въ коей, не знаю, какой пользы ожидать можетъ корона Вели-

кобританская; да и какая выгода для Англіи, для курфирста Гановерскаго, равно и прочихъ Нѣмецкихъ князей допускать помянутому государю сдѣлаться диктаторомъ въ Европѣ и подаваться на виды его, чтобы признать независимость Нидерландовъ, отъ Императора отложившихся. Извѣстно, что во время пребыванія сихъ земель подъ обладаніемъ Вѣнскаго двора, оный былъ стражемъ ихъ, дабы не попалися въ руки Франціи къ усиленію ея могущества, что̀ въ нынѣшнемъ ихъ отторженіи рано или поздно сбыться можетъ въ крайнюю тягость и вредъ единственно для Англіи, небрегущей о существительныхъ своихъ интересахъ, наипаче же на времена будущія. Не распространяюсь я о прочихъ дворахъ къ убѣжденію сея державы освободить себя отъ толь вредной кабалы и вступить въ самую естественную и прочную связь, ибо все оное довольно изложено въ депешахъ отъ министерства по волѣ моей къ вамъ посылаемыхъ; но повторяю тутъ, чтобы вы всевозможныя средства употребили обратить означенную корону на нашу сторону, или по крайней мѣрѣ отъять всякій поводъ къ остудѣ и недоразумѣнію, да и ослабить жаръ ея къ содѣйствію королю Прусскому въ злыхъ умыслахъ его противу Россіи и союзника ея, въ чемъ, полагаяся на ваше усердіе и радѣніе, буду ожидать донесеній объ успѣхѣ въ подвигахъ вашихъ. Пребываю вамъ доброжелательная

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Февраля 8-го 1790 года.

22.

The Empress sends a snuff-box to s-r Jos. Reynolds *).

Monsieur le comte Woronzow! J'ai lu, je puis dire avec avidité, les discours prononcés à l'académie royale de peinture de Londres par m-r Reynolds, que cet illustre artiste m'a envoyés avec son grand tableau; dans l'un et l'autre de ses ouvrages l'on reconnaît la marche d'un génie distingué. Je vous recommande de l'en remercier et de lui remettre la boîte ci-jointe comme un témoignage du contentement que m'a donné la lecture de ses discours, qui sont peut-être le meilleur ouvrage qu'il y ait sur cette matière. La pâte représentant mon portrait, qui est placée sur le couvercle de la boîte, a été faite dans les appartemens de mon Hermitage, où l'on travaille dans ce moment aux empreintes des pierres gravées qui s'y trouvent. J'attends que vous m'informiez du prix du grand tableau, au sujet duquel je vous ai déjà parlé dans une autre lettre. Adieu, portez-vous bien.

Catherine.

A St.-Péterbourg, ce 5 Mars 1790.

---

*) Пометки карандашемъ на Англійскомъ языкѣ (въ письмахъ 8, 13, 14, 15, 16, 20, 21 и 22) сдѣланы вѣроятно въ канцеляріи гр. Сем. Ром. въ Лондонѣ.

23.

Получено съ Назаревскимъ, 14 (25) Мая 1791 г.

Графъ Семенъ Романовичъ! Вмѣстѣ съ полученіемъ вашихъ депешъ о происходящихъ въ Англіи вооруженіяхъ, получила я извѣстіе изъ арміи моей объ открытіи въ концѣ Марта военныхъ дѣйствій противъ Турковъ отъ корпуса подъ командою генералъ-поручика князя Голицына и флотиліи въ Дунаѣ, взятіемъ на правомъ берегу сей рѣки города Мачина со всѣми запасами, которые новый визирь пріуготовлялъ тамъ для переправы своей, и разбитіемъ корпуса Турецкаго, при чемъ взяты одинъ трехбунчужный и одинъ двухбунчужный паши съ другими чиновниками и девять мѣдныхъ пушекъ; а вслѣдъ за тѣмъ овладѣніемъ и большою батареею съ двадцатью мѣдными пушками, на островѣ близъ самаго Браилова, гдѣ случившійся для распоряженія Браиловскій сераскиръ Гуссейнъ-паша убитъ со множествомъ другихъ Турковъ. Зная мѣста тамошнія по службѣ вашей во время бывшей войны, вы можете судить въ какомъ стѣсненномъ состояніи находится теперь Браиловъ. Не упущено будетъ нанести новые и рѣшительные удары непріятелю, какъ на твердой землѣ, такъ и на водахъ, дабы принудить его принять миръ на толь умѣренныхъ условіяхъ, како-

выя начертаны въ ультиматѣ моемъ и которыхъ перемѣнить или умалить никто меня не принудитъ. Если Богъ поможетъ совершить миръ съ Турками, то не трудно заключить сколь тщетны и вредны были для Англіи чинимыя нынѣ вооруженія въ угодность властолюбивымъ видамъ короля Прусскаго и въ опроверженіе самой натуральной системы, которую взаимные и коренные интересы между Россіею и Англіею предполагали. Я не удивляюсь тѣмъ спорамъ, кои произошли по сему дѣлу въ Парламентѣ и неудовольствіямъ въ публикѣ противу насильственныхъ мѣръ министерства оказываемымъ, вѣдая благоразуміе націи и ея удостовѣреніе въ пользѣ дружбы съ моимъ государствомъ и во вредѣ для нихъ, который неминуемымъ будетъ слѣдствіемъ по сближеніи съ ея соперниками. Вы никогда не упускали внушать сіи истины и открывать благонамѣреннымъ глаза изложеніемъ поведенія моего въ разсужденіи Англіи, да и вообще съ прочими державами, сходно имѣющимся у васъ наставленіямъ. Равнымъ образомъ и нынѣ не оставьте воспользоваться расположеніемъ умовъ тамошнихъ внушеніемъ всего вышеписаннаго; а впрочемъ вице-канцлеръ поспѣшитъ вамъ доставить списки сообщеній взаимныхъ и другихъ бумагъ отъ начала войны Турецкой съ Лондонскимъ дворомъ бывшихъ, которыя вамъ въ дѣлѣ вашемъ послужатъ. Пребываю вамъ доброжелательная

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Апрѣля 18-го 1791 года.

24.

Reçu par le courrier Kharlamof, le 5 Juillet n. s. 1791.

Monsieur le comte de Woronzow! Je vous charge de dire à mes anciens amis en Angleterre et nommément aux ducs de Portland, de Devonshire et à monsieur Fox, que c'est avec un vrai plaisir que je les vois combattre avec force et vigueur pour la cause de la raison et de la justice; mon ancien tendre pour la nation anglaise a reçu un nouvel aliment dont il avait, je l'avoue, grand besoin, lorsque j'ai vu l'esprit national chez eux ouvertement déclaré en faveur de la Russie, mais cela ne pouvait être autrement quand on considère que l'oppression répugne à une nation aussi libre que fière; j'ai toujours souhaité son amitié et tàché de mériter son estime. Adieu, portez-vous bien.

Catherine.

A St.-Pétersbourg, ce 30 Avril 1791.

25.

Reçu par Smirnof, le 11 9-bre n. s. 1791.

Monsieur le comte de Woronzow! Je vous fais ces lignes pour vous dire de remercier de ma part mylord Fitz-Williams de ce qu'il a bien voulu me céder le buste de son ami m-r Fox, que je placerai sur ma colonnade de Czarskosélo entre Démosthène et Cicéron; c'est un vrai cadeau pour moi en cet instant; m-r Adair a pu voir le piédestal qui attend ce buste. Il y a longtems que je n'ignore pas que mylord Fitz-Williams, héritier des biens du marquis Bockingham, professe aussi les sentimens que celui-ci de son vivant a toujours témoignés pour moi et mon empire; ce sont ceux aussi qu'anciennement j'ai reconnus à tous les Anglais de l'ancienne mode, et qui ont produit en moi l'estime et la prédilection que je me plaisais vraiment d'avoir pour cette nation et que d'autres m'ont souvent reprochées. Les talens de mylord Fitz-Williams, que j'estime, me font espérer qu'avec succès lui et ses amis travailleront à faire renaître en Angleterre la mode ancienne qui faisait regarder comme nécessaire, utile et permanente l'amitié et la bonne harmonie entre mon empire et la Grande-Bretagne. Adieu, portez-vous bien et continuez à me servir comme vous l'avez fait jusqu'ici.

Catherine.

A St.-Pétersbourg, ce 20 Août 1791.

26.

Получено въ Ричмондѣ, 31 Октября (11 Ноября) 1791, чрезъ Смирнова.

Божіею милостію мы, Екатерина Вторая, Императрица и Самодержица Всероссійская, и проч., и пр., и проч.

Нашему генералу-порутчику графу Воронцову.

Усердіе и радѣніе, которыми вы сопровождаете ваше намъ служеніе, искусство въ дѣлахъ опытами доказанное и ревностные ваши подвиги на пользу нашу обращаютъ на себя наше вниманіе и милость. Мы, желая изъявить оныя предъ свѣтомъ, всемилостивѣйше пожаловали васъ кавалеромъ ордена нашего святаго Равноапостольнаго князя Владимира большаго креста первой степени, котораго знаки при семъ доставляя, повелѣваемъ вамъ возложить на себя и носить установленнымъ порядкомъ. Удостовѣрены мы совершенно, что вы, получа сіе со стороны нашей ободреніе, потщитеся продолженіемъ службы вашей вяще удостоиться монаршего нашего благоволенія. Въ Санктпетербургѣ, Сентября 22-го дня, 1791 года.

Екатерина.

Иванъ Шуваловъ.

27.

Получено 31 Октября (11 Ноября) 1791, чрезъ Смирнова.

Графъ Семенъ Романовичъ! Бывъ довольна усердіемъ вашимъ къ службѣ моей и неутомимыми трудами, понесенными въ важныхъ возлагаемыхъ на васъ порученіяхъ, особливо же ревностными подвигами въ пособіе благополучной и славной развязки дѣлъ съ Англіею и Пруссіею по настоящей войнѣ съ Турками, къ концу приближающейся, въ доказательство моего къ онымъ признанія, предписала я дѣйствительному тайному совѣтнику и главному директору почтъ, графу Безбородко, производить вамъ, сверхъ оклада по департаменту иностранныхъ дѣлъ положеннаго, изъ почтовыхъ доходовъ съ перваго минувшаго Сентября по пяти сотъ рублей на мѣсяцъ, считая рубль по сорока штиверовъ. Впрочемъ будьте увѣрены, что продолженіе трудовъ вашихъ не останется безъ уваженія моего и что я всегда пребуду доброжелательная

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Октября 8-го 1791 года.

Письмо императрицы Екатерины Великой къ королю Англійскому.

Copie. Reçu par Smirnof, le $^{1}/_{13}$ Mai 1793.

Monsieur mon frère! Persuadée que Votre Majesté partage avec moi la satisfaction que je ressens de voir renouveler entre nous les anciennes liaisons, sous les auspices desquelles nous avons commencé nos règnes respectifs, je me fais aujourd'hui un plaisir de lui témoigner moi-même ce sentiment de mon âme. Il va s'accroître encore par la confection du traité d'alliance que Votre Majesté me propose, et mes intentions à cet égard correspondent parfaitement aux siennes; je ne crains point d'en voir retarder les effets par une discussion d'intérêts aussi faciles à régler et à fixer que le sont ceux de nos états et de nos sujets réciproques, ces intérêts ne présentant de toute part que

des points de réunion et d'aucune ceux d'opposition. Ainsi, regardant déjà accompli cet ouvrage salutaire et si bien fait pour resserrer les liens qui vont nous unir, je crois pouvoir dès à présent me livrer avec Votre Majesté à cette confiance qui doit désormais les accompagner de part et d'autre.

Les motifs de mon intervention dans les affaires de France étaient sans contredit d'un moindre intérêt pour moi que pour les autres puissances qui avoisinent ce royaume. Séparée de lui par des barrières immenses, j'aurais pu, à l'aide de quelques mesures de précaution, attendre tranquillement le sort des événemens. Peut-être même l'épuisement presque général qu'auraient infailliblement produit les efforts des uns pour renverser ces barrières et ceux des autres pour les défendre, aurait-il présenté des chances séduisantes pour une politique plus exclusive que ne l'a jamais été la mienne. Mais, amie de l'ordre, de la justice et du bonheur commun de l'humanité, ce n'est que par ces motifs purs et désintéressés que j'ai cherché à attirer l'attention et l'activité des puissances de l'Europe sur les dangers de toute espèce dont elles étaient menacées à la suite de la révolution française. Parmi les mesures que j'ai toujours regardées et regarde encore comme la plus efficace et la plus expéditive de toutes, est celle de former dans l'intérieur même de la France un parti qui pût à la fin prévaloir sur celui de la faction détestable de scélérats qui y domine maintenant. En effet, sans ce moyen, comment espérer de ramener une nation de vingt-cinq millions d'hommes, tour à tour égarés par des conseils perfides ou entraînés par les violences atro-

ces de ses conducteurs actuels, et par conséquent comment assurer le repos et la tranquillité de ses voisins?

Dans cette persuasion j'ai tâché d'engager mes alliés l'empereur des Romains et le roi de Prusse de faciliter, dès l'ouverture de la dernière campagne, l'entrée de la France aux princes, frères du trop infortuné roi Louis XVI, avec le corps de troupes qui s'était formé autour d'eux, en les faisant agir séparément et de leur propre chef. Ce plan, ou comme incompatible avec les circonstances, ou peut-être par ce qu'un autre a paru préférable, n'a point été suivi. Mais les événemens n'ont malheureusement pas justifié celui qu'on avait adopté, ce qui est devenu pour moi une raison de plus pour persister dans mon opinion. Je ne dissimulerai pas à Votre Majesté, qu'à cette conviction j'ai toujours associé le sentiment d'un juste intérêt que m'inspirait le sort d'une famille si cruellement et si horriblement opprimée, et qui me fait toujours désirer vivement de la voir rétablie dans les droits et titres qui lui appartiennent si légitimement. Pourquoi d'ailleurs hésiterais-je de manifester à Votre Majesté un sentiment que je suis persuadée qu'elle porte dans son propre coeur et qu'elle a si bien avoué par cette sensibilité si digne d'elle, qu'elle a montrée en apprenant la fin déplorable de l'infortuné Louis XVI!

Les frères de ce monarque malheureux, défenseurs nés des droits du tendre rejeton qu'il a laissé, étant prévenus depuis longtems sur le caractère magnanime de Votre Majesté et encouragés par la nouvelle preuve qu'elle vient d'en donner, l'un d'eux, monsieur le comte d'Ar-

tois, s'est résolu d'aller lui-même déposer dans le sein de Votre Majesté ses voeux, ses espérances et ses sollicitudes en faveur de la cause la plus juste qui ait jamais invité la réunion des souverains pour la faire triompher. Il m'a confié son intention et a demandé mes conseils et mon intercession. J'ai cru devoir donner mon aveu à l'une et ne pas me refuser à l'autre, et c'est pour m'en acquitter que je joins mes prières à celles que fera à Votre Majesté monsieur le comte d'Artois, de vouloir bien lui tendre une main secourable du haut d'un trône environné de l'amour et du zèle d'une nation qui a toujours su imiter et souvent donner des exemples d'une noble générosité. Je n'ignore point les justes bornes que doivent imprimer à ce mouvement les soins que Votre Majesté doit aux intérêts de ses peuples; mais comme il s'agit dans cette occurence de pourvoir d'un côté à la dignité de sa couronne et à la sûreté de ses états, et de l'autre à retirer un royaume voisin d'un abîme de trouble et de confusion aussi destructive de son propre bonheur que du repos général, il est juste sans doute que la France, restaurée par les efforts de Votre Majesté, lui en tienne un compte proportionné à leur étendue et que ses sujets soyent dédommagés du fardeau momentané qu'ils en porteront.

C'est en partant de ce principe que je me flatte que Votre Majesté, loin de trouver quelque indiscrétion dans la démarche que je fais aujourd'hui auprès d'elle, y verra au contraire une nouvelle facilité d'atteindre au but qu'elle a annoncé en prenant les armes.

Abandonnant cet objet ainsi que celui du concours que Votre Majesté me demande dans ses vues et desseins à la discussion plus approfondie que nos ministres respectifs en feront, je termine ma lettre en lui renouvelant les assurances de la plus haute considération avec laquelle je suis,

Monsieur mon frère,
de Votre Majesté
la bonne soeur et amie.
Signé: Catherine.

A S.-Pétersbourg, le 13 Avril v. s. 1793.

28.

Reçu par Smirnof, le 1 (12) Mai 1793.

Monsieur le comte de Woronzow! Vous saurez par mon ministère que j'ai parfaitement agréé les deux actes que vous avez conclus et signés avec le ministère britannique. Quoique les ratifications que je vous en fais expédier aujourd'hui portent déjà avec elles le témoignage le plus complet que je puisse vous donner de mon approbation, je suis bien aise d'y ajouter que votre conduite dans cette occurence a pleinement justifié ma confiance en votre zèle et votre sagesse. Il s'agit de m'en donner une nouvelle preuve, en vous acquittant avec votre dextérité et votre intelligence connues d'une négociation encore plus délicate, dont je vais vous charger et dont voici les principaux objets.

Vous êtes instruit sans doute par les nouvelles publiques ainsi que par d'autres voyes, que m-r le comte d'Artois se trouve depuis quelque tems à ma cour. Quelque faciles à présumer que soyent les motifs qui l'y ont conduit, je ne crois pas de trop de les décliner ici.

Les frères de l'infortuné Louis XVI, intéressés plus que personne à relever un trône indignement abattu et dont ils sont héritiers présomptifs, se sont vus à la suite de la campagne dernière dépouillés de tous les

moyens qu'ils ont pu rassembler, écartés de toute participation aux événemens dont leur sort et celui de tout ce qu'ils ont de plus cher au monde devait dépendre, et relégués dans un coin obscur de la Westphalie, où à peine ils pouvaient être informés de ce qui se passait. Après avoir fait autour d'eux de vains efforts pour se tirer d'une situation aussi pénible et aussi fâcheuse, et confiants dans l'intérêt qu'elle m'a toujours inspiré, ils ont tourné leurs regards vers moi, et il fut déterminé entre eux que l'un des deux se rendrait incessamment près de moi pour m'exposer de plus près leurs voeux et leurs desseins, et pour demander mes conseils, mon assistance et mon intercession. Le choix tomba sur m-r le comte d'Artois, et il arriva ici chargé de plans et de projets, tous basés sur le nouvel aspect de choses que présentaient à la fois la détermination définitive des cours de Londres et de Madrid et les mouvemens qui ont éclaté dans différentes provinces de la France. Le voisinage de quelques-unes de celles-ci avec l'Angleterre, et nommément de la Bretagne, où ces mouvemens sont le plus et le mieux prononcés, a fait naturellement penser qu'ils ne sauraient être ni plus efficacement appuyés, ni plus promptement conduits vers une fin la plus généralement désirable que par le secours et la coopération de cette puissance. De là m-r le comte d'Artois a conçu l'idée d'aller les solliciter lui-même de la générosité et de la bienfaisance de Sa Majesté britannique, tandis que Monsieur se rendrait en Espagne pour y chercher jour à pénétrer et à opérer de son côté dans les provinces méridionales de la France. Il m'a communiqué cette idée, et comme je n'y ai rien trouvé qui ne soit parfaitement raisonnable et qui ne concoure directement au but

commun, je l'ai non-seulement approuvé, mais j'ai aussi concerté avec lui la marche qu'il faut suivre pour la mettre en exécution. Cette marche devant vous servir de direction dans la conduite que vous aurez à tenir vous-même dans cette circonstance, je vais vous la retracer ici dans tout son détail.

M-r le comte d'Artois part d'ici deux ou trois jours au plus tard après le départ du courrier qui vous porte ces dépêches. Il va à Revel et s'embarque sur la frégate que j'y ai fait préparer pour lui et qui doit le transporter en Angleterre. Quoiqu'il ne soit pas probable, il est cependant possible que la frégate fasse son trajet plus vite que le courrier. Pour ce cas j'ai fait remettre à l'officier qui la commande les duplicatas de ces dépêches avec ordre de vous les faire porter par un exprès, du premier port d'Angleterre où il abordera. Dès que vous les aurez reçues de l'une ou de l'autre manière, vous vous empresserez de prévenir le ministère britannique et par lui le roi d'Angleterre sur la prochaine arrivée de m-r le comte d'Artois, qui, pour écarter les embarras de l'étiquette ou quelques autres inconvéniens, veut garder le plus strict incognito et ne paraître que sous le nom de duc de la Meilleraye. Vous ne négligerez en même tems rien de ce que vous pourrez faire pour ménager de toutes parts à m-r le comte d'Artois un accueil dont il eût tout lieu d'être satisfait.

Il a été convenu entre nous que c'est à Hull que m-r le comte d'Artois prendrait terre. Arrivé à ce point, il vous en fera part à vous et au duc d'Harcourt par un exprès qu'il vous dépêchera et chargera l'un de vous deux d'une lettre qu'il écrira au roi d'Angleterre

pour lui annoncer son arrivée dans ses états et lui demander son agrément pour se rendre à sa cour. Vous interposerez vos bons offices pour obtenir une réponse aussi prompte que favorable et, lorsqu'elle vous sera accordée, vous ne perdrez pas un instant pour la faire parvenir à m-r le comte d'Artois et pour prendre tous les arrangemens nécessaires pour faciliter son voyage par terre jusqu'à Londres.

A son arrivée dans cette capitale vous vous rendrez chez lui pour lui offrir vos services et lui donner tous les renseignemens dont il aura besoin pour son début et pour se mettre en relation avec les personnes dont il lui importera le plus de faire la connaissance.

M-r le comte d'Artois porte avec lui une lettre de ma part au roi d'Angleterre, qu'il lui remettra lui-même. Mais comme il est essentiel que vous en sachiez le contenu pour régler en conséquence votre langage, tant sur l'objet du voyage du comte d'Artois, que sur mes vues de liaisons futures avec l'Angleterre, je vous en fais passer ci-joint une copie exacte et littérale.

Les demandes que fera m-r le comte d'Artois à la cour de Londres et que vous aurez à étayer de tout le crédit et de toute l'influence que peut vous donner votre place, se réduisent à ces trois principales:

1) De faciliter à Monsieur, frère du comte d'Artois et oncle du roi de France, le passage en Espagne, où il projette d'aller. A cet effet il veut se rendre en Angleterre et s'embarquer sur une frégate que le roi voudra bien lui prêter et qui le transporte soit à Lisbonne, soit dans quelque port espagnol sur l'océan. Monsieur ne paraîtra à Londres également que sous un nom emprunté, ce qui sauve toute difficulté par rap-

port à son titre de régent, qui n'est point encore reconnu par cette cour. M-r le comte d'Artois se flatte d'obtenir cette demande d'autant plus aisément, qu'il croit en avoir déjà reçu quelques assurances préalables.

2) De lui accorder des moyens et une protection dont il a besoin pour former dans l'isle de Jersey, ou Guernsey, un rassemblement d'émigrés, qui se trouvent éparpillés dans ces deux isles et qui, renforcés par ceux qu'on dit que la république des Provinces-Unies a pris à sa solde et qu'on lui retirerait, composeraient un corps assez considérable pour que m-r le comte d'Artois pût faire avec lui une descente en Bretagne et y prendre un pied ferme à l'appui d'un parti contre-révolutionnaire qui s'est déclaré dans cette province. Mais comme cette opération doit être combinée avec le corps de troupes de débarquement que l'Angleterre me demande, vous attendrez pour toucher ce point à fond, que vous eussiez reçu des instructions plus amples à cet égard; ce qui ne tardera guères que deux ou trois jours après la réception de celles-ci, et

3) d'obtenir quelques avances d'argent dont m-r le comte d'Artois a besoin tant pour préparer cet armement que pour d'autres emplois pressants.

Pour pourvoir à ce même besoin de secours pécuniaires, j'ai promis à m-r le comte d'Artois de lui faire tenir à Londres la valeur de trois cent mille roubles, que je vous ferai passer incessamment pour vous mettre en état de dégager ma promesse, ce que vous ferez à la première réquisition de m-r le comte d'Artois.

Je n'ai plus rien à vous prescrire à son égard, que de lui témoigner en toute occasion les égards qui sont dus et une confiance sans réserve en tout ce qui

peut concerner de près ou de loin ses affaires et ses intérêts, et vous ne sauriez trop manifester combien j'ai à coeur de les voir avancer et prospérer en tous points. Je suis persuadée que vous répondrez à mes intentions dans cette occasion, comme vous l'avez fait en toute autre, et sur ce je prie Dieu qu'Il vous ait, monsieur le comte de Woronzow, en Sa sainte et digne garde.

13 avril 1793.

29.

Reçu par Smirnof, le 1 (12) mai 1793.

Monsieur le comte Woronzow! Le plan du voyage du comte d'Artois à Londres était déjà concerté et fixé, lorsque j'ai reçu la nouvelle inattendue de la défection de Dumourier et de sa jonction, avec les troupes restées sous son commandement, à l'armée du maréchal prince de Saxe-Cobourg. Cet événement, dont j'ignore encore les circonstances et les suites et qui m'a été annoncé par des voyes indirectes, quoique revêtues de tous les caractères d'authenticité possibles, peut, à la vérité, s'il se trouve confirmé, changer sous bien des rapports la face des choses; mais il s'en faut de beaucoup qu'il les termine définitivement. Le résultat le plus probable et le plus immédiat qu'on en peut espérer est la destruction du parti des enragés ou des républicains dont le principal siège est à Paris, et la délivrance du jeune roi et de sa famille, si les troupes autrichiennes sont parvenues jusqu'à ce foyer d'horreurs et de crimes, et si leur arrivée ou quelqu'heureuse révolution ont prévenu un nouveau massacre, sur lequel la pensée ne saurait s'arrêter sans faire frémir. Mais, quoi

qu'il en soit, il reste encore tant de germes de troubles et de divisions, qu'on ne saurait raisonnablement se flatter de les voir de si tôt se concilier, sans le concours continu des puissances étrangères qui y ont porté leur attention et leur intérêt. En supposant le parti républicain totalement anéanti, celui des royalistes subdivisé en différentes branches aux prises entre elles-mêmes et avec le parti appelé constitutionnel, et l'un et l'autre fomentés du dehors selon les différentes vues des puissances, tout cela laissera encore longtems un champ ouvert à toutes sortes d'agitations et de désordres, qui continueront de troubler la tranquillité générale. Pour l'assurer à l'Europe, il faut qu'elle soit rétablie solidement en France, et je n'y connais de moyen que celui de rendre à ce royaume son ancien gouvernement, en y redressant, si l'on veut, les abus dont on se plaignait; mais cela doit être l'ouvrage des Français revenus à un état de calme qui leur laisse la faculté de s'en occuper.

Vous me marquez dans votre dépêche particulière que le roi d'Angleterre et son ministère désirent foncièrement de voir rétablir la royauté en France, mais que par ménagement pour l'opinion publique ils n'osent point afficher leur sentiment. Il est facile de concilier leur désir, s'il est sincère, avec les égards qu'ils doivent à leur nation; mais il est nécessaire pour cela de modifier autrement les mesures de coopération qu'ils me proposent. Telles qu'elles sont rédigées dans le projet de convention qu'ils ont envoyé au sieur de Witworth et que celui-ci a remis dans une conférence à mes plénipotentiaires chargés de traiter avec lui sur cet objet, non-seulement elles ne répondent nullement à une pareille intention, mais elles seraient même inad-

missibles en tout autre état de choses. L'Angleterre, dans ce projet, prend mes troupes à sa disposition arbitraire, sans indiquer les points sur lesquels elles doivent agir, ni rien stipuler pour leur entretien et leur défrayement. Si je les lui laissais à ces conditions et que, combinées avec celles des émigrés ou autres qu'elle prendrait à sa solde, elle les fît agir pour opérer un changement dans le gouvernement français, ce qui doit être en effet leur véritable destination, comment justifierait-elle vis-à-vis de la nation son assertion de ne vouloir d'aucune manière se mêler des affaires internes de la France? Pour lui épargner cet embarras, je fais dresser un contre-projet de convention, qui vous parviendra sous peu de jours et dans lequel je règle les objets d'une manière plus adaptée aux circonstances et au but principal qu'on doit se proposer. Mais pour vous mettre en état de disposer d'avance les esprits à recevoir le plan que vous serez bientôt chargé de proposer officiellement, je vais vous faire connaître dès à présent tous les motifs qui ont dicté sa rédaction.

Vous savez qu'il n'a nullement été dans mes premières intentions d'assister l'Angleterre dans la guerre qu'elle a à soutenir avec les troupes de terre. Cette mesure, en effet, à la suite d'un guerre longue, meurtrière et dispendieuse que j'ai essuyée et dans l'état d'armement où je suis encore obligée de me tenir, était trop onéreuse pour moi; mais je m'y prête parce que je la juge moi-même comme plus efficace que celle de mes secours en vaisseaux de guerre et parce que, dans les termes de rapprochement où nous en sommes avec cette puissance, je n'ai pas voulu me refuser à la demande instante que le roi d'Angleterre

m'en a faite. Mais en la lui accordant, il est de toute justice que les frais qu'elle entraîne ne soyent point à ma charge. Cette justice à mon égard est d'autant plus stricte que mon intervention dans cette guerre est entièrement gratuite. Je n'en puis espérer aucun dédommagement, tandis que le cas de Sa Majesté Britannique est différent à tous égards. En excluant même toute vue de conquête ou d'acquisition de sa part, l'une et l'autre aussi parfaitement à sa portée que tout-à-fait hors de la mienne, le voisinage de ses états et le soin de leur sûreté forment un intérêt qui, étant rempli et satisfait, justifie les dépenses et en dédommage. Il est vrai que dans les conditions que je propose j'aurais pu stipuler, au lieu d'argent, les fournitures de vivres et de fourrages en nature; mais deux considérations m'ont guidée dans la préférence que je donne au choix que j'ai fait: la 1-ère c'est que mes troupes, accoutumées à une nourriture qui leur est particulière, ne s'acommodent pas facilement de toute autre, et la 2-e, bien plus importante dans les vues qu'elle embrasse, c'est que dans mon plan ces troupes, une fois débarquées sur les côtes de France, non-seulement doivent y prendre un pied ferme, mais aussi chercher à faire des progrès dans le coeur du royaume; ce qui, vu leur nombre, fixé de 10 à 12 mille hommes, ne saurait guères s'effectuer, à moins qu'elles ne soient renforcées par des troupes du pays, qui les auraient jointes. Or, une pareille jonction ne peut avoir lieu que lorsque mes troupes entreront accompagnées de celles que le comte d'Artois mènera à sa suite, et de l'entretien desquelles je dois naturellement me charger au moyen de la somme que l' Angleterre me four-

nira. Il n'est pas difficile de démontrer que, par la raison de l'impossibilité physique où je suis de faire des acquisitions de villes ou de provinces sur la France, tout corps d'armée qui y entrerait sous mes auspices et n'annoncerait que le dessein pur et simple de la délivrer de la tyrannie anarchique qui l'accable, inspirerait moins d'ombrage et en serait plus facilement cru que celui de toute autre puissance voisine. En se dirigeant sur ce principe, ce serait concilier les ménagemens imposés à l'Angleterre par ses considérations domestiques avec le but que son ministère se propose de remplir en France. Mais si le but est grand et digne des efforts réunis de Sa Majesté Britannique aux miens, il ne faut point se dissimuler qu'il exige des moyens plus considérables que ceux d'un simple subside départi à la subsistance d'un corps de 10 à 12 mille hommes. La somme de cinq à six cent mille livres sterling est la plus modique qu'on puisse fixer à une entreprise aussi vaste. Si elle paraît trop exorbitante au cabinet de S-t James, vous pouvez lui observer que le sacrifice n'en serait pour lui que momentané, qu'à la pacification, il est juste qu'il en réclame le recouvrement de la France d'une manière ou d'autre, et qu'il est probable qu'il en aura entre ses mains des nantissemens plus que suffisans.

C'est de ce point qu'il est essentiel de convenir avant tout, et en conséquence vous aurez soin de le faire pressentir au ministère britannique, en tâchant d'approfondir en même tems ses dispositions à cet égard. Pour les autres points, on tombera bientôt d'accord. Les lieux de l'embarquement, du ralliement et des descentes seront fixés dans le plan général. Vous ferez très bien

de prendre de bonne heure des renseignemens sûrs et solides sur les deux derniers points; car me souvenant parfaitement bien que vous avez montré autant de talens dans la carrière militaire que vous en montrez dans celle que vous suivez à présent, je vous destine, si tout cet arrangement a lieu, à avoir la direction en chef de l'entreprise dont il s'agit. Vous ne serez point pour cela obligé de quitter votre poste, à moins d'une nécessité absolue, qui ne saurait être que celle où le général que je chargerai du commandement exécutif de ce corps de troupes, se trouvât hors de mesure de suivre le plan d'opération que vous lui aurez tracé d'après les ordres que je vous en donnerai.

Mais si par hasard à l'arrivée de cette dépêche la contre-révolution en France était avancée au point qu'un nouveau roi fût proclamé dans la personne du fils ou du frère du feu roi, que son autorité eût pris consistance et que l'Angleterre montrât un parti décidé de terminer la guerre, il s'entend de soi-même que vous suprimerez toute discussion sur la question présente, en faisant valoir en termes généraux la disposition où j'étais à entendre aux propositions que le roi d'Angleterre m'a fait faire, et vous reviendrez alors, et même dans tout autre cas, à la question du traité d'alliance, dont je désire bien sincèrement la conclusion. Vous l'annoncerez formellement au ministère britannique et vous le laisserez le maître d'en traiter avec vous à Londres, ou d'en confier la négociation à son ministre à ma cour. Mais dans l'un et l'autre cas vous vous hâterez de m'envoyer les observations que vous vous êtes offert de fournir sur les principaux points qui peuvent entrer dans les stipulations de ce traité.

Je vous saurai un gré particulier de tous les soins que vous vous donnerez, non-seulement pour rendre à m-r le comte d'Artois le séjour de Londres agréable, mais pour le faire réussir dans les différens objets qui l'y conduisent. Vous aurez soin de m'informer promptement et exactement de toute sa marche. Sur ce, je prie Dieu qu'Il vous ait, monsieur le comte de Woronzow, en Sa sainte et digne garde.

13 avril 1793.

30.

Получено изъ Гуля, чрезъ курьера Полторацкаго, отъ генералъ-маіора Римскаго-Корсакова, 7 (18) Мая 1793 г.

Графъ Семенъ Романовичъ! Съ курьеромъ, на сихъ дняхъ отправленнымъ, извѣщены уже вы о предположенномъ отправленіи дяди короля Французскаго, графа д'Артоа, въ Англійскій портъ Гуль. Сегодня отъѣхалъ онъ въ Ревель, а оттуда, какъ скоро погода дозволитъ, отправится и далѣе на пріуготовленныхъ для него и свиты его фрегатѣ „Венусъ" и брикѣ „Меркурій". Мы опредѣлили къ нему генералъ-маіора гвардіи секундъ-маіора Римскаго-Корсакова *), который, по прибытіи въ Гуль, увѣдомитъ васъ съ нарочнымъ о днѣ, когда Его Королевское Высочество въ Лондонъ поспѣть можетъ. Ссылаясь на предписанія вамъ учиненныя, удостовѣрены мы, что вы, вѣдая участіе нами пріемлемое въ благосостояніи братьевъ и всей фамиліи покойнаго короля Французскаго, не оставите упомянутому графу д'Артоа оказывать всякія пристойныя услуги. Генералъ-маіоръ Римскій-Корсаковъ долженъ при немъ остаться до дальнѣйшаго отъ насъ повелѣнія, кото-

---

*) Александра Михайловича, позднѣе сподвижника Суворова и, при Александрѣ Павловичѣ, Виленскаго генералъ-губернатора. *П. Б.*

рое ему чрезъ посредство ваше доставлено будетъ. Поступая съ нимъ согласно, въ случаѣ гдѣ польза дѣлъ востребуетъ, преподавайте ему совѣты, наставленія и разрѣшенія. Впрочемъ, если бы планъ употребленія войскъ нашихъ на берегахъ Французскихъ для подкрѣпленія принцевъ и прочихъ, возстановленію монархіи усердствующихъ, возъимѣлъ желаемое нами дѣйствіе, назначаемъ его генералъ-маіора къ тѣмъ же войскамъ, и въ то время зависѣть будетъ отъ вашего усмотрѣнія, когда и въ которое мѣсто его отправить особливо, для всякихъ нужныхъ распоряженій и приуготовленій. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Апрѣля 14-го 1793 года.

31

Monsieur le comte de Woronzow! Les différentes dépêches que vous m'avez adressées, ainsi qu'à mon ministère, par les trois courriers que vous avez expédiés pour ici depuis l'époque du voyage du comte d'Artois en Angleterre, ont toutes passé régulièrement sous mes yeux. Avant de vous faire connaître mes intentions sur les objets que vous exposez et les représentations que vous faites, je dois vous tranquilliser sur l'espèce d'inquiétude que vous témoignez au sujet du rapport que le comte d'Artois aurait pu me faire de la manière dont vous en avez agi à son égard. Je vous dirai donc que ce prince ainsi que tout son cortège se sont accordés à rendre justice à la loyauté de vos procédés à leur égard et à la dextérité de vos démarches, et moi-même je ne puis qu'approuver la sagesse et la prudence de la conduite que vous avez tenue dans cette occasion délicate.

Ne m'étant pas dissimulé d'avance les difficultés que vous auriez à réussir dans la commission dont je vous

avais chargé, je n'ai point été étonnée de vous y voir échouer; mais j'ai droit de l'être de ce que le ministère britannique, après avoir décliné mes propositions, semble m'inculper encore d'être restée en deçà de l'intérêt que j'ai manifesté pour une cause que j'ai été la première à appeler la cause commune de tous les souverains et de tous les états, et à la défense de laquelle j'ai tâché de réunir leur concours par les démarches les plus éclatantes. Et en partant de là, il se croit autorisé à insister près de moi sur de nouveaux efforts à ajouter à ceux que j'y porte déjà. Cette assertion provient sans doute d'un mésentendu, qu'il importe d'autant plus de rectifier, qu'en le laissant germer dans l'esprit du cabinet britannique il pourrait dégénerer en une mauvaise humeur décidée et capable de rendre nulles toutes les bonnes dispositions qu'on s'était témoignées de part et d'autre, et qui de la mienne ont déjà été suivies d'effets très-réels et très-favorables à l'Angleterre. C'est ce que j'ai fait discuter dans un mémoire que mon ministère a eu ordre de dresser et qu'il vous fera parvenir, afin que vous le communiquiez au ministère anglais sous le titre de réponse verbale à ses propositions. Mais comme malgré ce titre cet écrit n'en est pas moins une pièce ministérielle et diplomatique, il a fallu y ménager les termes et même les choses pour ne pas tomber dans une altercation désagréable. Pour suppléer à ce qui pourrait y manquer pour aller au devant de toutes les nouvelles objections que le ministère britannique pourrait vous faire, je vais entrer avec vous dans un plus ample détail sur tout ce qui est relatif à la question actuelle entre ma cour et celle de Londres.

Je ne disconviens pas que j'ai été une des premières à appeler l'attention des cours sur ce qui se passait en France et à le leur faire considérer comme un objet de cause commune. Mais quels étaient les motifs qui m'ont fait envisager cette affaire sous cette face? Je m'en suis expliquée dans le tems. J'ai vu l'honneur de tous les souverains outragé dans la personne du monarque français et la tranquillité de l'Europe menacée dans l'exemple d'une rébellion inouie, non-seulement impunie, mais même triomphante. Mes voeux et mes intentions étaient de sauver ce prince du danger où il se trouvait, de le réintégrer dans les droits et les prérogatives dont il a été si injustement dépouillé, et de raffermir ainsi les gouvernemens et le bon ordre dans tous les états. Vous ne pouvez pas avoir oublié que lorsque vous avez présenté en mon nom ces mêmes vues à la cour où vous êtes, elle vous a répondu qu'elles lui étaient entièrement étrangères, et que, tant que la France ne l'attaquerait pas directement, elle ne se mêlerait d'aucune manière de ce qui se passait dans son intérieur. Sa conduite a été parfaitement conséquente à ce principe et elle serait peut-être restée la même, malgré l'horreur que la catastrophe affreuse de l'infortuné Louis XVI a causée à toutes les âmes honnêtes, si à la même époque les Pays-Bas Autrichiens n'avaient pas été envahis et les Provinces-Unies menacées de l'être. A présent même que l'Angleterre est en guerre déclarée, les principes qu'elle affiche, du moins publiquement, sont tous fondés sur des calculs et des spéculations purement politiques et aussi ordinaires qu'ils auraient pu l'être dans toute autre guerre. Dans une différence aussi notable qui existe entre ses motifs

déterminans et les miens, il semblerait qu'il ne saurait exister de communauté de cause et qu'elle n'aurait aucun droit de me sommer, aussi rigoureusement qu'elle a l'air de le faire, d'y concourir, du chef de quelques représentations que je lui ai fait faire et qu'elle n'a pas jugé à propos d'écouter.

Cependant je ne me suis point arrêtée à toutes ces considérations et lorsque j'ai vu l'Angleterre prête à prendre son parti, je me suis encore offerte à lui être utile par tous les moyens qui pouvaient être à ma portée. Je n'ai pas attendu que la convention nouvellement conclue fût parvenue à sa confection, pour mettre en exécution une partie de ces moyens. Tout cela est suffisamment détaillé dans le mémoire en question. Mais il est bon d'y ajouter que la mesure que j'ai adoptée, et nommément celle d'interrompre le commerce de la France dans mon empire, est doublement avantageuse à l'Angleterre: premièrement par ce qu'elle prive son ennemi de plusieurs moyens d'attaque et de défense, et en second lieu par ce qu'elle tourne au profit des articles de productions et de manufactures anglaises, dont la consommation deviendra naturellement plus abondante dans mes états par la suppression de ceux de la France, tandis que d'un autre côté cette même mesure produit une très grande diminution dans mes revenus, ainsi que dans le débit des marchandises de mes sujets. Parmi les marques de complaisance et de désir de me concilier son amitié que j'ai données à l'Angleterre, le traité de commerce que je viens de renouveler avec elle purement et simplement, malgré les raisons puissantes que j'ai eu de le suspendre, ne doit assurément pas être oublié, et si après tout cela je

dois, d'après ce que vous me dites dans votre dernière dépêche, me voir exposée à l'alternative de son inimitié la plus décidée, en cas que je me refuse à l'envoy des troupes qu'elle me demande, j'aurai dumoins par devers moi la consolation de n'avoir rien négligé pour établir un rapport plus convenable aux intérêts de nos états respectifs. Vous avancez aussi dans cette même dépêche, que l'envoy de troupes est beaucoup moins dispendieux que celui de l'escadre de vaisseaux que j'ai offerts. Je suppose que c'est une réflexion que vous a faite le ministère anglais. Rien n'est plus facile que d'y répondre. Les dépenses d'état ne s'apprécient pas seulement d'après les sommes d'argent qu'elles emportent; on y considère aussi la convenance, la commodité et l'utilité la plus générale. Les frais de l'armement de l'escadre et de l'approvisionnement de l'équipage, quelque considérables qu'ils soyent, restent dans le pays; l'équipage a ses vivres sous sa main et on est sûr de sa subsistance. D'ailleurs ma marine a besoin de s'exercer et de se perfectionner, et c'était une excellente occasion, dont il était naturel de vouloir profiter. Aucune de ces considérations ne pouvaient s'appliquer à mes troupes de terre. Je n'y vois au contraire qu'une foule d'inconvéniens, inséparables de toute expédition lointaine. Ces inconvéniens sont cause que, pour les prévenir, dans tous les traités on stipule généralement des secours en argent à la place des troupes. Pareille stipulation existe entre moi et la cour de Vienne lorsque le théâtre de la guerre s'établit soit dans les Pays-Bas, soit en Italie, et je m'y suis tenue dans cette circonstance-ci. C'est une raison de plus pour moi de ne pas me rendre aux sol-

licitations de la cour de Londres à ce sujet, quelques pressantes qu'elles soyent. Qu'elle n'allègue point que j'ai été intentionnée d'envoyer mes troupes encore plus loin, puisque j'ai proposé une descente sur les côtes de la Bretagne et de la Normandie. Ce plan était fondé sur la supposition des intelligences qu'on se serait ménagées dans ces provinces, d'un parti considérable qu'on s'y serait formé et qui aurait autant facilité qu'abrégé l'expédition. Mais puisqu'il faut renoncer à ce plan, comme inexécutable soit par la nature, soit par le défaut de bonne disposition de la part de l'Angleterre, l'envoy de mes troupes partout ailleurs et de toute autre manière ne me paraît plus pouvoir être d'une utilité à compenser les inconvéniens qui en peuvent résulter.

Tâchez de vous prévaloir de tous les raisonnemens que je viens de vous développer, pour faire désister le ministère britannique de son exigence et pour lui faire sentir que dans tout ce que j'ai fait jusqu'à présent pour la cause commune, j'ai été parfaitement en mesure avec mes engagemens envers mes alliés et que surtout j'ai favorisé l'Angleterre autant que raisonnablement elle pouvait l'attendre de moi. Vous verrez qu'à la fin du mémoire susmentionné je lui fais une nouvelle offre, dont à la vérité elle ne recueillera pas directement le fruit, mais qui n'en contribue pas moins à l'avancement de l'intérêt général. Je suis parfaitement d'accord avec vous que ma générosité envers le roi de Sardaigne sera purement gratuite; mais elle n'en prouve qu'autant mieux ma bonne volonté et le désintéressement des motifs qui me font agir.

J'approuve toutes les observations préalables que vous m'avez adressées sur le traité d'alliance à conclure

avec l'Angleterre, à un seul point près, qui concerne le terme sans prescription à adopter pour la durée de ce traité, ce point étant contraire à la règle que je me suis prescrite à cet égard. Quoique d'après les dispositions dans lesquelles vous me représentez le cabinet de St. James à mon égard, il y ait peu d'apparence que ce traité puisse de si tôt parvenir à sa confection, d'autant plus que dans les nouvelles explications qui ont eu lieu il n'en a été nullement question, je vous autorise cependant à suivre avec soin et constance cet objet, étant sincèrement disposée de mon côté à y prêter les mains, pour peu que les conditions que l'Angleterre me proposera soyent admissibles. Si l'on vous en parle de nouveau, vous pouvez assurer que je suis prête à en faire ouvrir la négociation formelle, aussitôt que la cour de Londres y aura autorisé son ministre à ma cour.

Dans votre dépêche du 10 (21) may dernier vous faites mention d'une commission instituée en Angleterre pour pourvoir à l'approvisionnement des flottes et armées britanniques. Je serai fort aise d'avoir des renseignemens sur le mode de l'organisation de cette commission et sur la marche qu'elle observe dans son administration. Je vous recommande de vous occuper à vous procurer ces renseignemens et de me les envoyer le plus tôt qu'il vous sera possible.

Vous me représentez aussi l'utilité qu'il y aurait pour mon service, d'envoyer quelques officiers de marine pour servir sur les flottes anglaises, afin de se perfectionner dans leur métier. Je voudrais volontiers entrer dans cette vue; mais comme il faut au préalable s'assurer de l'agrément de la cour de Londres, je vous autorise à vous y employer et, lorsque vous y aurez

réussi et que vous m'en aurez informée, je ne tarderai pas à faire un choix d'un certain nombre d'officiers qui donnent les meilleures espérances et de vous les envoyer pour les faire placer conformément à cette intention.

Et sur ce je prie Dieu qu'Il vous ait, monsieur le comte de Woronzow, en Sa sainte et digne garde.

Catherine.

Czarskoe-Sélo, le 26 juillet 1793.

32.

Получено въ Ричмондѣ чрезъ переводчика Смирнова, 24 Сентября (5 Октября) 1794 года.

Графъ Семенъ Романовичъ! При назначеніи вице-адмирала Повалишина къ командованію эскадрою, отъ города Архангельска отправленною, предписано было отъ насъ ему, достигши противу портовъ Англійскихъ, ближайшихъ къ нему по пути, отнестися къ вамъ для полученія извѣстія, далѣе ли шествовать къ Балтійскому морю, или же войти въ портъ Англійскій. Въ семъ предписаніи полагали мы, что дѣла болѣе объяснятся, и мы, смотря по поведенію обоихъ Сѣверныхъ дворовъ и по связи нашей съ Англіею, успѣемъ снабдить васъ и помянутаго вице-адмирала потребными наставленіями; но какъ съ одной стороны дѣла вообще остаются еще въ неизвѣстности, съ другой же время позднее не дозволяетъ сей эскадрѣ помышлять о прибытіи ея настоящею осенью въ здѣшнія воды; для того и признаемъ необходимымъ, чтобы оная осталася уже зимовать въ одномъ изъ Англійскихъ портовъ, въ которомъ ей быть удобнѣе и безопаснѣе найдете, имѣя къ тому поводомъ учиненное Англійскимъ министромъ кавалеромъ Витвортомъ отъ имени двора своего обнадеженіе. Вслѣдствіе чего доставьте адми-

ралу Повалишину приложенный у сего указъ нашъ, и, по сношенію съ нимъ касательно выгоднаго и безопаснаго эскадрѣ нашей зимою пребыванія, не оставьте сдѣлать потребныя распоряженія, съ тѣмъ чтобъ, по наступленіи времени къ плаванію способнаго, могла означенная эскадра въ воды наши отправиться, если между тѣмъ не встрѣтятся обстоятельства тому препятствующія. Хотя командующему сею отпущено на чрезвычайные расходы десять тысячъ рублей, половина деньгами, а другая векселями, но какъ безъ сомнѣнія востребуется еще на нужные издержки нѣкоторая сумма, то и не оставьте завременно учредить, чтобы въ томъ, да и во всемъ прочемъ, не было недостатка, наблюдая всевозможное хозяйство въ отвращеніе напраснаго для казны убытка и снесяся съ нашимъ дѣйствительнымъ тайнымъ совѣтникомъ и генералъ-прокуроромъ Самойловымъ для принятія надлежащихъ съ его стороны мѣръ. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Августа 30 дня 1794 года.

33.

Получено чрезъ переводчика Смирнова, 4 (15) Марта 1795 года.

Графъ Семенъ Романовичъ! Донесенія ваши объ открытыхъ вами со стороны Польскихъ возмутителей сношеніяхъ и проискахъ къ полученію оружія и распространенію мятежа получены мною въ свое время. Богу благодареніе, сіи безпокойства прекращены, и всѣ злые замыслы испровержены. Впрочемъ неусыпное стараніе ваше о предостереженіи пользы службы моей во всякомъ случаѣ я пріемлю съ особливою благодарностію.

Священнику Якову Смирнову въ разсужденіи трудовъ его приказано отъ меня оберъ-гофмейстеру графу Безбородко производить, сверхъ получаемыхъ нынѣ имъ окладовъ, еще изъ почтовыхъ доходовъ по шестидесяти фунтовъ стерлинговъ, да единовременно выдать награжденіе сто пятьдесятъ фунтовъ стерлинговъ. Пребываю вамъ доброжелательная.

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Февраля 8-го 1795 г.

34.

Reçu par un courrier anglais, le 7 juillet n. s. 1795, à Londres.

Monsieur le comte de Woronzow! Ayant tâché par différens moyens de prévenir la défection du roi de Prusse et d'empêcher la paix qu'il vient de conclure avec les régicides, j'y ai employé entre autres l'intervention du duc régnant de Brunswick, qui s'y est prêté de la meilleure grâce du monde. Je connaissais déjà ses dispositions et ses sentimens par rapport à la guerre actuelle et à ses motifs, et il les a développés à cette occasion d'une manière tout à fait satisfaisante. Mais il a encore succombé sous la politique insidieuse et déloyale du cabinet de Potsdam, qui avait su paralyser ses grands talens militaires, pendant le commandement qu'il avait en dernier lieu des armées prussiennes, et qui l'avait forcé enfin à s'en démettre. Cette circonstance a ajouté au mécontentement et aux dégoûts qu'il éprouve depuis longtems, et peut-être, pour quitter absolument le service de la Prusse, ne faut-il que lui en offrir un autre, où il puisse trouver à la fois et l'appui dont il a besoin comme souverain, et une occasion de réparer, comme général, les atteintes qu'a essuyées sa réputation dans cette dernière qualité? Il n'y a que l'Angleterre qui, dans les circonstances présentes, puisse lui procurer ce double avantage, en l'at-

tirant à son service et en le mettant à la tête d'un corps d'armée, réuni à un autre qui se formerait dans l'Empire. Mais quand même il ne serait pas employé aussi immédiatement ni aussitôt dans l'état actuel de choses, où l'on n'a rien à espérer et tout à craindre de la Prusse, il serait bon de ne pas laisser à sa disposition un militaire d'un mérite aussi éminent que le duc de Brunswick. Cette considération m'a déterminée à faire insinuer au chevalier de Whitworth d'écrire à sa cour pour l'engager à faire des propositions à ce prince, tendant à l'attirer à son service et à le détacher de celui de la Prusse. Le s-r de Whitworth s'est chargé d'en rendre compte et il s'en acquitte par le présent courrier. Je veux que de votre côté vous appuyiez cette ouverture auprès du ministère britannique de toutes les raisons qui l'ont motivée en moi et que vous la fassiez valoir comme une nouvelle preuve de la sollicitude constante qui m'occuppe pour tout ce qui peut contribuer aux succès et aux avantages de mes alliés.

Sur ce je prie Dieu qu'Il vous ait, monsieur le comte de Woronzow, en Sa sainte et digne garde. A Czarskoe-Sélo, le 31 mai 1795.

Catherine.

35.

Reçu par le poste, le 1 (12) X-bre 1795.

Графъ Семенъ Романовичъ! По донесеніямъ вашимъ отъ 25 Сентября мы полагаемъ, что касательно пропитанія эскадры нашей, въ помощь коронѣ Великобританской отправленной, стараніемъ вашимъ отъ правительства тамошняго приняты надлежащія мѣры, тѣмъ болѣе что, по точнымъ словамъ сепаратнаго перваго артикула союзнаго нашего съ Англіею договора, сія помощь дана отъ насъ на условіяхъ артикула четвертаго помянутаго договора, слѣдовательно и дача порціи вооруженію нашему на все время содѣйствія его по артикулу седьмому относится на счетъ стороны, потребовавшей такого пособія. Отъ усердія вашего къ службѣ нашей ожидаемъ, что вы не упустите приложить всѣ зависящія отъ васъ попеченія, дабы эскадра наша никакого недостатка или изнуренія не потерпѣла. Для свѣдѣнія вашего сообщаемъ вамъ списокъ указа нашего, вице-адмиралу Ханыкову даннаго. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Октября 24-го 1795 года.

Приложеніе.

Указъ вице-адмиралу Ханыкову.

Копія.

Господинъ вице-адмиралъ Ханыковъ! Когда уже эскадра наша, подъ начальствомъ вашимъ на помощь коронѣ Великобританской отправленная, остается на зимнее пребываніе въ тамошнихъ портахъ, то по крайней мѣрѣ полагаемъ мы, что, по силѣ союзнаго договора, пропитаніе всѣхъ на ней находящихся будетъ относиться на счетъ Англіи, какъ министръ нашъ при Лондонскомъ дворѣ генералъ-поручикъ графъ Воронцовъ въ донесеніяхъ своихъ къ намъ представляетъ. Мы надѣемся отъ вашего усердія къ службѣ нашей, что вы не упустите ничего, что̀ къ сбереженію нашего вооруженія и къ отвращенію отъ него всякаго недостатка или изнуренія служить можетъ, и въ чемъ министръ нашъ вамъ способствовать долженъ. Жалованье на всю эскадру по первое Генваря слѣдующаго 1796 года мы теперь же доставить указали къ вамъ на основаніи, какъ всѣ войска наши внѣ предѣловъ имперіи находящихся оное получаютъ, а именно червонный Голландскій по три рубля по тридцати копѣекъ; при наступленіи же Генваря переведено будетъ то жалованье и по первое Мая. Сверхъ производимыхъ по нашимъ штатамъ денегъ, дача порцій по 7-й статьѣ союзнаго договора принадлежитъ сторонѣ, помощи потребовавшей; почему о семъ дѣлѣ и не оставьте снестися съ графомъ Воронцовымъ. На чрезвычайные и всякіе непредвидимые расходы по эскадрѣ вы получите особливо отъ дѣйствительнаго тайнаго совѣтника генералъ-прокурора графа Самойлова пятьдесятъ тысячъ рублей, о коихъ имѣете присылать намъ счетъ; что̀ же принадлежитъ до мундирныхъ вещей, то, въ разсужденіи настоящаго поздняго времени, велѣно отъ насъ адмиралу Сенявину доставить къ вамъ, при самомъ открытіи плаванія, не только все вами нынѣ требуемое, но въ запасъ часть такелажа и прочее, что̀ для эскадры полезнымъ быть и издержки уменьшить можетъ, а притомъ и потребное количество ржи для

сухарей, по привычкѣ къ тому нашихъ морскихъ нижнихъ служителей; а тогда вы и можете съ министромъ нашимъ условиться, чтобъ, вмѣсто сухарей, въ натурѣ отъ Англійскаго правительства учинена была дача деньгами. Впрочемъ вы будете имѣть время въ теченіи зимы представить въ Адмиралтейскую Коллегію, если что надобно вамъ отсюда доставить, дабы завременно оное изготовлено и къ вамъ отправлено было.

Два катера, по надобности ихъ во флотъ, позволяемъ вамъ купить въ Англіи, и ежели денегъ у васъ изъ опредѣленной на чрезвычайныя издержки суммы не будетъ на то достаточно за другими надобностями, то можете по соглашенію съ министромъ выслать вексель или ассигнацію на имя генерала-прокурора.

Пребываемъ вамъ благосклонны.

Подлинный подписанъ собственною Ея Императорскаго Величества рукою тако:

Екатерина.

36.

Въ С.-Петербургѣ, Октября 24-го 1795 года.

Графъ Семенъ Романовичъ! Видя изъ разныхъ увѣдомленій, что эскадра наша, на помощь коронѣ Великобританской отправленная, вообще и частно употребляется въ безпрерывныя и почти безъ всякаго отдохновенія крейсированія, не смотря на суровость погоды, отъ которой многіе корабли и фрегаты большія повреждения и самыя важныя опасности потерпѣли, при изнуреніи людей, не можемъ оставить, чтобъ не подтвердить вамъ о сдѣланіи двору тамошнему вашихъ представленій, дабы въ таковыхъ употребленіяхъ наблюдаема была всевозможная умѣренность и уваженіе. Впрочемъ, что̀ касается до пособій въ отправленіи тѣхъ судовъ, вы не оставьте приложить стараніе. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Екатерина.

Въ С.-Петербургѣ, Декабря 14-го 1795 года.

37.

Monsieur le comte de Woronzow! Je vous prie de m'envoyer l'ouvrage que l'on a publié sur l'ambassade de mylord Mackartney à la Chine avec l'approbation de la cour, et un autre sur le même sujet, qu'on traite de rapsodie d'un médecin, qu' un libraire a publiée sans l'avis des ministres. L'un et l'autre ouvrage sont en anglais.

Catherine.-

Ce 6 janvier 1796.

РЕСКРИПТЫ И ПИСЬМА

ПАВЛА ПЕТРОВИЧА

КЪ ГРАФУ

СЕМЕНУ РОМАНОВИЧУ ВОРОНЦОВУ.

Рескрипты и письма императора Павла Петровича къ графу Семену Романовичу Воронцову.

1.

С.-Петербургъ, Февраля 23-го 1795.

Вслѣдствіе послѣдняго письма моего къ вамъ, графъ Семенъ Романовичъ, буду просить васъ о помѣщеніи обоихъ г. Баратынскихъ въ настоящій комплектъ служащихъ офицеровъ, какъ обычно, о чемъ я снесся съ адмираломъ Сенявинымъ. Симъ весьма одолжите вы меня и прибавите къ той благодарности, которую вы пріобрѣли отъ меня за сихъ офицеровъ. Вы дѣломъ отвѣчали расположенію, съ каковымъ къ вамъ есмь вашъ благосклонный

Павелъ.

2.

С.-Петербургъ, Февраля 23-го 1795.

Сейчасъ получилъ письмо ваше, графъ Семенъ Романовичъ, въ отвѣтъ на свое по написаніи моего къ вамъ, которое вмѣстѣ съ симъ (sic). Повторяю вамъ тоже съ прибавленіемъ чувствительности моей по содержанію онаго, которому я, конечно, съ своей стороны отвѣтствую. Прибавлю къ сему, что мнѣ весьма имѣть съ вами дѣло всегда пріятно и всякій онаго случай. Знаю притомъ и цѣну достоинствъ съ кѣмъ дѣло имѣю, отдавая всю справедливость. Будьте въ семъ увѣрены, слѣдственно и о расположеніи, съ каковымъ есмь вашимъ благосклоннымъ

Павелъ.

3.

С.-Петербургъ, Декабря 1-го 1795.

Хотя никогда не былъ я, графъ Семенъ Романовичъ, въ перепискѣ съ вами, но за долгъ счелъ писать къ вамъ, поблагодарить за ласку вашу къ г. Баратынскимъ и за доставленіе Богдану Андреевичу случаевъ пріобрѣсти всего того, что̀ нужно по его службѣ и состоянію. Я благодарю васъ, почитая сіе персонально мнѣ одолженіемъ и притомъ радъ, что имѣю сей случай увѣрить васъ, что есмь вашимъ благосклоннымъ

Павелъ.

4.

Получено въ Лондонѣ 19 (30) Марта 1797, чрезъ фельдъегеря и курьера Штосса.

Графъ Семенъ Романовичъ! Полагая, что г. Аутишампъ находится въ такихъ же нужныхъ и безденежныхъ обстоятельствахъ, какъ и большая часть его соотчичей, повелѣваемъ вамъ, если вы то примѣтите, предложить ему на путевыя издержки двѣсти фунтовъ стерлинговъ, и на сiю сумму выслать потомъ вексель на Кабинетъ нашъ. Что же касается до маiора Кретова, находящагося въ Англiи волонтеромъ и ожидающаго повелѣнiй, вы имѣете объявить ему нашимъ именемъ, чтобы онъ, нимало не мѣшкавъ, спѣшилъ возвратиться сюда. Пребываемъ впрочемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

Въ С.-Петербургѣ, Февраля 25-го 1797 года.

5.

Reçu à Londres le 19 (30), par le courrier Stoss.

Monsieur le général comte de Woronzow. Je crois ne point me tromper en supposant que m-r d'Autichamp, lieutenant-général au service de sa majesté le roi de France, se trouve en Angleterre; si cela est ainsi, je vous charge de le voir ou de lui faire savoir par voie de lettre: que je me rappelle de l'avoir connu dans mes voyages, que j'ai la meilleure opinion de ses talens militaires et de son mérite personnel et, qu'ayant appris qu'il avait désiré entrer au service de Russie encore du vivant de la défunte Impératrice de glorieuse mémoire, ma très-chère mère, je consens, non-seulement à le faire inscrire dans mes armées avec le rang de lieutenant-général, mais que je désire qu'il se rende ici, et cela aussi tôt qu'il pourra le faire. Ses principes et son zèle reconnu me font présumer qu'il répondra parfaitemet à mon attente et tâchera de mériter de plus en plus la bienveillance dont je lui donne aujourd'hui une preuve indubitable. Sur ce je prie Dieu qu'Il vous ait, monsieur le général comte de Woronzow, en Sa sainte et digne garde.

Paul.

St.-Pétersbourg, le 25 février 1797.

6.

Москва, Апрѣля 5 го 1797.

Весьма доволенъ я, графъ Семенъ Романовичъ, что могъ предупредить желаніе ваше, ибо уже теперь конечно увѣдомлены вы. Будьте увѣрены, что при всякомъ случаѣ радъ показать вамъ, какъ я о васъ разумѣю. Благодарю васъ за Баратынскаго особо. Есмь вашъ благосклонный

Павелъ.

7.

Господинъ генералъ графъ Воронцовъ. Въ доказательство особливаго благоволенія нашего къ вашей усердной службѣ, пожаловавъ васъ кавалеромъ ордена нашего святаго Апостола Андрея, коего знаки доставляемъ съ тѣмъ, чтобы вы оные на себя возложили, пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

Въ Москвѣ, 5 Апрѣля 1797 года.

8.

Получено въ Лондонѣ 5 (16) Мая 1797, чрезъ фельдъегеря Албрехта.

Господинъ генералъ графъ Воронцовъ. Изъ приложенной при семъ копіи указа отъ насъ, посланнаго къ контръ-адмиралу Макарову, усмотрите, что мы повелѣли ему съ эскадрою ему ввѣренною, возвратиться въ порты наши. Вы не оставьте въ таковомъ возвращеніи ему подать нужную помощь; а впрочемъ удостовѣрены мы, что вы, сію рѣшимость нашу наидружественнѣйшимъ образомъ сообщая тамошнему двору, отвратите всякій поводъ къ сомнѣнію въ нашемъ искреннемъ желаніи сохранять доброе согласіе съ онымъ, и убѣдите ихъ въ той истинѣ, что толь небольшое число судовъ никакого почти ущерба въ мѣрахъ ихъ противу непріятеля не причинитъ: ибо силы Англійскія всегда имѣютъ несумнительную поверхность на морѣ надъ противными имъ. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

Въ Москвѣ, Апрѣля 8-го 1797 года

Приложеніе.

Указъ контръ-адмиралу Макарову.

Копія.

Господинъ контръ-адмиралъ Макаровъ. По полученіи сего извольте со всею ввѣренною вамъ эскадрою слѣдовать къ своимъ портамъ въ Финскій заливъ. Въ пути плаванія вашемъ рекомендуется вамъ, безъ большой нужды, не заходить въ чужіе порты; буде бы какая и потребовалась нужда исправленія, то въ разсужденіи нонѣшняго способнаго времени къ плаванію, сдѣлать только самонужнѣйшія; а прочее можно будетъ исправить въ Ревелѣ; по приходѣ же въ Финскій заливъ, должны соединиться съ назначеннымъ для эволюціи флотомъ. Впрочемъ пребываемъ къ вамъ благосклонны.

Подлинный подписанъ собственною Его Императорскаго Величества рукою тако:

Павелъ.

Москва, Апрѣля 5-го 1797 года.

Приписка собственною Его Величества рукою:

Старайтесь соединиться со мною въ морѣ близъ Ревеля, а не прежде, и для того лучше попозже выйти вамъ изъ Англійскихъ портовъ, дабы быть ко мнѣ кругъ 10-го или 15-го Іюля.

9.

Господинъ генералъ графъ Воронцовъ.

Съ удовольствіемъ читали мы благоразумныя возраженія, учиненныя вами лорду Гренвилю въ разговорѣ вашемъ съ нимъ по случаю возвращенія нашей эскадры въ Балтійское море. Вы можете при всякомъ случаѣ наисильнѣйшимъ образомъ увѣрять министерство его величества короля Великобританскаго, что мы истинное участіе пріемлемъ въ его интересахъ, какъ по дружбѣ нашей къ его величеству, такъ и по новому свойству нашему съ его домомъ *); на служеніе же ваше при постѣ вашемъ взирая съ особливымъ благоволеніемъ, пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

Въ Гатчинѣ, Іюня 1-го 1797 года.

*) Братъ императрицы Маріи Ѳеодоровны женился передъ тѣмъ вторымъ бракомъ на дочери Англійскаго короля Георга III-го. П. Б.

10.

Получено 10 (21) Іюля 1797, чрезъ Англійскаго курьера.

Господинъ генералъ графъ Воронцовъ. Рѣшимость вашу обратить контръ-адмирала Макарова съ эскадрою ему ввѣренною на помощь адмирала Дюнкана вслѣдствіе усильнѣйшей просьбы лорда Гренвиля, во время опасности, столь явно угрожающей того адмирала и толикаго бѣдственнаго для Англіи непослушанія знатной части морскихъ ея силъ, я одобряю совершенно. Вы имѣете объявить министерству его величества короля Великобританскаго, что поступокъ вашъ въ настоящемъ положеніи дѣлъ заслужилъ вамъ мое благоволеніе и апробацію, что желаніе мое есть чистосердечное, чтобы эскадра моя была полезна союзнику моему въ самомъ критическомъ его положеніи и что изъ моего поведенія кабинетъ Сентъ-Джемскій можетъ судить о дружескомъ моемъ расположеніи къ выгодамъ и сохранности Англіи; впрочемъ, когда обстоятельства дозволятъ контръ-адмиралу Макарову возвратиться въ наши моря, вы ему въ томъ не попрепятствуете и отнюдь не дозвольте ему обратиться въ Англійскіе порты, въ коихъ духъ неповиновенія столь явно оказался. Пребываю вамъ благосклоннымъ

Павелъ.

Въ Павловскѣ, Іюня 16-го 1797 года.

11.

Получено 10 (21) Іюля 1797, чрезъ Англійскаго курьера.

Господинъ генералъ графъ Воронцовъ. Находящемуся въ Англіи службы его величества короля Французскаго генералу-лейтенанту графу Караманъ объявите именемъ нашимъ, что мы его охотно увидимъ здѣсь; а если онъ пожелаетъ сюда отправиться, и вы примѣтите, что ему нужна денежная помощь, то мы вамъ дозволяемъ снабдить его суммою, какою вы заблагоразсудите, на счетъ нашего Кабинета, но менѣе однакожъ той, которая была дана генералъ-лейтенанту д'Отишампъ при отправленіи его сюда. Пребываемъ вамъ благосклонны

Павелъ.

Въ Павловскѣ, Іюня 18-го 1797 года.

12.

Графъ Семенъ Романовичъ. Изъ списка письма моего къ адмиралу Дюнканъ, у сего приложеннаго, вы усмотрите, что я заблагоразсудилъ возблагодарить ему за попеченіе его о флотѣ моемъ и хорошее командованіе соединенными эскадрами, пожалованіемъ его кавалеромъ ордена св. Александра Невскаго; вслѣдствіе чего поручаю вамъ исходатайствовать ему дозволеніе у его величества короля Великобританскаго принять посылаемый мною ему знакъ моего благоволенія; пребываю впрочемъ вамъ благосклонный

Павелъ.

Въ Петергофѣ, Іюля 19-го 1797 г.

Приложеніе.

Рескриптъ адмиралу Дункану.

Copie.

Monsieur l'amiral de Duncan. En considération des talens que vous avez étalés pendant votre carrière militaire, la manière honorable et distinguée dont vous vous êtes acquitté du commandement que vous aviez sur mon escadre destinée à combattre conjointement avec la vôtre les ennemis de votre patrie, et le zèle que vous avez fait éclater pour le bien-être de mes sujets, tant officiers que simples matelots, je vous crée chevalier de mon ordre impérial de St. Alexandre Newsky, dont les marques se trouvent ci-jointes, pour vous en revêtir. Je me flatte que la justice que je vous rends sera envisagée par vous comme une preuve très-évidente de ma haute bienveillance. Sur ce je prie Dieu qu'Il vous ait, monsieur l'amiral de Duncan, en Sa sainte et digne garde.

(Signé:) Paul.

A Péterhoff, le 19 juillet 1797.

13.

Господинъ генералъ графъ Воронцовъ. Пріемля участіе въ особѣ короля Французскаго Людовика XVIII и всего его дома, какъ скоро увидѣли мы, что къ прекращенію разорительной войны съ Французами не остается иного надежнаго средства кромѣ примиренія, не приминули мы завременно внушить союзникамъ нашимъ, чрезъ акредитованныхъ отъ нихъ при дворѣ нашемъ особъ, о надобности соглашенія какимъ образомъ обезпечить пребываніе и содержаніе помянутаго короля и его фамиліи. Со стороны нашей, предварительно сему соглашенію, сдѣланы уже нѣкоторыя распоряженія, а именно: предъявленіемъ отъ насъ готовности принять въ службу нашу принца Конде съ его сыномъ и внукомъ и со всѣмъ войскомъ, подъ его начальствомъ служившимъ и жертвою усердія своего къ законному ихъ государю учинившимся, доставляя имъ въ имперіи нашей безпечное пристанище и по возможности выгодное пристроеніе. Королю Людовику XVIII позволили мы имѣть пребываніе въ принадлежащемъ намъ владѣніи Еверскомъ, и, свѣдавъ, что онъ въ крайней нуждѣ и недостаткѣ находится, послали мы къ нему двѣсти тысячъ рублей; но дабы на будущее время основать пристойное ему, брату и племянникамъ его содержаніе, которому способствовали бы

ихъ величества императоръ Римскій, короли Великобританскій, Гишпанскій, Сицилійскій, Прусскій и королева Португальская, и въ коемъ мы участвововать не отречемся, поручаемъ вамъ предложить его величеству королю Великобританскому, чрезъ посредство министерства его, наше желаніе узнать его мысли по сему дѣлу во всей подробности и пригласить союзника нашего къ общему съ нами подвигу у дворовъ съ нами дружественныхъ въ пользу сего несчастнаго дома. Мы прилагаемъ здѣсь записку, поданную отъ графа Сенпри, не для того, чтобы вы ее полагали въ какое-либо себѣ руководство, но, дабы вѣдавъ сколь далеко желанія короля Французскаго простираются, могли по тому, какъ удобность дозволитъ, располагать ваши переговоры съ министерствомъ тамошнимъ, поспѣша намъ дать знать, какую вы встрѣтите податливость и какія мѣры приняты будутъ со стороны кабинета Сентъ-Джемскаго для преклоненія прочихъ. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

Августа 19 го 1797 года.

Note.

Tous les souverains de l'Europe sont intéressés à ne pas négliger et perdre de vue la personne de Louis XVIII, prince sage, d'un âge mur et exercé par l'adversité. Depuis deux ans que la couronne lui est échue, il est sans azyle assuré et lutte contre la pénurie de moyens de subsister. Le peu qui lui en a été fourni par les puissances qui s'intéressaient à son sort a suffi à peine pour soutenir son existeme physique. Il languit sous le poids des dettes que les frais de la campagne de 1792 l'ont forcé de contracter et, quoiqu'il supporte la pauvreté avec une noblesse et une patience qui honorent son caractère, il serait dangereux de présenter plus longtems en sa personne le titre de roi dégradé par la misère, qui diminuerait le respect qu'il doit inspirer.

Sa M. I-e l'Empereur de toutes les Russies vient de lui assigner un domicile dans sa principauté de Iéver en Westphalie, et elle se montre disposée à rallier les souverains de l'Europe à une cotisation pour assurer la subsistance de ce monarque infortuné. Il s'agit d'en fixer les quotités, et lorsqu'on considère la nombreuse famille de Louis XVIII, composée de neuf princes et de cinq princesses (car il faut bien y comprendre les enfans du feu le duc d'Orléans, malgré les crimes de leur père); lorsqu'on voit qu'aucun de ces illustres émigrés n'a de moyens de subsister, enfin lorsqu'on considère cette foule de Français fidèles à leur souverain, qui en ont suivi le sort en abandonnant d'immenses propriétés, on sent que le traitement à établir en faveur de Louis XVIII doit être considérable.

L'histoire du siècle dernier nous a transmis la magnificence avec laquelle Louis XIV reçut Jacques II. Toute la famille de ce prince et ses adhérens en très-grand nombre y participèrent, et c'est ainsi que les rois de France ont accueilli les princes malheureux.

Il est peu de maisons royales en Europe qui n'ayent éprouvé de grands revers, et jamais la fraternité et la prêtation du secours ne furent plus nécessaires à consolider entre elles. Ce noble ouvrage paraît réservé à l'auguste empereur de Russie, et la situation de Louis XVIII en offre l'occasion propice.

Il paraît qu'en y comprenant la France, le théâtre politique de l'Europe est occupé d'abord par les puissances, savoir: les deux cours impériales, la France, la Grande-Bretagne, l'Espagne et la Prusse; puis viennent la Suède, le Danemark, le Portugal, les Deux Siciles, les électeurs de Bavière et de Saxe. Il n'y a pas moyen de faire mention d'autres états ruinés par la guerre, tels que les républiques de Hollande et de Venise, le Pape et les autres divisions de l'Allemagne. C'est donc entre les puissances susmentionnées que doit porter la répartition du traitement de Louis XVIII. Ce ne serait pas, ce me semble, une proposition exagérée que de le présenter sur le pied de cent quatre vingt mille livres sterling par an, pour chacune des cinq premières puissances, et deux mille pour chacune des cinq secondes puissances; et dans le cas où quelques-unes se refuseraient à cette noble cotisation, de répartir leur portion entre celles qui y consentiraient. Les assignations devraient être payées d'avance par trimestre, soit à Londres, soit ailleurs, afin de ne laisser aucune incertitude sur les moyens d'existence de cette illustre famille. On ne peut guère douter que l'Empereur de Russie, présentant cette mesure aux autres cours et leur en donnant le noble exemple, ne les engage à l'imiter. Déjà le ministre de la Grande-Bretagne s'est expliqué à cet égard; la cour de Vienne n'en a pas décliné l'insinuation, et l'on sait que pour l'Espagne c'est un devoir. Quant au roi de Prusse, le plus intéressé peut-être à relever le trône de France, sa politique lui en fait une loi. C'en est une pour les puissances qui suivent; que ne doivent pas au chef de leur maison les cours de Naples et de Portugal? Quelles obligations n'ont pas eues aux prédécesseurs de Louis XVIII les rois de Danemark et de Suède, les électeurs de Saxe et de Bavière? Elles sont consignées dans toutes les pages de l'histoire. C'est peut-être leur avoir fait tort, que de supposer que quelques-unes d'entre elles se refuseraient à leur quote-part.

La somme en question, exactement acquittée, fournirait à Louis XVIII les moyens de subvenir aux besoins de sa famille, de celle de son auguste frère, de la maison d'Orléans, si elle y avait recours, de cette illustre maison de Condé, dont les princes sont autant de héros, de ces fidèles serviteurs qui ont suivi leur maître aux dépens de leur fortune et au risque de leur vie, enfin il y aurait moyen de soulager et d'apaiser quelques-uns des créanciers malheureux en les aidant à attendre pour leur entier remboursement des tems plus prospères.

14.

Monsieur le général comte de Worontzow. Votre témoignage joint à celui de mes amiraux sur la conduite du c-te de Spencer et du s-r Nepean dans toutes les occasions qui ont rapport au bien-être de mes sujets et à celui de ma marine, sont des preuves très-évidentes de leur attachement au système d'amitié qui existe tant personnellement entre moi et sa majesté Britannique qu'entre nos sujets respectifs, et me font voir la pureté de leurs principes. Je vous charge donc de témoigner au c-te de Spencer dans les termes les plus forts ma haute bienveillance et de l'assurer de mon estime; vous remettrez en même tems au s-r Nepean la boîte ci-jointe avec mon chiffre enrichi de brillans, comme une preuve de ma bienveillance. Sur ce je prie Dieu qu'Il vous ait, monsieur le général comte de Woronzow, en Sa sainte et digne garde.

Paul.

St.-Pétersbourg, le 3 X-bre 1797.

15.

Monsieur le général comte Woronzow. Comme le roi de France, de même que le prince de Condé, se trouvent maintenant dans nos états, on ne pourra plus expédier sans notre permission de passeports aux Français qui voudraient passer librement dans notre empire d'après des certificats signés par sa majesté ou par le prince de Condé, à compter depuis que ces derniers sont arrivés en Russie. Nous ordonnons donc de ne plus donner de passeports à ceux qui produiront des certificats donnés par des personnes qui ont des pleins-pouvoirs du roi à cet effet, sans nous demander préalablement notre approbation. De ce nombre ne sont exclus que ceux qui après le départ du roi doivent le joindre comme étant à sa suite, ceux qui retourneront à leurs régiments, mais pas autrement que dans le terme prescrit, et enfin ceux qui peuvent produire une permission par écrit de notre part de se rendre dans notre empire.

Votre bien affectionné

Paul.

St.-Pétersbourg, ce 15 mars 1798.

16.

Графъ Семенъ Романовичъ. Я получилъ, съ возратившимся сюда капитаномъ - лейтенантомъ Баратынскимъ, присланный вами мнѣ телеграфъ, за который благодаря васъ изъявляю вамъ мое благоволеніе за всѣ ваши попеченія относительно морскихъ моихъ офицеровъ и за старанія ваши вообще о пользѣ службы моей; въ доводъ же довѣренности моей къ вашему свидѣтельству о поведеніи оныхъ и о успѣхахъ ихъ въ пріобрѣтеніи морскаго искусства, я произвелъ всѣхъ въ слѣдующіе имъ чины. Пребываю впрочемъ вамъ благосклоннымъ.

„Павелъ".

Въ С.-Петербургѣ, Марта 27-го 1798 года.

Весьма благодарю васъ, графъ, за содержанныя въ письмѣ вашемъ примѣчанія, каковыя мнѣ отъ васъ не излишними были бы по случаю нынѣшнихъ обстоятельствъ въ политикѣ и впредъ. П.

17.

Господинъ графъ генералъ Воронцовъ.

Требованію короля Великобританскаго, союзника нашего, удовлетворили мы отправленнымъ къ послу нашему въ Вѣнѣ графу Разумовскому рескриптомъ объ употребленіи всѣхъ тѣхъ внушеній, которыми только можно убѣдить Вѣнскій дворъ на дружественное съ доброю вѣрою и съ самою собственною его пользою согласное распоряженіе дѣлъ по денежнымъ его займамъ въ Англіи.

Изъ прежнихъ нашихъ повелѣній и изъ учиненныхъ нами неоднократно въ Вѣнѣ и Берлинѣ объясненій вы были достаточно удостовѣрены, что, относительно опаснаго настоящаго положенія для всѣхъ благоустроенныхъ державъ отъ извѣстныхъ злыхъ умысловъ Французскихъ, наши мнѣнія и предположенія не разнствуютъ отъ таковыхъ же его Великобританскаго величества. Для сего старалися мы привести императора Римскаго и короля Прусскаго не токмо на миролюбныя и самыя умѣренныя условія по Германскимъ дѣламъ и по ихъ собственнымъ удостовѣреніямъ, но и на составленіе съ нами и Англіею прочной системы въ оборону общей цѣлости

и спокойствія. Первое трактовано будетъ нынѣ въ Берлинѣ подъ медіаціею нашею; но что̀ принадлежитъ до послѣдняго, хотя съ одной стороны императоръ Римскій ощущаетъ во всемъ пространствѣ и пользу и необходимость, съ другой однакожъ король Прусской, не внимая еще по сіе время убѣжденіямъ самой истины и собственной безопасности его монархіи, оказываетъ рѣшимость остаться въ совершенномъ нейтралитетѣ. Мы не оставимъ продолжать наши старанія къ преклоненію его на соучастіе съ нами и прочими общими нашими союзниками въ сильныхъ мѣрахъ, кои однѣ могутъ отвратить дальнее зло. Но дабы доказать наши расположенія не словомъ, а дѣломъ, и общему благу способствовать по колику собственное наше положеніе дозволяетъ, рѣшилися мы: во первыхъ, отправить изъ флота нашего десять кораблей съ потребнымъ числомъ фрегатовъ въ Сѣверное море для соединеннаго съ Аглицкими морскими силами дѣйствія противу общаго непріятеля, сходно съ трактатомъ и въ томъ удостовѣреніи, что помощь нами подаваемая облегчитъ королю Великобританскому способы отдѣлить знатную часть флота его въ Средиземное море на уничтоженіе силъ Французскихъ и опроверженіе злодѣйственныхъ ихъ намѣреній въ томъ краѣ; во вторыхъ, сдѣлать всѣ тѣ пріуготовленія на сухомъ пути, посредствомъ коихъ мы можемъ обезпечить союзниковъ нашихъ и вспомоществовать ихъ дѣйствіямъ, о чемъ смотря по успѣхамъ въ переговорахъ дальнѣйшія наши предположенія сообщить не умедлимъ. Все сіе въ крайней довѣренности не оставьте объяснить лорду Гренвилю для донесенія государю его.

Впрочемъ, посолъ нашъ въ Вѣнѣ, такожъ отправленные въ Берлинъ для вышеписанной негосіаціи генералъ-фельдмаршалъ князь Репнинъ и министръ нашъ графъ Панинъ не преминутъ извѣщать васъ о всемъ къ пользѣ дѣлъ нужномъ. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

Въ Павловскѣ, Апрѣля 27-го 1798.

18.

Господинъ генералъ графъ Воронцовъ. Апробуя правила вами принимаемыя относительно дачи пашпортовъ Аглицкимъ подданнымъ имѣющимъ дѣла въ Россіи, въ реляціи вашей подъ № 95-мъ изъясненныя, примѣтить вамъ долженъ только, чтобъ вы въ каждомъ пашпортѣ означали, что оный данъ съ дозволенія моего и чтобъ вы всякій разъ, донося мнѣ о тѣхъ, коимъ пашпорты выданы, объясняли, по какимъ причинамъ вы то сдѣлали. Пребываю впрочемъ вамъ благосклонный.

Павелъ.

Въ Павловскѣ, Іюня 13-го 1798.

19.

Господинъ генералъ графъ Воронцовъ. Апробуя благоразумное ваше поведеніе и отзывы по случаю желанія оказаннаго королемъ Шведскимъ формировать нѣсколько морскихъ офицеровъ, употребивъ ихъ въ Англійскихъ флотахъ, я изъявляю вамъ мое благоволеніе, пребывая впрочемъ вамъ благосклонный.

Павелъ.

Въ Петергофѣ, Іюля 26-го 1798.

Получено въ Ричмондѣ 28-го Августа (8-го Сентября) 1798, чрезъ фельдъегеря Соколовича.

20.

Monsieur le général comte de Woronzow. Afin de prouver notre désir sincère de coopérer à la terminaison de la présente guerre avec les Français, au rétablissement d'une paix solide et à la sûreté générale de tous les états, et sachant que les desseins pernicieux du gouvernement actuel en France, cachés dans l'armement fait sous le commandement de Bonaparte, ne peuvent être autrement détruits que par l'augmentation de la flotte britannique dans la Méditerranée et par des opérations vigoureuses, nous sommes résolus de renforcer notre escadre auxiliaire qui se trouve en Angleterre, par cinq vaisseaux de ligne et une frégate, comme vous verrez par la copie de l'ordre que nous avons donné au contre-amiral Kartzow. Vous ne manquerez pas de communiquer cela au gouvernement britannique, en lui faisant savoir que nous entreprenons cela en faveur de notre allié, espérant que sa majesté, conformément à une telle augmentation des forces employées dans le canal et dans la mer du Nord, enverra un nombre considérable de vaisseaux au renforcement de sa flotte dans la Méditerranée, sans quoi non-seulement le sort de l'Italie, existant déjà dans la dépendance des Français, mais aussi celui des autres états, deviendra le plus fatal, toute entreprise dans ces endroits de la part de notre allié l'empereur des Romains sera en vain, et notre coopération rencontre-

rait de grands obstacles. Quant aux provisions pour la dite escadre et à son radoubement, comme aussi à sa conservation, nous nous référons à nos ordres précédents.

Lorsque le ministère anglais vous avait porté des plaintes contre la cour de Vienne, par rapport aux difficultés de permettre l'entrée de plus que d'un certain nombre de vaisseaux anglais dans les ports, et de reconnaître l'occasion d'une alliance à la rupture des Français avec le roi des Deux Siciles, alors l'empereur des Romains n'était pas déterminé de renouveler la guerre. A présent, voyant la violation du traité conclu à Campo-Formio et la conduite hostile suivie avec succès dans les États Ecclésiastiques et en Suisse, il nous a communiqué ses engagements d'alliance faits avec la cour de Naples, d'après la teneur desquels et d'après la disposition de cette cour, il n'y a point de doute que les forces navales de la Grande-Bretagne trouveront dans tous les ports de s. m. sicilienne une libre entrée, un accueil amical et une assistance nécessaire, en servant à la sûreté de sa monarchie. Nous n'avons cependant pas omis d'inculquer maintenant, comme auparavant, à la cour de Vienne, la nécessité absolue de conserver une sincère union et une parfaite confiance avec la cour de Londres, en écartant toute mésintelligence et démêlé relativement aux affaires pécuniaires et autres. Et vous, de votre côté, ne manquerez pas de maintenir les mêmes dispositions dans le cabinet anglais.

Nous sommes votre affectionné

Paul.

Péterhoff, le 28 juillet 1798.

21.

Получено въ Ричмондѣ, па стафетѣ, 27-го Сентября (8-го Октября) 1798.

Графъ Семенъ Романовичь. Ежели съ одной стороны я увѣренъ въ вашей ко мнѣ преданности, то съ другой надѣюсь, что и вы на дѣлѣ испытали мое къ вамъ доброе расположеніе. Здоровье канцлера моего князя Безбородка по мнѣнію его приходитъ въ большое разстройство, почему и проситъ себѣ помощника, которой бы могъ облегчить труды его по дипломатической части. Онъ сего желаетъ и потому, что, по извѣстнымъ вамъ его талантамъ и усердію, употребляется часто онъ и по другимъ важнѣйшимъ дѣламъ. Желаніе вице-канцлера князя Куракина получить увольненіе отъ службы представляетъ мнѣ ваканцію мѣста имъ занятаго. Я оное препоручаю вамъ, желая знать отъ васъ самихъ ваши намѣренія, увѣряя васъ при томъ, что мнѣ весьма пріятно будетъ имѣть васъ здѣсь. Не сжимаю отнюдь вашихъ расположеній; вы мнѣ можете прислать отвѣтъ чистосердечный и вѣрить, что я есмь вамъ благосклонный „Павелъ".

Приписка собственною Его Императорскаго Величества рукою:

„А вы сами знаете расположеніе мое къ себѣ".

Въ Гатчинѣ, Сентября 8-го 1798.

22.

Господинъ генералъ отъ инфантеріи графъ Воронцовъ. Его величество король Шведскій вторично адресовался къ намъ, испрашивая добрыхъ нашихъ услугъ у двора Лондонскаго, по поводу задержанія Аглинскими эскадрами разныхъ купеческихъ Шведскихъ конвоевъ. Доброе согласіе, нынѣ между нами и государемъ симъ существующее, поведеніе настоящее двора Стокгольмскаго, по свѣдѣніямъ довольно достовѣрнымъ, отнюдь несообразное прежнему пристрастію онаго къ Французамъ, и желаніе, чтобъ союзники ежели не могутъ умножать единомысленниковъ себѣ, то по крайней мѣрѣ, чтобъ не привлекали на себя нареканій, кольми же паче въ дѣлахъ, гдѣ, какъ въ настоящемъ, иногда противу желанія правительства корыстолюбіе начальниковъ вопреки справедливости дѣйствовать заставить можетъ, побуждаютъ насъ предписать вамъ о употребленіи стараній вашихъ у министерства Аглинскаго къ удовлетворенію онымъ, по колику возможно, двора Стокгольмскаго, предъявляя министру Шведскому, при дворѣ Лондонскомъ находящемуся, готовность вашу употребить добрыя ваши по сему случаю услуги. Мы на сіе и потому еще болѣе поступаемъ, что, по причинѣ блокированія почти всѣхъ портовъ въ Средиземномъ

морѣ, отъ Французовъ прямо или индиректно зависящихъ, не можетъ, кажется, настоять никаковыхъ неудобствъ для Англіи отъ пропуску въ оное тѣхъ Шведскихъ судовъ. Министерство наше равныя съ предписываемыми вамъ сдѣлало внушенія кавалеру Витворту. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

С.-Петербургѣ, Декабря 16-го 1798.

Съ подлиннымъ вѣрно:
Графъ Н. Панинъ.

23.

Божіею милостію мы Павелъ Первый, Императоръ и Самодержецъ Всероссійскій и прочая, и прочая, и прочая.

Нашему генералу графу Воронцову.

До сего отлагали мы отвѣтствовать на предложенія Лондонскаго двора, какъ вамъ чрезъ лорда Гренвиля учиненныя, такъ и здѣсь кавалеромъ Витвортомъ повторенныя, встрѣчая тутъ обстоятельства требовавшія дальныхъ изъясненій; но между тѣмъ ощущали мы въ полной мѣрѣ основательность дружескихъ сихъ сообщеній и сущую необходимость искренняго соглашенія между интересованными державами, а въ слѣдствіе того и единодушныхъ усильныхъ ихъ подвиговъ.

Не повторяя о дѣятельномъ участіи, которое мы съ начала нынѣшняго года приняли въ общемъ дѣлѣ морскими и сухопутными силами, на помощь и оборону союзникамъ нашимъ отряженными, но помышляя, чтобъ содѣйствіе наше коль можно далѣе распространилося, мы первымъ къ тому почли шагомъ стараться о сближеніи обоихъ союзниковъ нашихъ, приличествующемъ связи ихъ и общимъ интересамъ; и естьли послѣдніе совѣты наши королемъ Великобританскимъ уважены будутъ дружественнымъ рас-

поряженіемъ происшедшихъ съ императоромъ Римскимъ споровъ, то уже весьма доброе положится начало къ сильнымъ на непріятеля дѣйствіямъ: ибо нельзя оспорить, что безъ соучастія Вѣнскаго двора трудно на твердой землѣ ожидать большихъ успѣховъ.

Вторый со стороны нашей рѣшительный подвигъ учиненъ въ пользу короля Обѣихъ Сицилій. Коль скоро узнали мы, что онъ сдѣлалъ поступокъ достоинству его приличный на освобожденіе Италіи отъ ига Французскаго, сопровождаемый мѣрами благоразумія, охотно согласились дать ему помощь войсками нашими, въ осьми тысячахъ человѣкъ пѣхоты и артиллеріи съ двумя стами казаками состоящими, отправя оныя ближайшимъ путемъ чрезъ Молдавію, Валахію, Банатъ Краіовскій и Кроацію до города Зары, въ нынѣшней Австрійской Далмаціи лежащаго, откуда уже они на судахъ Неапольскихъ въ Италію перевезены быть должны, не требуя иной за то выгоды кромѣ пропитанія оныхъ, какъ то обыкновенно во всѣхъ союзныхъ договорахъ постановляется.

Третіе и весьма существенное средство къ нанесенію вреда непріятелю, или прямо сказать къ достиженію общей нашей съ Англіею и со всѣми благоустроенными державами цѣли, есть соглашеніе короля Прусскаго войти въ общую съ нами коалицію. Предварительно уже представили мы ему все, что̀ къ поощренію любочестія и корысти его служить можетъ, подавъ надежду и самой нашей помощи. Вновь нынѣ подтверждаемъ министру нашему графу Панину приступать къ нему рѣшительно съ таковыми же настояніями, какъ вы усмотрите изъ рескрипта нашего, въ копіи у сего прилагаемаго. По-

мощь таковую назначаемъ ему въ сорокѣ пяти тысячахъ инфантеріи и кавалеріи съ достаточнымъ количествомъ артиллеріи, какъ скоро запасный договоръ, между министерствомъ нашимъ и кавалеромъ Витвортомъ заключенный и симъ послѣднимъ sub spe rati подписанный, отъ его Британскаго величества ратификованъ будетъ. Хотя по существу намѣреній нашихъ, союзникамъ и, можно сказать, всей Европѣ спасительныхъ, мы не сомнѣваемся, что дворъ Лондонскій одобритъ поступокъ министра его, но тѣмъ не меньше признали мы за нужное изъяснить содержаніе сего договора.

Въ предисловіи упоминается о цѣли дѣйствій короля Прусскаго къ сторонѣ Голландіи, согласно съ предположеніями самой Англіи, лордомъ Гренвиллемъ вамъ и кавалеромъ Витвортомъ министерству нашему сообщенными. Мы почитаемъ за большое и вообще благонамѣреннымъ державамъ полезное пріобрѣтеніе, естьли бывшіе Австрійскіе Нидерланды отъ Франціи отторгнуты и къ республикѣ Голландской присовокуплены будутъ. Относительно сего пункта, а равно и тѣхъ пріобрѣтеній, которыя король Прусской въ пользу свою учинить можетъ на счетъ непріятеля нашего, мы имѣемъ отъ Вѣнскаго двора увѣреніе, что онъ отнюдь тому прекословить не станетъ.

Въ послѣдующихъ статьяхъ договора ограничиваемъ помощь нашу королю Прусскому, какъ выше сказано, въ сорокѣ пяти тысячахъ человѣкъ, а потому и положены со сразмѣрнымъ уменьшеніемъ противу прежнихъ проектовъ, какъ субсидій (опредѣляя оныя въ девяти стахъ тысячахъ фунтовъ стерлинговъ), такъ равно и суммы единовременно на пріуготовленіе помянутыхъ войскъ потребной въ двухъ

стахъ двадцати пяти тысячахъ фунтовъ стерлинговъ, и на разные расходы по тридцати семи тысячь по пяти сотъ фунтовъ стерлинговъ на мѣсяцъ полагаемой, которую приметъ на себя долгомъ король Великобританскій, по заключеніи мира платимымъ.

Хотя сей договоръ не инако какъ запаснымъ почитаться долженствуетъ, ибо натурально, естьли король Прусской не рѣшится дѣйствовать въ пользу союзниковъ и останется въ прежнемъ своемъ небезсумнительномъ нейтралитетѣ, тогда уже и мы себя ограничить должны будемъ въ наблюденіи за его поведеніемъ и въ полной готовности силою удержать всякій шагъ со стороны его вопреки державамъ, противу Французовъ воюющимъ; а потому помянутый договоръ и не будетъ имѣть дѣйствія. Но въ продолженіе настоящей войны, ежели откроется удобность къ употребленію нашей помощи, послужитъ онъ къ тому основаніемъ и правиломъ.

Оставляя старанію вашему привесть къ окончанію дѣло сіе съ министерствомъ Аглинскимъ, обращаемся мы къ прочимъ лорда Гренвилля предложеніямъ въ основаніе войны и ея слѣдствій.

Спасительнымъ почитаемъ средствомъ для всей Европы и единымъ къ обезпеченію всѣхъ державъ возвратить Францію въ тѣ предѣлы, въ каковыхъ она пребывала до революціи, въ ней происшедшей. Достигать сего силою оружія есть дѣло всѣхъ союзниковъ, а заключивъ на таковыхъ условіяхъ миръ, весьма легко можно надѣяться, что сама собою произойдетъ въ ней перемѣна, способомъ которой устроится правленіе порядочное и для другихъ государтствъ ни вредное, ни безпокойное. Но впрочемъ всякія запасныя подробныя постановленія о пріобрѣ-

теніяхъ Вѣнскаго двора и тому подобномъ влекутъ многія неудобности. Во первыхъ, одержаніе выгодъ будетъ зависѣть отъ слѣдствій и успѣховъ войны, во многомъ неизвѣстности подверженной. Второе, назначая оныя завремянно въ сокращенномъ видѣ, не будетъ ли тѣмъ самымъ поданъ поводъ двору сему искать предпочтительно войнѣ, съ большими издержками сопряженной и таковыми же опасностями, получать какія либо хотя и меньшія выгоды посредствомъ негоціаціи его съ Французами; и хотя конечно не будетъ то прочно, но однажды рѣшася остаться нейтральнымъ, вся коалиція пріидетъ тогда въ большое уже ослабленіе. И наконецъ, третіе, нельзя чтобъ не было нѣкоего соразмѣра между пріобрѣтеніями Вѣнскаго и Берлинскаго дворовъ, обыкновеннаго полагаемаго по прежнимъ ихъ въ могуществѣ и пространствѣ другъ къ другу отношеніямъ. И для того почитаемъ сходственнѣйшимъ для общихъ нашихъ съ Англіею видовъ, не отъемля у обоихъ сихъ дворовъ перспективы пріобрѣтеній, естьли они къ сожалѣнію болѣе въ томъ находятъ для себя приманки, нежели въ обезпеченіи на времена грядущія собственныхъ своихъ престоловъ и настоящихъ владѣній, стараться довести ихъ до скорѣйшей рѣшимости. Мы сдѣлаемъ у Вѣнскаго двора новыя и убѣдительнѣйшія представленія, что въ настоящее время, когда не только король Обѣихъ Сицилій вступилъ въ Римскую область и Тоскану для изгнанія Французовъ, но и сіи послѣдніе объявили уже войну и ему и королю Сардинскому, сущею гибелью угрожаемому, когда трактатъ ихъ, въ Кампо-Форміо заключенный, явно нарушенъ со стороны Французскаго правленія изгнаніемъ папы изъ его столицы

и областей и вреднымъ превращеніемъ Швейцаріи, и когда негоціація въ Раштатѣ производимая сопровождается буйственными поступками, на пагубу Германской имперіи клонящимися: собственное достоинство Римскаго императора и его добрая вѣра въ разсужденіи союзниковъ требуютъ непремѣнно, чтобъ онъ произнесъ свою рѣшимость и приступилъ неотлагательно къ дѣятельнымъ мѣрамъ; что никто не можетъ почесть его за нападателя, коль скоро вступается онъ за трактатъ, противною стороною нарушенный, и за имперію, коей онъ есть глава, подвергаемую крайнимъ утѣсненіямъ врага, устремившагося на пагубу всѣхъ державъ; и что теперь настоятъ для него и случай и способы явить и большую силу свою въ дѣяніяхъ, и твердость въ правилахъ и предположеніяхъ.

Что принадлежитъ до возвращенія папѣ его столицы и областей, возстановленія короля Сардинскаго въ прежнюю его независимость и до прочихъ артикуловъ Англіею изъясняемыхъ, мысли и намѣренія наши не разнствуютъ ни мало съ таковыми же короля Великобританскаго; и мы усердно бы желали, чтобъ, при всѣхъ необходимостію вынуждаемыхъ распоряженіяхъ и трансакціяхъ, колико можно болѣе отвращаемы были перемѣны или потрясенія, влекущія съ собою уничтоженіе цѣлыхъ государствъ или владѣній.

По таковымъ съ нашей стороны откровеннымъ изъясненіямъ и подвигамъ, на пользу общаго дѣла употребленнымъ, ласкаемъ мы себя признаніемъ со стороны Лондонскаго двора, что никто оспорить не можетъ, чтобъ мы не были въ войнѣ настоящей одною изъ главныхъ дѣйствующихъ сторонъ. Все

сказанное выше и все что мы дѣлаемъ въ пособіе союзникамъ нашимъ, есть лучшее доказательство, нежели какія либо декларацiи. Но естьли по общему согласію союзниковъ положено будетъ учинить таковыя декларацiи, какъ у другихъ дворовъ къ побужденію ихъ вступить въ коалицію, или же на сеймѣ имперскомъ и на Раштатскомъ конгрессѣ съ изъясненіемъ нашихъ предположеній, настояніемъ прервать толь предосудительную негоціацію и увѣщаніемъ членовъ имперіи Нѣмецкой составить общее дѣло съ главою ихъ, мы не уклонимся отъ того, отправя въ свое время въ надлежащей силѣ повелѣнія къ министрамъ нашимъ, чтобъ они дѣйствовали вмѣстѣ и согласно съ акредитованными отъ ихъ величествъ императора Римскаго и королей Великобританскаго и Прусскаго, съ тѣмъ однакожъ, чтобъ слова подкрѣпляемы были дѣломъ: ибо инако слѣдствіемъ подобныхъ объявленій будутъ токмо непристойные отвѣты, непріятности и всеобщее неуваженіе.

Содержаніе сего рескрипта сообщите вы во всемъ пространствѣ министру его Британскаго величества, требуя, дабы въ Вѣну и Берлинъ посланы были приказанія о надлежащихъ единообразныхъ подвигахъ Аглинскихъ министровъ съ нашими, въ тѣхъ мѣстахъ находящимися. Пребываемъ вамъ императорскою нашею милостію всегда благосклонны. Данъ въ Санктпетербургѣ. Декабря 19-го 1798 года.

Павелъ.

Съ подлиннымъ вѣрно: графъ Н. Панинъ.

24.

Господинъ генералъ графъ Воронцовъ. Сходственно общимъ нашимъ съ Лондонскимъ дворомъ предположеніямъ объ островѣ Мальтѣ, о которыхъ вы уже нами извѣщены, указали мы, независимо помощи, королю Неаполитанскому данной, отправить для гарнизона на тотъ островъ три баталіона гренадеръ и три ста артиллеристовъ, съ тѣмъ, чтобъ по равному числу для обереженія онаго и укрѣпленій на немъ имѣющихся отряжены были, какъ со стороны короля Сицилійскаго, такъ и короля Великобританскаго, какъ то усмотрите изъ сепаратнаго артикула съ дворомъ Неапольскимъ постановленнаго, въ копіи для свѣдѣнія вашего при семъ прилагаемаго. Кавалеръ Витвортъ, отозвавшися о семъ, первый сдѣлалъ намъ увѣреніе, что таковыя распоряженія будутъ весьма за благо приняты дворомъ его, почему и не оставьте требовать, чтобъ начальствующему войсками Аглинскими, въ Средиземномъ морѣ обрѣтающимися, даны были въ надлежащей силѣ повелѣнія.

Въ рескриптѣ нашемъ не распространимся мы изъясненіями нашими, касающимися до плановъ Англіи на пріобрѣтеніе Минорки и на приведеніе въ дѣй-

ствіе Швейцаріи, оставляя вамъ сказать министерству тамошнему, что мы одобряемъ всякую мѣру союзника нашего, которою только можно общему непріятелю нанести существенный вредъ. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

Въ С.-Петербургѣ, Декабря 19-го 1798.

Съ подлиннымъ вѣрно: графъ Н. Панинъ.

25.

Божіею милостію мы Павелъ Первый, Императоръ и Самодержецъ Всероссійскій, и проч. и проч. и проч.

Великій магистръ ордена святаго Іоанна Іерусалимскаго, и проч. и проч. и проч.

Намъ любезно-вѣрному генералу отъ инфантеріи графу Воронцову.

Усердная служба и храбрые противъ непріятеля подвиги ваши, пріобрѣтшіе наше императорское особливое благоволеніе, даютъ вамъ право ко причисленію васъ въ число кавалеровъ знаменитаго ордена святаго Іоанна Іерусалимскаго. Мы потому пожаловали васъ кавалеромъ сего ордена большаго креста, присовокупляя къ оному командорство, въ три тысячи рублей ежегоднаго дохода состоящее, и знаки къ тому принадлежащіе, для возложенія на васъ, доставляемъ, Божію препоручая васъ сохраненію. Данъ въ Санктъ-Петербургѣ, 22-го дня Декабря 1798 года.

Павелъ.

Office du c-te Litta.

Monsieur le comte.

Sa Majesté Impériale l'Empereur, Grand-Maître de l'ordre de St. Jean de Jérusalem, ayant daigné accorder la croix de l'ordre à votre excellence, et la nommer à une des commanderies dont il s'est réservé la première nomination dans l'acte de la fondation. en faveur de la noblesse de son empire, j'ai l'honneur, en qualité de lieutenant du Grand-Maître de lui annoncer cette gracieuse disposition souveraine.

Je m'empresse d'en faire mes félicitations à votre excellence et de l'assurer en même temps de la considération distinguée avec laquelle je suis,

Monsieur le comte,
de votre excellence
le très-humble et très-obéissant serviteur
le lieutenant du Grand-Maître,
bailli comte de Litta.

A St.-Pétersbourg, ce 21 X-bre 1798.

26.

Получено чрезъ фельдъегеря Меркеля, 22 Марта (2-го Апрѣля) 1799.

С.-Петербургъ, Марта 2-го 1799.

Графъ Семенъ Романовичъ. Крайность, въ каковой я нахожусь по болѣзни князя Безбородки, заставляетъ меня опять прибѣгнуть къ вамъ и просить васъ, не только для меня, но и для государства и всей Европы, принять на себя призывъ мой, на что не отвѣта, а пріѣзда вашего ожидая, есмь вашимъ искреннимъ.

Павелъ.

27.

Графъ Семенъ Романовичъ. Отвѣтъ вашъ съ фельдъегеремъ Винтомъ вчерашняго числа мною полученъ. Призывая васъ сюда, я намѣренъ былъ повѣрить вамъ управленіе дѣлъ иностранныхъ и заранѣе увѣрился, что сей выборъ полезнымъ бы содѣлался и дѣламъ вообще. Но коль скоро здоровье ваше полагаетъ препоны къ исполненію предложеннаго и желаннаго мною, и вы опасаетесь жестокостію здѣшняго климата подвергнуть себя совершенному разстроенію здоровья вашего, то желая соблюсти оное, теперь отдаю совершенно на волю вашу пріѣздъ сюда, увѣренъ будучи, что вы въ Россіи и внѣ оной усердіемъ и достоинствами вашими всегда ей полезны будете. Пребываю вамъ благосклонымъ.

„Павелъ.“

С.-Петербургъ, Апрѣля 20-дня 1799 года.

Письмо графа Кушелева.

Милостивый государь графъ Семенъ Романовичъ!

Съ особеннымъ удовольствіемъ имѣю честь препроводить къ вашему сіятельству, прилагаемый при семъ, Высочайшій Его Императорскаго Величества указъ, въ коемъ Его Величество, Высочайше отдавая должную справедливость попеченію вашему на пользу эскадры нашей въ Англіи и всего нашего адмиралтейства, изъявляетъ особенное свое благоволеніе дѣятельности въ семъ вашей и заботамъ. Крайне пріятно для меня, что неутомимость ваша въ преподаніи всевозможныхъ пособій нашей эскадрѣ, а равно и въ изысканіи всѣхъ способовъ къ усовершенствованію нашего кораблестроенія сопровождается Высочайшимъ благоволеніемъ, которое по справедливости труды ваши всегда заслуживаютъ. Съ совершеннымъ впрочемъ почитаніемъ пребываю

Вашего сіятельства покорный слуга
графъ Григорій Кушелевъ.

Павловское, Мая 4 дня 1799 года.

28.

Господинъ генералъ отъ инфантеріи графъ Воронцовъ. Съ удовольствіемъ взирая мы на усердіе ваше и ревность, оказываемыя на пользу службы дѣятельнымъ попеченіемъ въ снабденіи эскадръ нашихъ, находящихся въ содѣйствіи съ Англійскимъ флотомъ, и что стараніемъ вашимъ назначенная отъ насъ въ Средиземное море эскадра подъ начальствомъ контръ-адмирала Карцова вскорѣ всѣмъ надобнымъ отъ правительства Англійскаго снабдена быть имѣетъ, и какъ за сіе, равно и за доставленіе вами въ нашу Адмиралтействъ-Коллегію морскихъ картъ, разныхъ чертежей и книгъ, относящихся до усовершенствованія флота, также и за пособіе, оказываемое со стороны вашей адмиралтейскимъ ученикамъ къ лучшимъ успѣхамъ въ прохожденіи обученія, изъявляемъ вамъ монаршее наше благоволеніе, надѣясь притомъ, что и впредь вы оное продолжите. Впрочемъ пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

Въ Павловскѣ, Мая 4 дня 1799 года.

Приложеніе.

Копія съ письма императора Павла къ королю Англійскому.

Monsieur mon frère et cousin.

En envoyant à Londres mon lieutenant-général Herman pour se concerter avec le ministère de votre majesté sur les moyens de mettre infailliblement en exécution le plan arrêté de la conquête de la Hollande, j'ai voulu profiter de cette occasion pour recommander à la bienveillance particulière de votre majesté mon général Herman et le corps de mes troupes, qui vont conjointement avec celles de votre majesté porter un coup décisif à notre ennemi commun; vous trouverez dans mes sujets le même zèle et le même empressement à exécuter mes ordres, que je mets à servir la bonne cause, de tous les moyens que je tiens de la Providence, sentiment que je partage avec votre majesté. Je la prie d'agréer ma vive reconnaissance pour les choses flatteuses qu'elle a dites de moi en son parlement. C'est une récompense agréable pour moi, quand on devine les motifs qui me font agir. Je ne peux finir ma lettre sans rendre compte à votre majesté du zèle et de l'activité infatigable du capitaine Popham, ainsi que de la manière franche et loyale avec

laquelle votre ministre auprès de moi, le chevalier Whitworth, traite les affaires. Ces deux sujets sont dignes de servir votre majesté, par conséquent la bonne cause. Je suis avec les sentiments de l'estime la plus sentie et de l'amitié la plus sincère.

Monsieur mon frère et cousin,
de votre majesté
le bon frère et cousin

Paul.

Péterhof, du 21 juillet 1799.

29.

Графъ Семенъ Романовичъ 7260. BC^2. 76. 2310. 8627. DZL. RN^3. 210. 91. 4467. 5730. 2981. 1809. D^4. SP^2. SG^2. BE^2. TA. SZ. ML. 8419. 5399. 9928. 6993. L^3. 5721. 1174. UK^2. OG. 7550. QK^2. 2985. NOS. VA. 6620. 4710. LQ^2. 1053. 21. VS^4. UB. 9990. 2032. 8611. 7297. 261. 7619. 1174. XR. 6285. 5426. 4921. RG^5. 7459. ED. UH^2. VJ. CT^2. 6603. NE. CX^2. 5421. OR. OJ. 2373. 179. 7285. 2326. LJV. X^3. ZP. XV. 6641. 2262. LQ^1. 9904. 1118. EV. 7751. S^3. LOV. 1560. 1772. 8623. GQ^1. 5884. YN^2. 4991. BM. 9750. 2566. 9721. Z^3. 6402. VV. 5277. 3604. ZB^2. 2000. EE. 27. QF. 117. 5974. BR^5. 102. AC. 7262. 8812. 1860. 12. BR. 6804. 2851. V. FN^2. KD. 9858. 3703. NK^2. 4817. 1331. YH^2. GJ^2. HV. 5207. 8707. RJ^2. J^1. NOS. VV. 6952. FZ^3. YM. 7105. 9769. 2786. DHM. ND. 5319. 4102. BM. 2433. 1903. BE^2. 9966. O^3. 6617. FA. QTV. 1687. 7196. 3858. UZ. 6913. UO. UP. C. DG^2. L^3. 3266. PX. DR^2. 5832. 8262. FD^2. GH. AE^2. MG. 4102. 1030. Y. ND^5. 7737. XE. 2250. 9988. 8171. PO^2. D^3. 5957. 2000. DH^2. OG. 2663. 6555. 4210. FQE. X. HP^2. DU. 169. 7747. 9. 7995. DH^2. 1350. 5913. 3617. 2608. RP^4. GB. 2779. HY. B^4. AK. 9128. 115. 8030. R^3. 1030. VU^2. 5821. XF^2. 3. TA. 8619. 5943. 6051. 2350. FN^1. OM^2. 9326. GC. 461. DH^2. HY. VZ^2. CZ. KX^2. 1216. XB^2. XQ^2. 7250. JR. 5990.

CD. DP. EB^{2}. 4912. 13. GP. 2608. 6540. 8519. 1052.
9607. YB. 5815. 5848. 9701. 2521; EU^{2}. ML. XB^{2}.
IU. 7607. QE^{2}. 2633. GE. 4326. NP. 1127. SVT.
6254. NO^{3}. 5540. 9633. YN^{2}. O^{3}. 5147. 32. 831. 9168.
UK^{2}. BV^{5}. 1550. *RM. 2989. 7968. YB.* LQ^{2}. 5904.
1389. UB. NFR. 4522. A^{3}. RG^{2}. 6753. XP^{2}. *9607.*
7454. 28. P^{3}. 130. 1033. RX. HA. 6574. 1129. 8252.
13. YA. 7532. 2029. 5734. TG^{2}. *9426. VI. 1120. MD.*
QE^{2}. 6310. 5440. *SG^{2}. 00. TP^{2}. 5915.* 2418. *6262.*
OF. 8216. RO. 1882. 9803. 5112. 8601. *1500.* 9662.
7119. 5518. R^{5}. 6459. M^{3}. 1500. *O^{2}. 7665. 9915. 2530.*
GU. OL. 1373. SG^{2}. 4399. 1389. RM^{2}. EO. QE^{2}. 6282.
7426. YN^{2}. 9607. *DM. 12. TN^{2}.* 5310. *XR^{2}. QK^{2}. 1245.*
RH. 6174. 8923. XB^{2}. 7608. 9540. 1835. FE. *HP. YN^{2}.*
6147. *2286. 1500.* O^{2}. YU. GM^{2}. UC. NL. SZ^{2}. *6196.*
2286. *1927. 3602. 9127. OL. ZX.* B^{3}. *1216. 5406.*
8245. ND^{2}. OF. 1219.

Пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

Гатчино, 26 Ноября 1799.

30.

Препоруча генералу отъ кавалеріи графу Віомениль сообщеніе мнѣ всѣхъ свѣдѣній о Франціи и плановъ его для экспедиціи на берега Французскіе, давъ ему повелѣніе сообщать обо всемъ вамъ и сноситься съ вами для лучшаго сообразованія нашихъ назначеній, и если иногда бы представлялась возможность имѣть успѣхъ въ семъ предпріятіи, то соглашайтесь по оному съ Англійскимъ министерствомъ. Успѣхъ полагаю въ томъ, чтобъ съ моими войсками были и всѣ тѣ Англійскія, кои назначены были для Голландіи, чтобы Французы приняли ихъ по высадкѣ на берега, и, превзойдя число ихъ, сами возстали на низверженіе нынѣшняго правительства. Со всѣмъ тѣмъ, если армія ихъ не будетъ соучаствовать народу, то ничего не выйдетъ. Повѣряйте все, что графъ Віомениль будетъ сообщать ко мнѣ, чтобы не были бредни бродягъ или изданія его головы, въ коей поселятся желанія прославить свое имя, возвести короля и возвратиться домой. А поколику вы усмотрите невозможность въ такомъ препріятіи, то увѣдомьте меня и приготовьте все къ возвратному пути войскъ моихъ.

31.

Господинъ генералъ отъ инфантеріи графъ Воронцовъ. Въ полученныхъ мною отъ васъ донесеніяхъ, усматриваю я изъ иныхъ, что въ ввѣренномъ вамъ корпусѣ дисциплина весьма хорошо наблюдается, изъ другихъ же, что она совсѣмъ не существуетъ, и что войско находится въ наибольшомъ растройствѣ, то не могши понимать причину сего вашего противорѣчія, тѣмъ болѣе, что донесенія ваши очень малаго разстоянія времени одно отъ другаго, повелѣваю вамъ увѣдомить меня о настоящемъ состояніи ввѣренныхъ вамъ войскъ.

Павелъ.

С.-Петербургъ, Февраля 5 дня 1800 года.

32.

Господинъ генералъ отъ инфантеріи графъ Воронцовъ. Соизволяя на желаніе его величества короля Французскаго удостоить васъ ордена С-го Лазаря, препровождаемъ при семъ знаки онаго, повелѣвая вамъ оные возложить на себя. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Павелъ.

С.-Петербургъ, Февраля 19 дня 1800 года.

(См. ниже письмо Лудовика XVIII).

33.

Получено по эстафетѣ 2 (14) Мая 1800 года.

Господинъ генералъ отъ инфантеріи графъ Воронцовъ. Находя по малому числу настоящихъ дѣлъ. что присутствіе ваше въ Англіи не совсѣмъ можетъ быть нужно, позволяю вамъ употребить сіе время на поправленіе здоровья вашего, для чего и отправьтесь вы къ водамъ на континентѣ, оставя на время отсутствія вашего при Великобританскомъ дворѣ повѣреннымъ въ дѣлахъ статскаго дѣйствительнаго совѣтника Лизакевича. Пребываю вамъ благосклонный.

Павелъ.

С.-Петербургъ, Апрѣля 13 дня 1800 года.

Traduction de l'ordre de l'Empereur du 13 (25) avril 1800.

Trouvant par le peu d'importance des affaires actuelles, que votre présence en Angleterre ne peut pas être trop nécessaire, je vous permets d'employer ce tems pour améliorer votre santé, à quel effet vous irez aux eaux sur le continent, en laissant pour le tems de votre absence auprès de la cour Britannique, comme chargé des affaires, le conseiller d'état actuel Lizakéwitch. Je suis etc.

(Signé) Paul.

Получено по эстафетѣ въ Лондонѣ, 14 (26) Іюня 1800 года.

По Высочайшему Его Императорскаго Величества повелѣнію.

Милостивый государь, графъ Семенъ Романовичъ.

Государь Императоръ, удовлетворяя прошенію вашего сіятельства, соизволилъ васъ отставить слѣдующимъ приказомъ отъ 22 Мая:

„Генералъ отъ инфантеріи графъ Воронцовъ, по „прошенію его, за слабостію здоровья, всемилостивѣйше увольняется отъ службы съ ношеніемъ мундира",

и при томъ предоставляя вашему сіятельству избрать мѣсто пребыванія вашего, также и на то, чтобы сынъ и дочь ваши оставались при васъ столь долго, какъ вы заблагоразсудите.

Имѣю честь пребывать съ совершеннымъ почтеніемъ и таковою же преданностію,

милостивый государь, вашего сіятельства,

покорнѣйшимъ слугою

графъ Ѳедоръ Ростопчинъ.

С.-Петербургъ, Мая 23 дня 1800 года.

Получено по эстафетѣ 8 Мая (26 Апрѣля) 1800 года.

Милостивый государь,

графъ Семенъ Романовичъ!

Его Величество, усматривая изъ неоднократныхъ донесеній вашихъ разныя представленія вопреки воли его, приказалъ вамъ сказать, что если исполненіе оной вамъ въ тягость, то невозбранно вамъ просить увольненія отъ службы.

Пребываю съ истиннымъ почтеніемъ и преданностію,

Вашего сіятельства, милостиваго государя. покорнѣйшій слуга

графъ Өедоръ Ростопчинъ.

С.-Петербургъ, Апрѣля 4 дня 1800 года.

Его сіятельству графу Воронцову.

Брульонъ писанъ собственною рукою Павла 1-го.

Sa Majesté observant par plusieurs de vos rapports des différentes représentations contraires à sa volonté, a ordonné de vous dire que si son exécution vous est à charge, il vous est permis de demander votre congé du service.

Je suis...

Le brouillon a eté écrit de la main propre de l'Empereur.

ПИСЬМА

ИМПЕРАТРИЦЫ МАРІИ ѲЕОДОРОВНЫ

КЪ ГРАФУ

АЛЕКСАНДРУ РОМАНОВИЧУ ВОРОНЦОВУ.

Письма императрицы Маріи Θеодоровны къ графу А. Р. Воронцову.

1.

Ce 29 août (1802).

Voici, monsieur le comte, une lettre pour monsieur de Lutzow, dans laquelle se trouve une incluse pour ma fille et une caisse avec les gélinottes. Vous me ferez grand plaisir, monsieur le comte, de soigner cette expédition en en chargeant le courrier français, et de vous tenir bien assuré de ma sincère reconnaissance pour toutes vos attentions. Adieu, monsieur le comte.

M.

2.

Ce 14 septembre 1802.

Je m'empresse de répondre à votre lettre, monsieur le comte, pour vous marquer que je fixe le jour de l'audience de monsieur de Goltz à dimanche en huit, 28 de ce mois *). Ce dimanche-ci, lendemain d'un jour à jamais consacré par moi au deuil et à la retraite, ne me permet pas de recevoir du monde. Je serai très-charmée d'avoir à cette occasion le plaisir de vous voir, monsieur le comte, et de vous assurer des sentimens de votre bien affectionnée

Marie.

3.

Ce 23 septembre 1802.

Je crois, monsieur le comte, bien faire en remettant le congé de l'ambassadeur, comte de Saurau, aussi à dimanche prochain, 28 de ce mois. Je vous renouvelle avec plaisir, à cette occasion, monsieur le comte, les assurances des sentimens d'estime avec lesquels je suis

votre très-affectionnée

Marie.

---

*) 20 Сентября — день рожденія Павла Петровича. *П. Б.*

4.

Ce 27 septembre 1802.

Je recevrai monsieur de Goltz demain, après la messe, monsieur le comte, après son audience chez l'Empereur. C'est ce que vous me ferez le plaisir de lui dire, et en même tems je vous prie de recevoir les assurances renouvelées de ma très-parfaite estime.

Marie.

5.

Gatschina, ce 30 septembre 1802.

Je joins ici trois lettres, monsieur le comte, que je vous prie de remettre à monsieur l'ambassadeur, comte de Saurau. Je saisis cette occasion avec plaisir pour vous renouveler les assurances de ma parfaite estime; j'espère que la course que vous avez faite dimanche pour venir me voir, n'a pas nui à votre santé. Adieu, monsieur le comte, je suis votre bien affectionnée.

Marie.

6.

Ce 2 octobre à minuit, 1802.

Je vous remercie, monsier le comte, de l'envoi du Moniteur, et suis charmée d'apprendre que vous ne vous êtes pas senti fatigué de votre course ici. Comme vous me dites, monsieur le comte, que le c-te de Valain est pressé de partir, je le recevrai mardi pour le dîner. Je profiterai avec plaisir de l'occasion du courrier pour écrire à ma fille et au c-te Markow, et vous enverrai mes lettres lundi. Enfin je termine ces lignes en vous remerciant infiniment, monsieur le comte, de toutes vos prévenances, et en vous assurant de ma sensibilité et de ma parfaite estime. Bonsoir, monsieur le comte, je suis votre bien affectionnée

Marie.

7.

Ce 13 octobre 1802.

L'envoi de la lettre de ma fille que vous venez de me faire, monsieur le comte, m'a fait un sensible plaisir; c'est me faire finir mon année heureusement que d'avoir reçu de bonnes nouvelles de mon enfant. Je vous suis infiniment obligée, monsieur le comte, des complimens que vous me faites sur ma fête: j'y vois une preuve de votre attachement que je sais apprécier et qui vous assure ma reconnaissance; elle est jointe à la parfaite estime avec laquelle je suis

votre affectionnée

Marie.

8.

Ce 16 octobre 1802.

Je joins à ces lignes, monsieur le comte, trois incluses que je recommande à vos soins. L'une est ma réponse au grand-duc de Toscane, l'autre une lettre à mon beau-fils, que je destine toutes deux au courrier, du départ duquel vous avez bien voulu m'avertir. La troisième est ma réponse au prince Guillaume, que vous voudrez bien me faire le plaisir, monsieur le comte, de faire parvenir par la poste à Stockholm. Vous voyez, monsieur le comte, que j'use du privilège que vous m'avez donné de compter sur votre complaisance. Je compte vous en remercier un peu en personne, car la neige me chasse de Gatschina. Adieu, monsieur le comte; je suis bien sincèrement

votre affectionnée

Marie.

9.

Ce 16 octobre 1802.

J'ai reçu les trois incluses que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer, monsieur le comte, et vous remercie infiniment de l'empressement que vous mettez chaque fois à me les faire parvenir. J'avais remarqué le retard du Moniteur, mais sans m'en étonner, car dans cette saison les postes n'arrivent pas régulièrement; il paraît cependant que chez nous elles vont nous dédommager ce mois des rigueurs dont elles ont usé vis-à-vis de nous pendant l'été: nous avons un tems des dieux. Adieu, monsieur le comte; je vous prie d'être persuadé de mon souvenir et de ma bien parfaite estime.

Votre bien affectionnée

Marie.

10.

Ce 20 octobre 1802.

En vous accusant, monsieur le comte, la réception des deux incluses, dont l'une est la notification de la mort de la Grande-Duchesse, que son époux me fait par une lettre écrite de sa main, et l'autre une lettre d'adieu du prince Guillaume, je vous remercie de leur envoi, et vous ferai parvenir de même, monsieur le comte, mes réponses. Je profiterai avec plaisir du départ du courrier de Vienne pour écrire à mon beau-fils. Madame de Goltz et sa belle-fille ont demandé par la Grande-Duchesse à m'être présentées; j'ai fixé le dimanche prochain. Comme je crois qu'il serait de la politesse de ne pas faire venir cette jeune femme toute seule ici, sans son époux, je vous prie, monsieur le comte, de dire à monsieur de Goltz qu'il dépend de lui d'accompagner madame; car n'est-ce pas, monsieur le comte, que les formes politiques n'excluent pas des politesses de ce genre? J'ai le plaisir de voir madame votre sœur chez moi, monsieur le comte, et j'ai été charmée d'apprendre par elle que vous vous portez bien. Adieu, monsieur le comte; je suis toujours

votre bien affectionnée

Marie.

11.

(1802)

Je recevrai monsieur de Goltz très volontiers dimanche prochain à l'issue de l'audience de l'Empereur, et vous remercie, monsieur le comte, de m'en avoir avertie. J'espère que le son agréable que m-r Rodé tire de son violon vous rendra le concert plus supportable, monsieur le comte, et que vous vous y ennuyerez moins que vous ne l'auriez fait sans lui. Adieu, monsieur le comte; je suis bien charmée de vous savoir en bonne santé.

M.

12.

Ce 17 janvier 1803.

En vérité, monsieur le comte, j'étais la plume à la main pour vous rappeler que j'avais à répondre à m-r votre frère et à son aimable fille, lorsque je reçus votre billet. Je profiterai avec empressement de l'occasion du mardi pour les assurer mutuellement de mon souvenir et de mon amitié. J'étais persuadée que vous prendriez intérêt à mes déplaisirs de l'incendie de ma jolie maison; je la regrette, je l'avoue, mais sur les maux de cette nature, il est facile de prendre son parti: la raison vient à notre secours, et on les supporte philosophiquement. Il n'en est pas ainsi des malheurs qui touchent l'âme, et ce n'est que ceux-là que je prie dorénavant le Ciel de daigner m'épargner. Mes appartemens de l'aile ont été peu endommagés, mais tout le beau corps de logis n'offre que l'aspect d'une ruine. J'ai perdu de belles statues, entre autres une que j'affectionnais beaucoup. J'espère pouvoir passer mon été cependant à la campagne, mais je crois qu'il faudra me loger dans les ailes; je ne sais rien du reste de sûr à ce sujet. Je regrette extrêmement mes superbes peupliers qu'on a coupés. Pardon de vous parler de mes doléances. M-r Rogerson et Block me donnent les nou-

velles les plus satisfaisantes de votre santé, monsieur le comte, ce qui me fait le plus sensible plaisir. J'espère que cette indisposition sera un brevet de santé pour vous, et que la belle saison vous rendra en entier vos forces. L'intérêt que je prends à vous, monsieur le comte, est fondé sur mes sentimens, sur lesquels j'espère que vous comptez toujours.

13.

Ce 8 février (1803).

Je vous demande pardon, monsieur le comte, de vous importuner encore la veille de votre départ, mais enfin j'ai eu la *générosité* de répondre une fois à la reine de Naples, et voici ma lettre que je vous prie de faire parvenir au duc de Serra-Capriola. Je vous réitère à cette occasion, monsieur le comte, mes voeux pour le rétablissement de votre santé et pour votre heureux voyage, en vous assurant de mes sentimens.

14.

(Fin mars 1803).

Je vous remercie, monsieur le comte, de l'envoi de la lettre de ma tante; je joins ici une lettre de chancellerie que je viens de recevoir du duc de Mecklembourg, qui m'annonce l'heureuse délivrance de ma fille. J'aime à me flatter, monsieur le comte, que vous aurez partagé ma satisfaction de cette bonne nouvelle. La jeune maman se porte à merveille, de même que la petite, à qui les parens feront porter mon nom. Adieu, monsieur le comte, j'espère que vous êtes persuadé de mes sentimens.

15.

Ce 2 avril 1803.

L'intérêt que vous me témoignez à l'occasion de la délivrance de ma fille, me fait grand plaisir, monsieur le comte, et je vous en fais mes sincères remercîmens, comme aussi de l'aimable lettre que vous m'avez envoyée de la part de monsieur votre frère, qui m'y paraît de très-bonne humeur, tout en moralisant avec raison les principes de notre siècle, bien opposés à ceux qui lui ont acquis l'estime générale, et bien particulièrement la mienne. J'espère, monsieur le comte, que vous voudrez bien me dire quand je pourrai répondre à monsieur votre frère, et agréez les assurances réitérées de mon souvenir et de mes sentimens.

Marie.

——— —

16.

Je recevrai l'ambassadeur dimanche, de même que mes enfans; ce que vous m'en dites, monsieur le comte, m'en donne bonne opinion. J'espérois avoir le plaisir de vous voir ces jours-ci, en étant flattée de votre entier rétablissement. mais j'ai appris avec bien de la peine que vous aviez gagné du froid; je ne puis m'empêcher de croire que les promenades au Palais Taurique en sont un peu cause. Je fais des voeux sincères pour vous savoir au plus tôt parfaitement remis. Je vous remercie infiniment des complimens que vous me faites à l'occasion des fêtes de Pâques; je vois avec sensibilité et reconnaissance que vous vous intéressez à mon bonheur; je vous rends sincèrement la pareille, monsieur le comte, et vous assure de mes sentimens.

Marie.

Ce 6 avril 1803.

17.

Ce 1 may (1803).

Je vous envoie ci-joint, monsieur le comte, la lettre de mon frère le duc régnant, et vous prie d'en garder le contenu pour vous seul. Il paraît que mon neveu a des torts de jeunesse à se reprocher; mais j'avoue que je désirerais infiniment que mon frère fût père indulgent, et je tâcherai de lui exprimer de mon mieux ce vœu de mon cœur. Je vous communiquerai de même ma réponse. Mon fils m'a communiqué les dernières dépêches à ce sujet; je prêcherai bonté et indulgence au père, et soumission et respect au fils. Je vous renvoie aussi, monsieur le comte, la lettre du c-te Markow et vous remercie infiniment de me l'avoir communiquée. Adieu, monsieur le comte, j'espère que vous continuez à vous bien porter et le désire sincèrement.

Marie.

18.

Ce 12 may (1803).

Je suis bien flattée, monsieur le comte, de vous voir satisfait de la course que vous avez faite à Pawlowsk, où j'ai eu grand plaisir à vous voir et où vous serez toujours le bien-venu. Comme je serai en ville samedi, et que j'y passerai la nuit du samedi au dimanche, je fixe le dimanche pour les audiences aux ministres de Sardaigne et de Wurtemberg, et ce sera après la messe que je les recevrai. La comtesse Matuchkine m'avait écrit pour me demander le jour de la présentation de la femme de l'envoyé d'Espagne, et je l'ai fixé de même au dimanche, mais avant la messe; car c'est ordinairement le moment où les dames me sont présentées. La lettre de la reine-mère de Prusse contient un grand éloge des succès du sieur Garnerin. Après avoir répondu ainsi à tous les points de votre lettre, monsieur le comte, il ne me reste qu'à vous assurer de la durée de mes sentimens et de ma plus parfaite estime.

Marie.

19.

Ce 25 may (1803).

J'ai reçu à mon réveil, monsieur le comte, votre lettre d'hier, et vous suis infiniment obligée de l'envoi de l'incluse, de même de ce que vous m'avez avertie du départ d'un courrier pour Londres. Je joins ici ma lettre pour monsieur votre frère. Vous voyez, monsieur le comte, que je ne néglige aucune occasion de l'assurer de mon souvenir et de lui renouveler, comme à vous, l'assurance de mes sentimens et de ma parfaite estime.

Marie.

20.

(1803).

Je vous remercie infiniment, monsieur le comte, de l'envoi de la lettre de mon frère, et vous renouvelle à cette occasion l'expression de ma sensibilité de toutes vos attentions.

Marie.

21.

Je joins ici, monsieur le comte. la lettre que j'écris à mon frère. Faites-moi le plaisir de la lire, de m'en dire votre avis. J'en ai reçu une de mon frère, qui me dit être très-affligé du parti qu'a pris son fils d'entrer au service d'Autriche, ne désirant nullement et ayant toujours été opposé à cette intention. Vous verrez par ma lettre, monsieur le comte. ce que je lui réponds à ce sujet. Adieu. monsieur le comte; j'espère que nous serons bientôt voisins, et que vous viendrez manger ma soupe, ce qui me fera grand plaisir.

Marie.

Ce 29 may (1803).

22.

Ce matin 30 may (1803).

Voici, monsieur le comte, la lettre que je viens de recevoir de mon beau-frère; faites-moi le plaisir de me la renvoyer après en avoir pris lecture. J'ai vu qu'elle pourrait vous intéresser. Je l'enverrai aujourd'hui à l'Empereur. Le sort de mon beau-frère m'inquiète beaucoup. Adieu, monsieur le comte; on a plus besoin que jamais de beau soleil, pour se distraire de ces nouvelles scènes de destruction qui se préparent.

Marie.

23.

(1803).

Dans ce moment je reçois votre lettre de ce jour, monsieur le comte; je suis charmée de vous voir satisfait de ma lettre à mon frère. Votre suffrage me fera toujours plaisir.

24.

Ce 8 juin 1803.

J'ai reçu à mon réveil votre lettre, monsieur le comte, du 7 juin. et malgré le peu de facilité que j'aye à donner audience à messieurs les ministres, dans ma maison incendiée, cependant, ne prévoyant pas le moment où je ferai une course en ville, je recevrai ces deux messieurs tant bien que mal ici, chez moi, après demain mardi, avant le dîner, et je les invite à dîner pour ce jour.

J'espère, monsieur le comte, que vous étant bien trouvé de l'air de la campagne, vous viendrez bientôt de nouveau manger ma soupe, et que vous êtes bien sûr d'être toujours vu avec le même plaisir. Adieu, monsieur le comte.

Marie.

25.

Ce 11 juin 1803.

Je suis bien fâchée, monsieur le comte, de vous savoir mécontent de votre santé; il est vrai que le tems ne nous est guère favorable, et je prétends que ces pluies perpétuelles ne sont bonnes que pour mes peupliers. J'ai bien des remercîmens à vous faire, monsieur le comte, d'avoir si parfaitement bien arrangé mes audiences; j'ai vu tous ces messieurs hier. Je viens de recevoir une lettre de la comtesse Matuchkine qui me demande mon jour pour la présentation de la femme du ministre batave; je l'ai fixée à dimanche, et j'ai fait la politesse d'inviter aussi le mari, car enfin il faut suivre l'une des premières lois: celle de ne pas séparer mari et femme. Je finis ces lignes en faisant bien des vœux pour que votre indisposition ne soit que passagère, et vous renouvelle, monsieur le comte, l'assurance de ma parfaite estime.

M.

26.

Pawlowski, ce 18 juin 1803.

Je suis bien fâchée, monsieur le comte, de vous savoir toujours peu satisfait de votre santé, et je regrette ainsi doublement d'être privée du plaisir de vous voir; je me flatte que le beau tems, faisant enfin mine de vouloir nous consoler de son absence, vous engagera à venir respirer le bon air de la campagne, et alors j'espère, monsieur le comte, qu'en bon voisin vous viendrez me voir.

Je vous confesse mon ignorance, monsieur le comte: j'ignore parfaitement si le député de la ville de Hambourg est un personnage à faire dîner chez moi, ou non, et m'en remets à votre décision pour l'un ou l'autre cas; toujours je fixe le dimanche prochain pour le recevoir. S'il est homme à le faire dîner avec moi, ce sera donc avant ce moment que je le verrai; s'il n'est pas de cette catégorie, ce sera toujours le dimanche à 6 heures du soir, que je le recevrai. Quant à monsieur l'ambassadeur de Vienne, je fixe son audience à mercredi, 24 de ce mois, m-r Garnerin et son ballon nous tenant en attente les autres jours. Je vous prie, monsieur le comte, de me dire par un petit mot ce que vous aurez jugé de convenable pour m-r le député de Hambourg. J'en viens présentement à une prière, monsieur le comte, que je dois vous adresser. Vous

avez au collège des affaires étrangères un nommé Hirschelman, mari d'une de mes femmes, qui jouit dans ce moment d'un semestre de 28 jours qui va se terminer; or, sa femme est en couches, et vous feriez, monsieur le comte, un acte de charité en voulant prolonger son semestre de 28 jours encore. Comme je connais toute votre complaisance, monsieur le comte, je ne crois pas faire une indiscrétion en vous demandant cette faveur pour une de mes femmes, qui me sert depuis 20 ans. Adieu, monsieur le comte, il me tarde bien de vous renouveler de bouche l'assurance de la parfaite estime que je vous porte.

Marie.

27.

Je vous suis infiniment obligée, monsieur le comte, des deux envois de lettres que vous m'avez faits, et suis bien sensible à vos vœux pour mon fils, qui lui porteront bonheur. Vous saurez, monsieur le comte, les cruelles inquiétudes que me donne ma fille Hélène, et ce mieux qui relevait mon courage depuis hier paraît être de peu de conséquence, par ce qu'elle n'est pas hors de danger, selon l'avis de m-r Braun. J'avoue que mon cœur souffre l'impossible. Adieu, monsieur le comte, vous partagerez ma peine.

Ce 24 juin (1803).

Marie.

28.

Ce 6 juillet (1803).

J'ai été bien charmée d'apprendre, monsieur le comte, par mon fils, que vous vous portez bien aujourd'hui, et que vous ne vous sentez pas incommodé de votre course d'hier, à l'exception d'un peu de fatigue. J'aurais bien désiré que vous eussiez pris du repos ici, pour vous l'éviter en attendant; je vous prie d'être persuadé que je vous ai vu chez moi avec une satisfaction véritable.

Voici mes deux incluses et la lettre que vous m'avez confiée, monsieur le comte, du c-te de Markow. Je préfère l'envoi d'un cadeau à m-r de Mirbel à toutes les lettres et à toutes les commissions, et j'ai joint une bague à ma lettre au c-te de Markow. Adieu, monsieur le comte, j'espère que vous n'oublierez pas les habitants de Pawlowsk.

Marie.

29.

Ce 9 juillet 1803.

Je vous avoue, monsieur le comte, que je désirerais remettre la présentation de l'ambassadrice de Vienne à dimanche en huit: l'état d'inquiétude dans lequel je me trouve me rend si vuide d'idées, si mal placée en société, qu'il faut toute l'indulgence des nôtres pour me tolérer, mais je ne puis attendre, ni chercher ce sentiment d'intérêt qu'on prend à ma peine, dans une étrangère. J'espère que dans la huitaine, avec l'aide de Dieu, mon courrier sera revenu, et que je sçaurai alors au juste l'état de ma pauvre fille. Excusez, je vous en prie, ce retard chez l'ambassadeur et l'ambassadrice, monsieur le comte, en leur faisant mes complimens. Le p-ce héréditaire de Weimar nous arrivera, je crois, à la fin du mois. Il faut avouer que mon âme est bien éprouvée dans ce moment. Adieu, monsieur le comte, j'apprécie vos sentimens et vous assure des miens.

Marie.

30.

Ce 12 juillet (1803).

Je viens de recevoir votre lettre, monsieur le comte, et vous remercie infiniment de votre souvenir, et des vœux que vous faites pour ma tranquillité et mon bonheur. Il est tout concentré dans la conservation de mes enfans, que je demande avec instance à l'Être Suprême. Ce ne sera que mardi que je pourrai recevoir des nouvelles de ma pauvre fille. Dieu veuille qu'elles soient plus rassurantes!

Je vous prie, monsieur le comte. d'engager l'ambassadeur Stadion à accompagner madame son épouse dimanche prochain. Peut-être que vers ce tems-là, plus rassurée sur la santé de ma fille, je serai mieux placée en société. Adieu. monsieur le comte; les témoignages de votre attachement me font toujours un sensible plaisir.

M.

31.

Ce 16 juillet au soir, 1803.

Je m'empresse de répondre, monsieur le comte, à votre lettre d'hier, du 15, que je ne viens de recevoir que dans ce moment, et vous remercie infiniment de votre souvenir et des vœux que vous faites pour la santé de ma pauvre fille Hélène. Le dernier bulletin a fait renaître l'espérance dans mon cœur. Si le mieux qu'elle éprouvait se soutient, et si la fièvre la quitte tout à fait, j'espère qu'avec l'aide de Dieu elle sera sauvée; j'attends de ses nouvelles demain par la poste, et le courrier expédié le 26 juin doit aussi nous revenir ces jours-ci; c'est par lui que nous apprendrons quelle aura été la décision des médecins sur le voyage par mer ou par terre de ma fille, et si on la fera partir par les provinces méridionales.

Vous savez, monsieur le comte, que vous êtes et serez toujours le bien-venu chez moi, ainsi vous devez être persuadé du plaisir que j'aurai à vous voir dimanche ici; je serai charmée de renouveler connaissance avec m-r de Tamara, et je tâcherai de faire provision d'amabilité pour bien recevoir m-r et madame l'ambassadrice Stadion, mais je vous demande de l'indulgence, monsieur le comte: car, en vérité, mon esprit et mon cœur n'est occupé dans ce moment que d'une pensée, celle de l'état de ma fille. Adieu, monsieur le comte, je vous souhaite le bonsoir, et vous assure bien de tous mes sentimens.

Marie.

32.

Ce 5 août 1803.

Voici, monsieur le comte, le bulletin d'hier. Il ranime un peu mon espoir, et mon cœur se livre avec jouissance à ce sentiment consolant. Je vous avertis, monsieur le comte, que m-r de Wolzogen vous demandera d'avoir l'honneur de vous voir demain, pour faire la demande de ma fille. Adieu, monsieur le comte, j'espère vous voir bientôt et vous assurer de bouche de tous mes sentimens.

M.

33.

Ce 6 août 1803.

Je viens de recevoir votre lettre de ce jour, monsieur le comte, et m'empresse de vous en remercier, et de vous marquer que *je prévois* que le duc de Weimar ne recevra pas de refus, et qu'après que je sçaurai que mon fils aura prononcé le mot d'oui, je prononcerai de même le mien. J'aurai grand plaisir à vous voir demain, monsieur le comte. à vous remercier de l'intérêt que vous prenez à mes enfans, et à vous assurer de bouche que je suis bien, bien sincèrement

votre affectionnée

Marie.

34.

Ce 8 août 1803.

Eh bien, monsieur le comte, le sentiment se tait. et la terreur que l'opinion cruelle des médecins m'inspire me décide d'abandonner l'idée de mon voyage. Ah! ne me félicitez pas du triomphe que je viens de remporter sur moi-même. Non, ma raison n'y est pour rien; j'obéis aux médecins, sans être persuadée de la vérité de leur opinion; c'est avec le sentiment le plus douloureux que je fais ce sacrifice; il est affreux, car je ne reverrai plus jamais ma fille; c'est bien là l'arrêt que les médecins prononcent contre moi. en se déclarant contre ce voyage, parce que vous verrez, monsieur le comte, que ma pauvre enfant me sera enlevée avant 3 mois; elle ne survivra pas l'automne, et les idées de voyage pour les pays étrangers, que les dépêches d'aujourd'hui contiennent, sont illusoires, car la pauvre enfant n'a plus les forces nécessaires pour l'entreprendre. Souvenez-vous qu'elle a été épuisée après avoir fait 4 verstes, et qu'elle en a été plus mal; mais toujours, en faisant le sacrifice de mon voyage, je ne retarde pas d'un instant la possibilité qu'elle puisse entreprendre le sien. Adieu, monsieur le comte.

Marie.

35.

Ce 11 août (1803).

Voici, monsieur le comte, la copie du bulletin reçu hier au soir par le courrier; communiquez-le, je vous en prie, à m-r Rogerson. Ma fille m'a tracé quelques lignes; elle me dit se sentir mieux, et me parle de ses enfans, ce qu'elle n'avait pas fait de longtems. Elle a fait une course en voiture et s'est promenée ainsi quelques jours; elle a même marché quelques pas, mais la fièvre continue et les lettres reçues me donnent toujours peu d'espoir. Cependant il me paraît qu'il y a une teinte de mieux, du moins paraît-elle plus tranquille. Après vous avoir communiqué toutes ces nouvelles, auxquelles vous prendrez quelqu'intérêt, je vous renouvelle les assurances de ma bien parfaite estime.

M.

36.

Ce 17 août (1803).

Comme je compte, en quittant Péterhof, passer par Pétersbourg, j'y pourrai recevoir m-r l'envoyé d'Imirette, si vous trouvez, monsieur le comte, qu'il y aurait moins d'embarras à cet arrangement, et en ce cas, je vous préviendrai la veille du jour où je me trouverai en ville; mais si vous préférez, monsieur le comte, que ce soit ici, à Péterhof, je pourrai l'y recevoir mercredi. Ainsi je m'en remets entièrement à votre décision, et vous êtes le maître, monsieur le comte, de déterminer la chose comme vous la trouverez plus convenable.

Je vous remercie, monsieur le comte, de l'envoi de la lettre de l'Empereur, et vous prie de me dire s'il partira bientôt un courrier pour Vienne, désirant écrire à l'archiduc Palatin. Il est vrai, monsieur le comte, qu'il y a 11 jours que je n'ai eu le plaisir de vous voir; je suis fâchée surtout de ne pas vous voir satisfait de votre santé. Vous devez songer à la ménager et à vous conserver. Adieu, monsieur le comte, j'espère que vous êtes persuadé de tous mes sentimens pour vous.

Marie.

37.

Péterhof, ce 20 août 1803.

J'espère, monsieur le comte, que l'air *natal* fera du bien à votre santé, et j'approuve bien fort que vous vous êtes donné cette distraction, qui vous est très-nécessaire. Je vous envoie, monsieur le comte, les deux derniers bulletins de ma pauvre fille. Hélas! ils ne sont pas consolants. J'attends d'un jour à l'autre le retour d'un courrier. Dieu veuille que les nouvelles soient plus satisfaisantes.

Par la confiance que vous m'inspirez, monsieur le comte, je joins ici les copies de mes lettres à mon frère l'électeur et au prince, son fils; je vous prie de les lire et de me les renvoyer. J'espère qu'elles feront effet sur tous deux, et qu'ils se rendront mutuellement à mes représentations. Je verrai demain en ville m-r l'envoyé d'Imirette. Adieu, monsieur le comte, c'est bien sincèrement que je vous renouvelle les assurances de mes sentimens pour vous.

M.

38.

Ce 24 août, à Pawlowsk, 1803.

Je vous fais mille excuses, monsieur le comte, de l'erreur qui s'est faite en cachetant ma dernière lettre; Villamow a oublié d'y insérer la copie des lettres à mon frère l'électeur et à son fils, dont je vous ai parlé. Je les joins ici, et vous prie, monsieur le comte, de me les renvoyer après en avoir pris lecture. Sachant le prince électoral parti de Vienne, j'avais inclus ma lettre à lui, qui contenait celle de son père à mon frère Ferdinand, pour la lui faire parvenir, et c'est le paquet qui était joint à ma lettre. Voici une incluse à l'archiduc, que je vous prie pareillement, monsieur le comte, de vouloir faire partir par le courrier. Pardon mille fois, monsieur le comte, de vous causer autant d'importunité, mais enfin votre grande complaisance m'engage à m'adresser à vous.

Mes dernières nouvelles de ma pauvre enfant sont des plus mauvaises; vous en jugerez d'après les bulletins, avec cela on me mande qu'elle se plaint d'un dé-sêchement affreux de poitrine, et sa faiblesse est si grande qu'elle a peine à rassembler ses idées. Plaignez moi, monsieur le comte, car mon cœur souffre beaucoup. J'espère, monsieur le comte, que vous vous portez bien et que vous êtes content de votre excursion. Soyez bien persuadé de tous mes sentimens pour vous.

M.

39.

Ce 27 août (1803).

Enfin, monsieur le comte, j'ai de bonnes nouvelles à vous donner, ayant reçu hier pendant mon dîner un courrier avec un meilleur bulletin; ma fille était presque sans fièvre à son départ, le lait de la nourrice lui fait grand bien de son aveu même. Elle m'écrit elle-même plus gaiement; le prince, monsieur de Lutzow, la grande-maitresse paroissent renaître et prendre espoir. Dieu veuille soutenir ces bonnes apparences. J'avais reçu quelques momens avant, par l'éstafette que vous m'avez envoyé, monsieur le comte, des nouvelles bien moins favorables, mais le mieux s'est soutenu ensuite trois jours, et madame de Hennel m'écrit que même elle était occupée de la lecture et d'un peu d'ouvrage. Mon cœur se dilate à ces bonnes nouvelles. Faites moi le plaisir, monsieur le comte, de communiquer les bulletins à m-r Rogerson, prenez part à mon contentement et soyez bien assuré de tous mes sentimens.

M.

40.

Ce 26 août (1803).

Hélas! monsieur le comte, les nouvelles ne sont pas plus rassurantes sur l'état de ma fille, mais elle m'a tracé quelques lignes. Je vous enverrai demain le bulletin, je l'ai envoyé à mon fils. Cette situation est bien triste; il m'est consolant de voir que vous la partagez, monsieur le comte; je vous en remercie bien sincèrement. Adieu, monsieur le comte.

M.

41.

Ce 30 août (1803).

L'estafette que vous venez de m'envoyer, monsieur le comte, est du 17 notre style, et contenait les cruelles nouvelles qui m'étaient déjà connues; mais hier au soir j'ai reçu un courrier qui m'a apporté le billet le plus tendre, le plus touchant de ma pauvre enfant, et le bulletin des médecins un peu plus consolant; je le joins ici, pour vous prier de l'envoyer à m-r Rogerson, avec l'inclus. Le prince me dit de même qu'elle est un peu mieux. Sa grande-maîtresse m'écrit qu'elle avait dormi six heures de suite, qu'elle était gaie et avait même le mot pour rire à la bouche. Ah! je ne puis vous exprimer, monsieur le comte, ce que j'ai éprouvé en lisant ces nouvelles et en revoyant une page d'écriture de ma pauvre enfant. Je m'attendais à la plus affreuse des nouvelles; ce passage de l'angoise la plus cruelle au bonheur de recevoir de son écriture m'a donné un instant de félicité inexprimable, mais grand Dieu! il ne me fait que plus éprouver mes malheurs; car ce mieux est si peu de chose, son état si dangereux, que je ne puis espérer que dans la miséricorde divine, qui peut seule faire des miracles. La pauvre enfant a le plus vif désir de me revoir. Jugez, monsieur le comte, de ce que j'éprouve, la sachant animée de ce vœu; et cela dans quel moment? Lorsqu'elle se

voit mourir! Ah, monsieur le comte, mon âme n'est pas assez forte pour ne pas être déchirée par cette cruelle sensation. Je suis bien sensible à la part que vous prenez à ma peine; elle est affreuse, mais il m'est certainement consolant de la voir partagée. Adieu, monsieur le comte.

Marie.

42.

Pawlowsk, ce 1 septembre (1803).

En vous remerciant, monsieur le comte, de l'envoi du paquet, je vous dirai que les nouvelles de la santé de ma fille varient; il y a des jours de plus de fièvre, et d'autres où il y en a moins; cependant il paraît qu'il y a du mieux en général dans son état; elle me le dit elle-même, et ce qui paraît le prouver, c'est que même elle a tracé quelques lignes à ses sœurs, et qu'elle paraît plus gaie. Dieu veuille réaliser mes espérances et exaucer mes prières! J'ai eu bien du regret de n'avoir pas eu le plaisir de vous voir dimanche, monsieur le comte, et surtout sachant que vous étiez indisposé. Il est bien certain que le tems d'aujourd'hui surtout n'est pas favorable à la santé. Adieu, monsieur le comte, persuadez vous de tous mes sentimens et de l'intérêt bien sincère que je prends à votre conservation.

M.

43.

Ce 9 septembre (1803).

L'Empereur m'ayant rendu les bulletins, à l'exception du tout dernier, reçus par le courrier, je vous les envoie, monsieur le comte, sachant que vous vous intéressez à l'état de ma pauvre enfant, à ma douleur et à mes inquiétudes. Hélas! le tout dernier bulletin est encore plus fâcheux, la fièvre étant plus forte; les lettres me disent que les médecins supposent qu'un nouvel abcès se forme dans poulmons, cependant ils croyent qu'elle traînera encore, différens sympthômes ne s'étant pas manifestés; mais l'espoir de la guérir est bien faible. Cependant les médecins d'un commun accord désirent qu'à la première apparence d'un mieux, elle entreprenne le voyage. Je vous prie, monsieur le comte, de vouloir communiquer ces nouvelles à monsieur Rogerson. Le c-te Zavadowski m'a dit, monsieur le comte, que vous souffriez de coliques; j'espère que vous vous sentez soulagé et que vous m'en direz un mot. Adieu, monsieur le comte, j'espère que vous êtes convaincu de mes sentimens pour vous.

Marie.

44.

Ce 10 septembre (1803). Pawlowsk.

Je suis bien touchée, monsieur le comte, de l'intérêt que vous prenez à mes inquiétudes et à mes peines. Tant qu'il restera un souffle de vie à ma fille, j'oserai espérer encore dans la bonté divine, qu'elle me rendra mon enfant. Dieu veuille exaucer mes vœux et mes prières. Je suis un peu étonnée du procédé de m-r de Lutzow, d'avoir traité ministériellement un arrangement de ma fille à moi, qui avait rapport aux dépenses que lui avait occasionnées l'arrivée du vaisseau et les envois d'estafettes. Mes ordres pour l'acquit de cette dette sont donnés, et il se fera au moment que la lettre de change m'arrivera. Il me paraît qu'on est un peu pressé dans ce pays dès qu'il s'agit de l'argent.

Ménagez votre santé, monsieur le comte, et surtout à l'approche de l'automne, il ne faut pas traîter légèrement une colique hémorrhoïdale. Je désirerais pouvoir vous persuader, monsieur le comte, de tout l'intérêt que je prends à vous, et des sentimens que je vous porterai toujours.

M.

45.

Gatchina, le 14 septembre 1803.

Je suis bien touchée du souvenir du comte Simon et du vôtre, m-r le comte, de même que de l'intérêt que vous prenez à mes inquiétudes et à l'état de ma pauvre fille. Mes dernières nouvelles, reçues le 11 de ce mois, sont un peu meilleures, la fièvre étant moins forte, et ma fille paraissait moins souffrir; voici le bulletin que je vous prie de communiquer à m-r Rogerson. Ma fille m'a écrit quelques lignes, la pauvre enfant se croit mieux, et ne paraît pas se douter de l'état de danger dans lequel elle se trouve; mais tout ce qui l'entoure n'en est malheureusement que trop convaincu, et cette situation est bien, bien affreuse. Je suis ici depuis avant-hier, mons-r le comte, et le tems me favorise. Comme vous ne me parlez pas de votre santé, j'aime à me flatter que vous êtes remis de votre indisposition, et j'aime d'autant plus le croire, que je le désire du fond de mon cœur. Adieu, monsieur le comte, je vous renouvelle toujours avec plaisir l'assurance de mes sentimens.

M.

Je suis bien de votre avis, m-r le comte, sur l'envie d'arrondissement et sur l'esprit calculateur de certaine cour.

46.

Ce 16 septembre (1803).

Je suis bien charmée, monsieur le comte, de vous savoir soulagé; j'espère que le bon air que nous respirons depuis quelques jours contribuera à vous remettre au plus tôt, et que vos esculapes vous permettront d'en profiter, car je le crois préférable aux médecines. M-r Aubert peut être persuadé que bien certainement ses enfans jouiront des mêmes soins dans son absence, qu'elles l'ont fait jusqu'à ce moment, et sous ce rapport, avec justice, il peut être sans inquiétude; c'est ce que ma réponse lui dira aussi.

Je n'ai pas de nouvelles de ma fille depuis vendredi. J'en attends demain; puissent-elles être bonnes. Adieu, monsieur le comte, c'est toujours avec le même plaisir que je vous assure de tous mes sentimens.

M.

47.

Ce 19 septembre 1803.

J'ai reçu ce matin à mon réveil, monsieur le comte, l'estafette que vous avez bien voulu me faire passer. Hélas! les nouvelles de l'état de la santé de ma fille sont toujours les mêmes, et la faiblesse très-grande. J'ai fait passer directement les bulletins à m-r. Rogerson, parce qu'ils contiennent des détails de nature à n'être lus que par les médecins. Les autres sont envoyés à mon fils; dès qu'il me les renverra, je vous les communiquerai, monsieur le comte, car je connais tout l'intérêt que vous prenez aux nouvelles de ma pauvre fille. Hélas! le moment présent est bien cruel, mais je prévois que l'avenir le sera bien davantage.

Dans ce moment je reçois votre lettre de ce jour, monsieur le comte, et j'y réponds à l'instant. Si m-r Doorman est pressé de partir, je pourrai le recevoir lundi, vers les sept heures du soir; l'Empereur se préparant de venir me voir lundi, nous aurons, je crois, spectacle, et alors m-r Doorman pourrait y assister. Vous me ferez le plaisir, monsieur le comte, de me dire s'il faut l'admettre ensuite au souper, ou s'il faut lui en faire servir un chez lui. Adieu, monsieur le comte, j'aime en toute occasion vous renouveler les assurances de mes sentimens et de ma plus parfaite estime.

Marie.

48.

Ce 20 septembre (1803).

En vous remerciant, monsieur le comte, de votre lettre de ce jour, je m'empresse à vous témoigner ma sensibilité sur tout ce que vous m'y dites au sujet de ma fille. Bien assurément j'éprouve une vraie consolation à voir partager mes peines; c'est la seule qu'une âme sensible puisse admettre.

Je suivrai vos conseils, monsieur le comte, sur la manière de recevoir m-r Doorman, et l'inviterai à souper de même que m-r de Maisonneuve. Soyez persuadé, monsieur le comte, que c'est toujours avec satisfaction que je suis vos avis, par la confiance que je vous porte, et qui est réunie à l'estime la plus sincère. Adieu, monsienr le comte, je vous assure de tout mon souvénir.

Marie.

49.

Ce 20 septembre 1803.

Je vous envoie ci-joint, monsieur le comte, les derniers bulletins de l'état de la santé de ma fille, qui ne sont nullement rassurants. Ah, il faut s'armer de résignation et de soumission aux décrets de la Providence, car malheureusement il ne m'est pas permis de me livrer à l'espoir.

J'ose vous recommander, monsieur le comte, le fils d'un homme que j'estimais infiniment et qui a l'honneur de se trouver sous vos ordres: le jeune baron d'Holland. Nicolaï pourra rendre le meilleur témoignage de la loyauté et de l'honnêteté de son caractère et de ses principes. Il désirerait extrêmement être employé. Je vous énonce son vœu, monsieur le comte, et l'intérêt qu'il m'inspire par le souvenir de son père, qui était un être bien distingué. Vous voyez ma confiance, monsieur le comte, et combien je compte sur vos sentimens. Adieu, monsieur le comte, soyez persuadé de ma plus parfaite estime.

M.

50.

Ce 24 septembre 1803.

Je reçois à l'instant votre lettre. monsieur le comte, et les incluses qui l'accompagnaient, pour les envois desquels je vous remercie infiniment, de même que pour la manière obligeante dont vous me promettez, monsieur le comte, votre protection pour mon protégé le jeune baron d'Holland.

Il n'est que trop vrai, monsieur le comte, que toutes nos dernières nouvelles de Ludwigsburg ne nous laissent que peu d'espérance, mais cependant je vous avoue que je ne puis, ni ne saurai me fixer à cette idée cruelle: elle m'éprouve trop vivement.

Si m-r de Rosenkranz n'est pas pressé pour son voyage, je désirerais fixer son audience à dimanche en huit, mais au cas qu'il veuille partir plus tôt, monsieur le comte, il est le maître de venir ici lundi prochain. Après avoir répondu à tous les points de votre lettre, monsieur le comte, je vous renouvelle les assurances de tout mes sentimens et de ma plus parfaite estime.

51.

Ce dimanche, le 27 septembre 1803.

L'intérêt que vous prenez à ma vive et juste douleur est bien apprécié par moi, monsieur le comte; les plaies de l'âme sont profondes, et ne trouvent d'adoucissement que dans les consolations que la religion nous offre. Je sais me résigner, mais je ne puis cesser de souffrir. Adieu, monsieur le comte, restez toujours convaincu de tous mes sentimens pour vous.

52.

Ce 3 octobre (1803).

Je vous remercie infiniment, monsieur le comte, de votre bon souvenir et de l'envoi des deux incluses. L'intérêt que vous prenez à ma santé m'est flatteur, et puisque vous voulez en avoir des nouvelles, je vous dirai que je dors mieux depuis trois nuits, que je sors en voiture, et que pour le physique je me sens mieux; quant à l'âme... Ah! monsieur le comte, il est des plaies profondes qui demandent beaucoup de tems, je dirai l'habitude de la souffrir, qui seule peut l'adoucir. Je sais par mon fils que le chambellan Mecklembourgeois est arrivé; je vous avouerai même que j'ai demandé à mon fils de me donner un peu de tems encore pour le recevoir; alors je vous écrirai, monsieur le comte, pour le prier de venir ici, non comme envoyé, mais pour être reçu chez moi, dans mon particulier. Je voudrais laisser passer ces époques de service funèbre, comme celui d'aujourd'hui, qui ébranlent déjà tout le cœur, et je tâcherai de le recevoir dans le courant de la semaine prochaine. Quant à m-r de Rosenkranz, s'il a eu ses audiences de l'Empereur, et s'il lui est possible d'attendre jusqu'à dimanche 11 de ce mois, je pourrai, j'espère, le voir ici chez moi, à Gatchina. Pardon, monsieur le comte, d'avoir tardé à vous répondre sur votre billet du 29 sept., mais j'avoue qu'en-

core l'occupation m'est un peu difficile; cependant je me force à m'y remettre. Adieu, monsieur le comte, j'espère que vous êtes et serez toujours persuadé de tous mes sentimens pour vous.

Marie.

Parlez-moi donc de votre santé, qui m'intéresse infiniment.

53.

Ce 3 octobre, à 2 heures de l'après-dînée (1803).

Mille et mille pardons, monsieur le comte, de mon inconcevable oubli de ce matin, d'avoir manqué de vous remercier de vos bontés pour le jeune Holland; croyez-moi, monsieur le comte, que je sais apprécier dans ce procédé l'aimable et constante attention que vous mettez à m'obliger, et que certainement je vous en sçais gré, et vous en suis bien reconnaissante. La triste cérémonie funèbre qui m'attendait ce matin, occupait toutes mes pensées, et m'a fait commettre cet oubli. Pour le réparer je vous écris ce peu de mots par un exprès, et vous prie d'agréer mes excuses, mes remerciemens et l'assurance renouvelée de mes sentimens.

Marie.

54.

Ce mardi, 6 octobre 1808.

Je vous adresse ce peu de lignes, monsieur le comte, pour vous dire que l'Empereur comptant me quitter demain après le dîner, je pourrai recevoir monsieur de Rosenkranz jeudi avant le dîner, auquel cependant je l'inviterai. Voulez-vous donc avoir la complaisance, monsieur le comte, de l'en faire avertir, et recevoir à cette occasion l'assurance renouvelée de ma parfaite estime et de tous mes sentimens pour vous.

Marie.

55.

Ce 10 octobre (1803).

Malgré la peine que j'ai à m'y résoudre, monsieur le comte, il faut cependant une fois recevoir l'envoyé du Mecklembourg, je vous prie donc de vouloir bien le faire avertir de se rendre ici, lundi 12 de ce mois, vers les deux heures après midi; je le verrai avant le dîner, auquel il assistera. Je vous avoue, monsieur le comte, que cette visite me coûte un grand effort, car mon âme est bien ébranlée. Adieu, monsieur le comte, je suis bien charmée de m'entendre dire que vous vous portez mieux, votre santé m'intéressant bien sincèrement.

Marie.

56.

Ce 11 octobre (1803).

En vérité, monsieur le comte, je suis plus sensible que je ne saurais l'exprimer aux attentions que vous me témoignez en toute occasion. Je vous ai causé bien des embarras aujourd'hui par la quantité de lettres qu'on vous a envoyées pour moi. Leur contenu, il est vrai, est triste; car enfin il ne roule que sur le même sujet, si douloureux à mon cœur. J'ai vu aujourd'hui le c-te Zavadovski, qui m'a fait le plaisir de dîner chez moi; je lui ai beaucoup parlé de vous, monsieur le comte, et il m'a bien affligé en me disant que vous aviez été souffrant avant-hier; je suis charmée et bien contente de vous savoir mieux, par votre lettre d'aujourd'hui.

Voici, monsieur le comte, une lettre du grand-maître de l'Ordre de Malte, à laquelle je vous prie de me faire faire la réponse que vous jugerez convenable. Je vous renvoie de même, monsieur le comte, la lettre du c-te Goltz, et vous prie, conformément au conseil que vous m'en donnez, de marquer au comte ma sensibilité de l'intérêt que le roi et la reine de Prusse prennent à la perte cruelle que j'ai faite. J'avais dit à monsieur de Rosenkranz que je le chargerai d'une lettre pour mon frère Guillaume; je la mets en incluse, en vous priant, monsieur le comte, de vouloir bien la

lui envoyer. J'ai reçu la lettre la plus aimable de monsieur votre frère; il me parle de ma pauvre fille avec tant de sensibilité que je lui en suis encore plus attachée; il me parle d'espérance, de bonnes nouvelles même, malheureusement elles ont été toutes détruites, et la certitude la plus affreuse les a remplacées. Pardon, monsieur le comte, de vous entretenir toujours et toujours de ma peine, mais elle est si profondément gravée dans mon âme, que l'expression de la douleur s'en échappe, malgré les efforts que je fais pour la cacher. Adieu, monsieur le comte, j'espère que chacune de mes lettres vous prouve ma confiance et l'amitié sincère que je vous ai vouée.

Marie.

57.

Ce 15 octobre 1803.

Les vœux que vous m'adressez, monsieur le comte, pour ma fête, me prouvant l'intérêt que vous prenez à moi, m'ont fait grand plaisir; agréez-en mes remercîmens et persuadez-vous toujours des sentimens que je vous ai voués, monsieur le comte, qui me font apprécier chaque témoignage d'intérêt que vous me donnez.

Je compte m'occuper ces jours-ci de toutes les réponses aux lettres des têtes couronnées, que vous m'avez envoyées, et vous les enverrai, monsieur le comte. Il est si triste de parler constamment du même objet qui me fait souffrir, que j'avoue que ces lettres me coûtent à écrire.

Vous me ferez grand plaisir, monsieur le comte, de m'envoyer la liasse de cahiers du Muséum, envoyée par le comte de Markow. Ah! que je fais chorus avec vous et votre façon de penser sur cette *grande nation*, qui fait le malheur de l'humanité dans ce moment, et qui lui en prépare encore de plus grands dans l'avenir. Dieu veuille les détourner! Adieu, monsieur le comte, conservez-moi votre souvenir et persuadez-vous du mien.

Marie.

58.

Ce dimanche, 18 octobre (1803).

En vous remerciant, monsieur le comte, de votre souvenir et de l'envoi que vous m'avez fait, je m'empresse de vous dire que je ne vois personne qui vous appartienne sous le rapport de la politique, sans m'informer bien exactement de votre santé, à laquelle je prends le plus sincère intérêt. M-r de Maltiz m'a dit aujourd'hui que vous étiez toujours souffrant du plus au moins, et je vous avoue que j'en suis bien peinée et affligée. Je m'amuserai à examiner les cahiers du Muséum que le c-te Markow m'a envoyés. Le paquet de m-r d'Hédouville contient une annonce d'ouvrage de Piranesi, que j'ai vu à Rome. Adieu, monsieur le comte, persuadez-vous de tous mes sentimens et de ma sincère estime.

Marie.

59.

Ce lundi (19 octobre 1803).

En vous remerciant, monsieur le comte, de votre souvenir, je me hâte de vous marquer que, malgré tout le vrai plaisir que j'aurais à vous voir, je me fais cependant un devoir de vous prier de ne pas penser à entreprendre une course pareille, par la saison détestable du moment, et par ces mauvais chemins. Ménagez-vous, monsieur le comte, et soignez votre santé, dont la conservation est si nécessaire. Vous êtes bien bon de vous intéresser à la mienne, j'ai été un peu souffrante hier, mais je suis mieux aujourd'hui; cependant j'ai renoncé à reparaître depuis hier à la grande table, ce qui fera que le jour que m-r de Rosenkranz viendra chez moi, il pourra dîner avec moi. Comme il me paraît qu'il est pressé de partir, j'attends la venue de mon fils aujourd'hui pour pouvoir déterminer le jour où je pourrai le recevoir; ce qui sera lorsque l'Empereur me quittera, ne voulant pas pendant son séjour éprouver la géhenne qu'un étranger donne toujours. Adieu, monsieur le comte, votre souvenir me fait toujours grand, grand plaisir; comptez sur le mien.

M.

60.

Ce 24 octobre (1803).

Je vous remercie infiniment, monsieur le comte, de la lettre de monsieur votre frère, dont la lecture m'a sensiblement touchée, et des réponses que vous m'avez envoyées à signer. En tout premier lieu je vous prie, monsieur le comte, de marquer au c-te Simon toute ma sensibilité de l'intérêt qu'il prend à mon malheur et à ma juste douleur; la voir partager est assurément le seul adoucissement que mon cœur puisse éprouver, et voir regretter ma chère enfant est un hommage qu'il m'est si consolant de voir rendre à sa mémoire. D'ailleurs, vous savez, monsieur le comte, combien je sais apprécier les sentimens du c-te Simon pour moi.

J'ai signé la lettre au grand-maître et au duc de Mecklembourg; la mienne au c-te de Lille était écrite dès avant-hier; lui ayant toujours répondu de main propre et sous la même forme, peut-être serait-il blessé de me la voir changer; le malheur surtout demande plus d'égards encore, et on devient plus sensible à mesure qu'on est plus malheureux. Je vous envoie donc, monsieur le comte, ma réponse au c-te de Lille sous cachet volant, pour que vous la lisiez et me fassiez le

plaisir de l'expédier, si vous l'approuvez. Adieu, monsieur le comte, agréez les assurances de tous mes sentimens pour vous.

M.

Je vous envoie, monsieur le comte, la lettre du c-te de Lille en original.

61.

Ce 28 octobre 1803.

Je joins ici, monsieur le comte, les réponses aux lettres que vous m'avez fait parvenir; enfin, je les ai terminées aujourd'hui; elles m'ont coûté, je l'avoue; il est si cruel de revenir toujours sur le même sujet déchirant, dont le souvenir n'occupe déjà que trop mon cœur. Je crois bien faire, monsieur le comte, de vous prier de faire parvenir ces réponses à leur destination, ayant reçu les lettres par vous.

Soyez bien persuadé, monsieur le comte, de toute mon impatience à vous revoir et à vous assurer de bouche de tous mes sentimens. J'espère que le beau tems sec, dont nous jouissons, sera favorable à votre santé. C'est bien mon vœu sincère. Adieu, monsieur le comte.

Marie.

62.

Ce 28 octobre (1803).

Je reçois dans ce moment, monsieur le comte, votre lettre du jour. Voudriez-vous bien avoir la complaisance de fairè savoir à ce m-r du Mecklembourg que je le recevrai samedi, vers les 7 heures du soir; il dépend ensuite de lui de rester pour le dîner du dimanche ici; il faut bien lui faire cette politesse. Bonsoir, monsieur le comte, votre souvenir me fait toujours grand plaisir.

M.

63.

Ce 1 novembre 1803.

Je vous remercie infiniment, monsieur le comte, de votre aimable lettre d'aujourd'hui, qui sous tous les rapports n'a pu que me faire très-grand plaisir. Je suis de même bien sensible à l'intérêt que me témoigne le c-te Simon, et lui en marquerai moi-même ma reconnaissance ces jours-ci. Je joins ici la lettre de m-lle Gentz et la copie de celle de la duchesse de Mecklembourg-Schwerin. Il est certainement consolant pour mon cœur de voir les regrets donnés au souvenir de feue ma bonne et chère enfant. J'ai pris congé aujourd'hui de ce m-r du Mecklembourg. Je vous enverrai demain, monsieur le comte, ma lettre pour lui. J'éprouve à chaque fois qu'il faut écrire à ce Ludwigslust un serrement de cœur et une peine inexprimable.

Comme dimanche prochain c'est la S-t Michel, et qu'apparemment ce m-r voudra se trouver au jour de cour de ce jour, il faudra le recevoir ici dans le courant de la semaine; ainsi, si vous voulez lui fixer le mercredi prochain, je le verrai avant le dîner, auquel il participera ensuite.

Je vous envoie, monsieur le comte, toute la dépêche de l'infante de Parme, en vous priant d'en faire l'usage que vous jugerez à propos, et de m'envoyer à signer la réponse que vous croirez convenable de faire.

L'espérance de vous voir ici, monsieur le comte, me ferait bien assurément le plus grand plaisir, s'il ne s'y joignait l'inquiétude pour votre santé de vous voir entreprendre cette course dans cette saison avancée. Non, monsieur le comte, oubliez la satisfaction que j'aurais de vous voir, et soignez votre santé, à laquelle vous savez que je prends le plus grand intérêt.

Je vous avoue, monsieur le comte, que l'attente d'une *cinquième saison*, comme vous dites si bien, pourrait me fixer entièrement à la campagne, si j'osais me le permettre; mais ce qui y prolonge mon séjour, ce qui m'y retient surtout, c'est ce sentiment qu'éprouve l'âme après une vive douleur: celui de désirer être plus éloignée du grand monde, de ne pas changer de place, la crainte d'en revoir qui vous réveille encore davantage le souvenir de la perte qu'on a faite. D'ailleurs, jusqu'à ce moment la saison n'est pas froide encore, et toujours on a pu prendre l'air. Adieu, monsieur le comte, portez-vous bien, et soyez persuadé de mes sentimens pour vous.

M.

64.

Ce 2 novembre 1803.

Je joins ici, monsieur le comte, quatre lettres et un paquet pour m-r le chambellan Mecklembourgeois, que je vous prie de vouloir bien faire remettre. Il se trouve encore ici incluse une lettre de Villamof, écrite par mon ordre à m-r d'Alopeus, avec un petit paquet contenant une bague, comme cadeau de ma part à m-r Brown, médecin. Le paquet au prince héréditaire contient de même les cadeaux pour les 4 médecins de la cour, que je prie le prince de leur remettre. Il faut les récompenser de leur bonne volonté; malheureusement le succès n'a pas répondu à leur soin, mais toujours ont-ils montré bien du zèle. Adieu, monsieur le comte, portez-vous bien, et soyez bien persuadé de mes sentimens pour vous.

M.

65.

(1803).

Je vous remercie, monsieur le comte, de l'envoi de la lettre de mon frère Henry. J'ai été bien charmée d'apprendre que vous avez profité aujourd'hui de la belle journée pour vous promener, me flattant que votre santé y gagnera, monsieur le comte, ce que je désire de tout mon cœur. Bonsoir, monsieur le comte.

M.

66.

(1803).

Je vous suis bien obligée, monsieur le comte, de l'envoi du paquet de m-r d'Alopéus, et de la lettre de la reine d'Imirette; elle m'a écrit en russe, et en vérité d'une manière très-aimable. Je lui répondrai ces jours et vous remettrai ma lettre, monsieur le comte. Comment êtes-vous content de votre santé, et vos forces reviennent-elles?

M.

67.

(1803).

Je vous remercie, monsieur le comte, de la lettre que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer et de votre souvenir. On me dit que votre santé se remet beaucoup et que même vous vous promenez sur le quai, ce qui cependant n'est pas bien prudent, messieurs le médecins trouvant que l'air qui s'évapore de la glace n'est pas sain. Il m'a valu, à ce qu'ils prétendent, un gros rhume, dont je me défais petit-à-petit. Adieu, monsieur le comte, j'espère que vous êtes persuadé de mes sentimens pour vous.

Marie.

68.

(1803).

Je recevrai la reine d'Imirette volontiers aussi le dimanche, après son audience chez l'Empereur. Cette pauvre femme m'intéresse par ses malheurs; le sort de son fils est cruel. Vous devez être bien sûr, monsieur le comte, que je reçois toujours avec le même plaisir les assurances de votre attachement, et que je vous renouvelle de même ceux de mes sentimens pour vous.

M.

69.

(1803).

Mes filles recevront le même jour de dimanche la reine d'Imirette. Vos réflexions sont très-justes, monsieur le comte, et bien certainement elle doit être satisfaite des bontés de l'Empereur; on la dit très-heureuse du cordon. J'espère, monsieur le comte, que vous profiterez de la belle journée d'aujourd'hui, et que votre santé gagnera des forces à la promenade. Adieu, monsieur le comte, j'espère que vous voudrez me dire quand je pourrai répondre à monsieur votre frère.

Marie.

70.

(1803).

En vous remerciant infiniment, monsieur le comte, de l'envoi des lettres, j'espère que la douane sera indulgente, car il n'y a pas d'envoi *de dentelle*, ce qui serait *péché irrémissible*, mais des gravures; ainsi j'espère obtenir bientôt mon paquet. Adieu, monsieur le comte; j'espère et je désire que vous vous portiez bien toujours, mais surtout pour la journée intéressante de demain.

Marie.

71.

(1803).

Je vous remercie infiniment, monsieur le comte, de votre souvenir et des vœux que vous faites pour mon fils Michel. Je suis bien sensible à l'intérêt que vous prenez à lui, et je me flatte qu'il le méritera un jour.

Pourrais-je profiter du courrier d'aujourd'hui pour écrire à mon beau-fils l'archiduc Palatin, auquel je dois une réponse qu'il attend avec impatience? Je crois qu'elle lui parviendra plus vite, si le courrier la met à la poste à Riga, ou même à Berlin. Faites-moi le plaisir de me faire dire par mon valet de chambre si cela se peut ou non.

Les progrès de votre convalescence, dont j'ai journellement des nouvelles, monsieur le comte, me font le plus grand plaisir et répondent à mes vœux.

Marie.

72.

(1803).

Vous êtes bien aimable, monsieur le comte, de mettre tant d'empressement à me faire parvenir les incluses, qui vous sont rendues par moi. Je vous en suis bien reconnaissante, et vous remercierai de bouche, monsieur le comte, la première fois que j'aurai le plaisir de vous voir; en attendant, je vous renouvelle l'assurance de mes sentimens pour vous.

Marie.

73.

(1803)

Voici, monsieur le comte, mes trois incluses: pour mon fils, pour l'archiduc et la reine de Naples. Je vous souhaite bien le bonsoir.

74.

Je suis bien et bien sensible à votre confiance, monsieur le comte; il est impossible de mieux dire, et d'en dire d'avantage que vous ne le faites, monsieur le comte, et j'espère que mon neveu fera un retour sur lui-même, lorsque m-r de Markow lui fera parvenir vos réflexions. Adieu, monsieur le comte, je vous renouvelle toujours avec le plus grand plaisir les assurances de mes sentimens pour vous.

Marie.

Ce 13 novembre (1803).

75.

(1803).

Je vous remercie infiniment, monsieur le comte, de l'envoi du paquet de l'envoyé de la *grande nation*, et de la lettre de la reine de Prusse. Le paquet contenait des modèles de broderie en dessins.

J'espère que vous profiterez, monsieur le comte, de la belle journée d'aujourd'hui, qui pourrait raccommoder avec nos 60 degrés, si on pouvait se flatter d'en voir souvent de pareilles. Adieu, monsieur le comte, j'espère que bientôt nous aurons le plaisir de vous revoir.

Marie.

76.

(1803).

Que de réponses j'ai à cette bonne reine de Naples! Je vous remercie infiniment, monsieur le comte, de l'envoi de sa lettre, et vous renouvelle l'assurance de mes sentimens.

Marie.

77.

(1803).

Je désirais effectivement avoir le plaisir de vous voir dîner chez moi hier, monsieur le comte; je suis bien fâchée d'apprendre que des raisons de santé vous en ont empêché; ces attaques d'hémorhoïdes font beaucoup souffrir, quoique m-rs les médecins les jugent salutaires à la santé. Il est vrai que le pr. et la princesse italiens aiment à écrire; c'est d'autant plus attentif de leur part, que je dois avouer que mes réponses ne sont pas promptes, ni fréquentes. Adieu, monsieur le comte, je vous souhaite bien le bonjour.

M.

78.

(1803).

Vous avez bien raison, monsieur le comte; mais en même tems je trouve qu'ils ont bien de l'indulgence, car je leur réponds très rarement. J'avoue que j'ai eu grand plaisir à recevoir votre lettre d'hier, monsieur le comte, qui me prouve que vous vous remettez davantage de jour en jour; mais toujours faut-il bien vous ménager. Adieu, monsieur le comte, recevez l'assurance de tous mes sentimens.

M.

79.

(1803).

Pardon, monsieur le comte, de vous répondre si tard; mais j'ai assisté à l'examen des d-lles de la Communauté qui doivent sortir, et je ne fais qu'en revenir. Je vous remercie de l'envoi de la lettre de la *reine écrivante*, que vous m'avez envoyée. Elle aime bien à se faire lire, mais elle est assez bonne de ne pas exiger de réponses.

Voudriez-vous bien me faire le plaisir, monsieur le comte, de faire prendre des informations, ce qu'est devenu un porte-feuille avec des dessins, que m-r d'Alopéus m'a envoyés par le courrier *Struve*, qui lui ont été remis par l'architecte Brenna; je ne les ai pas reçus encore, mais comme on m'a dit que le courrier est arrivé depuis quelques jours, je présume que peut-être il a remis le paquet à la douane. Pardon, monsieur le comte, de vous incommoder par ces bagatelles, mais votre grande obligeance m'y autorise. J'ai été bien fâchée de ne pas voir le comte, votre neveu, à mon bal: il était de garde; mais j'espère que j'aurai ce plaisir mercredi. Je me flatte qu'en peu nous vous reverrons de même dans le grand monde, et m'en réjouis sincèrement. Adieu, monsieur le comte.

Marie.

80.

(1803).

Voici, monsieur le comte, mon incluse pour monsieur votre frère; je me suis bien gardée de lui parler de votre indisposition, monsieur le comte, de crainte de l'inquiéter, en lui disant même votre pleine et entière convalescence, mais l'amitié s'alarme toujours. Je suis bien contente de vous savoir au mieux, au dire de tous vos esculapes, qui sont parfaitement contents des progrès de votre rétablissement. Bonsoir, monsieur le comte, j'espère que vous êtes convaincu de mes sentimens pour vous.

Marie.

81.

(1803).

Le souvenir de monsieur votre frère me fait très-grand plaisir, monsieur le comte. J'avais demandé hier de ses nouvelles à m-r son fils, qui m'a dit en avoir reçu de bonnes, comme aussi de son aimable soeur. On me dit, monsieur le comte, que votre reconvalescence est si parfaite qu'on ne s'aperçoit plus de votre maladie; j'espère donc que bientôt nous vous reverrons des nôtres, et que je pourrai vous réitérer de bouche les assurances sincères de mes sentimens pour vous. Adieu, monsieur le comte.

M.

82.

(1803).

Je suis de nouveau à vous incommoder, monsieur le comte, et à vous charger d'une commission. M-r d'Hédouville m'a dit dernièrement au bal qu'il expédiait aujourd'hui un courrier à Paris, et m'a poliment demandé si je n'avais pas de commission à lui donner. Je vous prie donc, monsieur le comte, de me rendre le service de faire parvenir par ce courrier l'incluse ci-jointe au c-te de Markow; elle en contient une autre pour Brenna, à qui je demande les plans de la décoration intérieure de mes appartemens de Pawlowsk, qu'il avait pris avec lui pour les achever avec soin et me les renvoyer. J'en ai grand besoin dans ce moment, et Brenna étant à Paris, je prie le c-te de Markow de les lui demander.

Dans ce moment je reçois votre billet, monsieur le comte, et l'incluse. Je suis bien charmée de savoir *messieurs de la politique* contents de mon bal. J'en aurai été davantage, si j'avais eu le plaisir de vous y voir. Adieu, monsieur le comte.

M.

83.

(1803).

Pardon, monsieur le comte, de vous importuner de nouveau, mais enfin, je compte sur votre indulgence, et vous prie de me faire le plaisir de soigner l'expédition de cette lettre pour Paris, en l'adressant au c-te de Markow, pour qu'il la remette à Brenna. J'espère que votre mal de gorge est passé, monsieur le comte. et que rien ne vous empêche de jouir du beau tems de ces jours-ci. Adieu, monsieur le comte. je vous renouvelle toujours avec plaisir les assurances de ma parfaite estime.

Marie.

84.

(1803).

Je suis toujours également sensible à votre souvenir et à vos attentions, monsieur le comte. et bien sincèrement je sais les apprécier. Brenna a écrit dans le même sens à Villamow que le c-te Markow vous a écrit. monsieur le comte; il a confié ses clefs à un homme à lui, et j'espère recevoir les dessins. Adieu, monsieur le comte, j'espère que le détestable tems d'aujourd'hui n'influe pas sur votre santé.

Marie.

85.

(1803).

L'envoi que vous venez de me faire, monsieur le comte, m'a fait très-grand plaisir, car il contient un exemplaire du poème de l'abbé Delisle sur la Pitié et des graines et semences nouvelles. Mes plans de Pawlowsk sont aussi arrivés; me voilà donc bien riche et à même de pouvoir commencer à réparer l'intérieur de ma maison. A la première occasion, j'écrirai au c-te de Markow, pour le remercier de ses soins. Adieu, monsieur le comte; il me tarde bien de vous renouveler de bouche les assurances de ma bien parfaite estime.

Marie.

86.

(1803).

En vérité, monsieur le comte, je suis bien fâchée de vous avoir causé tant d'embarras pour ce paquet; il m'intéressait, parce que j'espérais y trouver les dessins des appartemens de Pawlowsk, que Brenna devait m'envoyer; mais ce porte-feuille ne contient que des dessins de lampes, colonnes, vases à être exécutés autour, et que Brenna m'envoie, parce qu'il sait que je m'en occupe. Mess. Rogerson et Block m'assurent que vous faites les progrès les plus rapides dans votre reconvalessence, et que votre santé sera dorénavant des plus durables. J'ai grand plaisir à entendre cette bonne nouvelle, m'intéressant bien sincèrement à votre conservation, monsieur le comte, et à tout ce qui vous regarde. Adieu, monsieur le comte.

Marie.

87.

Ce lundi matin.

En vous envoyant ci-joint, monsieur le comte. l'incluse que vous avez bien voulu me communiquer, il m'est impossible de passer sous silence l'intérêt avec lequel je l'ai lue et relue, et ma sensibilité de la confiance que vous me témoignez. Voici, monsieur le comte. le livre dont je vous ai parlé; la lecture des lettres de feue S. M. l'Impératrice vous fera certainement plaisir. Vous le garderez autant de tems que vous voudrez. Adieu. monsieur le comte, j'espère et je désire de tout mon cœur que votre santé soit bonne.

Marie.

88.

Je reçois toujours les lettres de monsieur votre frère avec grand plaisir, car il est bien sûr que je lui porte. comme à vous, monsieur le comte, les sentimens de l'estime la plus parfaite. Il me tarde bien aussi d'avoir le plaisir de vous voir.

Marie.

89.

En vérité, monsieur le comte, j'ai eu grand plaisir à recevoir votre lettre, parce qu'elle m'assure que vous êtes mieux, ce que je désirais infiniment d'apprendre; mais il faut vous ménager beaucoup; c'est ce dont je vous prie, monsieur le comte, par tout l'intérêt que vous êtes sûr d'inspirer, et qui vous est garant de mes sentimens. Je vous suis bien obligée de l'envoi du c-te de Markow et l'en remercierai moi-même. Adieu, monsieur le comte, je suis bien sensible à votre attachement.

Marie.

90.

Je vous suis infinitivement obligée, monsieur le comte, de toutes vos attentions, et sais certainement les apprécier. J'ai chargé Villamow de vous porter ces lignes et les deux projets de lettres, et, comme vous me laissez le choix, monsieur le comte, je m'en tiens à la vôtre à m-r de Markow. J'écrirai avec grand et grand plaisir à monsieur votre frère. J'aime à me rappeler à son souvenir et à vous assurer tous deux de mes sentimens de parfaite estime.

Marie.

91.

Pardon, monsieur le comte, de vous incommoder si souvent aujourd'hui. Voici une lettre à mon beau-fils; j'espère que, partant par courrier, elle lui arrivera plus vite que par la poste, malgré le détour qu'elle fera. Vous voyez, monsieur le comte, que je compte bien sur votre complaisance; j'espère que vous faites de même en comptant sur ma reconnaissance.

Marie.

92.

Je vous suis infiniment obligée, monsieur le comte, de l'avertissement que vous me donnez; j'en profiterai pour répondre à monsieur votre frère. J'ai été bien fâchée de n'avoir pas le plaisir de vous voir hier à mon bal. car en vérité il me tarde bien de vous savoir parfaitement rétabli et d'avoir le plaisir de vous revoir. Adieu, monsieur le comte.

Marie.

93.

En vérité, monsieur le comte, je suis toute gelée de même et je suis d'autant plus fâchée de ce froid qu'il me prive du plaisir de vous voir et de vous remercier de bouche des envois que vous me faites. Adieu, monsieur le comte, j'espère que du moins vous vous portez bien, malgré toute cette intempérie.

M:

Ne savez-vous rien de mon homme?

94.

Voici, monsieur le comte, mes lettres pour le courrier. Recevez en même tems mes remercìmens de m'avoir avertie de son départ, et les assurances de ma plus parfaite estime, étant

votre bien-affectionnée

Marie.

95.

Bien obligée, monsieur le comte, pour l'envoi des lettres; le c-te de Markow m'annonce par ce courrier un paquet de graines de fleurs. Je m'adresse donc encore à vous, monsieur le comte, pour le réclamer, soit du courrier, soit de la douane. Vous voyez combien je vous importune, et combien je compte sur votre indulgence. Adieu, monsieur le comte, j'espère que vous êtes persuadé de mes sentimens pour vous.

96.

Ce sera dimanche. après la messe que je recevrai avec plaisir m-r Schmidt pour lui dire adieu. Il me paraît un homme bien estimable, et qui voyage avec un oeil observateur. Je suis charmée de savoir, monsieur le comte, que vous vous promenez souvent en voiture; c'est assurer votre convalescence, à laquelle je prends un intérêt sincère. Adieu, monsieur le comte, j'espère que vous êtes persuadé de mes sentimens pour vous.

M.

97.

L'Empereur ayant fixé le dimanche pour recevoir le c-te de Schulenbourg, je me tiendrai de même à ce jour, monsieur le comte. Je vous fais excuse d'avoir tardé à vous répondre, mais nous étions au moment d'aller au spectacle, lorsque j'ai reçu votre billet. J'ai été bien fâchée de voir dans celui d'hier, monsieur le comte, que vous n'êtes pas content ni de votre santé, ni du climat de Pétersbourg. J'aime à me flatter que le printems, qui enfin doit nous arriver, servira et à votre convalescence parfaite et à vous raccommoder avec notre climat; c'est ce que je désire du fond de mon cœur, en vous souhaitant bien le bonsoir.

Marie.

98.

Vous aviez raison ce matin, monsieur le comte, en me disant que l'Impératrice Elisabeth vous a envoyé de de mes lettres pour la G. D. Anne. Elles sont écrites depuis Gatchina, et je les avais envoyées de là à mon fils, qui m'avait promis de les lui faire parvenir par une occasion sûre, mais il les avait oubliées, et ne s'en est rappelé que ces jours. Voilà ce qui a causé mon étonnement de ce matin, et le vôtre, monsieur le comte. Il me reste à vous prier de me faire le plaisir de ne pas leur faire courir les hazards de la poste, mais de les envoyer par l'occasion d'un courrier à m-r d'Alopéus. pour qu'il les fasse parvenir sûrement à Cobourg. Adieu, monsieur le comte, j'ai été bien charmée de vous revoir ce matin en bonne santé.

M.

99.

En vous remerciant de l'envoi des incluses, monsieur le comte, je veux bien du mal au froid de me priver du plaisir de vous voir chez moi, et de vous renouveler de bouche les assurances de tous mes sentimens.

M.

100.

Je vous remercie infiniment, monsieur le comte, de la lettre du roi de Sardaigne, et en vous souhaitant le bonjour, j'espère que la sortie et le dîner d'hier n'auront pas fait de mal à votre santé.

Marie.

101.

Villamow vient de me dire, monsieur le comte, l'aimable attention que vous avez eue de m'écrire pour demander des nouvelles de ma santé. J'ai gagné depuis quelques jours un gros refroidissement et beaucoup de toux, qui m'a donné assez de fièvre; elle a diminué aujourd'hui, mais je me sens encore fort accablée, et je tousse assez pour m'incommoder, surtout la nuit; mais je me flatte en être quitte dans quelques jours. Je suis fâchée de vous savoir encore toujours un peu souffrant, monsieur le comte, et je désire bien sincèrement vous savoir enfin tout-à-fait rétabli. On dit que vous devriez vous donner de l'exercice. Adieu, monsieur le comte.

M.

102.

Je me flatte, monsieur le comte, que la belle saison contribuera à vous rendre des forces; mais si j'étais votre médecin, je vous défendrais les promenades au jardin d'hyver de la Tauride: il y fait très-humide, et cet air de cave n'est pas bon pour un convalescent. Une promenade en voiture, au soleil, vous serait plus avantageuse. Adieu, monsieur le comte, je vous renouvelle avec plaisir les assurances de mes sentimens pour vous.

M.

103.

L'incluse que vous m'avez envoyée ce matin, monsieur le comte, contenait une lettre de m-r de Lutzow, qui renfermait celle-ci du prince régnant d'Anhalt-Dessau. Vous verrez par son contenu qu'il demande ma fille Anne en mariage pour son petit-fils, le fils aîné du prince héréditaire. M'étant consultée avec l'Empereur, et ayant une même façon de penser sur cet objet, j'acquiescerai *conditionnellement* à la proposition, s'entend si les deux individus se conviendront réciproquement à leur entrevue. Le parti du reste est très-convenable, et promet à ma fille un séjour agréable, dans la proximité de deux de ses sœurs. Vous me ferez plaisir, monsieur le comte, de me renvoyer la lettre du prince d'Anhalt, pour que je puisse répondre dans le sens que je viens d'énoncer. Je suis persuadée que cette nouvelle vous fera plaisir, par l'attachement réel que je vous connais pour mes enfans. Adieu, monsieur le comte.

Marie.

———

104.

(1804).

Je joins ici ma lettre, monsieur le comte, pour le c-te Markow, par le courrier de demain, et saisis cette occasion pour vous dire avec combien de satisfaction j'entends dire journellement que votre convalescence fait des progrès rapides. Je me flatte que cette indisposition sera dorénavant un brevet de santé pour vous, monsieur le comte; mais il faut vous ménager, et je vous prie de vous servir chaque fois d'une main étrangère en m'écrivant. Il ne vous faut aucune fatigue, mais beaucoup d'obéissance aux volontés des esculapes. Adieu, monsieur le comte, j'espère que vous êtes persuadé de ma sincère et parfaite estime.

Ce 9 janvier.

Marie.

105.

(Janvier 1804).

Je suis infiniment sensible, monsieur le comte, à l'attention aimable de monsieur votre frère et de sa charmante fille. Je m'empresserai à les en remercier moi-même; ce schal est le très-bien venu dans cette saison et me rendra de bons services. En vous remerciant, monsieur le comte, de m'avoir fait parvenir ce témoignage de souvenir du comte, votre frère, je vous prie de recevoir les assurances du mien et de mes souvenirs.

M.

106.

(1804).

Un hazard m'ayant appris, monsieur le comte, que vous n'étiez pas parti encore, je m'empresse de vous envoyer ma réponse pour monsieur le comte, votre frère, en vous priant de la lui faire parvenir, et vous renouvelle à cette occasion l'assurance de mes sentimens.

M.

107.

St.-Pétersbourg, ce 14 avril 1804.

Je suis bien charmée, monsieur le comte, de voir par le contenu de votre dernière lettre, votre heureuse arrivée à votre campagne, et que vous comptez commencer à donner à votre santé tous les soins qu'elle exige; je fais bien des voeux pour que vous ayez bientôt lieu de vous en louer et de vous apercevoir de leurs succès, ce dont je me flatte par le retour de la belle saison. Je vous suis infiniment obligée, monsieur le comte, de tout ce que vous voulez bien me dire d'aimable et de flatteur dans votre lettre. Si on m'aime un peu en Russie, c'est que bien en vérité j'aime la Russie de tout mon cœur, et comme on doit la chérir; c'est un sentiment qui ne me quittera qu'au tombeau. Adieu, monsieur le comte, portez-vous bien et soyez persuadé que je suis pour toujours

votre bien affectionnée

Marie.

108.

Pawlowsk, ce 16 may 1804.

En vérité, monsieur le comte, je devrais commencer ma lettre pour vous faire mille excuses d'avoir tardé à vous répondre à la dernière que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire en date du 6 may, mais je compte sur votre indulgence, et je me dis qu'habitant de la campagne vous-même, vous concevrez combien tous les momens qu'on y passe sont remplis, et qu'en vérité les jours y paraissent bien plus courts qu'en ville; j'espère donc que vous-même, vous voudrez bien me servir d'avocat auprès de vous, et que vous excuserez mon retard. Je suis bien fâchée, monsieur le comte, de vous savoir mécontent de votre santé; j'espérais que le grand air et le mouvement la rétabliraient tout-à-fait, d'autant plus que notre été est assez beau; nous avons même, depuis 15 jours à 3 semaines, de chaleurs, dont j'aurais envie de me plaindre, si j'osais; mais la crainte d'irriter tous ceux qui aiment cette température, m'en empêche. Enfin, monsieur le comte, il a fallu se décider à fixer le jour des noces de ma chère et bonne Marie. Le 22 juillet sera le jour qui fixera son sort pour la vie. J'avoue que mon cœur et mon esprit ne sont occupés que de cette idée. Dieu veuille rendre heureuse et conserver les jours de mon enfant. Je rentrerai en ville mercredi 20; j'y resterai jusqu'au 24, que nous passons

à Péterhof. Je suis persuadée, monsieur le comte, que vous formerez des voeux pour le bonheur de ma fille.

J'ai eu le plaisir de recevoir ces jours-ci une lettre du comte votre frère, qui me dit que son séjour en Angleterre va se prolonger. Il m'a envoyé un livre très-intéressant qui traite des jardins. Je jouis des gravures, ne pouvant lire le texte qui est en anglais, mais par les gravures on voit combien une main habile peut tirer parti des sites les moins agréables. Adieu, monsieur le comte, portez-vous bien et persuadez-vous des sentimens avec lesquels je suis et serai toujours

votre affectionnée

Marie.

109.

Gatchina, ce 15 octobre 1804.

C'est à mon jour de naissance même que j'ai reçu la lettre que vous avez bien voulu m'écrire à cette occasion, monsieur le comte. Je m'empresse de vous remercier de cette aimable attention, de même que des voeux que vous faites pour mon bonheur. Il est tout concentré pour moi dans la conservation de mes enfans, et de les voir et savoir heureux. J'ai bien des excuses à vous faire, monsieur le comte, d'avoir tardé à répondre à vos lettres du 22 juillet et 2 août, mais depuis l'époque du mariage de ma fille, je vous avoue, monsieur le comte, que je n'ai plus été maîtresse de mes momens; j'avais si peu de tems à rester avec elle, que chaque instant m'était précieux; et depuis son départ, il m'a fallu du tems pour me faire à son absence, et à cette séparation. Je vous avoue qu'elle m'a beaucoup, beaucoup coûté, et que j'éprouve un vide bien douloureux. Les bonnes nouvelles que je reçois d'elle soutiennent mon courage; j'en ai reçu de Mémel; elle comptait être le 20 de ce mois à Francfort sur l'Oder, et de là, il ne lui restera plus que 4 ou 5 jours de voyage. Mon séjour à Gatchina se prolongera autant que la saison me le permettra; jusqu'à présent elle est des plus belles, et quoiqu'elle se fût gâtée pendant 2 jours, le soleil a reparu aujourd'hui.

On me dit, monsieur le comte, que vous jouissez d'une infiniment meilleure santé depuis quelque tems; j'espère que vous aurez dorénavant toujours à vous en louer; c'est du moins mon bien sincère désir. J'espère, monsieur le comte, que vous en êtes persuadé comme aussi des sentimens distingués avec lesquels je suis, monsieur le comte,

votre bien affectionnée

Marie.

110.

Pawlowsk, ce 15 juin 1805.

En vérité, monsieur le comte, j'ai besoin de toute votre indulgence pour excuser mon long silence, et mon peu d'exactitude à répondre à vos dernières lettres; je pourrais y alléguer cependant plusieurs raisons, qui peuvent m'excuser; la maladie de mes deux filles, qui ont eu chacune la coqueluche dans un degré qui, quoique nullement alarmant, était cependant très-inquiétant, et même j'ai été attaquée d'une toux très-violente et de longue durée, qui avait de grands rapports avec la coqueluche, sans l'être cependant à ce que je soutiens, mais qui toujours m'a rendue malade et souffrante plus de quatre mois; il a fallu et le vésicatoire et la saignée pour m'en débarrasser, ayant craché le sang: toutes ces incommodités réunies m'ont rendue apathique, m-r le comte, et paresseuse. Ce n'est en vérité que depuis que je suis établie à la campagne, que mes filles et moi nous sommes remises parfaitement. J'entre dans tous ces détails pour vous engager, monsieur le comte, à user d'indulgence pour moi. J'ai revu m-r votre neveu; il y a dix jours qu'il est venu ici, une indisposition l'avait empêché d'y venir plus tôt; je l'ai trouvé bien remis des fatigues de la campagne, ayant pris même de la quarrure, et s'être fortifié. Je l'ai prié de venir à Pawlowsk quand il le voudrait, je l'y verrai toujours

avec plaisir, comme un jeune homme bien distingué sous tous les rapports; c'est une justice qui lui est rendue généralement, et vous devez éprouver une véritable satisfaction, m-r le comte, de le voir si bien réussir. J'ai de très-bonnes nouvelles de ma chère Marie, qui avance heureusement dans sa grossesse, j'espère son heureuse délivrance au mois de septembre. Elle se traîne dans ce moment à la campagne aux environs d'Eisenach. Le printems n'a pas été plus heureux dans les pays étrangers que chez nous, et ma fille s'est plainte du froid; jusqu'à la fin de mai nous ne jouissons du beau tems que depuis deux jours, où enfin nous avons une température bien agréable, cependant ces pluies continuelles ont fait grand bien à la végétation, qui est superbe, et mon jardin est véritablement dans tout l'éclat de sa fraîcheur. J'espère, m-r le comte, que votre santé gagne au séjour de la campagne, je le désire beaucoup, et je renouvelle avec grand plaisir les assurances de mes sentimens, avec lesquels je suis et serai constamment, m-r le comte,

votre bien affectionnée

Marie.

111.

Au Palais Taurique, ce 13 septembre 1805.

J'ai reçu en son tems, monsieur le comte, la lettre que vous avez bien voulu m'adresser pour ma fête et vous en suis sensiblement obligée; j'ai le grand tort de n'y avoir pas répondu plus tôt, mais si vous voulez bien penser, monsieur le comte, à toutes les inquiétudes du moment, vous m'excuserez. J'avoue que l'attente du départ de mon fils, et la cause de ce départ, absorbaient toutes mes pensées. Je n'en suis pas moins sensible pour cela aux vœux que vous faites pour mon bonheur; il est concentré pour moi dans la conservation de mes enfans, le bonheur du règne de l'Empereur et de son Empire. Dieu veuille bénir les entreprises de mon fils, et les mener à la fin, au but qu'il se propose: celui d'assurer la tranquillité à l'Europe, et je me trouverai heureuse. Adieu, monsieur le comte; soyez persuadé des sentimens que je vous porte et avec lesquels je serai toujours

votre bien affectionnée

Marie.

Monsieur votre neveu nous a quittés en bonne santé, il est venu me dire adieu quelques jours avant son départ. Il continue à être généralement estimé.

112.

Au Palais Taurique, ce 9 octobre 1805.

Je viens de recevoir, monsieur le comte, la lettre par laquelle vous me félicitez pour mon jour de naissance futur; je réponds dès aujourd'hui pour vous en remercier de même que des voeux que vous faites pour mon bonheur, qui est concentré dans la conservation de mes enfans, le règne heureux de notre cher Empereur et le bonheur de notre pays. Dans ces momens si intéressans surtout toutes mes pensées sont absorbées par le seul sentiment de demander à l'Être Suprème protection et succès pour notre cher Empereur. J'en ai heureusement les meilleures nouvelles et cela journellement, ce qui augmenterait encore ma tendresse pour lui, si c'était possible. Vous savez déjà, monsieur le comte, que ma chère Marie est accouchée très-heureusement d'un fils, le 13 du mois passé. Elle a été affaiblie un peu les premiers jours, mais elle se porte très-bien présentement, et elle est levée et marche déjà, notre correspondance est reprise, et j'en ai reçu une longue lettre hier. J'ai entendu dire ici que monsieur votre neveu avait donné de ses nouvelles à ses connaissances. Mais bien sûr, vous en aurez reçu vous-même, m-r le comte. Je fais bien des voeux pour le bon état de votre santé, et vous renouvelle les assurances de la sincère estime avec laquelle je suis et serai toujours, m-r le comte,

votre bien affectionnée

Marie.

113.

Voici ma lettre à monsieur votre frère, monsieur le comte, et celle qu'il m'a adressée. Vous me ferez le plaisir de les lire toutes deux, et de vouloir soigner l'expédition de la mienne; passant sous votre couvert, elle n'aura pas besoin d'être cachetée. Je vous souhaite bien le bonjour.

M.

114.

Vous vous rappellerez, monsieur le comte, du contenu de la lettre du p-ce régnant d'Anhalt. Voici la réponse que je compte y faire du su de mon fils, qui l'a lue. Je vous prie d'en prendre lecture aussi, monsieur le comte, et de me dire si vous la trouvez telle qu'elle doit être. Je vous renouvelle à cette occasion les assurances de toute ma parfaite estime.

115.

Voici, monsieur le comte, ma lettre pour m-r votre frère, et une pour la reine de Prusse, à qui je devais une réponse. Vous me ferez le plaisir d'en charger le courrier, et de recevoir à cette occasion l'assurance réitérée de tous mes sentimens.

Marie.

116.

Voici ma lettre pour monsieur votre frère, monsieur le comte; j'y joins un bonjour pour vous, en vous demandant des nouvelles de votre santé.

M.

ПИСЬМА

ИМПЕРАТРИЦЫ МАРІИ ѲЕОДОРОВНЫ

КЪ ГРАФУ

СЕМЕНУ РОМАНОВИЧУ ВОРОНЦОВУ.

Письма императрицы Маріи Өеодоровны къ графу Семену Романовичу Воронцову.

1.

Czarskoé Célo, ce 29 may 1787.

Monsieur le comte, c'est vous prouver l'estime que je fais de vous que de m'adresser directement à vous avec la prière de m'obliger essentiellement. Comme il s'agit de contenter les désir de mon mari, je suis persuadée, monsieur le comte, de votre empressement à le servir, et à m'obliger par là. Le Grand-Duc aime par prédilection les chevaux anglais, et la difficulté d'en rencontrer ici de bons contrarie son goût; je me suis donc chargée de lui en procurer, et je m'adresse à cet effet à vous. Mon mari ne désire pas autant un beau cheval, qu'un bon, c'est-à-dire un cheval bien sûr et ferme sur ses jambes, et qui n'ait peur ni du maniement des armes, ni du feu. Il en désire un tout dressé. et dont il puisse se servir dès qu'il lui arrivera. Je sçai combien il est difficile de rencontrer toutes ces qualités dans un cheval, mais comme vous vous trouvez à la source, j'espère que vous réussirez à cette commission. Quánd au prix, je n'en fixe aucun. et je consens à en payer tout ce que vous voudrez en donner, pourvu que le cheval soit bon; j'acquitterai volontiers

et à l'instant les frais de l'expédition, que je vous prie de faire aussi prompte que possible. Si vous rencontrez même deux chevaux qui réunissent toutes les qualités requises, je vous prie de les acheter tous deux. Vous obligerez infiniment par là celle qui se nomme

votre bien affectionnée

Marie.

2.

St.-Pétersbourg, ce 8 (19) avril 1797.

Reçu à Londres par courrier le 10 may n. s. 1797. La date de Pétersbourg est par méprise, car la lettre a été écrite de Moscou.

Les bontés de notre cher Empereur m'avaient permis de prévenir vos désirs, monsieur le comte: votre aimable fille était déjà nommée demoiselle d'honneur au moment que je reçus votre lettre où vous m'en exprimiez le vœu. Soyez assuré, monsieur le comte, que je sçai apprécier votre confiance, et que j'espère vous prouver qu'en appelant à mon cœur maternel, vous devez et pouvez compter sur tout mon intérêt et sur tous mes soins pour votre charmante enfant. Je vous envoie ci-joint le chiffre dont vous la parerez; vous y joindrez mes bénédictions, monsieur le comte, et vous ferez connaître à votre enfant tout l'intérêt qu'elle m'inspire. Je voús envoie, monsieur le comte, une lettre pour la princesse royale, ma future belle-soeur, et les marques de l'ordre de S-te Catherine que vous remettrez, ou lui ferez remettre, selon qu'il vous sera marqué par le pr. Bezborodko. Vous y joindrez les expressions de mes sentimens. J'espère que dans ce moment-ci surtout, cette marque publique d'amitié que l'Empereur m'a permis de donner à la princesse royale, fera plaisir à la nation Anglaise, parce qu'elle prouve

les bonnes dispositions de l'Empereur pour elle. Vous voudrez bien remettre aussi à mon frère ma lettre, en y joignant mes tendres amitiés. Je serai bien-aise d'être instruite de tout ce qui aura rapport à son séjour. Je vous renouvelle avec grand plaisir, monsieur le comte, les assurances des mêmes sentimens que vous avez toujours sçu m'inspirer, que le tems ne fait qu'accroître, et qui doivent vous être garanti que je suis bien sincèrement

votre bien affectionnée

Marie.

3.

Pawlowsk, ce 17 juin 1797.

Je vous suis très-obligée, monsieur le comte, de tous les détails intéressants que vous m'avez donnés sur les noces de mon frère, et sur la manière pleine de bonté avec laquelle il a été traité par leurs majestés. Je joins ici ma lettre à la reine en réponse à celle qu'elle m'a écrite et qui est toute charmante. Mon frère ne sait de même se louer assez de toutes vos attentions et prévenances, j'en suis sensiblement touchée et vous en remercie infiniment. Les lettres de la princesse royale sont charmantes et inspirent la confiance et l'amitié. J'espère qu'elle sera heureuse, son mari apprécie son bonheur, et mes parens la chériront de même avec tendresse, c'est ce dont je suis sûre; je désire qu'un jour j'aye la satisfaction de la voir, et je n'en désespère nullement. La lettre que vous m'avez envoyée de votre aimable petite, est charmante. Je lui répondrai incessamment; en attendant je vous charge, monsieur le comte, de l'assurer de ma sincère affection et que bien assurément je lui porte un intérêt particulier, qu'elle doit aux sentimens distingués que son père m'a inspirés depuis longtems. J'attends d'un jour à l'autre l'arrivée du velours cramoisi pour mon régiment et je vous prie, monsieur le comte, de vouloir bien hâter son envoi, de même que celui du manches-

ter ou tripp dont je vous ai envoyé l'échantillon par le courrier. Comme les revues sont en automne, je désirerais beaucoup que le régiment soit habillé pour ce tems. Ensuite je vous prie, monsieur le comte, de me faire l'envoi de 4 pièces de beau satin blanc anglais, dont vous ferez l'emplette comme si c'était pour vous; je vous rembourserai à l'instant votre déboursé, mais acheter en mon nom, on me fait payer un peu trop la qualité. Vous voyez, monsieur le comte, que j'en use avec confiance vis-à-vis de vous et qu'elle m'engagera à m'adresser dorénavant toujours directement à vous.

Que je plains la situation fâcheuse du pays où vous vous trouvez, et qu'elle fournit un vaste champ aux réflexions les plus tristes. J'ai éprouvé cependant une joie sensible de l'approbation entière que notre cher et bien aimé Empereur a donné à votre conduite; vous me comprendrez, monsieur le comte. Je me borne à ce peu de mots et finis ces lignes en vous assurant que je suis et serai constamment

votre bien affectionnée

Marie.

4.

Gatchina, le 7 octobre 1797.

Vous voyez, monsieur le comte, que d'après vos désirs je m'adresse tout droit à vous et sans préambule: je vous prierai de prendre les renseignemens les plus soignés sur la personne dont le nom est marqué sur le papier ci-joint, et de me marquer en conscience si elle serait propre à être placée comme sous-gouvernante auprès d'une de nos enfans. Le frère est leur précepteur, nous en sommes très-contents, il m'a recommandé sa soeur; mais comme enfin les mérites du frère ne répondent pas de la capacité de la soeur, je vous prie de prendre cet examen sur vous, monsieur le comte, et de me répondre à ce sujet avec votre franchise et votre loyauté accoutumée. Ensuite, monsieur le comte, je vous envoie ci-joint une liste des pièces d'une toilette en vermeil qu'on a faite ici pour ma fille aînée, je joins même le dessin de l'aiguière pour que vous jugiez de l'ouvrage, qui a réussi à merveille; mais aussi est-ce d'un prix exhorbitant; comme il s'agit d'en faire une pour ma seconde fille, j'ai pensé vous prier de vous informer au juste de ce qu'une toilette tout aussi bien travaillée pourrait coûter à Londres, pour déterminer ensuite s'il vaut mieux la faire faire en Angleterre ou ici. Pardonnez-moi toutes ces commissions; mais comme elles vous prouveront ma confiance, je suis sûre que

vous vous en acquitterez avec plaisir. J'ai de très-bonnes nouvelles de mon frère, qui m'a déjà écrit avec son bras cassé; il ne lui reste que de la faiblesse; ma belle-soeur avance heureusement dans sa grossesse, elle l'a un peu éprouvée au commencement, mais présentement elle se porte bien; elle m'a fait l'amitié de m'envoyer un charmant dessin de son ouvrage, qui m'a fait très-grand plaisir. Mes parens m'en disent un bien infini; elle devient la fille de leur coeur, ils ne peuvent assez la louer. Le peintre Miles, protégé par madame la princesse Auguste, est arrivé ici: il a peint ma fille aînée, il me peint aujourd'hui, son talent est bien agréable, il a très-bien réussi avec le portrait de ma fille. Vous voyez, monsieur le comte, que la recommandation de notre aimable princesse Auguste a été respectée comme elle devait l'être; je fais mes amitiés à ma jolie petite demoiselle d'honneur, et j'assure son père de ma bien sincère et véritable estime, avec laquelle je suis et serai toujours

votre bien affectionnée

Marie.

Quand recevrai-je mon manchester?

Приложеніе.

Le dessin ci-joint représente une table à café, thé ou à gelée, et qui a été faite plusieurs fois à Vienne; les pieds sont de bois couvert d'un vernis noir à la chinoise, à 16 bras; le dessus a la forme d'un vase, les autres vases et cuillères sont d'argent (de $5^{65}/_{104}$ onces), et les tasses à café de la plus belle porcelaine.

Le tout a été exécuté avec la plus grande exactitude et avec le plus grand art par un de nos premiers ouvriers, et l'effet en surpasse tout ce qu'on peut s'imaginer. Le prix en est 1000 florins.

Une toilette en vermeil.

1) 1. Miroir.
2) 2. Chandeliers à 2 bras.
3) 2. Grandes boîtes ovales.
4) 2. Plus petites d°.
5) 2. Boîtes rondes.
6) 1. Boîte avec une pelotte.
7) 2. Corbeilles.
8) 4. Boîtes à pommade.
9) 1. Vase à eau.
10) 1. Bassin.
11) 2. Plateaux pour épingles.
12) 1. Bougeoir.
13) 1. Mouchettes.
14) 1. Cabaret pour 2 verres.
15) 1. Cloche.
16) 2. Brosses.
17) 1. Cassolette.

Рукою воспитателя Сибура:

Ma soeur demeure en hyver à Londres et en été dans une campagne située près d'une petite ville nommée Andover, dans le voisinage de Salisbury, à peu près à vingt et cinq lieues de Londres, chez un m-r et une dame Smith, que ses lettres m'ont appris à croire être un père et une mère fort respectables.

Рукою императрицы Маріи Θеодоровны:

M-lle de *Sybourg*, c'est le nom de la personne en question.

5.

Pétersbourg, ce 9 (20) janvier 1798.

Monsieur le comte, mon état, l'affliction dans laquelle je suis, et le conseil des médecins, tout m'empêche de prendre moy-même la plume pour vous écrire. J'en emprunte une que vous connaissez.

Je joins ici une lettre de change de 1000 r. pour le voyage de m-lle Sybourg, dont je vous prie de presser le départ. Le sort qui l'attend ici est de 1500 r. d'appointements, logée, chauffée et nourrie à la cour, sans compter les petits agréments accidentels.

Vous me ferez plaisir de m'envoyer au plus tôt le devis de la toilette, afin que je puisse le comparer avec ceux que l'on me présente d'autres côtés.

Encore dans le triste évènement qui vient de frapper notre maison, S. A. R. ma chère belle-soeur a déployé un sentiment et une délicatesse qui a achevé de lui gagner tous les coeurs, et surtout le mien. Vous savez combien il est ouvert à tout ce qui est bon et honnête, et je vous assure que vous y trouvez votre compte.

Votre très-affectionnée

Marie.

6.

Gatchina, ce 15 septembre 1798.

Je vous écris ce peu de mots, monsieur le comte, par le bon Fraser, qui ne peut assez se louer de vos bontés; il me paraît un bien honnête homme et bien zélé. M-lle de Sybourg m'a remis votre lettre, que j'ai reçue avec un plaisir sensible; je suis très-contente d'elle; elle me paraît fort sensée, fort assidue et paraît s'attacher beaucoup à la petite Anne; j'ai appris avec grande satisfaction la bonté de notre cher Empereur pour votre fils. Tout ce qui vous touche m'intéresse infiniment, par l'estime bien sincère que je vous porte et qui est de bien ancienne date, vous connaissant beaucoup par notre bon ami La Fermière; ainsi je vous regarde comme une ancienne connaissance, et sous ce rapport je vous ai voué un bien sincère intérêt; c'est l'assurance que je vous renouvelle en me nommant

votre bien affectionnée

Marie.

J'embrasse ma petite demoiselle d'honneur. Mon frère Ferdinand me charge de mille complimens pour vous: nous parlons souvent de vous.

7.

St.-Pétersbourg, ce 8 (19) février 1800.

Monsieur le comte, je m'adresse à vous pour une commission difficile. mais qui par-là même mérite vos soins, parce qu'elle demande du zèle, et je sçai que vous en êtes pénétré pour tout ce qui tend à l'avantage d'un pays dont vous chérissez le Souverain, et qui est votre patrie. Nous avons établi depuis peu une fabrique de filature qui nous promet les plus heureux succès, ayant déjà, à force de peines et de recherches, fait plusieurs machines en ce genre, qui ne le cèdent pas à celles d'Angleterre, au dire des Anglais mêmes; mais il nous manque deux personnes essentielles, et je m'adresse à vous, monsieur le comte, pour nous les trouver: c'est un bon tisserand de mousseline et de toutes sortes d'étoffes de coton fin, et un bon blanchisseur et apprêteur d'étoffes. Nous vous abandonnons les conditions, mais la fabrique consent à donner jusqu'à 1000 roubles, et même passés, y ajoutant le logement, le chauffage et la chandelle, pourvu que vous puissiez nous engager deux sujets pareils. Pour le blanchisseur, il est à remarquer qu'il doit savoir blanchir par les moyens chimiques; car, pendant nos huit mois d'hyver, le blanchissage en plein air est impossible. Employez, je vous en prie, tous vos soins, monsieur le comte, à nous trouver ces deux sujets. Je sçai qu'il est extrêmement

difficile de les faire sortir d'Angleterre, mais vous en trouverez les moyens, et votre zèle vous en fera trouver la possibilité. Notre cher Empereur, qui m'a autorisée de m'adresser à vous, sera exactement informé du succès de vos démarches.

Après vous avoir chargé d'une commission importante, j'y joins une particulière pour moi, monsieur le comte, et vous prie de me faire un achat de soies de toutes nuances pour la broderie sur canevas. Envoyez m'en pour la valeur de 5 à 600 rbls; je désire que de cette somme vous achetiez pour près de 150 rbls. de soie blanche, dont j'ai le plus de besoin. Votre aimable fille, que j'embrasse, voudra bien vous aider dans cette dernière commission. Faites, je vous en prie, l'avance de cet argent, et tirez la lettre de change ensuite sur Nicolaï, qui l'acquittera à l'instant par mon ordre. Pardonnez mon indiscrétion, mais elle fait preuve de ma confiance, et sous ce rapport elle vous fera plaisir. Je finis ces lignes par les assurances que je suis et serai toujours

votre bien affectionnée

M.

8.

Pawlowsk, ce 14 août 1801.

J'ai reçu votre lettre, monsieur le comte, et j'ai vu deux fois monsieur votre fils avec cet intérêt qu'il inspire à tous ceux qui vous connaissent et vous estiment. Je lui trouve les traits de madame sa mère, un dehors avantageux, et surtout la modestie et la candeur, le plus bel apanage de la jeunesse. Tous ceux qui le voyent souvent lui trouvent des qualités solides, un aimable caractère, beaucoup de connaissances, et bien sincèrement attaché à sa patrie, par conséquent à son Souverain. Il tient ces qualités de vous, monsieur le comte, il a adopté vos sentimens, ainsi il aura constamment droit à l'estime des âmes honnêtes. J'éprouverai une satisfaction particulière à pouvoir lui être de quelque utilité; et si j'en trouve l'occasion, vous devez être sûr, monsienr le comte, qu'elle sera saisie avec empressement. J'embrasse ma petite demoiselle d'honneur et vous renouvelle, monsieur le comte, les assurances de l'estime parfaite avec laquelle je suis

votre bien affectionnée

M.

9.

Pawlowsk, ce 29 août 1801.

Monsieur le comte de Woronzow, j'ai reçu exactement votre lettre du 8 de ce mois, avec celle de la princesse de Chimay, pour laquelle je vous envoye ma réponse cy-jointe. Je ne vois jamais monsieur votre frère sans me donner le plaisir de parler de vous, et j'ai été fort contente de votre fils, qui annonce beaucoup de modestie et un jugement solide pour son âge. Je juge par lui de ma demoiselle d'honneur, que je serai bien aise de connaître aussi personnellement. Soyez sûr du bien que je vous veux à tous et de la constance avec laquelle je serai

votre très affectionnée

M.

(Одна подпись собственноручная).

10.

(1802).

Je vous propose, monsieur le comte, de me confier votre aimable fille pendant l'absence que vous allez faire; elle logera à côté de la jeune princesse Prozorovsky, et passera la journée avec nous, de même que m-lle Jardine; je m'empresse à vous en faire la proposition, monsieur le comte, espérant que vous verrez dans mon offre un témoignage de l'amitié que j'ai vouée à m-lle votre fille, et du souvenir de l'engagement que j'ai pris vis-à-vis de vous. Je profite avec plaisir de cette occasion, monsieur le comte, pour vous renouveler les assurances de ma plus parfaite et entière estime.

M.

Bien des complimens à monsieur votre frère.

11.

St.-Pétersbourg, ce 31 octobre 1802.

Monsieur votre fils a remis, monsieur le comte, la lettre bien aimable que vous m'avez adressée de Mémel; je suis sensible au souvenir et surtout aux sentimens que vous m'y exprimez en votre nom et en celui de votre charmante et bien intéressante fille. Assurez-vous tous deux des miens, et persuadez-vous l'un et l'autre, vous, monsieur le comte, de tous mes sentimens d'estime et d'intérêt qui vous sont si justement acquis, et mademoiselle votre fille de ma tendre affection. Je sais par monsieur votre frère, que vos dernières nouvelles sont de Königsberg; le beau tems de cet automne doit avoir favorisé votre voyage, mais si la saison est égale dans les autres pays à celle d'ici, vous souffrirez présentement du froid. Les neiges et la gelée m'ont chassée de Gatchina, et je suis rentrée en ville depuis Mardi; j'ai trouvé monsieur votre frère en bonne santé et de bonne humeur—je lui en ai fait mon compliment Mercredi passé, lorsqu'il a dîné chez moi. L'hyver passé, à l'issue du Conseil, lorsqu'il venait manger ma soupe, je l'ai plaisanté souvent sur sa physionomie sérieuse. M-r votre fils a été d'un bal, que j'ai donné à mes enfans à Gatchina; je l'y ai vu avec plaisir, car il est de bien bonne société. Vous devez éprouver la plus douce jouissance, monsieur le comte, en vous voyant

si heureux père; que le Ciel vous l'accorde jusqu'au terme le plus reculé, c'est le voeu bien sincère que je forme pour vous; j'y ajoute celui d'être à même de vous prouver en toute occasion mes sentimens, et de vous convaincre de plus en plus combien sincèrement je suis, monsieur le comte,

votre bien affectionnée

M.

J'embrasse mon aimable petite demoiselle d'honneur.

12.

St.-Pétersbourg, ce 19 janvier 1803.

Monsieur le comte, votre frère a bien voulu m'avertir du départ d'un courrier pour Londres, et j'en profite bien vite pour vous remercier de votre aimable lettre de Berlin, et pour vous féliciter de votre heureuse arrivée à Londres, nouvelle qui m'a fait très-grand plaisir; car je craignais pour vous, monsieur le comte, la saison rude du moment, qui a dû rendre votre voyage bien désagréable. Ma tante me mande tout le plaisir qu'elle a eu de vous voir et de causer avec vous. Pour moi, monsieur le comte, je vous parlerai des regrets que nous éprouvons de votre absence; nos vœux vous rappellent souvent, et je me flatte que vous vous y rendrez, que nous vous reverrons dans le courant de l'été. Quoique mon cher Pawlovsk ait perdu sa beauté, ma belle maison étant réduite en cendres depuis huit jours, cependant j'aime à me flatter que vous viendrez m'y voir, pour partager les regrets d'une pauvre incendiée. Cet accident est arrivé Samedi passé. Une poutre qui avoisinait une cheminée a donné lieu à l'incendie, qui a été si violent qu'il ne reste exactement que les murs du corps de logis; les ailes ont été

sauvées et beaucoup de meubles; mais j'ai perdu de belles statues qui ont été cassées en mille pièces, et des tableaux de Robert, de Vernet, ont beaucoup souffert, de même que plusieurs meubles. Ma bibliothèque, ma collection d'estampes a infiniment souffert. Voilà bien des contrariétés, monsieur le comte, et des déplaisirs; mais enfin des peines de ce genre sont bien faciles à supporter, lorsqu'on les compare aux peines de coeur que j'ai éprouvées. Aussi je vous jure que, quoique affligée de cette perte, qui ne peut que m'être sensible, j'en ai supporté la nouvelle avec ce calme qui, selon moi, est le fruit des malheurs effectifs: c'est à cette mesure qu'on rapporte tout, et rien n'y approche. Entre tous ces déplaisirs, j'en ai éprouvé un surtout auquel j'ai été, je l'avoue, très-sensible: la peur de voir se porter l'incendie encore plus loin a engagé à couper mes superbes peupliers, que j'ai plantés, soignés, et qui dépassaient le toit. Je me dis, monsieur le comte, que je devrai à vos soins le plaisir de réparer cette perte, et je m'adresse à vous avec confiance pour vous prier de m'envoyer par le tout premier vaisseau une demi-douzaine ou une douzaine des plus hauts peupliers qu'on puisse se procurer. Peut-être que lord S-t Helens, qui aime Pawlovsk, voudra bien de même soigner cette commission. Si on engage le capitaine de vaisseau à les placer sur le pont du bâtiment, en les bien emballant, on pourrait les transporter ainsi, et en avoir de bien grands. Ce serait adoucir mes regrets, car j'avoue que ces peupliers faisaient un des plus beaux ornemens de Pawlovsk. Vous voyez, monsieur le comte, que j'use avee confiance de vos offres de service; cette commission me tieut à coeur, je l'avoue, et vous me ferez bien grand plaisir en la soignant.

Mes bonnes petites me chargent de leurs complimens pour vous, monsieur le comte; je joins ici mon incluse pour mon aimable petite et vous assure des sentimens bien distingués d'estime et d'amitié, avec lesquels je suis

votre bien affectionnée

M.

Vous m'obligerez infiniment, monsieur le comte, en assurant lord S-t Helens de mon souvenir et de mes complimens.

13.

St.-Pétersbourg, ce 9 mars 1803.

Je profite avec grand plaisir, monsieur le comte, du départ du courrier dont votre frère a eu l'aimable attention de m'avertir, pour vous remercier de votre lettre du 2 (14) janvier, qui est restée bien longtems en chemin, les postes d'Angleterre ayant manqué. Les voeux que vous m'y exprimez me porteront bonheur, je l'espère; j'en fais un pour moi, dont l'accomplissement me tient bien à coeur, celui d'inspirer toujours de l'attachement aux personnes estimables et pensantes, comme vous, monsieur le comte. Je remercie bien votre aimable fille de son souvenir, je lui suis bien sincèrement attachée et j'aime à la citer en modèle aux jeunes personnes; mes bonnes enfants partagent mes sentimens pour elle et me chargent de lui faire leurs complimens, de même qu'à vous, monsieur le comte. Le chancelier se porte très-bien et sort journellement en voiture. Tous les médecins assurent que jamais il ne fut mieux et que sa santé a gagné en force de beaucoup; il nous a donné bien des inquiétudes, mais enfin les voilà dissipées, et j'espère sa santé aguerrie pour bien longtems. Adieu, monsieur le comte, je me flatte que vous êtes convaincu de mes sentimens

pour vous, et que je suis et serai pour toujours, monsieur le comte,

votre bien-affectionnée

Marie.

Si lord S-t Helens se trouve à Londres, je vous prie de l'assurer de mon souvenir.

14.

Le 10 avril 1803.

Vous savez, monsieur le comte, qu'il est d'usage chez nous de souhaiter les bonnes fêtes à l'occasion de Pâques; je m'y conforme avec d'autant plus de plaisir que j'aime à vous renouveler les voeux que je fais pour votre bonheur, votre satisfaction, et pour l'accomplissement de tous vos désirs. Vous sentez que ma jolie petite demoiselle d'honneur est bien de moitié dans ces voeux et que je désire bien vivement la voir aussi heureuse qu'elle mérite de l'être; mais je vous avoue que je souhaite la voir heureuse en Russie; c'est là où je désirerais que son cœur fût fixé par un choix qui réponde en entier à votre juste attente. Je viens de recevoir votre dernière lettre, monsieur le comte, et j'y ai vu avec sensibilité la part que vous avez prise à mes désagréments de l'incendie de ma maison de campagne. Vous avez bien jugé du coeur de l'Empereur, en supposant qu'il voudrait m'aider à réparer ma perte; mais comme sous aucun rapport je ne veux pas lui être à charge, je n'ai consenti qu'à un prêt, qui sera repayé dans quelques années à termes fixes. Mon fils a des dépenses nécessaires à faire, et ceux qui lui sont le plus près doivent le moins lui devenir onéreux. Voilà mes principes, monsieur le comte, et j'espère que vous ne désapprouverez pas ma délicatesse. J'attends avec

impatience les peupliers que vous me promettez, et d'après toutes les précautions que vous voulez bien prendre pour leur envoi, je suis sûre qu'ils m'arriveront à bon port.

Le souvenir de lord S-t Helens me fait toujours très-grand plaisir, car on aime intéresser ceux qu'on estime. Je vous prie, monsieur le comte, de lui faire mes complimens.

J'embrasse ma petite demoiselle d'honneur, à qui vous direz, je vous en prie, que son frère a beaucoup dansé à mon bal d'avant-hier; je crois qu'elle en aurait fait autant si j'avais eu le plaisir de l'y voir. Mes bonnes petites me chargent de mille amitiés et complimens pour elle. Adieu, monsieur le comte; je me flatte que vous êtes et serez toujours convaincu de l'intérêt sincère que je vous porte et de la parfaite estime avec laquelle je suis

votre bien affectionnée

M.

15.

Ce 25 may 1803.

Il ne sera pas dit, monsieur le comte, qu'il parte un courrier pour Londres qui ne vous porte pas l'expression de mon souvenir. J'ai à vous remercier encore de votre dernière lettre, qui m'a fait le même plaisir que les précédentes; j'y vois avec grande satisfaction les sentimens que vous m'y témoignez et que de même vous êtes persuadé de ceux que je vous porte, ainsi qu'à votre famille et à monsieur votre frère. J'espère qu'un de ces jours monsieur le chancelier deviendra mon voisin: il passera à Czarskoé sélo, et m'a promis de venir souvent manger ma soupe. Mon fils nous a quittés depuis avant-hier qu'il est parti pour la Finlande; mais son absence ne sera pas longue, et j'espère que nous le reverrons de mercredi en huit; en attendant j'ai le plaisir de voir l'Impératrice chez-moi. Notre train de vie est celui de l'année passée, et j'aime à croire, monsieur le comte, que vous vous en rappelez; je me flatte surtout que mon aimable petite demoiselle d'honneur ne l'aura pas oublié. Elle trouve ici mes complimens et mes amitiés. Dites-lui, je vous prie, que m-r son frère est venu dîner chez moi et y danser. Le chancelier se porte au mieux, et en vérité, monsieur le comte, vous le trouverez bien parfaitement rétabli, et même bien mieux pour sa santé qu'il ne l'était l'année passée.

Les vaisseaux de la campagnie russe-américaine ne sont pas arrivés encore, mais ils ne sçauraient tarder longtems. Je vous suis bien reconnaissante, monsieur le comte, de l'envoi des peupliers que vous me faites. C'est embellir mon jardin, et vous savez que je l'aime beaucoup. Mes filles me chargent, monsieur le comte, de vous assurer de leur souvenir, et nous vous prions toutes trois de faire nos complimens à lord S-t Helens. Madame l'ambassadrice nous a quittés pour aller assister aux couches de madame sa fille; c'est une femme bien intéressante et bien essentielle, qui a captivé tous les suffrages et ma bien-parfaite estime. Adieu, monsieur le comte, j'espère que vous êtes convaincu de mes sentimens pour vous, et que je suis et serai toujours constamment

votre bien affectionnée

Marie.

16.

Ce 6 (18) juillet 1803.

J'ai eu le plaisir de voir hier m-r le chancelier chez moi, monsieur le comte; il a bien voulu m'avertir du départ d'un courrier, et je profite avec empressement de cette occasion pour vous renouveler ce que vous savez déjà, mais ce que je ne me lasse pas de vous répéter: les assurances de ma partaite estime et amitié. J'ai trouvé très-bon visage au chancelier et beaucoup de bonne humeur, ce qui m'a fait très-grand plaisir, d'autant plus que c'est une preuve de santé. Peut-être savez-vous déjà, monsieur le comte, les inquiétudes extrêmes, que me donne ma fille Hélène, qui est dangereusement malade d'une fiévre lente qui menace sa poitrine. Selon les dernières nouvelles, elle est un peu mieux, c'est-à-dire un peu moins souffrante, mais la fièvre continue encore. Vous concevrez, monsieur le comte, l'agitation dans laquelle se trouve mon cœur, et me plaindrez. Enfin je mets mon espérance dans la bonté Divine et j'espère qu'elle me conservera mon enfant; je suis sûre que vous ferez aussi des vœux pour elle. Je vous avoue, monsieur le comte, que ces tristes nouvelles ont tellement absorbé mes pensées, que je ne me sens pas trop capable de rien, cependant j'ai encore à vous remercier et des arbres qui viennent à merveille, et des graines. Vous embellissez

Pawlowsk, monsieur le comte; c'est me flatter par le plus cher de mes goûts, car vous savez combien j'aime ma campagne, qui effectivement devient bien-jolie. Votre aimable fille trouve ici mes tendres amitiés, monsieur le comte, et m-lle Jardine bien mes complimens. Votre fils se porte bien, à ce que m'a dit le chancelier, j'espère le voir chez-moi ces jours-ci. J'ai encore des remercîmens à vous faire de la brochure que vous m'avez envoyée et que j'ai reçue hier. Que de réflexions n'aurais-je pas à vous communiquer, monsieur le comte, si j'avais le plaisir de causer avec vous sur les malheurs du continent, mais à la distance où nous nous trouvons il faut se borner à en faire et à en gémir. Adieu, monsieur le comte, mes bonnes petites me chargent de leurs complimens pour vous et la petite jeune comtesse; nous vous reverrons chez nous avec une véritable satisfaction et j'en aurai surtout de vous assurer que je suis pour toujours, monsieur le comte,

votre bien affectionnée

Marie.

17.

Gatchina, ce 20 septembre 1803.

Ces lignes vous seront remises, monsieur le comte, par deux élèves de la fabrique d'Alexandrowski, qu'elle envoie en Angleterre pour se perfectionner dans leurs talens en les mettant immédiatement sous votre protection et en réclamant pour eux la promesse que vous avez bien voulu faire il y a un an, de donner vos soins aux élèves que nous vous enverrions. L'un des élèves paraît avoir un génie décidé pour la mécanique pratique, ayant inventé déjà une machine très-utile, et l'autre pour la théorie de la mécanique. La régie de la fabrique a soigné chez ses correspondants à Londres tout ce qu'il faut pour l'entretien des élèves, pour lesquels je réclame simplement votre appui et protection. Vous voyez, monsieur le comte, que je base sur votre complaisance, tout comme vous, j'espère, sur les sentimens de la plus parfaite estime, avec laquelle je suis à tout jamais

votre bien affectionnée

Marie.

L'Empereur, mon très-cher fils, vous écrit à ce même sujet.

18.

St.-Pétersbourg, ce 19 novembre 1803.

En chargeant de ces lignes le fils de votre ami Nicolaï, je crois vous faire plaisir, monsieur le comte, et je m'en fais à moi-même, en vous assurant à cette occasion de mon souvenir et de toute ma vive sensibilité des regrets que vous donnez à ma chère, belle et bonne enfant *). Elle réunissait toutes ces qualités, monsieur le comte; elle était la meilleure, la plus attachée des enfans, la plus vertueuse des femmes, la plus tendre mère, et sous tous les rapports c'était un être distingué; voilà l'enfant qui m'est arrachée dans sa 19-ème année. Ah, monsieur le comte, le cœur se glace en traçant ces lignes, et cependant j'ai pu supporter cette cruelle perte. Il est bien vrai que l'Être Suprême me donne des forces cachées, les miennes paraissoient épuisées, mais je me remets quant à ma santé. Quant à mon âme, à mon malheureux cœur flétri par la douleur et les pertes, les regrets seront les seuls sentimens qui peuvent l'occuper, la peine rongeante s'y trouve renfermée, et tous mes souvenirs ne portent hélas! que sur des pertes les unes plus cruelles que les autres. J'ai été très-sensible aux sentimens d'intérêt que la reine d'Angleterre a témoigné prendre

---

*) В. К. Елена Павловна умерла въ Штетинѣ 12 Сентября 1803 года.

à ma perte; j'ai cru bien faire de le lui marquer, et je viens de charger le jeune Nicolaï d'une lettre pour elle. J'ai eu le plaisir de trouver monsieur votre frère en bonne santé, très-frais, très-allant et enfin parfaitement bien remis. J'espère que vous viendrez bientôt nous joindre, monsieur le comte, et que vous me ramènerez votre aimable fille, que j'embrasse de tout mon cœur. Je fais mes complimens à sa digne gouvernante. Adieu, monsieur le comte, vous connaissez mes sentimens pour vous: ils sont et seront toujours les mêmes, et c'est toujours avec le même plaisir que je me nommerai.

votre bien affectionnée

Marie.

19.

St.-Pétersbourg, ce 11 février 1804.

Je viens de recevoir votre aimable lettre, monsieur le comte, et le beau mouchoir-schal que vous avez bien voulu m'envoyer et qui me rend déjà de très-bons services. Je vous remercie infiniment, monsieur le comte, et vous prie de dire à votre charmante fille qu'elle est bien bonne et bien aimable d'avoir pensé à me faire plaisir. J'en aurai un à la voir chez nous; on nous flatte que ce sera dans le courant de l'été. Le schal est admiré de toutes les personnes qui le voyent, et en vérité l'Angleterre est à admirer pour le perfection de l'industrie qui a acquis le plus haut dégré. Je suis charmée de savoir le jeune Nicolaï heureusement arrivé à Londres. C'est bien certainement un sujet distingué, qui répondra à l'attente du père, et aux soins qu'il lui a prodigués. Je vous remercie infiniment, monsieur le comte, de la lettre de la reine que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer. Comme c'est une réponse à la mienne, je craindrais d'être indiscrête d'y répondre, et vous prie, monsieur le comte, de lui exprimer toute ma sensibilité des sentimens qu'elle me témoigne qui, sous tous les rapports, me flattent et me sont bien précieux.

Monsieur le chancelier part ces jours-ci; je suis de l'opinion, monsieur le comte, que vous n'approuverez

pas son voyage, et que vous n'y eussiez pas consenti si vous vous étiez trouvé à Pétersbourg. Mes filles me chargent de les rappeler à votre souvenir, monsieur le comte, et à celui de votre aimable fille et de m-lle Jardine. Ma fille Marie est promise au pr. héréditaire de Saxe-Weimar, depuis le 1-er de l'an. J'espère qu'elle sera heureuse, le pr. ayant un excellent caractère moral; mais j'avoue que c'est en tremblant que je pense au moment qu'il faudra s'en séparer. Adieu, monsieur le comte, agréèz encore mes remercîmens des vœux pour la nouvelle année, que vous avez bien voulu m'adresser et que je n'ai reçus qu'à présent, toutes les postes de Londres ayant retardé. Vous devez connaître et être persuadé de mes sentimens, et combien sincèrement je suis et serai constamment

votre bien affectionnée

Marie.

20.

Ce 15 avril 1805.

En vérité, monsieur le comte, il faut compter sur votre indulgence, comme je le fais, pour être persuadée que vous ne m'en voudrez pas d'avoir tardé si longtems à vous répondre et à vous remercier de votre souvenir, de la belle estampe de l'Impératrice Élisabeth, des beau gants et du mouchoir-schal que vous m'avez envoyés. Je vous en suis des plus obligée, et bien certainement je me serais acquittée de l'obligation de vous en remercier à l'instant, monsieur le comte, si je n'avais été indisposée pendant plusieurs mois, cet hyver, d'une thoux très-tenace, de même que mes filles Catherine et Anne; aussi le Palais d'hyver ressemblait-il à un hôpital. Cette thoux, sans être dangereuse dutout, influait sur les nerfs et donnait un malaise qui effectivement nous ôtait la faculté de nous occuper. Mais nous voici toutes parfaitement remises, et c'est avec plaisir que je vous paye mes arrhes, monsieur le comte, en vous assurant et de ma sensibilité et de mon souvenir. Monsieur votre fils n'est pas arrivé encore, mais bien certainement il sera toujours le bien-venu chez moi, et j'aurai grand plaisir à lui parler de monsieur son père et de sa bien-aimable sœur, que j'embrasse. L'estampe de l'Impératrice est superbe pour le burin et l'exécution, mais je trouve que le peintre Mounier n'a pas réussi à rendre la délicatesse de ses traits. Les

gants sont bien beaux, monsieur le comte, et je les porte avec plaisir. Vous sçaurez peut-être déjà que ma fille Marie se trouve enceinte, elle jouit de la meilleure santé et elle est bien parfaitement heureuse, sa nouvelle famille la portant sur les mains, et ayant le bonheur d'être aimée dans le pays. Il me faut toutes ces assurances pour me faire raison de son départ, qui me laisse un bien grand vide. Adieu, monsieur le comte, soyez persuadé de mes sentimens pour vous et croyez-moi très-sincèrement

votre affectionnée

Marie.

Je charge l'aimable comtesse de mes complimens pour m-lle Jardine.

21.

Gatschina, ce 24 septembre 1807.

J'ai attendu jusques à ce moment, monsieur le comte, pour répondre à votre lettre, espérant qu'on m'avertirait d'un jour à l'autre d'une occasion sûre, mais voyant ce retard, j'envoie ma lettre au c-te Zawadowsky, qui vous la fera parvenir. Vous me demandez mes bénédictions et mon consentement pour le mariage de votre aimable fille. Je ne vous cache pas, monsieur le comte, que j'éprouve bien du regret de voir son sort fixé hors de sa patrie et de devoir renoncer au plaisir de la voir heureuse chez nous; mais en même tems je rends justice au choix que vous avez fait pour elle, qui paraît réunir le mérite personnel à la naissance, à la fortune et aux dignités. En vous donnant donc, monsieur le comte, et à la jeune comtesse mon consentement pour l'union projetée, j'y joins mille et mille voeux pour qu'elle soit heureuse et qu'elle soit pour vous une source intarissable de félicité et de contentement. Je vous charge de mes bénédictions pour la jeune comtesse et de mon sincère compliment. J'ai vu plusieurs fois le jeune comte Woronzow votre fils, depuis son arrivée, et l'ai prié de reprendre ses anciennes habitudes de venir chez moi. Sa santé est bonne, il ne lui reste plus qu'un peu de faiblesse à la jambe, cependant il a dansé dimanche passé. Il est toujours

estimé généralement et mérite de l'être. Adieu, monsieur le comte; je me flatte toujours de l'espérance de vous voir le printems prochain et de vous renouveler de bouche les assurances de l'estime distinguée avec laquelle je suis, monsieur le comte,

votre bien affectionnée

Marie.

Приложеніе.

Письмо императрицы Маріи Өеодоровны къ графу П. В. Заводовскому.

Графъ Петръ Васильевичъ! При семъ препровождаю къ вамъ письмо мое къ графу Семену Романовичу Воронцову и прошу васъ сдѣлать мнѣ удовольствіе, оное къ нему доставить. Весьма пріятно мнѣ воспользоваться симъ случаемъ, увѣрить васъ объ истинномъ уваженіи и доброжелательствѣ, съ каковымъ пребываю всегда къ вамъ благосклонною

Марія.

Въ Гатчинѣ,
Октября 21-го дня 1807 года.

22.

Pawlowsk, ce 20 may 1819.

Reçu à Londres le 10 septembre n. s. 1819.

Je vous félicite, monsieur le comte, de bonheur qui vous attend de voir entrer dans votre famille une jeune personne bien distinguée, qui en s'occupant de celui du comte, votre fils, se fera une étude du vôtre et comblera vos voeux en rendant le comte Michel le plus heureux des époux. Vous me demandez mes bénédictions et mon approbation pour cette union, et je la donne de bien bon coeur et avec une satisfaction sincère. La jeune comtesse réunit les qualités d'un caractère distingué à tous les charmes de la figure et de l'esprit; elle est faite pour rendre heureux l'homme estimable qui unit son sort au sien. Jouissez longtems de la douce satisfaction d'être témoin de leur félicité et voyez vous accroître dans vos petits enfans: ce sont les voeux sincères que je forme, en vous renouvelant en même tems. monsieur le comte, les assurances des sentimens distingués d'estime avec laquelle je suis, monsieur le comte,

votre bien affectionnée

Marie.

Два письма императрицы Марiи Θеодоровны къ графу (князю) Михаилу Семеновичу Воронцову.

1.

Ce lundi, 20 avril (1825).

Je vous adresse mes sincères félicitations, monsieur le comte, de l'heureuse délivrance de votre charmante et aimable femme. Puisse la petite Sophie lui ressembler et faire aussi votre bonheur et celui de madame sa mère. Vous devez être très-persuadés tous deux de l'intérêt sincère que je vous porte et vous porterai constamment. Soyez l'interprête de mes sentimens auprès de la comtesse et de mes voeux pour son prompt rétablissement. J'en fais de bien sincères pour le vôtre, monsieur le comte, et suis

votre bien affectionnée

Marie.

2.

Получено 26 декабря.

Monsieur le comte. J'ai lu avec un intérêt douloureux la lettre que vous m'avez adressée à l'occasion du malheur cruel qui nous a frappés, et j'ai été vivement touchée de l'expression de vos sentimens à ce triste sujet.

Ce langage du coeur, tout en renouvelant des souvenirs déchirans, est pourtant le seul adoucissement que l'on soit capable de goûter, et il acquiert d'autant plus de prix, quand on connaît, comme je le fais, la source pure d'où partent ces paroles de l'affliction. J'ai vu de même avec une profonde émotion que feu notre cher Empereur vous a parlé en dernier lieu de moi, avec les sentimens qui ont fait le bonheur de mon existence et je vous remercie bien-sincèrement de cette information si douce et si consolante pour le coeur maternel. Les larmes que nous versons ensemble sur la tombe de l'ange qui nous a quittés, ajoutent encore aux sentimens d'estime et de bienveillance avec lesquels je suis

votre affectionnée

Marie.

St.-Pétersbourg,
ce 18 décembre 1825.

Собственноручная приписка Императрицы:

Le prince Gagarine s'est acquitté de votre commission, monsieur le comte, et m'a rendu les expressions si bonnes, si amicales que mon fils, que l'ange que nous pleurons, a prononcées en vous parlant de moi au jardin de Никита. Hélas! je ne peux l'en remercier, mais toutes mes pensées sont des bénédictions que j'adresse au Ciel pour lui, et des larmes brûlantes tombées des yeux de la plus malheureuse et la plus infortunée des mères.

РЕСКРИПТЫ И ПИСЬМА

ИМПЕРАТОРА АЛЕКСАНДРА I

КЪ ГРАФУ

АЛЕКСАНДРУ РОМАНОВИЧУ ВОРОНЦОВУ.

Рескрипты и письма Императора Александра I къ графу Александру Романовичу Воронцову.

1.

Графъ Александръ Романовичъ! Сохраняя истинное уваженіе къ службѣ и способностямъ вашимъ, я всегда былъ увѣренъ, что познанія ваши и правота предуставлены на пользу Отечества; а потому желалъ бы я, чтобъ, оставивъ уединеніе ваше, возвратились вы въ тотъ кругъ дѣйствія, къ коему дарованія ваши и опыты васъ призываютъ. Я увѣренъ, что одно естественное расположеніе ваше къ общему благу, довлѣстъ уже убѣдить васъ къ сему призыванію; присоедините къ тому желаніе мое и вѣрьте, что мнѣ будетъ пріятно лично утвердить васъ въ моемъ благоволеніи, какъ и въ томъ, что я всегда пребываю вамъ доброжелательный

Александръ.

Въ Санктпетербургѣ, Марта 28-го 1801.

2.

Божіею милостію мы Александръ Первый Императоръ и Самодержецъ Всероссійскій и прочая, и прочая, и прочая.

Нашему дѣйствительному тайному совѣтнику графу Воронцову. Усердною и ревностною службою пріобрѣли вы полное право на наше отличное благоволеніе. въ ознаменованіе коего всемилостивѣйше пожаловали мы васъ кавалеромъ ордена Святаго Апостола Андрея Первозваннаго, коего знаки для возложенія на васъ при семъ препровождаются.—Увѣрены мы впрочемъ, что вы, движимы будучи тою же любовію къ Отечеству, каковою служба ваша доселѣ отличалась, продолжите познаніями вашими и опытностію назидать пользы его и, содѣйствуя ихъ возвышенію, утвердите на себѣ всегда наше благоволеніе. Пребываемъ вамъ императорскою нашею милостію благосклонны.

Александръ.

Въ Санктпетербургѣ, Мая 2-го 1801.

М. П.

Его Императорское Величество, желая ознаменовать торжественный день священнаго своего коронованія народными милостями, высочайше соизволяетъ, чтобъ господа дѣйствительные тайные совѣтники графъ Воронцовъ, генералъ-прокуроръ Беклешовъ, государственный казначей баронъ Васильевъ и тайный совѣтникъ Трощинскій совокупно занялись разсмотрѣніемъ и изобрѣтеніемъ такихъ средствъ, которыя бы, бывъ приличны предстоящему случаю, могли послужить къ народному облегченію и къ изъявленію вообще монаршей милости вѣрноподданнымъ, и, положа оныя на мѣрѣ, представили Его Величеству свое мнѣніе на высочайшее утвержденіе.

Дмитрій Трощинскій.

Быть по сему

Александръ.

Въ Санктпетербургѣ, Іюня 5-го 1801.

3.

Графъ Александръ Романовичъ! Желая поставить морскія силы наши и всѣ сопряженныя съ ними части на основаніяхъ, наиболѣе сходственныхъ съ нынѣшнимъ состояніемъ первенствующихъ въ Европѣ флотовъ, сообразивъ величину и силу нашего съ доходами и числомъ жителей въ Россіи обитающихъ, и дабы оный, хотя важную часть защиты государства составляющій, не былъ бы однакоже для него содержаніемъ своимъ отяготителенъ, признали мы нужнымъ, для достиженія сей цѣли, учредить особливый Комитетъ, коего первымъ присутствующимъ назначаемъ васъ, повелѣвая быть членами онаго адмиралу фонъ-Дезину 1-му, адмиралу Мордвинову, адмиралу Балле, адмиралу Макарову, вице-адмиралу Карцову, контръ-адмиралу Чичагову и капитану 1-го ранга Грейгу, поколику время занятія его отъ другихъ должностей ему дозволить можетъ. По всѣмъ дѣламъ, до сего Комитета касающимся, докладывать намъ контръ-адмиралу Чичагову. Главнѣйшимъ изъ предметовъ, коими Комитетъ заниматься долженъ, прилагается при семъ въ руководство оному начертаніе. Сверхъ того повелѣваемъ, чтобы по отношеніямъ сего Комитета, доставляемы были въ оный

неукоснительно какъ отъ частныхъ лицъ, такъ и отъ присутственныхъ мѣстъ всѣ свѣдѣнія къ предметамъ, по части сей принадлежащія. Пребываемъ вамъ благосклонны.

Александръ.

Въ Санктпетербургѣ, Августа 24-го 1802.

Приложеніе.

Предметы, коими Комитетъ, для образованія флота учрежденный заниматься долженъ, суть слѣдующіе:

1.

Комитетъ первымъ долгомъ себѣ поставитъ войти въ подробное изслѣдованіе всѣхъ причинъ, особенное вліяніе имѣющихъ на опредѣленіе величины и силы флота нашего. Главнѣйшія изъ оныхъ зависятъ отъ способовъ, коими государство наше болѣе или менѣе изобилуетъ первоначальными веществами, въ составленіе флота входящими, какъ-то: различнаго рода лѣсами, желѣзомъ, мѣдью, пенькою и проч., и отъ мѣстнаго положенія государства въ отношеніи портовъ, теперешняго ихъ состоянія съ ихъ выгодами и неудобствами и пространства морей, по коимъ кораблеплаваніе наше производиться должно. Здѣсь надлежитъ также принять въ разсужденіе и плаванія, кои въ отдаленнѣйшія мѣста предполагаемы быть могутъ.

2.

Величина и сила флота нашего должна быть соразмѣрна морскимъ силамъ сосѣдственныхъ державъ и соотвѣтствовать принятымъ съ союзниками нашими обязательствамъ и проч.

3.

Комитетъ, сообразивъ вышеписанныя обстоятельства, да опредѣлитъ число и величину линейныхъ кораблей, фрегатовъ, корветъ, бриговъ, одномачтовыхъ катеровъ и бомбардирскихъ кора-

блей; число и родъ судовъ, гребной флотъ и защиту береговъ составлять долженствующихъ, и наконецъ число и родъ перевозныхъ и разныхъ другихъ мелкихъ судовъ, ко флоту принадлежащихъ. Сдѣлавъ такое опредѣленіе морскихъ силъ, да представитъ оное намъ на усмотрѣніе и утвержденіе наше.

4.

Потомъ Комитетъ займется подробнѣйшимъ разсмотрѣніемъ всѣхъ доселѣ изданныхъ узаконеній, регламентовъ, уставовъ, штатныхъ положеній, правилъ употребленія суммъ, заготовленія съѣстныхъ и разныхъ другихъ припасовъ и всѣхъ учрежденій, на коихъ правленіе и хозяйственное распоряженіе морскаго департамента со всѣмъ принадлежащимъ къ нему основано. Мы желаемъ, чтобы Комитетъ, отдѣливъ отъ оныхъ всякое излишество, оставивъ полезнѣйшее, усовершивъ или пополнивъ недостаточное, привелъ все оное во всевозможную краткость и ясность. Сіе учинить въ такомъ намѣреніи, чтобы доставить флоту надежнѣйшій путь къ достиженію желаемаго и столь нужнаго благоустройства; пресѣчь, по возможности, вкравшіяся злоупотребленія и открыть удобныя средства къ возведенію его на степень совершенства, со славою государства тѣснымъ союзомъ сопряженную. - По мѣрѣ изслѣдованія сихъ предметовъ Комитетъ да представитъ оные на усмотрѣніе наше.

При всѣхъ таковыхъ положеніяхъ или образованіяхъ какой либо части, Комитету предписуется поставлять себѣ образцомъ предусмотрительныя и полезнѣйшія узаконенія учредителя флота нашего, блаженныя памяти Государя Императора Петра Великаго, заимствуя также и изъ основаній первенствующихъ въ Европѣ флотовъ. Почерпая изъ оныхъ постановленій, стараться должно различнымъ, изъ многократныхъ опытовъ извѣданнымъ, усовершенствованіямъ сдѣлать наиприличнѣйшее къ нашей службѣ приложеніе, имѣя всегда въ виду какъ собственные наши способы въ произведеніяхъ земли, въ нравахъ и способностяхъ народныхъ, такъ и заимствованіе оныхъ отъ постороннихъ, съ пользою намъ служить могущихъ.

5.

При хозяйственномъ назначеніи расходовъ и употребленія вещей надлежитъ сообразоваться съ нынѣ существующими цѣнами.

И притомъ особеннымъ предметомъ хозяйственной части поставлять должно учрежденіе въ различныхъ мѣстахъ, смотря по надобности, контрольныхъ экспедицій составленныхъ изъ искуснѣйшихъ и знающихъ, по касательнымъ до нихъ отношеніямъ, людей и по правотѣ и безпристрастію своему извѣданныхъ.

6.

Комитетъ да потщится предписать отличительнѣйшимъ образомъ должности и обязанности каждаго, съ отвѣтственностію, за всякое небреженіе или упущеніе оныхъ неминуемо послѣдовать имѣющею.

7.

Съ толикою-жъ ясностію должно показать и уравнять преимущества и выгоды каждаго изъ служащихъ во флотѣ, соотвѣтственно роду и соразмѣрно количеству или важности возлагаемыхъ должностей, понесенныхъ трудовъ или оказанныхъ заслугъ. Однимъ словомъ, содѣлать службу для каждаго, въ оную вступившаго, нужною и лестною. И для того мы ожидаемъ, что Комитетъ приложитъ всевозможное попеченіе, дабы вновь сдѣланныя постановленія морской службы по примѣру всѣхъ постоянно процвѣтающихъ учрежденій, соединивъ пользу общественную съ пользою соразмѣрною способности и службѣ каждаго, не токмо не были-бы для служащихъ отяготительны или какимъ-либо образомъ уничтожительны, но паче внушали-бы и поддерживали-бы тѣ истинныя правила чести и благородное возвышеніе духа, которое душею всякаго воинскаго состава быть должно. Сими единственно средствами произвесть возможно будетъ взаимное ревнованіе, столь дѣятельно всегда способствовавшее къ возведенію на высшую степень совершенства полезнѣйшихъ произведеній ума человѣческаго.

8.

Равнымъ образомъ мы препоручаемъ Комитету войти въ подробное разсмотрѣніе правилъ, на коихъ всѣ общественныя по флоту учрежденія основаны, какъ-то: морской корпусъ, больницы, училища штурманское и корабельной архитектуры, школы и проч.

и стараться изыскать средства къ приведенію оныхъ въ такое положеніе, которое наиболѣе сходствовало бы съ нынѣшнимъ состояніемъ познаній человѣческихъ. Таковыя средства Комитетъ при мнѣніи и планахъ да представитъ на утвержденіе наше. Не упустить при семъ изъ виду одно изъ первыхъ предметовъ, образованіе лѣснаго учрежденія, пекущагося о сбереженіи и доставленіи лѣсовъ, также и заведеніе школы лѣсоводственной науки и приведеніе въ наилучшій порядокъ и дѣйствіе всѣхъ заводовъ, для снабженія адмиральтействъ и флота нужнѣйшими припасами учрежденныхъ. Заняться изысканіемъ легчайшихъ и удобоисполнимыхъ средствъ къ формированію добрыхъ и опытныхъ матросовъ, къ обученію и доставленію для флота потребныхъ художниковъ по разнымъ мастерствамъ, какъ-то: плотничному, столярному, кузнечному и проч. И сіе учинить съ такимъ расчисленіемъ, чтобы производство работъ основано было на правилахъ, соразмѣрныхъ выгоднѣйшему употребленію силъ человѣческихъ.

Опытность, и по разнымъ частямъ особенное знаніе и усердіе къ пользѣ общественной членовъ сего Комитета подаютъ намъ несомнѣнную надежду, что оный не упуститъ войти во всѣ не токмо вышеупомянутые, но и впредь ему представиться могущіе предметы, наиболѣе споспѣшествующіе къ выгодному образованію морскаго департамента. А дабы дать убѣдительное доказательство истиннаго нашего желанія о успѣшномъ преобразованіи сей части и сколь охотно всѣми способами къ тому споспѣшествовать желаемъ, мы повелѣваемъ оному Комитету непосредственно относиться къ намъ о всѣхъ мѣрахъ, каковыя токмо нужными почтено будетъ принять къ извлеченію флота изъ настоящаго мнимаго его существованія и къ приведенію онаго въ подлинное бытіе. . .

Александръ.

4.

(Septembre 1802).

Pardon, monsieur le comte, de ne vous avoir pas répondu hier; je comptais le faire ce matin, pour vous dire que, comme demain est un jour de cour, je n'aurai pas le tems de recevoir m-r de Goltz. Ainsi je vous prie de lui faire savoir que j'ai fixé dimanche prochain pour son audience, et demain je le verrai au cercle du corps diplomatique.

5.

Voici, monsieur le comte, ce *fichu* cérémonial. Le dîner sur le trône a été sacrifié non sans peine, mais pour le bal je suis resté vaincu: toute mon éloquence persuasive est restée sans effet, et madame de Goltz sera obligée de faire la dépense d'un habit russe.

6.

(1803).

S'il n'est pas trop tard, je vous prierai, monsieur le comte, de vouloir bien faire dire à l'officier suédois arrivé avec la nouvelle des couches de la reine, de se rendre chez moi après la messe à midi.

7.

(Mars 1803).

Voici, monsieur le comte, la lettre du Premier Consul que le colonel Colbert vient de me remettre. Je m'empresse de vous l'envoyer; j'y ai marqué quelques endroits qui m'ont paru les plus intéressants. Recevez l'assurance de ma sincère considération.

8.

(Mars 1803).

J'ai lu avec bien du plaisir, monsieur le comte, le mémoire que vous avez eu la complaisance de me communiquer et je vous en remercie bien sensiblement; j'y ai reconnu des principes dont j'étais toujours convaincu que vous étiez animé. Recevez, monsieur le comte, l'assurance de ma sincère estime.

9.

(1803).

Monsieur le comte! Il n'y a pas de quoi faire tant d'excuses sur une chose qui peut arriver à chacun. Voici la lettre de m-r votre frère, je trouve sa réponse parfaitement sage et lui en sais gré. Recevez l'assurance de ma considération.

10.

Voici, monsieur le comte, ma lettre pour le roi de Prusse; je désire qu'elle fasse effet; en attendant, les dépêches du c. Markow sont du plus grand intérêt; je vous les renverrai demain dans la matinée. Bien la bonne nuit.

Приложеніе.

Copie de la lettre authographe de Sa Majesté l'Empereur à s. m. le roi de Prusse, en date du 22 juin 1803 *).

Monsieur mon frère!

Dans un moment aussi important et critique qui décidera en grande partie de la situation à venir de l'Europe, il m'a semblé qu'il ne suffisait pas, que mon ministre auprès de v. m. soit chargé de conférer avec le sien; et j'ai cru qu'il était de mon devoir de m'en expliquer aussi directement avec elle.

L'amitié que je lui ai vouée, la confiance qu'elle me témoigne, m'imposent le devoir de lui parler vrai et de lui faire remarquer les dangers qui s'accumulent. Après avoir envisagé la chose de tous les côtés, je ne vois aucun autre moyen de les détourner, que celui qui sera proposé au ministère de v. m. par m-r d'Alopéus, à qui j'ai envoyé pour cela les instructions nécessaires. Je vous conjure, sire, de prendre en sérieuse considération mes propositions et de ne pas vous y refuser. C'est l'intime conviction que j'ai du bien essentiel qui en resultera pour l'Allemagne et même pour toute l'Europe en

*) Это одно изъ тѣхъ писемъ, противъ которыхъ такъ возставалъ графъ С. Р. Воронцовъ, находя таковое личное сближеніе вредоноснымъ для Россіи. П. Б.

général, qui fait que, loin de craindre d'agir contre la délicatesse en vous pressant si vivement, je croirais y manquer, si je ne le faisais pas. Vous sentez, sire, que pour moi, je n'aurais pas encore de raison de m'alarmer si fort; et c'est pourquoi mon conseil mérite d'autant plus d'attirer toute votre attention. Je ne puis voir indifféremment tout le Nord de l'Allemagne dépouillé, ravagé, mis sens dessus-dessous pour une querelle qui lui est si étrangère, et v. m. partagera sûrement mes sentimens là-dessus.

Je prévois que le gouvernement français fera tout son possible pour tranquilliser v. m. et pour empêcher le concert que je voudrais établir entre nous. Peut-être ira-t-il jusqu'à vous présenter la perspective de quelque acquisition brillante pour vos états, mais je connais trop la façon de penser noble et élevée de v. m. pour douter un instant qu'elle ne préfère en toute occasion le bien général à quelques avantages particuliers; j'espère au contraire que nous nous réjouirons un jour ensemble d'avoir agi de concert pour le plus grand bien de tous et d'un chacun. Dans la supposition cependant que, par des raisons que je ne puis prévoir, il arriverait que v. m. ne croye pas devoir adhérer aux propositions que je lui fais, elle peut-être bien sûre que cela ne changera en rien l'amitié personnelle dont je fais profession à tout jamais pour elle; mais je la prie dans ce cas de me le dire sincèrement, afin que je pense pour mon compte à prendre les mesures nécessaires pour ma propre sûreté et s'il est possible pour sauver aussi le reste de l'Europe d'une désorganisation totale. Votre majesté doit m'excuser si je me suis expliqué avec trop de franchise; accoutumé à la chérir, je ne puis lui parler que le langage de mon coeur, et me crois même dans l'obligation de lui exposer ma façon de penser. Je prie v. m. d'être toujours bien persuadé des sentimens sincères et inaltérables que je lui porte, ainsi que de la haute considération avec laquelle je suis

de votre majesté
le bon frère, ami et allié
(Signé) Alexandre.

Veuillez bien me mettre aux pieds de sa majesté la reine.

11.

Monsieur le comte! Je me suis acquité de votre commission et je m'empresse de vous annoncer que ma mère sera très-charmée d'avoir le plaisir de vous recevoir. Recevez, je vous prie, l'assurance de ma consedération distinguée.

Alexandre.

Le 1 août.

12.

(Septembre 1803).

Monsieur le comte! Ma mère m'a écrit hier, que deux élèves de la fabrique d'Alexandrowskoy étaient sur le point d'être expédiés en Angleterre pour perfectionner leur art. Son désir serait que je leur donne une lettre de recommandation pour monsieur votre frère, afin qu'il leur accorde sa protection. Faites-moi donc le plaisir, monsieur le comte, de faire préparer une lettre pour le comte Simon dans ce sens. Les noms des élèves sont Иванъ Васильевъ et Ѳедоръ Ивановъ. Je suis bien fâché que votre indisposition me prive depuis si longtems du plaisir de vous voir. Recevez, monsieur le comte, l'assurance de ma considération distinguée.

13.

J'aime mieux, monsieur le comte, avertir ma mère de l'arrivée de ce chambellan et lui demander ses ordres, en lui faisant part cependant de mes réflexions à ce sujet.

Приложеніе.

Monsieur le chancelier!

Étant arrivé ici pour annoncer de la part de s. a. s., monseigneur le duc de Meklembourg Schwerin, à Sa Majesté Impériale l'Empereur, à Leurs Majestés Impériales les impératrices, et à l'Auguste famille Impériale le décès funeste de son altesse impériale madame la grande-duchesse Hélène, princesse héréditaire de Meklembourg Schwerin, je supplie son excellence de vouloir bien ordonner à quel tems il me serait permis, à lui faire ma cour. C'est avec le plus profond respect que j'ai l'honneur d'être, monsieur le chancelier, de votre excellence le très-humble serviteur

de Boddien, chambellan.

St.-Pétersbourg, ce 30 septembre 1803.

14.

Je ne conçois pas, monsieur le comte, ce que le chambellan désire encore; il a été hier chez moi, et je lui ai remis moi-même ma lettre au prince héréditaire.

15.

(1803).

Je joins ici, monsieur le comte, les dépêches de Razoumowsky et la note du général Hédouville avec ses annexes. Je crois qu'on pourraît faire dire à ce dernier que je le verrai dimanche après la grande parade, et je chargerai un de mes aides-de-camp de l'introduire aussitôt la parade finie. Je vous souhaite une bien bonne nuit.

16.

Графъ Александръ Романовичъ! Утвердивъ поднесенный мнѣ докладъ отъ Комитета, для образованія флота учрежденнаго, содержащій въ себѣ постановленіе истинныхъ правилъ, по коимъ Россійскія морскія ополченія не только соразмѣрны достоинству Имперіи и отношеніямъ ея къ сосѣдственнымъ державамъ, но могутъ сохранить неизмѣняемое превосходство свое и надъ соединенными ихъ флотами, съ чувствительною признательностію усматриваю я, сколь много Комитетъ успѣхами трудовъ и розысканій своихъ обязанъ свѣдѣніямъ и усердію вашему. Поставляя долгомъ изъявить чрезъ сіе вамъ и всѣмъ членамъ Комитета, за ревностное ихъ содѣйствіе къ окончанію столь важнаго для блага государства предмета, совершенную мою благодарность, не сомнѣваюсь я, что и признательность Отечества сохранитъ въ потомствѣ память общихъ вашихъ трудовъ. Пребываю впрочемъ вамъ благосклоннымъ.

Александръ.

Въ Санктпетербургѣ, Ноября 20-го 1803.

17.

(1803).

Monsieur le comte! Je vous prie de faire savoir au général Hédouville, que je le verrai demain matin après la grande parade.

Приложенiе.

1. Sur le prince Mourousi, ses connexions avec la France, et s'il ne serait pas à propos peut-être d'en informer la Porte.

2. Sur nos progrès en Géorgie et sur les alarmes que la Porte pourrait en concevoir, d'après l'insinuation surtout des Français.

3. Sur la nécessité de répondre au duc de Holstein à la lettre par laquelle il demande la ratification de l'arrangement conclu à Ratisbonne.

4. Sur la lettre du métropolite de Monténégro, par rapport à Dawidowitsch, Lubobratisch et en général sur les affaires de Raguse.

18.

Je puis, monsieur le comte, recevoir le général Hédouville demain après la parade, de la manière dont vous l'avez proposé, ce dont je vous prie de vouloir bien l'avertir.

19.

Pardon, monsieur le comte, d'avoir arrêté ces deux lettres; mais vous m'avez fourni assez d'autres occupations plus intéressantes. Je vous rappelle ma commission pour m-r Alopéus: en rendant ces lettres qu'il aye l'air de les avoir reçues par la poste; car j'ai mis les dates en conséquence.

20.

Les dépêches de m-r d'Alopéus sont du plus grand intérêt. Elles sont écrites avec autant de sens que d'élégance, et sans contredit c'est l'un de nos employés qui s'acquitte le mieux de son devoir. Il mérite les plus grands éloges, et je vous prie, monsieur le comte, de les lui exprimer de ma part, quand vous serez dans le cas de lui répondre.

On pourrait aussi avancer celui qu'il recommande de sa mission.

21.

Je vous envoye, monsieur le comte, la dépêche d'Alopéus avec l'incluse de mon beau-frère. Vous verrez, qu'il s'agit toujours de ces éternelles indemnités. Je doute qu'il fût possible de réaliser les désirs du prince; les affaires sont trop avancées et il y a si peu de quoi prendre les indemnités; à peine a-t-on pu fournir à ceux qui ont perdu par la guerre, et il serait peut-être même injuste d'augmenter le lot de ceux qui n'ont aucune perte à faire valoir.

22.

На копіи отвѣтной Шведской депеши, врученной канцлеру г. Бондомъ.

Il me faudra quelques éclaircissements, que j'ai marqués par un NB sur la note.

23.

Кажется, полезнѣе бы было вашему сіятельству повторить г. Бондѣ вашъ позывъ къ себѣ и тутъ узнать рѣшительно, какой конецъ они хотятъ дать дѣлу.

24.

(1804).

J'ai lu avec horreur le trait cité dans la lettre du c. Markow, au sujet du Premier Consul; cela passe même toute croyance. J'ai reçu hier, m-r le comte, une lettre du roi de Prusse, mais dans laquelle il ne me parle absolument ni de l'arrivée de Duroc, ni de l'objet de sa mission. Je joins ici la lettre de m-r de Markow, en vous remerciant beaucoup de me l'avoir communiquée. Celle de votre frère ne s'est pas trouvée dans le paquet. Recevez l'assurance de ma considération distinguée.

25.

(1804).

Faites-moi le plaisir, monsieur le comte, de m'instruire: qui ont été les plénipotentiaires de notre part à la signature du contrat de mariage de ma soeur Marie.

26.

Désirant vous donner, monsieur le comte, un témoignage de ma reconnaissance, je joins ici une boîte avec mon portrait, que je vous prie d'accepter comme un souvenir de ma part.

27.

Je suis bien sensible, monsieur le comte, à votre lettre, et applaudis à votre idée de donner le département des apanages au prince Kourakine, car le prince Youssoupow m'a témoigné en personne l'envie qu'il avait de quitter, me faisant entendre que sa place pourrait être mieux occupée par quelqu'un qui a place au Conseil. Je ne compte pas l'arrêter, n'ayant nulle envie d'augmenter le Conseil d'un membre aussi illustre. Recevez l'assurance de ma considération.

Alexandre.

28.

La lettre du citoyen premier consul est à-peu-près pareille à toutes celles que nous avons déjà de lui: des mots poufis, avec un ton très-tranchant; pour la vérité des faits, il semble qu'on la trouve inutile. Il n'y a que la fin qui est nouvelle. Je me serais très bien passé de ses conseils, prétendus amicals, et sais fort bien moi-même ce que j'ai à faire.

Ne croiriez-vous pas qu'on pourrait lui en faire une petite observation, polie du reste, dans la réponse?

29.

Monsieur le comte! Revenu ici, je n'ai rien de plus pressé, que de vous remercier pour l'envoy de la lettre du prince Lapouchine, auquel je vous prie de témoigner ma reconnaissance pour son empressement. Vos souhaits, monsieur le comte, nous ont porté bonheur, et il n'est pas possible d'avoir été plus favorisés par le tems, que nous ne l'avons été. Je joins aussi la note du citoyen général, qui prouve parfaitement la caractère de cette nation et de son gouvernement. Recevez l'assurance de la considération la plus distinguée.

30.

Я совсѣмъ согласенъ съ мнѣніемъ вашимъ, графъ Александръ Романовичъ, и считаю нужнымъ дать замѣтить послу Вѣнскому, что имъ такъ же мало удастся насъ заставить отойти отъ нашей декларацін, какъ и Французамъ.

Посла Англійскаго я прошу въ Воскресенье послѣ обѣда.

31.

Je vous envoye, monsieur le comte, la lettre du général Hitrow, qui n'est intéressante que par le détail de sa conversation avec le premier consul. J'ai marqué avec le crayon le passage qui s'y rapporte; le reste ne contient que des choses concernant la commission spéciale dont est chargé m-r Hitrow. Bon soir, monsieur le comte.

32.

J'ai à vous exprimer ma reconnaissance, monsieur le comte, pour la manière dont vous avez rempli mes désirs, et que vous m'avez anoncée par votre lettre d'hier. Tout ce que j'ai vu jusqu'ici du prince Lopouchine me met absolument d'accord avec l'opinion que vous en portez. Recevez, monsieur le comte, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

33.

Отдавая всю должную справедливость подвигу вашего сіятельства въ непринятіи подарковъ отъ чужестранныхъ державъ, за долгъ поставляю себѣ изъявить вамъ то уваженіе, которое привыкъ всегда къ вамъ чувствовать.

34.

Monsieur le comte! J'ai chargé le prince Czartorysky de vous communiquer mes intentions; il m'est impossible d'y rien changer, le succès des opérations militaires y tenant très-étroitement. Ainsi je vous prie de faire dresser la note absolument conforme à ce qu'il vous dira de ma part. Recevez, je vous prie, l'assurance de ma considération distinguée.

Alexandre.

35.

Je vois, monsieur le comte, que je ne me suis pas trompé en supposant qu'un nouvelle algarade aurait lieu.

36.

Voici, monsieur le comte, mes lettres; l'une est pour la reine et l'autre pour la comtesse de Voss.

37.

Je joins ici, monsieur le comte, les dépêches que vous m'avez envoyées, et je n'ai rien contre qu'elles fussent expédiées par le feldjéguer Simniakow.

38.

Excusez, monsieur le comte, du retard que l'envoy de ces papiers a éprouvé. Nos exercices militaires en ont été un peu cause. Le premier numéro s'est trouvé égaré entre des papiers que j'avais avec moi pendant le voyage, l'ayant reçu en voiture.

39.

При семъ препровождаю къ вашему сіятельству двѣ изъ четырехъ депешъ, сообщенныхъ намъ отъ Австрійскаго повѣреннаго въ дѣлахъ, удержавъ другія двѣ у себя для показанія Матушкѣ.

40.

Dans le dernier numéro de la perlustration vous verrez, monsieur le comte, la réponse du commissaire Suédois au nôtre. concernant la réparation du pont, par laquelle il déclare que les ordres qui l'avaient fait agir, sont encore en pleine activité et qu'il n'y changera rien.

41.

Voici, m-r le comte, deux lettres de réclamation de protection du duc de Holstein et du prince héréditaire de Meklembourg, pour le cas d'une invasion française.

42.

Voici, monsieur le comte, la transaction passée entre m-r de Beningsen et le commissaire Prussien de Stein; il paraît qu'elle est très-bien et que rien n'en empêche la ratification, d'autant plus qu'elle vient d'être ratifiée par la cour de Prusse.

43.

Графъ Александръ Романовичъ! Съ соболѣзнованіемъ усматривая изъ письма вашего, что для возстановленія разстроеннаго вашего здоровья, признаете вы необходимымъ взять нѣкоторое успокоеніе отъ трудовъ и перемѣнить мѣсто пребыванія вашего, не могу я болѣе затрудняться въ отпускѣ васъ на такое время, которое къ тому будетъ нужно. Я увѣренъ однако, что по усердію къ общей пользѣ и лично ко мнѣ, не отречетесь вы и въ отсутствіи вашемъ быть мнѣ полезнымъ совѣтами и опытностію въ дѣлахъ государственныхъ; и на сей конецъ предоставляю вамъ взять съ собою по избранію вашему канцелярскихъ служителей. А какъ вы остаетесь такимъ образомъ въ должности, съ званіемъ вашимъ сопряженной, то посему производиться будетъ какъ вамъ, такъ и чиновникамъ, которыхъ вы возьмете, полное жалованіе и содержаніе во все время вашего отсутствія; отправленіе же дѣлъ по министерству, управленію вашему ввѣренному, сообразно съ манифестомъ 8-го Сентября 1802 года, предоставите вы товарищу вашему. При семъ случаѣ пріятно мнѣ, за дѣятельное споспѣшествованіе ваше къ пользѣ дѣлъ государственныхъ, возобновить изъявленіе совершенной моей благодарности, и увѣрить въ неизмѣнности моего къ вамъ благорасположенія.

Александръ.

Въ Санктпетербургѣ, Генваря 16-го 1804.

44.

J'ai reçu, monsieur le comte, vos lettres et je me fais un plaisir de vous en témoigner ma reconnaissance, de même que pour les avis éclairés que vous m'y donnez. Je regrette souvent que la distance me prive de la possibilité d'en profiter aussi fréquemment que je l'aurais désiré. Je suis toujours parfaitement content de votre adjoint et suis charmé de voir que vous approuvez sa conduite. Il se donne beaucoup de peine.

Nous faisons l'impossible pour inspirer à la cour de Vienne l'énergie nécessaire; jusqu'ici, comme vous l'avez pu voir, il n'y a pas grand succès encore, il semble que leur intérieur et les intrigues des différents partis y mettent en grande partie obstacle. Demain je pars pour un petit voyage. Voulant être de retour pour le moment où les réponses à mes derniers offices arriveront de Paris, je ne le rendrai pas bien long. Je compte voir Rével, où je n'ai jamais été encore. On va commencer cet été la construction du nouveau port. De là je visiterai quelques autres ports sur la même côte. Recevez, monsieur le comte, l'assurance de mon attachement et de mon estime la plus sincère.

Le 7 may 1804.

Alexandre.

45.

C'est avec bien du plaisir, monsieur le comte, que j'ai reçu votre lettre et le mémoire qui y était annexé; sa lecture m'a vivement intéressé; je partage les opinions que vous m'y énoncez et qui pourront servir de règle à votre adjoint. Recevez-en, monsieur le comte, l'expression de ma reconnaissance, de même que pour les sentimens personnels que vous me témoignez. Vous connaissez ceux que je vous ai voués et dont je vous prie d'être assuré pour toujours.

Alexandre.

Kamennoy Ostrow, ce 29 août 1804.

P. S. J'ai été bien content de la résolution qu'a prise le c. Simon de prolonger son séjour à Londres. Je suis sûr que les affaires y gagneront. En attendant, son fils fait des merveilles sous les ordre du prince Tsitsianow.

РЕСКРИПТЫ И ПИСЬМА

ИМПЕРАТОРА АЛЕКСАНДРА I

КЪ ГРАФУ

СЕМЕНУ РОМАНОВИЧУ ВОРОНЦОВУ.

Рескрипты и письма императора Александра Павловича къ графу Вемену Романовичу Воронцову.

1.

Милостивый государь мой Семенъ Романовичъ! При семъ прилагаю къ вамъ отвѣтъ мой къ его величеству королю Англійскому на его письмо, которымъ онъ меня извѣщаетъ о бракѣ дочери его съ дядею моимъ; сіе письмо было мнѣ вручено господиномъ Витвортомъ, и такъ, прошу васъ мое вручить подобнымъ образомъ королю. Я пользуюсь симъ случаемъ, чтобы васъ просить объ одномъ молодомъ человѣкѣ, который долго былъ при мнѣ: его имя *James Grange*. Онъ Англичанинъ; мать его воспитывала племянницъ камеръ-фрейлины Протасовой, на одной изъ которыхъ женатъ Ѳедоръ Васильевичъ Ростопчинъ, какъ, я думаю, оно вамъ и извѣстно. Сей молодой человѣкъ очень хорошо учился и недавно возвратился изъ Берлина, гдѣ онъ ихъ продолжалъ (sic). Мое намѣреніе было сперва помѣстить его въ нашу Иностранную Коллегію, но мѣста сдѣлались теперь весьма трудны къ полученію, и онъ самъ желаетъ возвратиться въ свое отечество; я себѣ за долгъ поставляю вамъ его рекомендовать въ знакъ ему моей благодарности. Весьма бы я доволенъ былъ,

еслибы вы могли ему сыскать мѣсто въ Англійскомъ департаментѣ иностранныхъ дѣлъ или въ казначействѣ; оно и сопряжено и съ его желаніями. Ему отъ роду 21-й годъ, поведенія отмѣнно хорошаго. Если сіе возможно, то я останусь вамъ навсегда благодарнымъ. Такъ какъ уже мы въ Іюлѣ мѣсяцѣ, то и нельзя будетъ ему нонѣшнее лѣто пріѣхать въ Англію, тѣмъ больше, что, не имѣвъ отвѣта отъ васъ, ему невозможно будетъ отправиться, а онъ будетъ въ Лондонѣ въ началѣ будущаго лѣта.—Я прошу у васъ извиненія затруднять васъ подобными коммиссіями, но за отмѣнное себѣ удовольствіе поставляю, что сіе подаетъ мнѣ случай изъявить вамъ чувства отмѣннаго уваженія, съ коимъ пребуду навсегда вамъ доброжелательный

Александръ.

Фрегатъ Емануилъ, на Кронштадтскомъ рейдѣ, Іюля 7-го 1797 г.

2.

Милостивый государь мой Семенъ Романовичъ! Сіе письмо будетъ вручено вамъ тѣмъ самымъ молодымъ Англичаниномъ, о которомъ я имѣлъ уже удовольствіе вамъ писать нынѣшнимъ лѣтомъ, и которому вы столь снисходительно обѣщали свое предстательство. Принося вамъ мою искреннюю благодарность за оное, прошу васъ совершить его благополучіе, чѣмъ вы несказанно обяжете меня. Не хотя васъ утруждать повтореніями, ограничиваю себя сказать вамъ, что я надѣюсь, что онъ заслужитъ тѣ старанія, которыя вы намѣревались имѣть о немъ. Онъ переѣзжаетъ уже на вѣкъ въ Англію, съ матерью и невѣстой, а какъ скоро онъ найдетъ себѣ мѣсто, то и женится. Повторивъ еще разъ мою просьбу, пребываю съ искреннимъ уваженіемъ вамъ доброжелательный

Александръ.

Генваря 28 (8 Февраля) 1798 года.

3.

Милостивый государь мой графъ Семенъ Романовичъ!

За удовольствіе почитаю себѣ вамъ изъявить мою искреннюю обязанность за снисхожденіе, которое вы имѣли на мою просьбу касательно де-Гренжа, и за все то что̀ вы для него сдѣлали; повѣрьте, что оно для меня весьма лестно. Если вы оное не за безполезное находите, то я прошу васъ изъявить равномѣрную мою благодарность тѣмъ, которые участвовали съ вами во вспоможеніи ему въ его устроеніи. Принося вамъ еще разъ мое благодареніе и извиненіе въ трудѣ, который я вамъ причинилъ симъ дѣломъ, пребываю на вѣкъ съ истинымъ почитаніемъ вашъ доброжелательный

Александръ.

Петергофъ, Августа 2-го 1798 года.

При семъ прилагаю письмо для Гренжа, которое прошу ему доставить.

4.

Monsieur le général comte de Woronzow! Les événemens subséquens aux instructions que je vous ai fait donner par mon ministère dès le second jour de mon avénement au trône, m'ont déterminé à vous expédier ce courrier, tant pour vous instruire de l'état actuel des affaires du Nord, que pour vous prescrire l'attitude que vous aurez à garder vis-à-vis de la cour de Londres.

Un courrier expédié par s. m. le roi de Suède m'a apporté la nouvelle que la flotte anglaise, forte de 54 voiles, avait forcé le passage du Sund devant Helsingör, et que les flottes danoise et britannique en étaient venues aux mains en vue de la rade de Copenhague. Quoique l'issue de cet engagement ne me soit pas encore connue, et que, d'après les probabilités et même les ouï-dire, l'avantage paraît avoir été du côté des Danois, fidèle à mes principes de n'en venir aux extrémités que lorsque toutes les voies de conciliation seraient épuisées, je viens de faire une nouvelle démarche, qui doit mettre dans le plus grand jour, aux yeux de l'Angleterre et du monde entier, les sentimens qui me guident, et dans lesquels la prévention même ne pourrait pas s'empêcher de reconnaître l'in-

tention la plus pure de concilier mon ardente sollicitude à prévenir l'effusion du sang humain, avec ce que je dois à la dignité de ma couronne et aux engagemens pris avec mes alliés. Vous en jugerez vous-même par la copie ci-jointe de la déclaration que j'ai ordonné de faire en mon mon au commandant en chef des forces navales d'Angleterre dans la Baltique, par mon général et ministre d'état comte de Pahlen, qui depuis trois jours s'est mis en route pour Réval.

Tel est l'état actuel des choses, et tel il sera apprécié par tous ceux qui ne mettront point de prévention dans leur jugement. Mais comme il importe qu'une fausse interprétation des motifs qui règlent mes démarches, ne conduise l'Angleterre à l'opinion erronée qu'elle puisse arracher par la violence ce qu'elle n'a pas pu obtenir par les négociations, je vous prescris de déclarer au ministère britannique que je suis encore prêt à m'entendre à l'amiable avec s. m. le roi d'Angleterre, si ce prince persiste dans les vues de modération manifestées par son ministère à la cour de Berlin; mais que si, contre mon attente, la pureté de mes intentions est méconnue au point que le gouvernement britannique poursuive les hostilités dans la Baltique, je ne verrai plus alors en lui qu'un agresseur injuste, et ne consultant plus que l'intérêt de la bonne cause, je me croirai en droit d'employer toutes les ressources et tous les moyens que la Providence a mis entre mes mains, pour repousser la force par la force.

Vous appuyerez sur toutes ces considérations, et vous ajouterez à leur poids en faisant observer au ministère britannique que, quelque soit le sort des armes, la continuation de la lutte où l'Angleterre s'est engagée

ne peut que lui être désastreuse dans ses conséquences. L'électorat de Hanovre envahi. les embouchures des fleuves du Nord de l'Allemagne, principal débouché de son commerce, fermées à ses vaisseaux. son pavillon marchand exclu de presque tous les ports de l'Europe, et, plus que tout cela, la menace d'un traité de commerce entre la Prusse et la France, tout au préjudice de l'Angleterre, sont autant d'argumens à mettre dans la balance, et qui, je m'en flatte, employés par vous, dont je connais le zèle pour mon service, le patriotisme éclairé et les talens, serviront à rappeler le cabinet de S-t James aux sentimens de modération et d'équité par celui de ses propres intérêts.

Mon ministère accompagnera la présente de tous les éclaircissemens nécessaires pour vous mettre au fait de la disposition des cours engagées dans la même cause; mais je me réserve de vous développer moi-même, au premier jour, toutes les combinaisons politiques qui forment mon système, avec cette confiance à laquelle votre zèle pour le bien public vous donne tant de titres, et qui est inséparable des sentimens de bienveillance et d'estime que je vous porte.

Alexandre.

6 avril 1801, S-t Pétersbourg.

Приложенiе.

Copie de la déclaration ministérielle à remettre au commandant en chef des forces britanniques dans la mer Baltique.

Le décès de feu S. M. l'Empereur Paul I., de glorieuse mémoire, a fait passer le sceptre de l'Empire de Russie, par le droit de la naissance, entre les mains de S. M. l'Empereur Alexandre. Un des premiers actes du gouvernement de ce Monarque a été l'acceptation des offres adressées à son auguste prédécesseur de la part du gouvernement britannique, pour terminer par une heureuse conciliation les troubles qui présagaient une prochaine explosion de la guerre dans le Nord de l'Europe; mais. fidèle à ses engagemens avec les cours de Berlin, de Stockholm et de Copenhague, S. M. I. a fait connaître en même tems sa ferme détermination d'agir d'un parfait concert avec ses alliés dans tout ce qui peut être relatif à la cause des neutres. Elle était loin de s'attendre que s. m. britannique se porterait à une agression hostile contre le Danemark, dans le même tems que son ministre à la cour de Berlin recevait une nouvelle autorisation d'entrer en conférence avec le ministre de Russie. Ce que l'amour de la paix et le bien de l'humanité inspirent à l'Empereur pour prévenir une scission funeste entre les parties contentieuses, ne peut avoir d'autre mobile que ces sentimens. Les hostilités commises contre le Danemark, et l'approche d'une force ennemie. imposeraient silence aux voeux de S. M. I. pour la conservation de la paix, si cette agression contre son allié avait pu être précédée des ouvertures qu'elle a adressées à la cour de Londres; mais, comme la flotte anglaise a fait voile pour le Sund avant l'avénement au trône de S. M., elle reste dans l'attente des dispositions de cette cour à la suite de la notification qui lui en est parvenue.

En conséquence, le soussigné, général de cavalerie des armées de S. M. I. de toutes les Russies et son ministre d'état au département des affaires étrangères, somme au nom de son auguste Maître m-r l'amiral Parker, commandant en chef des forces navales de s. m. britannique, de suspendre toutes opérations hostiles contre le pavillon des trois cours alliées jusqu'à ce que m-r Parker ait reçu des ordres ultérieurs du roi son maître, le rendant personnellement responsable des suites qu'entraînerait la prolongation de la guerre.

Prête à repousser la force par la force, S. M. I. ne persistera dans ses vues pacifiques qu'en tant que la justice et la modération du cabinet de S-t James lui permettront de concilier le voeu de l'humanité avec ce qu'elle doit à la dignité de sa couronne et aux intérêts de ses alliés.

Comte de Pahlen.

5.

Monsieur le général d'infanterie comte de Woronzow! Les instructions que je vous ai adressées le 6 du mois dernier, vous ont déjà fait connaître mes intentions au sujet de l'arrangement de nos différends avec l'Angleterre, et de ceux qui subsistent encore entre cette puissance et celles du Nord. Mais je crois ces premières directions susceptibles aujourd'hui de plus de développement, et pour vous mettre à même de suivre les négociations confiées à vos soins, j'ai jugé nécessaire de vous instruire de l'état actuel des choses, et des démarches qui ont été faites de part et d'autre dans ces vues de conciliation.

Les mêmes motifs qui m'ont déterminé, dès les premiers jours de mon avénement au trône, à porter à l'Angleterre les premières paroles de paix, ont dicté l'ordre à mon ministre près la cour de Danemark, de faire connaître au commandant des forces de s. m. britannique les dispositions où j'étais de donner les mains à tous les moyens de rapprochement qui seraient compatibles avec ma dignité et les intérêts de mes alliés, en requérant l'amiral Parker de suspendre toute hostilité ultérieure jusqu'à nouvel ordre. Quelque promptitude qu'on ait mise à l'expédition du cour-

rier, il ne pouvait arriver assez à tems pour arrêter le commencement des hostilités; et je fus pénétré de douleur en apprenant les nouvelles successives du passage du Sund et de l'attaque meurtrière des lignes de défense de Copenhague, sans que toute ma sollicitude ait pu prévenir ce malheur et l'effusion du sang.

La flotte anglaise n'était déjà plus en vue de Copenhague, lorsque cet ordre y arriva. Elle avait même quitté les côtes de Danemark et s'était portée sur celles de Suède. Le gouvernement danois mit à la disposition de mon ministre une frégate, qui porta en toute célérité à l'amiral Parker cet office amical, et elle le trouva stationné devant Carlscrone. Le premier effet de ces ouvertures fut de voir la flotte anglaise abandonner cette position et quitter même ces parages pour se reporter vers les côtes de Danemark. à la hauteur de Kiogebay, où elle est encore en station. Il s'engagea immédiatement une correspondance entre ce commandant et mon ministère. Un capitaine de haut-bord avec le rang de colonel, m-r Freemantle. fut chargé par cet amiral de venir ici transmettre sa réponse. La copie de cette dépêche, annexée à la présente, vous fera connaître l'objet de sa mission. Après trois jours de séjour ici. cet officier a été réexpédié avec la réponse de mon ministère; mais avant son départ encore je reçus la réponse ci-jointe de lord Hawkesbury. apportée par un courrier de cabinet de Londres. Je dois encore vous ajouter que j'ai envoyé mon contre-amiral Tchitchagow au commandant anglais, et que je l'ai chargé de connaître plus particulièrement les intentions de cet officier-général sur la durée de l'armistice et la nature des ordres qui le retiennent encore dans la Baltique; tandis que son gou-

vernement paraît sentir que toute démonstration hostile, bien loin d'accélérer la conciliation, ne peut produire auprès de moi qu'un effet contraire.

A juger, tant par la réponse du cabinet de S-t James que par la lettre de sir Parker. des dispositions de s. m. britannique, il me paraît qu'elles sont aussi favorables que les miennes pour un système de rapprochement, et que nous sommes d'accord sur un point essentiel: celui de reprendre et de consolider même des liaisons également utiles et désirables; mais tandis que cet office du ministère britannique n'offre que des assurances franches et illimitées, je remarque dans les lettres de son amiral, qu'il semble vouloir assujettir tout arrangement, sinon expressément à de certaines conditions, au moins qu'il voudrait le faire dépendre de l'acceptation des différentes propositions de son gouvernement. Je m'attacherais plus encore à cette différence, si je ne présumais que ces instructions ont été données à l'amiral avant des événemens qu'il était impossible de prévoir, et avant qu'on eût connaissance de mes dispositions.

Aujourd'hui que je les ai manifestées, et que pour donner une première preuve de leur sincérité, ne consultant que mon amour pour la justice, j'ai de mon propre mouvement été au devant de l'Angleterre en mettant immédiatement en liberté ses matelots, et en levant le séquestre des propriétés anglaises: c'est annoncer suffisamment qu'autant par déférence pour cette puissance que par conviction de l'utilité de ce rapprochement, je concourrai volontiers à tout ce qui pourra l'effectuer. Je me suis satisfait moi-même en exprimant ainsi mon voeu pour les voies de la conciliation; tout ce qu'on pourrait exiger au-delà en ce moment bles-

serait ma dignité et répugnerait à mon caractère. La franchise et la loyauté ont une marche aussi simple que facile; c'est un concours de procédés officieux qui en établit l'opinion et en assure la solidité; et lorsque j'en ai donné le premier exemple, je dois attendre en retour autant de confiance que d'empressement.

En jugeant de la facilité apportée de ma part pour éloigner les premiers obstacles à toute négociation, on s'était peut-être attendu que je me porterais de même à lever l'embargo mis sur les navires anglais. Je reconnais la justice de cette mesure, et mon désir de rattacher les liens qui ont si heureusement uni nos deux monarchies, me fera éprouver une nouvelle satisfaction lorsque je pourrai m'y livrer. Ce dégagement de toute entrave ne se fera attendre qu'autant de tems qu'il m'en faudra pour juger des facilités que voudra apporter le cabinet de S-t James à concourir au but salutaire de notre commune sollicitude; il en a plus d'un moyen en sa puissance.

Notre intention réciproque étant de voir des vues hostiles faire place à celles de la conciliation, et de ne plus laisser à des armemens formidables l'appareil de la menace et de la terreur, lorsqu'il ne s'agit plus que de paix et de tranquillité, la présence de la flotte anglaise dans la Baltique n'y peut plus être nécessaire. Le premier avis qui me parviendrait que la flotte anglaise a repassé le Sund, serait le signal le moins équivoque de la paix, et il serait suivi immédiatement de la levée de l'embargo sur les navires britanniques.

Si, par quelques contrariétés, auxquelles les expéditions en mer sont plus particulièrement assujetties, cette mesure ne pouvait avoir lieu aussitôt qu'on pourrait le désirer, il est un autre moyen également dans

les mains du gouvernement anglais de pouvoir compter sur une prompte justice de ma part, c'est de s'engager à lever l'embargo mis sur les bâtimens russes, danois et suédois en même tems que cette mesure sera effectuée dans les ports de mon empire à l'égard des vaisseaux britanniques. L'un ou l'autre de ces moyens aplanira sans restriction tout obstacle qui s'opposerait encore au succès des négociations ultérieures. Elles commenceraient sous les auspices favorables d'un échange mutuel de bons procédés, et auraient déjà donné une preuve de la bienveillance mutuelle des gouvernemens respectifs en faveur de leur sujets.

Je dois autant aux principes que je me suis faits d'un respect inviolable pour mes engagemens, qu'à mon amour pour la justice et à mes propres sentimens, de ne pas perdre de vue les intérêts de mes alliés; et si l'état des choses, non moins que la nature de mes différends avec s. m. britannique, exigent une négociation directe entre nous, *sans concours étranger*, je ne m'en crois pas moins obligé de revendiquer pour mes alliés tous les avantages compatibles avec les intérêts de la G-de Bretagne; et sous ce rapport, je ne puis que vous recommander de faire aller de front tout ce qui devra concourir à un but d'utilité commune.

Je crois vous avoir suffisamment manifesté mes intentions; elles se réunissent dans un désir sincère et nullement équivoque, de reprendre les anciens erremens des liaisons qui ont subsisté si longtems entre mon empire et la G-de Bretagne, et qui ont fait le bonheur des deux monarchies. Des effets sont déjà venus à l'appui de ce que je vous témoigne ici de ma bonne volonté, et en sont une preuve irréfragable. Je

me plais dans cette idée d'une réunion prochaine, et j'ai la conviction de son utilité réciproque. Mais quoi qu'il puisse m'en coûter de devoir renoncer à l'espérance que j'ai pu en concevoir, en provoquant le rétablissement de l'ancienne intimité, mon choix ne serait pas douteux si on voulait l'assujettir à des conditions. Je crois en avoir fait assez pour laisser entrevoir ce qu'on peut encore attendre de moi; j'ai ce sentiment de ma conscience, et si on voulait le méconnaître, ce que je dois à ma dignité règlerait ma conduite, et j'obéirais à ce qu'elle me commande impérieusement, de ne pas souffrir qu'elle puisse être compromise. C'est à votre expérience et surtout à votre patriotisme que j'en confie le soin, et sans inquiétude sur votre vigilante attention à la faire respecter, je finis en vous assurant, monsieur le comte de Woronzow, de ma parfaite estime.

Alexandre.

2 may 1801.

Приложение.

Copie de la lettre de mylord Hawkesbury au comte de Pahlen, en date du 17 avril 1801.

Monsieur le comte.

J'ai reçu des mains de m-r Smirnow la lettre que v. e. m'a fait l'honneur de m'écrire, dans laquelle vous m'annoncez la triste nouvelle de la mort de l'empereur Paul et l'heureuse accession de son auguste fils au trône impérial. Je suis on ne peut pas plus sensible à l'attention de v. e., et j'ai remis avec empressement au roi mon maître la lettre de S. M. l'Empereur Alexandre.

Je vous félicite, m-r le comte, de l'accession d'un prince dont les vertus et les grandes qualités sont tant connues, et je sens tout le prix d'un événement si important, non seulement pour ses propres sujets, mais pour toute l'Europe.

Je suis commandé par le roi de vous faire part que s. m. vient d'expédier des ordres au commandant de sa flotte, de suspendre toute opération hostile contre la Russie, et en même tems de vous prévenir que s. m. enverra incessamment à la cour de S-t Pétersbourg un ministre qui sera chargé d'exprimer à S. M. I. le vif intérêt qu'il prend à son avénement à l'Empire, et qui sera muni de pleins-pouvoirs pour la discussion et l'arrangement des différends si malheureusement survenus entre les deux couronnes, afin de rétablir les anciennes et intimes liaisons qui subsistaient entre elles, et que le roi a vu suspendre avec le plus grand chagrin.

Je saisis cette occasion, monsieur le comte, pour vous exprimer la grande satisfaction que j'éprouve en voyant renouveler les communications usitées avec l'Angleterre, et pour vous offrir l'hommage de la haute considération etc.

6.

Reçue à Londres le 5 (17) juin 1801.

Monsieur le comte. Mon ministre le comte de Panine, connaissant le prix que j'attache à tout ce qui porte le caractère de la franchise, a mis sous mes yeux la lettre confidentielle que vous lui avez adressée le 16 du dernier. Les observations qu'elle renferme sont parfaitement justes, et je n'aurais pas omis, monsieur le comte, de demander votre consentement, si la dépêche du comte de Pahlen dont vous faites mention, n'avait pas été expédiée dans un moment où l'état de mon âme ne me permettait guère d'y porter toute l'attention qu'elle méritait.

Il est également contraire à mes principes et à mes sentimens d'abuser du pouvoir que la Providence m'a confié, et en vous appelant à reprendre vos anciennes fonctions à la cour de Londres, j'ai pensé que votre patriotisme et votre zèle pour le bien public seconderont mes voeux. En cela je suis certain de ne m'être point abusé, mais il est possible que des intérêts domestiques ou d'autres causes particulières apportent des entraves à votre bonne volonté. Dans ce cas, je vous prie de vous expliquer avec moi sans réserve et d'être assuré que j'éprouverai toujours une satisfaction particulière à vous donner des témoignages de la considération due à un ancien et fidèle ser-

viteur de l'état, quand même j'aurais à regretter de ne pas pouvoir faire usage de votre expérience et de vos lumières.

La pension dont vous jouissiez sur le département de la poste et qui est plutôt un acte de justice que de munificence de feue l'Impératrice Catherine Seconde, vous sera continuée, en y ajoutant tous les arrérages du jour de sa suppression. Quant aux appointemens de la mission de Londres, mon ministère vous fera connaître mes dispositions à cet égard.

C'est avec les sentimens de l'estime la plus vraie que je serai constamment, monsieur le comte, votre bien affectionné

Alexandre.

S-t Pétersbourg, ce 12 may 1801.

7.

Monsieur le général d'infanterie comte de Woronzow. Les deux lettres que lord Hawkesbury a adressées successivement à mon général le comte de Pahlen, au sujet de la mission extraordinaire du lord S-t Helens, n'exprimaient pas assez explicitement dans quel but il a été revêtu du caractère de ministre du premier ordre, et j'ai dû attendre son arrivée pour pouvoir déterminer quel serait l'acte le plus convenable de déférence réciproque envers s. m. le roi de la G-de Bretagne. La lettre de créance, dont ce monarque a muni son ambassadeur, m'apprenant qu'on a eu l'attention de choisir un des ministres les plus distingués de la nation anglaise, pour me porter les complimens de félicitation de s. m. britannique sur mon avénement au trône, je désirerais de manifester à ce prince combien je suis sensible à une recherche d'égards aussi obligeante. Pour remplir ce but il me semble convenable de revêtir du caractère d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire celui qui sera chargé de répondre aux complimens dont le lord S-t Helens a été l'organe.

Vous avez déjà fait connaître votre intention de vous dévouer au service de l'état, du moins pendant une année, et nonobstant les soins qu'exigerait le dérangement de votre santé. Le nouveau témoignage de votre zèle, que j'apprécie dans toute son étendue, me donne l'espoir que vous accepterez le titre d'ambassadeur extraordinaire, que je vous défère par les lettres de créance ci-jointes; et je m'y suis décidé avec

d'autant plus de satisfaction, que ce choix sera la preuve la plus convaincante que je puisse donner à s. m. britannique de la sincérité de mes dispositions amicales envers elle, et de mon désir de faire tourner notre confiance réciproque au plus grand avantage de nos peuples. Il dépendra donc de vous de remettre ces nouvelles lettres de créance, et de déployer le nouveau caractère dont vous êtes revêtu, selon que vous le jugerez convenable; je m'en rapporte bien volontiers à votre sagesse et à l'habitude que vous avez de la cour où vous résidez.

Je dois jusqu'ici envisager cette marque particulière d'égards de la part du roi comme une attention de circonstance, et purement relative au compliment et aux félicitations que s. m. me fait adresser.

Mais s'il s'agissait d'établir respectivement des missions du premier ordre en permanence, comme le désir témoigné vaguement par le lord S-t Helens de pouvoir se fixer ici pourrait me le faire croire, il serait de règle que le cabinet de S-t James me fît connaître ses intentions à cet égard, afin que nous puissions de concert changer l'ordre établi jusqu'ici. Je remets également à vos soins d'arbitrer d'après les circonstances, et de m'indiquer ce qui sera le plus convenable pour établir sur ce point la plus juste réciprocité. Ce n'est pas au reste le moment de mettre sur le tapis une affaire de pure étiquette, sur laquelle on s'entendra facilement après avoir consolidé la bonne harmonie qu'on travaille à rétablir. Je suis, monsieur le comte de Woronzow, votre bien affectionné

Alexandre.

28 may 1801.

8.

S-t Pétersbourg, ce 10 juin 1801.

Monsieur le comte. En ordonnant à mon ministère de vous faire connaître dans tous ses détails la négociation qu'il vient de terminer heureusement avec le lord S-t Helens, je me suis réservé la satisfaction de vous témoigner tous les sentimens qu'a excités dans mon âme la lecture de votre intéressante dépêche du $^{6}/_{18}$ may dernier. Non assurément, monsieur le comte, elle n'est point trop longue, et bien loin de regretter le tems que j'ai employé à en prendre connaissance, je dois vous remercier de m'avoir jugé digne d'entendre des vérités dont l'accès devrait toujours être facile, et qui pour le malheur des souverains ne parviennent presque jamais au trône. J'attends de votre fidélité et de votre patriotisme que vous continuerez à me parler avec la même franchise, et en retour je ne négligerai rien, monsieur le comte, pour vous convaincre du prix que j'attache à cette qualité, et combien je désire qu'aucun de mes sujets ne craigne de me déplaire en m'exposant sans réserve ce qu'il croit utile au bien public. Il me sera surtout très-agréable de vous inspirer cette confiance. Vous reconnaîtrez celle que je vous porte dans les résultats de la négociation avec la cour de Londres. Des motifs que vous saurez

apprécier m'imposaient la loi d'y comprendre les intérêts de mes alliés, en tant qu'ils étaient compatibles avec ceux de la Russie, mais je n'ai pas voulu attendre l'assentiment des cours du Nord pour conclure l'acte de la pacification, et l'ancienne Convention Maritime a subi plusieurs changemens, déterminés en partie par vos sages observations.

C'est avec l'estime la mieux sentie que je serai constamment, monsieur le comte,

votre bien affectionné

Alexandre.

---

9 *).

1. Monsieur l'ambassadeur comte de Woronzow. Les instructions que je vous ai fait tenir successivement jusqu'à ce jour ont été restreintes aux objets qui fixaient alors toute mon attention, dirigée vers le prompt rétablissement de la bonne harmonie entre les deux cours. Mes soins pour cette oeuvre salutaire étant aujourd'hui couronnés d'une heureuse issue, je ne veux pas différer plus longtems de vous faire connaître mes vues sur l'ensemble des affaires, en vous esquissant le tableau de mes relations avec les différentes puissances de l'Europe. Vous y trouverez les règles de conduite que j'ai imposées à mon cabinet, et cette connaissance vous mettra à même de concourir avec lui à l'accomplissement de mes voeux désintéressés pour le bien public et la sûreté générale.

2. Le développement des principes sur lesquels se fonde mon système politique nous conduira à leur application.

3. Une grande puissance, quand elle est éclairée par la justice, peut agir ouvertement et abandonner

*) Этотъ рескриптъ раздѣленъ графомъ С. Р. Воронцовымъ на статьи, по которымъ онъ расположилъ свои замѣчанія на него. П. Б.

la ruse, qui est le masque de la faiblesse, à ceux qui ne peuvent compter sur leurs propres moyens.

4. Chargés des intérêts d'un grand empire, mes ministres agiront donc avec fermeté et loyauté; mais ils ne doivent pas perdre de vue que leur souverain ne voudra jamais abuser de sa puissance. qu'il respecte les droits des gouvernemens et l'indépendance des nations. autant qu'il veillera à faire respecter ceux de son empire. et que son voeu le plus cher est pour le rétablissement d'une paix aussi solide que peut l'être l'ouvrage des hommes.

5. Eloigné, autant par mes principes que par mon penchant naturel, de tout projet de conquêtes et d'agrandissement, persuadé que cette ambition doit être étrangère au souverain d'un vaste empire, comblé des plus grands bienfaits de la nature. qui renferme dans son propre sein toutes les sources de la félicité publique avec tous les élémens de la force et de la puissance,—si je fais usage des armes qu'elle me donne. ce ne sera que pour repousser une injuste agression, protéger mes peuples. ou les victimes d'une ambition alarmante pour la sûreté de l'Europe.

6. Je ne prendrai jamais aucune part aux dissensions intestines qui agiteraient d'autres états. et quelle que soit la forme de gouvernement que les nations se donnent par le voeu public, elles peuvent maintenir une parfaite intelligence avec mon empire, pourvu que le même esprit d'équité les dirige à son égard.

7. En montant sur le trône, je me suis trouvé lié par des engagemens politiques dont plusieurs étaient en opposition manifeste avec les intérêts de l'état, et quelques-uns incompatibles avec la position géogra-

phique et les convenances réciproques des parties contractantes. Voulant néanmoins donner l'exemple trop rare du respect à la foi publique, je me suis imposé la charge onéreuse de remplir ces engagemens autant qu'il est en mon pouvoir, ou que la loi imprescriptible et sacrée du bien de mes peuples m'en laissaient la faculté. C'est ainsi que l'Europe m'a vu prêt à soutenir mes alliés par la voie des armes dans une cause étrangère à mon empire, mais qui lui était devenue commune avant mon règne. Quand le Ciel à béni mes efforts pour terminer ces différends à l'amiable, les intérêts de ces mêmes puissances ont été ménagés dans les négociations de mon cabinet, et il suffit de jeter les yeux sur le traité, pour se convaincre du soin que j'ai mis à maintenir les droits que mes alliés pouvaient raisonnablement faire valoir dans la position alarmante où ils se trouvaient engagés par leur imprévoyance. Mon intervention soutenue en faveur du roi des Deux-Siciles, sans aucun intérêt direct, est encore un témoignage de ma fidélité à ce principe, qu'on doit donner l'exemple de ce qu'on exige d'autrui.

8. Si je pense que la véritable grandeur qui doit faire l'apanage du trône, se fonde sur la justice et la bonne foi, je suis également convaincu que la fermeté doit l'accompagner, et par une suite de la maxime exposée ci-dessus, toute atteinte aux droits de mes peuples et de ma couronne, toute infraction aux engagemens contractés avec l'empire que la Providence m'a confié, mettra un terme au système de modération que je me suis tracé. On ne saurait prétendre que cette manière de penser soit connue, dans les premiers mois de mon règne, des puissances étrangères.

C'est pourquoi j'ai jugé à propos de la développer dans ces instructions.

9. La conduite de la cour de Vienne, dès l'instant où elle crut pouvoir se flatter de consolider sa puissance en Italie sans le concours de son généreux allié, et particulièrement son opposition au retour du roi de Sardaigne et du Souverain-Pontife dans leur états, confirmèrent feu l'Empereur, de glorieuse mémoire, dans l'opinion désavantageuse qu'il avait conçue de ce cabinet. Dès la prise de Mantoue, Sa Majesté avait jugé que Thugut, considérant désormais la Lombardie et les dépouilles de la maison de Savoye comme une proie assurée, ne chercherait qu'à se débarrasser d'un témoin incommode, en éloignant le sauveur de la monarchie autrichienne, et que ce ministre, n'agissant pas de bonne foi dans la cause qui arma la Russie, jetterait le masque pour ne plus songer qu'à satisfaire sa cupidité. Les entraves que le généralissime a dû surmonter, et la retraite de l'archiduc Charles avant la bataille de Zurich, mirent le comble au ressentiment de mon auguste père. Vous connaissez les déterminations successives qu'il lui inspira et qui rompirent bientôt les derniers liens de l'alliance entre les deux cours impériales. La scène d'Ancône et la longueur des procédures contre les fauteurs de cette insulte, le déterminèrent ensuite à rompre toute correspondance avec le cabinet de Vienne, en supprimant l'ambassade de Russie.

10. Cette interruption totale de tous les rapports politiques entre les deux empires durait depuis près de dix mois, lorsque les décrets impénétrables de la Providence divine m'appelèrent au trône. Persuadé que l'union des grandes puissances pouvait seule opérer le

rétablissement de la paix et de l'ordre social, dont les perturbateurs applaudissaient à cette scission funeste, un de mes premiers soins fut de déjouer leurs espérances. en manifestant à la cour de Vienne le désir sincère d'ensevelir tout le passé dans l'oubli et de renouer les anciennes liaisons, dont une longue suite d'années avait constaté les avantages réciproques. Un empressement égal. fondé sur le même motif, porta l'empereur des Romains à aller au devant de mes voeux. Sans attendre la notification de mon avénement au trône, ce prince m'exprima par une lettre autographe le désir le plus vif de rétablir tous les rapports d'intimité qui existaient entre nos deux cours, en me promettant une pleine et entière confiance. Pour gage de la sincérité de ses sentimens, il annonçait une communication prochaine de ses plans politiques et de ses dispositions pour l'arrangement général des affaires. En effet, le prince de Schwarzenberg, arrivé récemment à ma cour, a été porteur d'explications satisfaisantes sur cet objet. L'Autriche, placée entre la France, qu'elle redoute et qu'elle haït, entre la Prusse dont elle se méfie, et le reste de l'Allemagne qu'elle s'est aliéné par ses projets d'aggrandissement, sent dans toute son étendue la nécessité de se rapprocher de la Russie, de se tenir à elle et d'en faire la médiatrice de la paix ou son égide contre le torrent dévastateur de la révolution. Ce principe est généralement reconnu; la cour, le ministère (sans en excepter m-r de Thugut lui-même) et le public, n'ont qu'une seule opinion sur ce point. Mais ce principe, excellent en théorie, pourra devenir nul en pratique, et par conséquent d'aucun avantage pour le bien général, aussitôt que son application sera vicieuse, ce qui est à craindre, tant que

la bonne volonté du souverain et le zèle de ses sujets les plus dévoués à la bonne cause seront entravés par les intrigues de la cour, les cabales du ministère, les haines et les passions des personnages influents de cette monarchie. Ces personnages sont l'impératrice, Thugut et l'archiduc Charles. C'est entre eux que se partagent les partis qui divisent l'état. L'ex-ministre, quoiqu'absent, fait mouvoir Colloredo et par lui influence les délibérations du cabinet.

11. Dans cet état de confusion, qui menace la monarchie autrichienne des plus grands désastres, il n'y a qu'une union sincère de vues et de principes entre elle et la Russie qui puisse l'en préserver, et dont l'effet sera d'autant plus sûr si la Prusse veut y prendre part. Il ne tiendra pas à mon zèle de l'établir, et c'est à ce but que tendent mes efforts.

12. Vous n'ignorez pas que la correspondance avec la cour de Berlin fut également interrompue en 1799, lorsque le roi de Prusse, prêt à unir ses armes à celles des deux cours impériales, changea subitement de résolution et crut pouvoir obtenir du gouvernement français, par ses seules sollicitations, la restitution de ses provinces transrhénanes et l'affranchissement de la Hollande. Par une réaction inévitable, la brouillerie survenue quelques mois après avec la cour de Vienne rapprocha la Russie de la Prusse, et une réconciliation, difficile en toute autre occurrence, s'opéra avec un égal empressement des deux parts. L'année suivante, le traité d'alliance fut renouvelé, et bientôt la scission survenue entre la Grande Bretagne et les cours du Nord ajouta un nouveau lien par la confédération formée entre elles pour le maintien des droits de la neutralité. Vous connaissez les événemens qui en fu-

rent la suite, et il serait superflu de rappeler ici les motifs qui déterminèrent mon auguste prédécesseur à remettre l'électorat de Hanovre entre les mains de la Prusse. Cette prise de possession devait cependant être momentanée et servir de gage jusqu'à l'arrangement définitif des affaires du Nord. Aujourd'hui qu'elles sont terminées par mon entremise, j'ai fait valoir ce titre pour insister sur l'évacuation du pays de Hanovre, et la réponse que j'attends encore à cette juste demande servira de règle à mes relations ultérieures avec la cour de Berlin. Il ne tiendra pas à ma bonne volonté qu'elles ne se maintiennent dans les termes d'une parfaite intelligence, si désirable pour le bien public et pour les intérêts respectifs des deux états. Quelque soit mon penchant pour ce système, il ne saurait toutefois me faire départir du principe d'un juste équilibre entre les monarchies autrichienne et prussienne, que réclame la sûreté de la Russie, et un de mes soins les plus actifs sera de veiller au maintien de cet équilibre, dans l'arrangement des indemnités. Par cette même considération, j'ai fait donner une déclinatoire aux demandes immodérées que le cabinet de Potsdam m'adressa sur ce point, dès les premiers jours de mon règne, en exigeant de sa part la communication d'un plan général, avant de fixer le lot de la Prusse.

13. Il est connu que la cupidité de son ministère est en opposition avec le caractère et les principes du roi, et si on peut porter le jeune monarque à agir par lui-même, un accord sur l'arrangement des affaires de l'Allemagne rencontrera beaucoup moins de difficultés; je ne tarderai point au reste à vous faire connaître mes intentions à cet égard, dès que mon

ministère aura mis la dernière main à son travail. Il doit servir au premier objet de mes négociations avec la cour de Vienne, et si elle veut concourir sincèrement à mes vues salutaires, je réunirai mes soins et mes efforts aux siens pour faire adopter au cabinet de Potsdam le plan dont nous serions convenus.

14. La plupart des princes qui composent l'association du corps germanique recourent à mon appui et à mon intervention pour le maintien de leurs droits et de leurs intérêts, lorsque la paix définitive, en suppléant aux stipulations très-imparfaites du traité de Lunéville, donnera une nouvelle forme à l'Allemagne et fixera après tant de désastres et de vicissitudes l'organisation politique de ce vaste empire. Son indépendance et sa sûreté tiennent de trop près à la tranquillité future de l'Europe, pour que je puisse y être indifférent et négliger l'occasion que m'offre l'état présent des affaires pour conserver à la Russie une influence prépondérante dans les affaires de l'Empire. Un de ses principaux membres, l'électeur-palatin, a d'ailleurs des droits irrécusables à faire valoir, par la garantie de ses possessions, que feu l'Empereur lui a assurées, en arrêtant le traité d'alliance du 20 septembre (1 octobre) 1799.

15. En me déterminant à poursuivre les négociations entamées avec la France vers la fin de l'année dernière, j'ai été guidé par un double motif: celui d'assurer à mon empire un état de paix et de tranquillité nécessaire pour rétablir l'ordre dans les différentes parties de l'administration, et en même tems de concourir autant qu'il serait en mon pouvoir à l'accélération d'une paix définitive, qui donne du moins à l'Europe le tems de restaurer l'édifice du système

social, ébranlé jusque dans ses fondemens, si la Providence ne permet pas encore de tarir la source des fléaux qui affligent l'humanité.

16. Le premier objet est du nombre de ceux qu'on peut espérer d'atteindre en alliant la fermeté à la justice et à la modération. Les réponses reçues des différentes cours de l'Europe aux premières ouvertures de mon ministère et l'heureuse issue de ma négociation pour terminer les différends dans le Nord, m'encouragent même à croire que mes peuples pourront goûter sans troubles les douceurs d'un état de calme et de sécurité; mais le second objet que je viens d'indiquer embrasse un plan si vaste et peut-être éloigné par tant de vicissitudes, que je ne me dissimule point les difficultés nombreuses qu'on aura à surmonter de la part des puissances mêmes dont le concours devrait être certain.

17. Si le Premier Consul de la République Française continue à faire dépendre le maintien et l'affermissement de son pouvoir, de la discorde et des troubles qui agitent l'Europe; s'il ne reconnaît pas que la puissance fondée sur l'injustice est toujours précaire, parce qu'elle nourrit la haine et légitime l'insurrection; s'il se laisse entraîner par le torrent de la révolution, s'il se confie enfin à la fortune seule: la guerre pourra se prolonger, l'Allemagne et l'Italie porteront tour-à-tour le joug de la République, et dans cet ordre de choses mes soins pour le rétablissement de la tranquillité générale ne pourront être que faiblement secondés; le négociateur chargé de mes intérêts en France devra se borner à observer la marche du gouvernement et à amuser le tapis jusqu'à ce que des circonstances plus propices permettent l'usage de moyens plus effi-

caces. Mais dans le cas où le Premier Consul, mieux éclairé sur ses véritables intérêts et sensible à la vraie gloire, voudrait fermer les plaies de la révolution et donner à son autorité une base plus solide, en respectant l'indépendance des gouvernemens, plusieurs considérations du plus grand poids peuvent lui faire désirer un accord sincère avec la Russie et une combinaison de mesures tendantes au rétablissement de l'équilibre en Europe. Dès lors les négociations entamées à Paris pourraient conduire à des résultats satisfaisans.

18. C'est dans cette hypothèse que mon plénipotentiaire a eu ordre de proposer au cabinet des Tuileries plusieurs articles qui peuvent servir de base à une pacification générale. La facilité que manifeste Bonaparte à les admettre en grande partie, ne m'offre point un gage suffisant de son adhésion à mes vues. Il est possible qu'il se prête à y concourir lorsqu'il connaîtra mieux leur loyauté et leur désintéressement; mais il est certain que sous le règne de feu l'Empereur, de glorieuse mémoire, le Consul avait particulièrement en vue de se ménager l'appui de mon auguste père contre la Grande Bretagne, et aujourd'hui il ne cherche peut-être qu'à gagner du tems pour connaître mon système et régler en conséquence ses opérations politiques, sans égard aux engagemens qu'il contractera dans l'intervalle. Sa conduite ultérieure décidera mon jugement à cet égard, et une circonspection ne me permet pas encore de le déterminer.

19. Mon conseiller privé actuel le comte de Marcow va se rendre à Paris pour y activer les négociations. Il y remplacera m-r de Kolytchew, qui a désiré son rappel. Vous serez instruit successivement par mon

ministère du succès de ses soins pour terminer les négociations avec la France. et celui qui va en être chargé a ordre d'entretenir une correspondance suivie avec vous. Le bien de mon service exige que vous lui fournissiez toutes les lumières qui peuvent lui être utiles. La longue expérience qu'il a acquise permet de confier à sa discrétion tout ce que vous jugez digne d'être inseré dans vos rapports en cour.

20. Il ne sera pas inutile de vous faire connaître encore que, prévoyant combien la pacification du Nord exciterait la jalousie du Premier Consul, et que le soupçon d'une coalition nouvelle dirigée contre le gouvernement français pourrait le porter à de nouvelles violences, qui prolongeraient les calamités publiques, j'ai autorisé le comte de Marcow de donner au Premier Consul l'assurance la plus positive qu'il n'entre aucune vue hostile dans mon rapprochement avec les cours de Vienne et de Londres, que ni l'une ni l'autre ne m'a fait aucune ouverture d'alliance offensive et que je suis éloigné d'y prêter les mains tant que le gouvernement français voudra respecter les droits et l'indépendance de mes alliés.

21. Le rétablissement des relations politiques et commerciales entre mon empire et les provinces unies qui forment la République Batave, fut effectué par feu l'Empereur, mon auguste père. Si une semblable détermination était susceptible de quelque changement, je n'aurais pas voulu y procéder dans le commencement de mon règne, d'autant moins que j'avais résolu de donner suite aux négociations de Paris. Le ministre batave résidant à ma cour continue donc à y gérer les affaires de son gouvernement. et je viens de nommer le s-r Hougberg chargé d'affaires à la Haye.

22. La négociation par laquelle les différends survenus entre la Grande Bretagne et les cours du Nord ont été terminés, indique suffisamment les termes dans lesquels je me trouve vis-à-vis de la Suède et du Danemark. La première de ces puissances a déjà muni son ambassadeur des pleins-pouvoirs nécessaires pour accéder à la convention qui fixe les droits des neutres, et on peut s'attendre que le cabinet de Copenhague s'empressera de suivre son exemple. Comme il y a des réclamations particulières à faire auprès de la cour où vous résidez, le comte de Bernstorff sollicitera votre appui, et je désire que vous lui accordiez vos bons offices et votre intervention dans toutes les demandes équitables qu'il pourrait former. Sa cour attachera le plus grand intérêt à la prompte terminaison des procédures relatives aux vaisseaux détenus et prolongées depuis si longtems dans les amirautés anglaises.

23. Pour ce qui concerne l'Italie, quel que soit l'intérêt que j'attache à son indépendance et au maintien des gouvernemens légitimes qui ont échappé jusqu'à ce jour à la faux de la révolution dans cette partie intéressante de l'Europe, je donne au Premier Consul toutes les facilités imaginables pour que mon intervention en faveur des rois de Naples et de Sardaigne n'apporte point d'obstacles réels à la conciliation désirée. Vous en jugerez par les communications que mon ministère vous adressera en son tems. Le gouvernement républicain ne saurait méconnaître ma condescendance à cet égard, sans un aveu tacite de projets subversifs et attentatoires à la sûreté générale. Ce serait me contraindre à recourir à d'autres mesures pour mettre un frein à une ambition incompatible

avec le repos de l'Europe, puisque dès lors il ne serait plus permis d'attendre du Premier Consul aucune modération dans ses vues politiques.

24. Jusqu'ici la Porte Ottomane a été fidèle à ses engagemens avec la Russie, et je n'ai à cet égard aucun sujet de plaintes à former contre elle. Son intérêt lui en faisait une nécessité; tant qu'exposée elle-même aux invasions des Français et à tous les fléaux révolutionnaires qu'ils entraînent après eux, elle pouvait envisager dans l'alliance de la Russie un moyen d'éloigner les désastres par la protection efficace qu'elle lui assure dans le cas où leurs projets auraient pu lui faire craindre des pertes dans ses possessions en Europe. Mais lorsque l'Egypte sera soustraite du joug de l'ennemi (événement qu'on peut regarder comme prochain), ce ne serait peut-être pas prévoir les choses de trop loin que d'appréhender que la haine du nom chrétien ne se réveille contre nous à Constantinople et qu'elle ne prenne un caractère sérieux.

25. Quoiqu'il en puisse être, il ne tiendra pas à ma modération de prévenir tout sujet de mésintelligence entre mon empire et la Porte Ottomane. Une des bases de mon système politique sera toujours de concourir de tous mes moyens à la conservation d'un état dont la faiblesse et la mauvaise administration sont des gages précieux de sécurité.

26. Les motifs qui ont déterminé feu l'Empereur mon auguste père, de glorieuse mémoire, à rompre toutes les relations de bonne intelligence qui avaient été non interrompues jusqu'alors avec la cour de Madrid, ne peuvent plus exister dans les circonstances présentes. S. m. catholique prévoyant elle-même ce changement favorable à une réconciliation, m'en a mani-

festé le voeu, qui avait déjà été énoncé de sa part sous le dernier règne. Je suis prêt à y acquiescer aussitôt que ce monarque aura consenti de suivre pour le rétablissement des anciens rapports un mode compatible avec ma dignité, et le comte de Marcow a ordre de faire connaître ces dispositions au ministère français, de même qu'à l'ambassadeur de la cour de Madrid.

27. Il ne fallait rien moins que des circonstances aussi extraordinaires que celles dont nous sommes les témoins depuis la chute du trône des Bourbons, pour former une alliance défensive entre deux états aussi éloignés sous tous les rapports, que l'empire de Russie et le Portugal. Dès l'instant où mon auguste prédécesseur a pris la détermination de ne plus concourir activement aux efforts des coalisés, cette alliance n'offrait plus la compensation d'intérêts qui est la base de toute transaction publique, et elle devint une charge onéreuse. L'envahissement du Portugal est un malheur auquel je ne puis être insensible, puisqu'en offrant au gouvernement français de nouvelles ressources et en livrant une nouvelle proie au génie malfaisant de la révolution. il peut influer sur les affaires générales et faire naître encore une entrave à l'accomplissement des voeux de l'humanité, mais il n'est pas dans mon pouvoir de le prévenir. Mes secours et mon intervention seraient également tardifs, et l'impossibilité physique de remplir les engagemens contractés par feu l'Empereur avec la cour de Lisbonne rend cette allilliance illusoire.

28. Je n'ai pas rappelé ici l'état de mes affaires avec la Grande Bretagne, ni les intérêts de mon empire relativement à cette puissance, parce qu'ils vous

sont parfaitement connus et qu'ils font mes instructions particulières dans lesquelles vous puiserez les connaissances dont vous pourriez avoir besoin pour que vos démarches soient toujours conformes aux règles générales tracées dans la présente, et mes relations avec les autres cours.

29. Il résulte du tableau que je viens d'esquisser que c'est avec les cours de Vienne, de Londres et de Berlin que l'intérêt général, aussi bien que ceux de mon empire, me portent à désirer une solide union; que les deux premières, allant au devant de mes voeux, semblent par leur empressement en reconnaître l'utilité; qu'un concert sur les indemnités et les changemens qu'éprouvera la constitution germanique peut incessamment s'établir avec l'Autriche, et que je crois très-utile d'y faire intervenir également le roi de Prusse. Une conséquence qui résulte encore de l'état présent des affaires, c'est que le moment est venu où la conduite du Premier Consul décidera nécessairement la marche que les grandes puissances doivent suivre pour leur propre sûreté; que la manière dont on accueillera les dernières ouvertures faites de ma part à Paris aura une influence décisive sur cette détermination, et qu'ainsi les motifs les plus graves semblent conseiller au premier magistrat de la République Française, de ne pas livrer au hasard ce qu'il peut attendre avec confiance d'un système modéré et équitable.

Je suis, monsieur l'ambassadeur comte de Woronzow, votre bien affectionné

Alexandre.

Péterhoff, ce 5 juillet 1801.

10.

Графъ Семенъ Романовичъ! Въ доказательство особливаго вниманія моего къ усердной вашей службѣ доставляю вамъ при семъ алмазные знаки ордена Святаго Апостола Андрея, пребывая въ прочемъ вамъ доброжелательный

Александръ.

Въ Москвѣ, Сентября 15, 1801 года.

Г-ну генералу графу Воронцову.

11.

Monsieur le général comte de Woronzow. J'ai reçu en chemin de Moscou ici, la lettre que vous m'avez directement adressée le 27 s-bre. Rien n'aurait pu me convaincre davantage dans l'opinion que j'ai conçue depuis longtems de vos principes et de vos sentimens, que cette lettre pleine de zèle pour le bien du service de l'état et pour ma personne. Je ne puis assez vous témoigner combien je suis sensible à la franchise avec laquelle vous me parlez. Désirant de m'acquitter de mon mieux des devoirs qui me sont imposés, j'exige de chacun le langage de la vérité. Vous jugerez d'après cela si j'écouterai avec plaisir tout ce qui me viendra de la part d'un homme de votre mérite, de votre âge, de votre expérience.

Je dois maintenant vous répondre avec quelques détails, et je ne mettrai aucune réserve à ma confiance pour vous.

Je reconnais avec vous l'utilité de la discussion dans les affaires, et si je me suis borné jusqu'à présent au travail du cabinet et avec chacun de mes ministres en particulier, c'est, je l'avoue, en partie parce que j'ai trouvé cet ordre de choses établi et que je n'ai pas voulu y toucher avant qu'une certaine expérience,

qu'un certain calme m'eussent mis à même de songer à un changement utile. Dans cette idée, je pensais déjà avant mon départ pour Moscou de mettre plus de suite aux communications qui se faisaient au Conseil, des affaires politiques. Cette disposition pourra, j'espère, avoir lieu, et je me propose de prendre, aussi souvent que je pourrai, part aux séances du Conseil et d'y porter toutes les affaires que je jugerai être de quelque importance.

Relativement au traité de commerce avec la Suède. et à l'intérêt que j'ai marqué, soit à cette puissance soit au Danemark, je n'ai pas de peine à convenir que peut-être ai-je trop pris à tâche de leur être utile; mais il faut se rapporter au tèms et aux circonstances. La Russie était, à mon avènement au thrône, liée par des engagemens précis avec ces deux états. menacés comme elle par l'Angleterre. Résolu tout aussitôt à m'arranger avec cette dernière, j'ai cru qu'il était de mon honneur et de ma dignité de ne pas abandonner deux cours qui se trouvaient en danger par une suite de l'impulsion qui leur a été donnée d'ici.

C'est à cela que se rapporte *l'hésitation* dont vous a parlé le comte de Panine, et nullement que j'aie pu élever des doutes que vos remarques sur les avantages de nos liaisons avec l'Angleterre ne fussent point fondées. J'hésitais parce que je devais observer mes engagemens même à mon détriment, parce que, tout en cédant, il ne convenait pas que j'eusse l'air d'avoir été intimidé par l'Angleterre, dont les flottes se trouvaient dans la Baltique. Quant à la ratification du traité de commerce avec la Suède, j'ai pensé qu'ayant ouvert une négociation avec l'Angleterre, et renon-

çant aux principes de la neutralité armée si avantageux pour les puissances du Nord, je devais au moins ne pas me refuser à cette concession envers la Suède, tandis que ses ratifications se trouvaient ici quelques semaines avant que j'eusse pris les rênes du gouvernement; mais en tout autre état des choses, et surtout aujourd'hui que l'expérience me rend ces objets plus familiers et que les embarras dans lesquels je me suis trouvé commencent à s'éclaircir, je ne confondrai certainement pas les intérêts de la Russie avec ceux des cours du Nord. Je m'étudierai surtout à suivre un *système national*, c.-à-d. un système fondé sur les avantages de l'état, et non, comme cela est souvent arrivé, sur des prédilections pour telle ou telle autre puissance. Je serais, si je le jugeais utile pour la Russie, bien avec la France, tout comme ce même intérêt me porte maintenant à cultiver l'amitié de la Grande Bretagne.

Je vous dirai avec la même franchise que je ne convenais personnellement pas que l'opinion du roi d'Angleterre sur la pacification de la Porte Ottomane avec la France fût fondée. Persuadé que le concours des Turcs dans la guerre était assez indifférent et que leurs efforts, quelque grands qu'ils fussent, n'eussent jamais amené les Français à la reddition de l'Égypte, j'ai pensé que je ne devais pas refuser de continuer mes bons offices pour un accommodemment avec la France et la Porte, que cette dernière avait plusieurs fois manifesté le désir de voir effectuer. J'y voyais encore d'autant moins d'inconvénients que l'évacuation de l'Égypte devait en être une condition inséparable. Cette différence, d'ailleurs, pour les vues des Turcs, était aussi fondée sur la connaissance que nous avons

de leur manière de juger, et de traiter les affaires. Ils n'auraient pas manqué d'entrer eux-mêmes en pourparlers avec le gouvernement français, et les derniers rapports du comte de Marcow viennent à l'appui de cette assertion. Il marque que le ministre des relations extérieures était sur le point de signer des préliminaires avec l'ambassadeur turc sans la participation de mon plénipotentiaire. Or, changer de conduite à l'égard d'une puissance qui croyait avoir des droits à notre intérêt, c'eût été faire naître des doutes chez des gens aussi méfiants que les Turcs, tandis que nous devons chercher à conserver la confiance qu'ils nous témoignent. Mais ce qui m'a le plus déterminé à ne pas refuser ma médiation, c'est le voeu bien sincère que j'ai formé, dès le commencement, de voir la tranquillité générale établie. Ce même voeu m'avait porté à proposer également ma médiation à l'Angleterre, et j'y aurais sans doute mis tout le zèle que m'avaient dicté les sentimens que je professe pour s. m. britannique.

J'ai tout lieu d'être surpris que le comte de Panine ne vous ait pas fait connaître mes intentions relativement aux officiers de ma marine qui servent en Angleterre. Trouvant qu'il ne peut que résulter le plus grand avantage pour mon service de les laisser à une aussi bonne école, je l'avais chargé de vous marquer que j'étais intentionné de maintenir l'arrangement que vous aviez fait pour ces officiers, et que je voulais que ceux qui se trouvent dans ce moment-ci en Angleterre continuassent encore à y séjourner. C'est à cette disposition qu'il faudra vous en tenir jusqu'à ce que mon amirauté vous aura adressé de nouveaux sujets. Le comte de Panine a dû aussi vous informer des

ordres que j'avais donnés dès le principe pour les passeports. Vous suivrez la marche que vous avez observée jusqu'à présent à l'égard des passeports que vous délivrez aux Anglais. Quant à ceux que des étrangers pourraient vous demander, il faudrait n'en délivrer qu'à ceux qui eussent quelques titres pour en obtenir, comme passeports de leurs gouvernements, certificats ou autres documents que vous jugerez valables.

Je recevrai avec reconnaissance les observations que vous me promettez sur le traité de commerce avec la Suède. Si leur application ne pourra peut-être avoir lieu dès à présent, il en résultera toujours des lumières utiles pour les transactions à venir.

Vous voyez, mon cher comte, que je ne mets point de bornes à ma confiance en vous et que j'ai cherché à vous rendre raison de toutes mes démarches. Par une suite de ces dispositions, je vous dirai quelques mots du changement que je viens de faire dans mon ministère. Quoique différant souvent, à la vérité, d'opinion avec le comte de Panine sur les affaires, je n'avais pas l'intention de l'éloigner. Il prit, à ce que l'on croit, de l'humeur, supposant que je ne l'avais pas assez distingué en distribuant les grâces le jour de mon couronnement, et saisit l'occasion d'une plainte portée contre lui par le prince de Kourakine, et dans laquelle je ne pouvais que rendre justice à celui-ci, pour me demander un congé de trois ans. Je n'ai pas balancé à le lui accorder, ayant, je vous l'avoue, été fort surpris de sa démarche.

Recevez, monsieur le comte, l'assurance de mon estime particulière. Alexandre.

A S-t Pétersbourg, ce 31 VIII-bre 1801.

12.

Monsieur le comte de Woronzow. J'ai reçu vos relations expédiées par le courrier Lindenlaub en même tems que la nouvelle de la part du comte Marcow qu'il avait signé le traité de paix avec la France et que les ratifications en avaient été échangées. L'absence de lord S-t Helens m'a privé pendant longtems de la nouvelle officielle des préliminaires conclus entre l'Angleterre et la France; mais à la fin elle me fut communiquée, et c'est avec satisfaction que je vis un si heureux commencement pour le rétablissement de la paix définitive. Si les conditions ne paraissent pas avantageuses pour l'Angleterre à bien des personnes, il faut de l'autre côté considérer le nombre de difficultés qu'aurait offertes la continuation de la guerre, qui, quelque heureuse qu'elle eût été, n'en aurait pas moins entraîné l'Angleterre dans des dépenses considérables et bien supérieures à ce que la France, privée depuis longtems de ses flottes et colonies, aurait dû employer pour conserver une position défensive. Laissant au tems à décider jusqu'à quel point cette paix peut être avantageuse, je la regarde dans ce moment comme une circonstance heureuse pour l'Angleterre, et c'est pourquoi je vous charge, quant l'oc-

casion s'en présentera, de témoigner à sa majesté le roi la part sincère que je prends à cet événement.

Je ne puis que regretter cependant que la cour de Londres, quelque condescendante qu'elle se soit montrée dans la négociation avec la République Française, n'ait pas réussi à rien réserver pour le bien du roi de Sardaigne. Le seul moyen de procurer à ce souverain l'état qui lui convient, aurait été peut-être d'y insister pendant qu'on rendait à la France et à ses alliés les conquètes qu'on avait faites sur eux; mais si même un concours de choses aussi avantageux n'a pu accélérer l'établissement du sort du roi de Sardaigne, encore moins les efforts isolés de mes plénipotentiares à Paris ont-ils pu y parvenir, quelque énergiques qu'ils ayent été.

Les relations du comte Marcow que je vous communique à cette occasion, vous donneront une ample connaissance des difficultés qu'ont manifestées pour cet objet le Premier Consul et le ministre des affaires étrangères. Ma pacification avec la France ayant été déjà une fois retardée par l'éloignement que le gouvernement français avait pour l'insertion de l'article relatif au rétablissement du roi de Sardaigne dans ses états, il ne restait rien autre chose à faire à mon plénipotentiaire qu'à signer, d'autant plus que la conclusion des préliminaires avec l'Angleterre avait rendu encore plus inaccessibles les chicanes qu'adoptait le ministère français.

Je prescris au comte Marcow d'observer, en se référant au 6-me article de la convention secrète, une conduite analogue à son contenu, pour le bien du roi de Sardaigne; mais il n'y a point de doute que le concours de l'Angleterre ne dût agir grandement à

cette occasion; c'est pourquoi je vous charge de vous entendre avec lord Hawkesbury sur l'étendue des ordres qu'il faudrait donner au marquis Cornwallis pour qu'il dirige tous ses efforts vers le même but. Il est à désirer que si par la difficulté de s'approcher de la France dans l'état actuel des choses, il est impossible de rendre le Piémont à son souverain légitime, il reçoive au moins un dédommagement convenable en Italie, qui lui resterait jusqu'à ce qu'on pût penser à d'autres mesures. En tout cas, on ne saurait certainement me reprocher que je n'eusse pas employé tous mes efforts pour le bien du roi de Sardaigne; et pour y mettre encore une suite plus efficace, vous pouvez entrer dans une correspondance directe avec le comte Marcow, en lui communiquant tout ce que vos soins feront entreprendre au ministère anglais. Au reste, je dois vous prévenir à cette occasion, que le comte Valese a fait auprès de mon ministère des tentatives portant à un secours pécuniaire pour le roi de Sardaigne, et qu'il s'y est appuyé principalement sur le doute que l'Angleterre ne retire les subsides qu'elle a donnés. Les circonstances intérieures de l'empire, en me prescrivant pour règle invariable d'observer l'économie, ne me permettent pas de satisfaire à cette demande; mais si le comte Front requérait quelquefois votre concours pour obtenir de nouveaux subsides de la part de la cour de Londres, vous pouvez l'employer, mais plus comme de votre propre mouvement qu'en conséquence de quelques ordres de ma part.

Je laisse à votre jugement à communiquer au ministère anglais les actes ci-joints qui ont été conclus à Paris,—soit en entier, soit en partie, en leur faisant voir par là ma franchise et en prenant d'eux l'assuran-

ce que les conditions secrètes ne seront pas dévoilées. Je crois nécessaire à cette occasion, de vous communiquer pour votre information, qu'absolument je ne compte entrer avec le gouvernement français dans aucun projet ultérieur quelconque, et que l'expression d'un concert ultérieur employée par Talleyrand dans ses conférences avec le comte Marcow, peut tout au plus se rapporter, si l'affaire en vient là, au concert sur les mesures relatives aux affaires de l'Allemagne. De même, comme vous pouvez aisément conclure, le dernier article de la convention secrète est plutôt une forme qu'une condition qui doit avoir effet, d'autant plus que cet article a été conçu quand la négociation se faisait du tems du mon père, de glorieuse mémoire.

J'espère vous faire parvenir bientôt des informations additionnelles à celles que vous avez déjà sur mes vues concérnant les affaires politiques. Elles se porteront toujours à conserver pour aussi longtems que possible le repos si nécessaire pour la Russie.

Alexandre.

S-t Pétersbourg, le 7 (18) nov-bre 1801.

13.

S-t Pétersbourg, 10 X-bre 1801.

Monsieur le comte de Worontzow. Vos rapports du $^{5}/_{17}$ passé sont arrivés par l'assesseur de collége Wassiliew, et d'après leurs contenus mon ministère a eu avec le lord S-t Helens les communications nécessaires relativement aux propositions que la cour de Londres a faites et qui se rapportent à l'état de l'isle de Malthe. Désirant donner à s. m. le roi de la G-de Bretagne une marque de mes dispositions bien sincères, et pour rendre moins difficiles les négociations à Amiens, j'accorde volontiers ma garantie pour l'établissement qui pourrait être fixé entre l'Angleterre et la France avec toutes les additions qui pourraient résulter, soit des ordres antérieurs qui vous ont été donnés sur ce point, soit de l'état de la chose même. Vous le verrez de la note que l'ambassadeur anglais a remise à mon ministère, et dans laquelle se trouvent des observations qui renferment ces additions. Elles se rapportent principalement à l'explication des points sur lesquels le ministère anglais veut fonder, dans son traité définitif avec la France, les articles relatifs à Malthe, et il y est ajouté que les ports de cette isle seront déclarés neutres, si même une guerre

avec le roi de Naples eût lieu. La manière dont on peut fixer la part que je prendrai à cet établissement, et qui paraît être la plus convenable, est que les deux parties contractantes conviennent par un article particulier de m'inviter à y donner ma garantie.

Supposant que, d'après la part que la cour le Londres prend au sort du roi de Sardaigne, vous pourrez. pour mieux régler vos démarches, tirer quelque utilité des communications de mes derniers ordres au conseiller privé actuel le comte de Marcow, relativement au même objet, je vous les transmets ci-joints, en vous prévenant qu'ils ont été guidés par le rapport du comte Marcow, qui renferme son entretien avec le Premier Consul, dans lequel ce dernier non-seulement avoue qu'il a résolu de joindre le Piémont à la France, mais n'a pas même caché qu'il n'a jamais eu le dessein de retourner ces états au roi de Sardaigne, et qu'il n'y avait donné sa promesse qu'uniquement pour gratifier ses propres vues.

Comme il n'est pas probable qu'un courrier soit bientôt expédié d'ici à Paris, je joins ici mes ordres au conseiller privé actuel le comte de Marcow, relativement à ses communications avec la cour de Londres, en vous chargeant de les lui faire parvenir avec le premier courrier qu'on expédiera au lord Cornwallis.

14.

Reçu à Londres le 8 mars n. s. 1802, par un courrier anglais.

Графъ Семенъ Романовичъ! Особливое уваженіе, которое къ заслугамъ и достоинствамъ вашимъ я имѣю, пріятнымъ чинитъ мнѣ намѣреніе ваше пріѣхать будущею весною сюда. Соизволяя на сіе и предоставляя вамъ снабдить надворнаго совѣтника Николаи нужными наставленіями къ исправленію имъ дѣлъ въ отсутствіи вашемъ, я съ удовольствіемъ воображать буду, что въ скоромъ времени могу лично удостовѣрить васъ въ моемъ къ вамъ благорасположеніи. Пребываю вамъ всегда благосклоннымъ

Александръ.

Въ С.-Петербургѣ, Февраля 4, 1802 года.

15.

Графъ Семенъ Романовичъ! Особливое мое къ вамъ уваженіе и увѣренность въ чуствованіяхъ вашихъ ко мнѣ побудили меня предложить вамъ находиться при любезнѣйшей супругѣ моей, Императрицы Елисаветѣ Алексѣевнѣ, во время путешествія для свиданія съ королевою Шведскою, ею предпріемлемаго. Охотная податливость ваша на сіе сугубо утвердила меня въ сихъ заключеніяхъ, и я въ полной мѣрѣ убѣжденъ, что въ дорогѣ и во время пребыванія въ Абберфорсѣ, стараніемъ вашимъ соблюдено будетъ все то, что̀ для выгоды Императрицы или иначе, а наипаче въ случаѣ посѣщенія ея королемъ Шведскимъ, вы приличнымъ найдете достоинству здѣшняго двора. Я приказалъ для караула откомандировать двѣ роты въ Абберфорсѣ, давъ при томъ повелѣніе, чтобъ штабъ-офицеръ ими командующій состоялъ въ полномъ вашемъ вѣдѣніи. Пребываю вамъ благосклоннымъ

Александръ

Въ С.-Петербургѣ, Іюля 11, 1802 года.

16.

Monsieur l'ambassadeur comte de Worontzow. Vous sachant déjà rendu à votre poste, j'ai ordonné qu'on vous envoyât copie de tous les rescrits et dépêches qui ont été écrits, dans l'intervalle de votre voyage, à mes ministres à Vienne et à Paris. La lecture de ces pièces vous instruira de la conduite que j'ai suivie dans les affaires présentes de l'Europe, et particulièrement vis-à-vis de l'Autriche et de la France, et vous n'aurez d'après cela aucun doute sur le langage que vous avez à tenir dans vos rapports avec le ministère anglais.

Autant par mon caractère que par le position même de mes états, tous mes désirs se portent vers la conservation de la paix. La Russie occupant une vaste partie du globe, et placée, comme qui dirait, à l'un des bouts de notre monde politique, n'est attaquable que d'un seul côté, et parfaitement en sûreté sur tout le reste de ses frontières; elle ne doit ni craindre ni désirer la guerre; elle peut plus que tout autre pays ne pas s'alarmer de ce qui se passe dans le reste de l'Europe, dont les malheurs ne sauraient l'atteindre que difficilement. Le système le plus sage pour la Russie est de rester tranquille et de s'occuper de sa pros-

périté intérieure. Cependant, si la sûreté et l'honneur de mon empire venaient à être compromis, je ne balancerai pas à me résoudre à la guerre, dont le seul but serait alors le bien général et le rétablissement de la tranquillité en Europe; car je crois que ce sont les véritables moyens d'assurer en même tems le bien et la tranquillité de mon pays. Je vois avec peine qu'il ne dépend pas de nous seuls de rester pacifiques, et qu'il faut que les autres le soyent aussi pour qu'on puisse soutenir ce rôle. Une ambition démesurée, qui ne connaît point de bornes et qui ne laisse personne en repos, pourrait obliger, quelque désir de tranquillité que l'on ait, à faire agir la force pour sa propre défense et pour arrêter le cours des violences. Une des circonstances sur laquelle je ne pourrais rester indifférent serait l'envahissement de l'Empire Ottoman par les Français. Il paraît que le Premier Consul est continullement occupé de ce projet, quoiqu'aussi il semble que ce ne soit encore jusqu'à présent que des idées vagues jetées en avant et sans suite. Cela n'empêche pas que je n'aie donné des ordres tant au comte de Marcow qu'à m-r Italinsky de surveiller cet objet avec le plus grand soin, et de me rendre compte du fruit de leurs recherches. Malgré que le gouvernement français ne m'ait jusqu'à présent fait aucune ouverture formelle à ce sujet, je viens de prescrire au comte de Marcow de s'expliquer franchement avec lui, en déclarant que je ne saurais dans aucun cas donner les mains au démembrement de l'Empire Ottoman, dont je crois le voisinage avantageux à la Russie et que je désire conserver.

Je me flatte que s. m. britannique ne peut avoir à l'égard de la Turquie d'autres vues que les miennes,

et que nous sommes également intéressés d'empêcher la ruine de cet empire et de nous opposer aux projets des Français de ce côté. Cela me fait espérer que le ministère anglais voudra bien vous communiquer sans aucune réserve toutes les notions qu'il a, ou pourra avoir dans la suite, sur cet objet intéressant. Une surveillance active est tout ce qu'il faut pour le moment, et si les circonstances l'exigeaient, il sera toujours tems de s'entendre lorsque le moment d'agir viendra; des intérêts communs dicteront alors des mesures communes, qu'il serait impossible et inutile de préciser d'avance par des arrangemens trop précoces, qui, loin de faire éviter le mal, seraient plutôt propres, en donnant l'alarme au gouvernement français, d'accélérer peut-être l'exécution de ses projets.

J'ai été extrêmement sensible aux ouvertures que la cour de Londres m'a fait parvenir ici par son ambassadeur, et la proposition d'une alliance défensive entre la Russie et l'Angleterre n'a pu être regardée par moi que comme une preuve nouvelle des sentimens d'amitié et de bonne intelligence qui existent depuis si longtems entre les deux nations, et que je vois avec reconnaissance que s. m. britannique veut bien me conserver. Cependant, je suis d'avis qu'il est inutile de contracter avant le tems des alliances, dont la négociation ne peut rester cachée, et dont le seul effet est souvent de donner naissance à des contre-alliances, et par conséquent d'embrouiller davantage les affaires, au lieu de les simplifier. Il faut voir venir les événemens; et je suis certain que dans l'occasion les puissances dont la politique loyale ne veut que la conservation de leur propriété et le bien général de l'Europe, se réuniront nécessairement contre tout gouvernement qui agira sur des principes opposés.

Vous exposerez ces sentimens au minisrère britannique, et vous tâcherez aussi de pénétrer quels sont ses véritables opinions relativement à l'empire Ottoman; s'il ne regarde pas sa destruction comme prochaine et inévitable, et quel serait le parti que prendrait l'Angleterre dans les différentes suppositions que l'on peut faire sur ce sujet. La manière dont cette puissance envisage les affaires de Suisse, et la conduite qu'elle se propose de tenir à cet égard, m'intéressent aussi, et vous me ferez plaisir en me transmettant toutes les informations qui vous seront données sur ce point. Il serait inutile à présent d'entrer avec vous en détails sur ces matières, et vous en trouverez de suffisans dans les copies des pièces que je vous ai fait envoyer.

Votre expérience et le zèle que vous avez toujours montré pour le service de votre patrie, et duquel j'ai déjà reçu moi-même des preuves, dont j'aime à reconnaître tout le prix, joints à la considération et à la confiance personnelles que vous vous êtes acquises auprès du roi d'Angleterre et du ministère, ne me laissent aucun doute que vous ne remplissiez avec un succès complet tout ce dont je vous charge par ma présente, et que les explications que vous aurez avec la cabinet de Londres, aussi bien que les notions qu'il vous fournira, ne soient d'un genre à contenter également les deux cours.

Je suis votre bien affectionné

Alexandre.

S-t Pétersbourg, ce 20 janvier 1803.

Contresigné: C. Alexandre de Worontzow.

17.

Получено въ Лондонѣ, 5-го Іюня, по новому стилю, 1804.

Графъ Семенъ Романовичъ! Сколь ни желательно было бы для меня, а паипаче при нынѣшнемъ положеніи дѣлъ въ Европѣ, сохранить васъ при постѣ вашемъ, при которомъ преходили вы всегда достохвально служеніе ваше, не могу однакоже не признать справедливости причинъ васъ побудившихъ просить отзыва вашего для возвращенія въ отечество. Въ удовлетвореніе сего желанія вашего посылаются къ вамъ при семъ отзывныя грамоты, которыя употребите, когда сами заблагоразсудите. Отдавая въ полной мѣрѣ справедливость отличной ревности, съ коею чрезъ долгое время служенія вашего являли вы услуги отечеству полезныя, особенное ощущаю я удовольствіе при семъ случаѣ увѣрительно васъ обнадежить въ томъ, что оными пріобрѣли вы себѣ право на всегдашнюю мою признательность, и я не оставилъ между тѣмъ дать надлежащія повелѣнія къ удовлетворенію и прочихъ желаній въ письмѣ вашемъ изображенныхъ. Предоставляя себѣ въ прочемъ подавать вамъ и впредъ при всякомъ случаѣ опыты особеннаго моего къ вамъ благоволенія, пребываю вамъ благосклонный

Александръ.

С.-Петербургъ, Апрѣля 30 дня 1804 года.

18.

Reçu à Londres, le 5 juin n. s. 1804.

Monsieur le général d'infanterie, comte de Woronzow.

La crise des affaires générales de l'Europe, en excitant de plus en plus ma sollicitude et en exigeant de de ma part une attention proportionnée à l'importance des événemens qu'elle semble devoir amener, me conduit au désir de voir votre séjour en Angleterre prolongé le plus qu'il vous sera possible. Connaissant l'état actuel du continent et ma façon de l'envisager, vous comprendrez facilement que votre expérience consommée dans les affaires, ainsi que la confiance dont vous jouissez à si juste titre auprès du gouvernement anglais, ne me furent jamais plus nécessaires. En vous accordant le rappel que vous avez sollicité, j'ai satisfait à mon penchant de faire ce qui peut vous être agréable. Sans prétendre que vous n'ayez de justes égards à ce que votre santé et vos convenances exigent, et vous laissant par conséquent pleinement le maître de vous résoudre dans cette occurrence comme vous le jugerez à propos, je ne veux pourtant pas vous cacher que si vous différiez votre départ, je vous en saurais d'autant plus de gré que, tout court que serait ce retard, je suis convaincu qu'il deviendrait

d'une utilité efficace pour les affaires, et que j'aurais pendant cet intervalle plus d'une occasion de vous renouveler le témoignage de la bienveillance toute particulière avec laquelle je suis toujours, monsieur le général d'infanterie, comte de Woronzow, votre bien affectionné.

Alexandre.

A S-t Pétersbourg, ce 30 avril 1804.

19.

Reçu à Londres par le chasseur Bezeler le 13 (25) VII-bre 1804.
S-t Pétersbourg, ce 18 août 1804.

Monsieur le général d'infanterie comte Worontzow. C'est avec une très-grande satisfaction que j'ai lu les rapports que vous m'avez transmis par le feldjäger Ratinsky, et les communications de la cour de Londres dont ils étaient accompagnés en réponse à celles que vous aviez été chargé de lui faire sur l'état actuel des affaires en Europe.

On ne peut être plus sensible que je ne le suis à la confiance flatteuse que m'ont témoignée à cette occasion se majesté britannique et son ministère, et je m'empresserai toujours d'y répondre avec une franchise et une amitié égale. Il est digne de la sagesse et de la modération de la cour de Londres de ne rien précipiter, et d'éviter tout ce qui pourrait amener sur l'Europe les maux croissants que l'on désire de prévenir. Ce principe est d'autant plus honorable et généreux de sa part, que la Grande Bretagne soutenant seule aujourd'hui tout le poids de la guerre, l'on pourrait croire au premier coup d'oeil qu'il serait peut-être de son intérêt de susciter des hostilités à la France à tout hasard et sans s'arrêter aux suites qu'elles

pourraient avoir pour ceux qui les auraient entreprises. L'expérience prouve cependant que des attaques faibles ou mal combinées n'ont pu toujours que donner plus de force et plus de moyens à l'ennemi.

J'ai été extrêmement aise d'apprendre que la cour où vous êtes est entrée pleinement dans cette façon de voir. Le peu d'activité et d'énergie que dénotent jusqu'à présent d'autres grandes puissances, rend la nécessité de s'y tenir encore plus évidente. Connaissant à présent les intentions de la cour de Londres, et pouvant compter sur les secours subsidiaires qu'elle se propose de fournir au continent dans le cas que la guerre s'y allumât, je ne perdrai pas un moment pour faire usage de ces données importantes, afin d'animer du moins une partie des cabinets à s'opposer vigoureusement à des empiétemens ultérieurs des Français, et même de préparer les choses afin de lier, s'il est possible, un concert pour mettre fin aux violences qu'ils exercent dans les pays qu'ils tiennent déjà sous leur joug,—résultat, cependant, auquel à vue de pays, il n'est pas encore à espérer que nous puissions parvenir dès à présent.

Les conditions que s. m. britannique se réserve de mettre à ses secours, sont parfaitement convenables; il est tout simple qu'ils ne soient accordés qu'au moment où les hostilités commenceront, ou du moins au moment où elles seront indubitables; il est non moins juste que la cour de Londres soit admise à la connaissance du concert qu'elle sera appelée à supporter par ses moyens.

C'est ainsi que je l'ai toujours entendu: et l'autorisation qu'auront les ministres anglais de fournir les premiers fonds nécessaires, en cas d'une explosion su-

bite, prévient tout inconvénient momentané qui pourrait en résulter. La distribution des fonds me paraît également très-sage, sauf les modifications que le succès des négociations pour engager les différentes cours à se réunir contre l'ennemi commun pourront nécessiter. Je suis de mon côté infiniment sensible à l'offre que la cour de Londres me fait pour subvenir aux frais considérables que je serais obligé de supporter lorsque la guerre éclaterait sur le continent, et je m'adresserai à elle avec confiance, si je me trouve dans le cas d'avoir besoin de secours subsidiaires.

C'est avec un plaisir très-réel que j'ai appris la facilité avec laquelle nous nous sommes entendus avec la cour de Londres sur la manière dont il faudra agir en commun, au cas que les Français attaquassent la Turquie européenne, et j'attendrai avec impatience que les soins qui absorbent le ministère pour la défense interne du pays, lui permettent d'envoyer des renforts à Malthe et à Gibraltar. Je ne doute pas, en attendant, que même les corps peu nombreux qui s'y trouvent, n'agissent à l'instant même que les Français feront quelque entreprise contre la Grèce ou l'Albanie, mes troupes stationnées à Corfou ayant déjà reçu des ordres conformes à cette attente.

Pour ce qui est de la supposition que Bonaparte se portera à attaquer le roi de Naples, je ne suis encore nullement assuré que cet événement puisse être compté dans la catégorie de ceux qui engageront la cour de Vienne à entrer en lice, et qu'il puisse par conséquent servir de signal à une opération générale et bien combinée.

Mon ministère est chargé de vous transmettre les pièces qui ont rapport à ce qui s'est passé dernière-

ment entre moi et le gouvernement français. Vous y verrez que je suis au moment d'interrompre toute relation avec lui, et que si cela n'arrive pas, ce ne sera qu'en obtenant des concessions importantes pour le bien de la cause générale. Si au contraire, ce qui est plus probable, toute correspondance est suspendue entre la Russie et la France, cela m'évite la discussion fastidieuse sur la reconnaissance du titre impérial et me délivre des désagrémens sans fin auxquels on est continuellement exposé tant qu'on est en rapport avec un gouvernement qui n'a de respect pour aucune considération quelconque. La Russie n'en restera pas moins parfaitement tranquille quant à sa sûreté particulière, puisque sa position est telle que la France ne peut l'attaquer qu'en entamant et attaquant d'abord les pays qui nous séparent; et cette position indépendante, dans laquelle la nature a placé la Russie et qui lui permettrait même sans grands inconvéniens de recourir à un entier isolement, si jamais elle le jugeait convenable, ne pourra sans doute, quelque tournure que prennent les affaires, que m'engager davantage à ne rien négliger de ce qui me paraîtra, ainsi qu'à mes alliés, le plus propre au bien réel de l'Europe.

Vous n'avez aujourd'hui que des remercîmens à exprimer dans les communications dont vous êtes chargé; je ne doute pas que vous ne les énonciez à la cour où vous êtes avec toute l'expression du sentiment que j'ai voué à s. m. britannique. Je ne saurais finir sans vous exprimer aussi les miens pour la manière dont vous avez rempli mes désirs, en vous décidant à ne point quitter encore votre poste. Vous avez sans doute le droit de demandrer du repos, après les longs et honorables services que vous avez consacrés à l'é-

tat et sur la valeur desquels je ne vous trouve pas juge compétent; mais il était conforme à votre caractère de faire à votre patrie un nouveau sacrifice, et je le reçois avec sensibilité. En vous réitérant l'assurance de mon estime et de mon entière satisfaction, je suis, monsieur le général d'infanterie comte Worontzow, votre bien affectionné

Alexandre.

Cóntresigné: Le p-ce A. Czartorisky.

20.

Ayant accédé à la médiation qui nous a été proposée par l'empereur des Romains et le roi de Prusse pour les mettre d'accord sur l'arrangement à l'amiable de leurs affaires relativement à l'Empire d'Allemagne, autant que cela pourrait s'effectuer eu égard à son intégrité. même dans ses limites actuelles. nous nous étions proposés de profiter de cette occasion pour persuader le roi de Prusse à former avec nous et avec nos deux alliés, l'empereur des Romains et le roi de la Grande Bretagne, une alliance en commun, pour mettre des bornes aux intentions pernicieuses et malfaisantes du gouvernement français actuel, qui ne tend à rien moins qu'à détruire les monarchies, à bouleverser tout gouvernement bien ordonné, et à introduire partout leurs principes destructeurs, afin de les assujetir ensuite à leur propre domination; c'est à quoi ils travaillent sans cesse. La première démarche que nous avons faite dans cette vue amicale auprès du roi de Prusse, n'a pas eu le succès désiré. Nous ne nous étendrons pas sur l'aveuglement auquel ce souverain s'est exposé contre ses propres intérêts et surtout contre la sûreté de son royaume pour le tems à venir; mais considérant une pareille mesure comme salutaire et unique

pour brider les atrocités des Français, et sachant à notre grande satisfaction que nos deux alliés sont parfaitement d'accord avec nous sur cette manière de penser, nous avons résolu d'y accéder aussitôt que le gouvernement actuel en France, soit par son obstination à ne pas exécuter le traité de paix conclu avec l'Empereur, soit en insistant d'étendre ses possessions même du côté droit du Rhin, soit par des entreprises nouvelles à s'emparer de la partie restante de l'Italie ou des autres pays et isles de la Méditérranée, aura forcé l'Empereur à rompre sa paix avec lui; en conséquence de quoi nous avons résolu à nous expliquer amicalement avec le roi de Prusse sur des raisons qui nous portaient à faire cause commune avec nos alliés, n'ayant aucunement pour but notre propre avantage, mais le rétablissement solide de la tranquillité, sur des stipulations sages et convenables; et qu'en commençant la guerre par pure nécessité, et en la continuant avec des intentions aussi droites, nous attendons de l'amitié et de la bonne foi du roi de Prusse, qu'en conservant sa neutralité, il n'écoutera aucune des insinuations perfides d'un ennemi aussi dangereux pour toutes les puissances, et qu'il conservera intacte la partie septentrionale de l'Allemagne, en empêchant les Français de rompre la ligne que sa majesté a déja marquée comme étant neutre, et qui de même ne sera pas enfreinte par les alliés. Sa réponse sur notre explication nous découvrira davantage combien on doit compter au moins sur son impartialité et sur sa position passive, dans lesquelles nous tâcherons de le maintenir par toutes les assurances conformes à l'amitié et l'alliance qui subsistent entre nous. En attendant, nous avons résolu en premier lieu,

aussitôt que la rupture aura lieu, d'envoyer au secours de l'empereur des Romains un corps de troupes, conformément à notre traité d'alliance, nonobstant que nous devons maintenir toutes prêtes des forces considérables, soit pour conserver la tranquillité dans les états nouvellement acquis à notre empire de la ci-devant république de Pologne, soit qu'en cas de quelques tentatives perfides du côté des Français, nous puissions non-seulement les détruire chez nous, mais donner même secours à nos voisins, faisant sur ce point, conformément aux engagements, cause commune avec eux; soit pour observer enfin toutes les démarches de la cour de Berlin, ayant en main, en cas de sa liaison avec les Français, des moyens de défense et de diversion formidables du côté de nos frontières, en laissant au reste, d'après le traité d'alliance avec l'Angleterre, l'escadre destinée à son secours et assurant la mer Baltique et sa navigation en faveur des nations amies contre toutes intentions et entreprises hostiles. Nous n'entrons pas en détails ici sur la précaution indispensablement nécessaire du côté de la Suède, de même que du côté de nos frontières avec les états de la Porte Ottomane, qui par sa faiblesse, soit par des menaces, soit par la force des Français, quoiqu'à sa propre destruction, pourrait être facilement entraînée dans leurs vues et nous causer beaucoup d'embarras.

Ayant donné un corps de troupes au secours de notre allié, nous avons satisfait à sa demande amicale, et nous nous sommes justifiés devant le monde de la bonne foi avec laquelle nous sommes accoutumé à garder nos engagemens. Nous désirerions volontiers, par des moyens encore plus efficaces, pouvoir contribuer à la

guerre afin de brider l'ennemi commun et de garantir l'intégrité des puissances; mais des mesures aussi fortes ne sauraient être entreprises ni conduites avec le succès désiré, sans des dépenses pécuniaires très-considérables. Sachant que l'Angleterre a toujours reçu dans la même vue, et a mis beaucoup de valeur à une coopération pareille de notre part, nous les ayant offert dans son tems, nous vous chargeons de vous expliquer d'une manière amicale avec le ministère du roi de la Grand Bretagne, et en présentant dans tout son jour notre conduite et notre bonne volonté. de lui insinuer qu'en cas que la nécessité exigeât d'augmenter d'énergie, et que nous fussions assurés du côté du roi de Prusse de la conservation de sa neutralité et de la garantie de la partie septentrionale de l'Allemagne contre l'invasion ou le passage des troupes françaises, qu'on envoye provisoirement au ministre de sa majesté britannique auprès de notre cour un plein-pouvoir et des instructions suffisantes pour conclure une convention touchant les secours pécuniaires à donner pour l'envoi et l'entretien de nos troupes destinées par nous à agir en faveur de la cause commune, en prenant pour base le même projet qui a été proposé en 1796, avec les changemens qui y ont été faits et jugés indispensables, et les corrections sur lesquelles on était quasi d'accord. Il s'entend déjà que dans le nombre des troupes stipulées par le traité, sont aussi incluses celles que nous envoyons actuellement sous la dénomination du corps auxiliaire pour l'empereur des Romains; car dans ce cas-là nos forces seront employées aux opérations en faveur de la cause commune, d'après le plan convenu pour le tems entre les alliés.

Nous attendons de l'amitié du roi notre allié, qu'en rendant justice à nos intentions, il prendra en consi-

dération l'avantage qui résultera de notre coopération et qui sera supérieur en comparaison des modiques secours pécuniaires, surtout si on les compare à ceux qui ont été fournis avec tant d'abondance et si peu d'effet en 1794 au feu roi de Prusse; quand au contraire notre zèle pour l'avantage et la sûreté commune et l'honneur de nos armes, pourront être des garants assurés, qu'ayant tiré l'épée pour obtenir la paix à nos alliés et presque à toute l'Europe, nous y employerons, par le secours du Très-Haut, avec bonne foi, tous les moyens et toutes les forces qui dépendent de nous.

Pour ce qui regarde notre escadre qui agit au secours de l'Angleterre, nous joignons ici, pour votre information, que les fournitures du côté de l'Angleterre de tout ce qui est nécessaire pour son approvisionnement et pour ses réparations pendant qu'elle restera dans ses ports et dans la mer du Nord, doivent rester sur le même pied qu'auparavant, sans les mettre aucunement en compte général des subsides, supposés uniquement à l'occasion du secours sur la terre ferme.

Dans vos entretiens avec le ministère du roi de la Grande Bretagne, si vous rencontriez de son côté des difficultés sur l'accord et le payement de secours pécuniaires, vous pouvez sans réserve déclarer que notre coopération ne saurait avoir lieu sans cela, et que nous serons obligé alors de rester uniquement occupé à pourvoir à la sûreté de notre propre empire, ayant à l'égard de nos alliés une conscience tranquille, qu'il dépendait d'eux, en cas de besoin, de profiter de nos bonnes dispositions en leur faveur.

21.

Monsieur le général d'infanterie comte de Woronzow. Le ministre-adjoint de Nowossiltzow m'a rendu compte, à son retour de Londres, qu'à l'audience que le roi lui a accordée, ce monarque l'avait chargé de m'exprimer le désir que vous ne quittiez point le poste que vous occupez près de lui en ce moment. C'est à vos désirs seuls et à vos instances réitérées que j'ai cédé en consentant l'été dernier à la demande que vous me faisiez de revenir à S-t Pétersbourg; mais maintenant, voulant donner à s. m. britannique une preuve du prix que j'attache à l'opinion qu'elle a manifestée à votre égard et de mon empressement à lui complaire, je ne puis qu'acquiescer à son désir et vous exprimer le mien de vous voir continuer vos fonctions, tant que vos affaires particulières vous le permettront. J'espère qu'elle ne s'opposeront pas à ce que vous prolongiez encore pendant quelque tems votre séjour à Londres. Les liens qui viennent de se former entre les deux cours, demandent à être consolidés, et personne sans doute ne remplira mieux cette tâche que vous; la conduite par laquelle vous avez su les préparer et la nature de vos derniers rapports, ont

été à mon entière satisfaction et deviennent un nouveau titre à ma bienveillance. Je me plais à vous en répéter ici le témoignage certain, et je suis, monsieur le général d'infanterie comte de Woronzow, votre bien affectionné

Alexandre.

S-t Pétersbourg. Ce 3 avril 1805.

22.

Reçu à Londres, par le translateur Ellisen, le 3 (15) mars 1806.

Monsieur le général d'infanterie comte de Woronzow. J'ai partagé bien sincèrement les regrets qu'a dû vous faire éprouver la perte douloureuse d'un frère et d'un ami. L'état se voit privé d'un de ses plus utiles et dignes serviteurs, qui dans ses diverses fonctions lui a rendu tant de services importants. Quant à moi personnellement, j'ai perdu en lui un ministre qui m'avait toujours donné des preuves d'un zèle et d'un attachement aussi actifs qu'éclairés. Vous savez qu'en vous engageant à continuer les fonctions de votre poste actuel, je n'ai jamais voulu vous gêner sur l'époque à laquelle vous le résigneriez; mais je prévois maintenant que la mort de m-r votre frère ne sera qu'un motif de plus pour vous de vous retirer, et je ne veux plus tarder à vous renouveler l'autorisation de présenter vos lettres de rappel aussitôt que vous le désirerez. En songeant que vous abandonnerez bientôt la carrière que vous suivez maintenant, je ne saurais ne pas me rappeler tous les services que vous avez rendus à vos souverains soit pendant sa durée, soit avant que vous l'ayez embrassée. Je désire que vous comptiez sur la reconnaissance que je vous en conserve. La confiance dont vous jouissez en Angle-

terre et la manière distinguée dont vous vous êtes constamment acquitté de mes ordres à mon entière satisfaction, me font trouver difficile le choix de votre successeur; mais en attendant que je puisse prendre à cet égard une résolution définitive, si vous vouliez quitter Londres, vous accréditeriez en qualité de chargé d'affaires le conseiller de collège baron de Nicolaï. Je suis, monsieur le général d'infanterie comte de Woronzow, votre bien affectionné

Alexandre.

6 février 1806.

Contresigné: Le p-ce A. Czartorysky.

Указъ Государственной Коллегіи Иностранныхъ дѣлъ.

Снисходя на прошеніе генерала отъ инфантеріи графа Воронцова, находящагося въ качествѣ чрезвычайнаго и полномочнаго посла при дворѣ Лондонскомъ, всемилостивѣйше увольняемъ его отъ настоящей должности, повелѣвая удовлетворить его слѣдующимъ ему жалованьемъ по 6-е минувшаго Апрѣля; въ воздаяніе же долговременной службы и отличныхъ трудовъ понесенныхъ имъ на пользу отечества, повелѣли мы, особымъ указомъ Главному Почтовому Правленію, обратить ему въ пенсіонъ тѣ шесть тысячъ рублей съ курсомъ, которые изъ почтовыхъ доходовъ ему производятся.

Александръ.

С. П-Бургъ, Мая 15 дня 1806.

Вѣрно: Статскій совѣтникъ Андрей Жерве.

23.

Monsieur le comte de Woronzow. Le général de Budberg n'a pas manqué de m'instruire du contenu d'une lettre que vous avez écrite au conseiller privé prince de Czartorysky, pour obtenir une prolongation de sept semaines au semestre accordé à votre fils. Quel que fût mon désir de voir bientôt ce jeune officier rentrer dans la carrière où il s'est distingué par son zèle et sa capacité, je ne saurais me refuser aux motifs pressants qui vous font désirer la prolongation de son séjour en Angleterre, et vous pouvez le retenir auprès de vous, non seulement jusqu'au terme que vous avez demandé, mais même au-delà, si le soin de sa santé l'exige.

C'est avec un véritable plaisir que je me suis rendu à ce voeu, éprouvant toujours ce sentiment dans toutes les occasions où je puis vous prouver ma bienveillance particulière et ma satisfaction de vos longs et pénibles services, dont j'ai su apprécier toute la valeur, et qui vous ont assuré à jamais toute mon estime et mon affection. C'est avec ces sentimens que je suis, monsieur le comte de Woronzow, votre très-affectionné

Alexandre.

S-t Pétersbourg, ce 2 juillet 1806.

ПИСЬМА

ИМПЕРАТРИЦЫ ЕЛИСАВЕТЫ АЛЕКСѢЕВНЫ

КЪ ГРАФУ

АЛЕКСАНДРУ РОМАНОВИЧУ ВОРОНЦОВУ.

Письма императрицы Елисаветы Алексѣевны къ графу Александру Романовичу Воронцову.

1.

Je vous remercie, monsieur le comte, pour l'attention que vous avez de m'avertir; j'en profiterai et vous enverrai dans le courant de la journée une lettre pour ma soeur.

Je suis bien fâchée de vous savoir de nouveau incommodé et j'espère que cela ne sera ni de durée ni de conséquence.

2.

Vous m'avez envoyé, il y a environ deux mois, monsieur le comte, une lettre d'Angleterre à laquelle étaient joints deux exemplaires d'une réfutation de différens ouvrages français, par un anglais que j'ai connu en Allemagne. Comme j'ai reçu cet envoi par m-r votre frère, veuillez bien le prier de ma part de se charger de ma réponse et d'un cadeau que l'Empereur envoie par moi à l'auteur, qui lui a adressé un des exemplaires. Je saisis avec plaisir cette occasion de vous remercier, monsieur le comte, pour les preuves récentes que vous m'avez données de l'intérêt que vous prenez à ce qui me regarde, je vous en ai une sensible reconnaissance et vous prie d'en être convaincu.

3.

Le baron de Nicolaï, que j'ai vu hier ici, m'a offert de se charger de ma commission pour l'Allemagne; j'écris par lui à ma mère et vous prie, monsieur le comte, de vouloir bien lui remettre cette lettre, que je joins ici.

Je me flatte que nous aurons dans peu le plaisir de vous voir dans notre voisinage et que vous serez content de votre séjour à Czarskoé-Célo.

4.

Je vous remercie, monsieur le comte, pour la lettre que vous m'avez envoyée; elle n'est pas de ma mère, comme je l'avais aussi cru d'abord, mais de quelqu'un de ma connaissance qui se trouve à Berlin dans ce moment.

Recevez, monsieur le comte, l'assurance de toute mon estime.

5.

Je profite de votre complaisance, monsieur le comte, et vous envoie une lettre pour ma mère, dont je vous prie de vouloir bien vous charger.

Je suis très-sensible à votre attention et vous prie d'être persuadé de ma reconnaissance et de toute mon estime pour vous.

6.

Je vous suis infiniment obligée, monsieur le comte, de ce que vous voulez bien vous charger de mes commissions. Je vous renvoie les trois lettres, ne sachant pas si celles pour l'Allemagne doivent être mises à la poste ou non.

Je ne vous ai pas remercié encore pour le paquet que vous m'avez envoyé l'autre jour, qui contenait les remercîmens de cet auteur anglais à qui l'Empereur a fait remettre une bague par m-r votre frère. Recevez, monsieur le comte, l'assurance de mes sentimens d'estime et de considération.

7.

(1803).

Je dois à la reine de Sardaigne une réponse à une lettre de félicitation, et ne sachant pas au juste où je puis la lui adresser, je vous prie, monsieur le comte, de vouloir bien vous charger de la faire parvenir à sa destination. Je vous demande bien des excuses de vous importuner de ma commission.

8.

(1803).

J'ai reçu, monsieur le comte, la lettre que vous m'avez envoyée, et vous en remercie. Je vous suis bien reconnaissante aussi de ce que vous vous êtes chargé de ma réponse aux choses nombreuses que m-r Colbert m'a dites.

C'est avec plaisir et entière confiance que je profite, toutes les fois que j'en ai l'occasion, des offres obligeantes que vous me faites, intimement persuadée que je ne saurais mieux m'adresser qu'à vous, monsieur le comte.

9.

(1803).

Je vous envoie, monsieur le comte, deux lettres dont l'impératrice-mère m'avait chargée il y a quelque tems, pour les faire partir par le premier courrier dont j'aurais connaissance. Craignant que l'Empereur, par un oubli très-excusable, ne m'avertisse pas, je les dépose chez vous, monsieur le comte, et vous prie de vouloir bien en charger le premier courrier qui partira soit pour Berlin, soit pour Dresde, n'étant pas de nature à être confiées à la poste.

Je vous demande mille pardons, monsieur le comte, de la peine que je vous donne; ce sont les offres si obligeantes que vous m'avez faites à différentes reprises qui m'y ont engagée, et je vous prie de me croire

votre très-affectionnée

Élisabeth.

10.

(1803).

Je m'adresse à vous aujourd'hui, monsieur le comte, pour vous faire une prière, et je me flatte que son peu de conséquence ne me rend pas coupable d'indiscrétion. La comtesse Élisabeth Apraxine, dont le fils cadet est déjà placé au collège des affaires étrangères, désire beaucoup qu'il puisse être attaché à la mission de Carlsruhe et Stuttgart. Je ne sais si c'est une chose possible, si peut-être on ne veut pas la rendre nombreuse, ou par quelque autre raison; dans ce cas, monsieur le comte, je vous prie de me le dire sincèrement, vous me témoignez trop de la complaisance que vous voulez bien avoir pour moi, pour que je puisse en douter; mais si ma demande ne souffrait aucun inconvénient, j'aurais beaucoup de plaisir à la voir réussir, puisque cela rendrait fort heureuse la mère du jeune homme.

Je désire et espère que votre santé est bonne, monsieur le comte, et vous prie d'être persuadé de toute mon estime.

Ce 9 juillet.

11.

(1803).

Je suis extrêmememt sensible à votre attention, monsieur le comte, et vous prie de recevoir mes remercîmens pour les cahiers de musique que vous m'envoyez, et qui ne peuvent que faire plaisir à un amateur, étant ce qui vient de paraître de mieux et de plus nouveau. Le paquet qui y était joint m'était un envoi très-agréable, venant de ma mère.

J'aurais mieux aimé vous remercier verbalement pour tout ceci, monsieur le comte, et je vous prie d'être persuadé qui j'ai bien du regret de ne pas être à même de el faire.

12.

(1803).

Voici, monsieur le comte, la lettre dont je vous ai parlé l'autre jour et que vous avez bien voulu vous charger de faire parvenir à ma mère, sans qu'elle passe par des mains indiscrètes. Je vous prie aussi de m'indiquer la manière dont je pourrai recevoir sa réponse.

Recevez, monsieur le comte, l'assurance de toute ma reconnaissance pour la peine que vous prenez de vous charger de mes commissions.

13.

Pétersbourg, ce 4 mars 1804.

Le prince Czartorysky m'ayant avertie hier du départ d'un courrier, je crains, monsieur le comte, que cette lettre ne vous parvienne trop tard pour être envoyée, ayant dû l'être hier soir déjà. Dans ce cas, je suis bein fâchée de vous importuner inutilement.

14.

J'acquitte enfin la promesse que vous m'avez demandée, monsieur le comte; il n'y a pas de ma faute si j'ai tardé si longtems à le faire, mais de celle du peintre, qui n'a achevé le portrait que depuis peu de jours. Je désire que vous le trouviez ressemblant et que vous soyez persuadé du plaisir que j'ai à vous l'offrir.

Vous devez être établi maintenant à votre campagne et remis, j'espère, de la fatigue que le voyage vous aura causée; je désire que tout se réunisse pour vous en rendre le séjour agréable, mais je désire surtout apprendre que votre santé en éprouve de bons effets. Vous me rendrez justice, monsieur le comte, en croyant au sincère intérêt que j'y prends, ainsi qu'à ma parfaite considération.

Votre bien affectionnée

Élisabeth.

ПИСЬМА

ИМПЕРАТРИЦЫ ЕЛИСАВЕТЫ АЛЕКСѢЕВНЫ

КЪ ГРАФУ

СЕМЕНУ РОМАНОВИЧУ ВОРОНЦОВУ.

Письма императрицы Елисаветы Алексѣевны къ графу Семену Романовичу Воронцову.

1.

J'ai été très-sensible, monsieur le comte, à la lettre que vous m'avez écrite pour me souhaiter la bonne année, et je trouve, comme vous, que cet ancien usage doit être conservé, puisqu'il m'a procuré une marque de votre souvenir et une occasion de vous assurer de mon estime et de mon intérêt.

Je me rappelle avec satisfaction des circonstances qui m'ont donné la facilité de vous connaître plus particulièrement, et croyez que je tiens beaucoup à l'opinion que vous avez conçue de moi et qui de votre part ne peut être que flatteuse. Ce n'est pas pour la forme que je vous remercie, monsieur le comte, pour les souhaits que vous m'exprimez; car je suis sûre qu'ils sont bien sincères, et je vous prie d'être persuadé que je vous désire aussi tout plein de bonheur et de contentement, à vous et à toute votre famille. La santé de m-r votre frère nous avait allarmés pendant quelque tems, et j'ai pensé aux inquiétudes que vous avez dû avoir avant que la nouvelle de sa convalescence ne vous soit parvenue. Le chancelier, même pendant sa maladie, a saisi les occasions qui se sont présentées

pour m'obliger et me prouver qu'il partage les sentimens que vous voulez bien me témoigner. J'attends avec impatience son entier rétablissement, que l'on nous fait espérer bientôt, pour lui en marquer ma reconnaissance, en attendant je crois ne pouvoir mieux faire que de vous en parler.

Je me suis acquittée, monsieur le comte, de votre commission pour l'Empereur, et il me charge de vous en faire ses remercîmens. Il connaît la valeur de vos qualités et le zèle qui vous anime pour son service; soyez certain que nous savons apprécier tous les deux votre façon de penser et de sentir. C'est avec un vrai plaisir que je vous en réitère l'assurance, ainsi que celle de toute ma considération.

Votre bien affectionnée

Élisabeth.

S-t Pétersbourg, ce 2 (14) mars 1803.

Je vous prie, monsieur le comte, de faire mes complimens à mademoiselle votre fille, je désire ne pas être effacée de son souvenir.

2.

Vous me faites beaucoup de plaisir, monsieur le comte, toutes les fois que vous me donnez de vos nouvelles et l'occasion de vous écrire: j'en ai surtout à l'époque du renouvellement de l'année, puisqu'en vous remerciant des voeux que vous faites pour moi, je puis vous parler de ceux que je forme toujours pour vous. Vous ne les jugerez pas, j'espère, sur la rareté de mes lettres, et vous voudrez bien croire que si je ne vous écris pas plus souvent, ce n'est que par discrétion.

Je suis bien sensible à tout ce que vous me dites dans votre lettre, et j'aime surtout à croire à l'assurance que vous me donnez que, de votre part, monsieur le comte, ce ne sont pas des phrases de pure formalité, car j'attache infiniment de prix à vos sentimens pour moi.

On nous promet que nous aurons le plaisir de vous voir ici cet été: je m'en réjouis bien sincèrement, et j'ai la satisfaction de voir partager généralement ce sentiment; je me flatte aussi que le séjour du chancelier à la campagne fera assez de bien à sa santé pour que nous puissions vous voir réunis tous les deux à Pétersbourg; je craindrais sans cela que vous n'y passiez que très peu de tems.

Chargez-vous, je vous prie, de mes complimens pour la jeune comtesse, et permettez-moi de vous féliciter sur le succès avec lequel m-r votre fils a fait ses premières armes.

L'Empereur, à qui j'ai fait votre commission, est bien sensible à ce qu'elle contient: il veut que je vous en exprime sa reconnaissance, et vous voudrez bien recevoir en même tems, monsieur le comte, l'assurance de toute ma considération.

Votre très-affectionnée

Élisabeth.

3.

Monsieur le comte!

Je vous suis extrêmement obligée pour les envois de différents genres que j'ai reçus de votre part à la fin de cet hiver, et pour la lettre qui les accompagnait; je ne saurais assez vous assurer combien m'est précieux tout témoignage de votre intérêt pour moi; mais comme je me flatte que vous êtes persuadé des sentimens que vous m'inspirez à si juste titre, vous jugerez d'après eux du prix que j'attache à votre souvenir.

Je ne puis disconvenir que le reproche que vous me faites dans votre lettre ne soit fondé; mais si ce n'est pas vous, monsieur le comte, que j'ai chargé de mes insignifiantes commissions pour l'Angleterre, c'est qu'il me paraissait qu'il y avait de l'indiscrétion à le faire, vous sachant suffisamment occupé d'objets plus importans. La manière obligeante dont vous m'offrez de me rendre service à cet égard, m'engagera à l'avenir à ne plus vous donner lieu de vous plaindre de moi.

J'ai eu beaucoup de plaisir à parler de vous à m-r Nowossiltzow, qui m'a dit que vous jouissiez d'une parfaite santé; je fais des voeux bien sincères pour sa du-

rée, ainsi que pour tout ce qui tient à votre bonheur et satisfaction, et vous assure en même tems, monsieur le comte, de ma parfaite considération.

Votre bien affectionnée

Élisabeth.

Veuillez bien vous charger de mes complimens pour mademoiselle votre fille.

4.

J'ai été bien sensible, monsieur le comte, au contenu de vos deux lettres, que j'ai reçues, l'une par m-r votre fils et l'autre par l'occasion d'un courrier. Vous ne sauriez me donner une marque plus agréable des sentimens dont vous voulez bien m'assurer toujours, que de partager comme vous le faites la satisfaction que Dieu m'a accordée par la naissance de ma fille, et que j'apprécie dans toute son étendue; les voeux que vous faites pour sa conservation doivent lui porter bonheur, et je vous en remercie beaucoup.

Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur le comte, que malgré l'éloignement qui vous sépare de nous, j'ai senti dans le tems toute la douleur que vous devez avoir éprouvée de la perte de m-r votre frère; on m'assure que du moins elle n'influe pas sur votre santé; mais je désirerais vous savoir tranquillisé sur l'isolement où vous craignez que ce triste événement n'ait laissé m-r votre fils. L'estime et l'approbation générale qu'il doit à sa conduite, sont une excellente recommandation et un bon appui; sans doute, vous devez souffrir des dangers auxquels il est exposé dans ce moment; mais vous trouverez sûrement du soulagement à vous dire qu'il partage aussi la gloire que s'est acquise

notre brave armée dans cette campagne. Puisse la fin de cette guerre être aussi heureuse pour nous que notre cause est bonne, et puisse-t-elle l'être pour vous. monsieur le comte, sous le double rapport de bon père et de bon Russe.

Veuillez bien faire mes complimens à mademoiselle votre fille et à mademoiselle Jardine, en les remerciant de ma part pour leur souvenir, et croire à toute la considération que je vous porte.

Votre bien affectionnée

Élisabeth.

S-t Pétersbourg, ce 3 (15) avril 1807.

5.

Cette lettre vous sera remise. monsieur le comte, par la princesse Galitzine. qui a eu l'avantage de faire votre connaissance pendant votre dernier séjour à Pétersbourg. Le mauvais état de sa poitrine, que l'on croit attaquée, la force de quitter sa patrie dans l'espoir de recouvrer la santé dans un climat plus doux; elle doit s'arrêter en Angleterre pour peu de tems, et se rappelant avec reconnaissance toute l'amitié que vous et mademoiselle votre fille lui avez témoignée ici, elle a beaucoup désiré vous être recommandée par moi, ainsi que son mari.

Vous m'obligerez infiniment. monsieur le comte. en ayant des bontés pour le p-ce et la p-sse Galitzine, qui tous deux sortent pour la première fois de leur pays et auront grand besoin de conseils et d'un guide sûr; ils trouveraient l'un et l'autre en vous mieux qu'en qui que ce soit; veuillez donc, monsieur le comte, les aider dans l'occasion de votre expérience, et si la prière que je vous fais est une indiscrétion, ne l'attribuez qu'à la connaissance que j'ai de votre caractère et à la parfaite estime que je vous porte; permettez-moi cependant d'appuyer aussi un peu sur les sentimens dont vous voulez bien m'assurer toujours et que je me flatte que vous me conservez. Je vous prie de me croire, monsiure le comte,

votre très-affectionnée

Élisabeth.

Pétersbourg, ce 2 (14)i jullet 1807.

6.

L'Empereur vous ayant donné son agrément pour le mariage de mademoiselle votre fille, je m'empresse, monsieur le comte, de vous en féliciter et de vous remercier pour la lettre par laquelle vous m'en faites part; la jeune comtesse ne pourra trouver que son bonheur dans une union approuvée par vous qui êtes si bon père, et je vous prie de lui dire la part que j'y prends et les voeux que je fais pour elle.

Si je ne craignais de donner une teinte trop sombre à cette lettre, qui ne devrait vous entretenir que d'un sujet réjouissant pour vous, je m'étendrais sur la consolation que j'ai trouvée dans les regrets que vous donnez à la princesse Galitzine, dont la perte m'a été bien sensible; mais je me bornerai ici à vous remercier pour l'intérêt que vous voulez bien m'exprimer dans cette occasion, et à vous assurer, monsieur le comte, du prix que j'y attache et de la parfaite considération que je vous porte.

Votre très-affectionnée

Élisabeth.

S-t Pétersbourg, ce 27 sept. (9 oct.) 1807.

7.

Quoique depuis assez longtems les circonstances ayent interrompu toute correspondance entre nous, je me flatte cependant, monsieur le comte, que vous m'avez conservé votre souvenir et les sentimens dont vous vouliez bien m'assurer toujours. Dans cet espoir je m'adresse à vous aujourd'hui avec confiance et sans craindre de vous importuner, en vous priant de faire parvenir l'incluse au roi, mon beau-frère. Cette lettre n'ayant rapport uniquement qu'à nos liens de parenté, je n'aurais pas eu l'indiscrétion de vous en charge,r monsieur le comte, si j'avais su où l'adresser. Mais l'ignorance où je suis sur le lieu du séjour du roi m'offrant une occasion de vous écrire, je me suis décidée avec d'autant plus d'empressement au parti de vous la confier. Pardonnez-moi la peine que je vous donne, mais croyez qu'il me sera infiniment agréable de vous devoir cette obligation.

Nous avons eu le plaisir de voir ici monsieur votre fils, il y a environ trois semaines; il m'a donné des nouvelles satisfaisantes de votre santé et vous en donne lui-même, je pense, d'également bonnes sur la sienne, qui est parfaitement remise; mais ce n'est pas lui qui vous aura instruit des succès qui le suivent dans la carrière militaire et qu'il vient de remporter encore à

la fin de la campagne. Le même ennemi voit votre fils marcher sur vos traces, et ce rapprochement ne peut que vous causer bien de la satisfaction; croyez, monsieur le comte, que je la partage sincèrement, et recevez l'assurace des sentimens de considération distinguée avec lesquels je suis

votre bien affectionnée

Élisabeth.

S-t Pétersbourg, ce 9 (21) février 1811.

Ne m'oubliez pas, je vous prie, auprès de madame votre fille; j'espère que sa santé est bonne et je me réjouis d'apprendre qu'elle goûte dans son union tout le bonheur qu'elle mérite.

8.

Pétersbourg, ce 7 (19) décembre 1812.

Il y a longtems, monsieur le comte, que je me propose de vous écrire, mais il me paraît que je ne saurais choisir de moment plus favorable pour le faire que celui où je puis vous exprimer tout le contentement que me donne la tournure qu'ont pris chez nous les événemens de la guerre. Personne ne sait mieux que vous combien cette guerre mémorable sera à jamais glorieuse pour la Russie, et les espérances qu'elle permet de concevoir pour le salut de l'Europe entière; il est donc bien naturel que je désire me réjouir avec vous de préférence des succès non interrompus depuis trois mois de nos armées et de la conduite qu'ont tenue toutes les classes de la nation depuis le commencement de la guerre.

Il n'était pas difficile de la prévoir, mais il est bien doux de voir justifier aux yeux du monde entier une opinion aussi bien méritée de tout tems. La vôtre à cet égard et à celui du résultat de la campagne m'était connue, et vous ne vous doutez peut-être pas, monsieur le comte, que dans des momens d'inquiétudes inévitables à cette époque-ci, une de mes plus grandes

consolations était de m'appuyer sur cette opinion, qui de votre part ne pouvait qu'inspirer de la confiance. Je trouve un plaisir réel à vous le dire aujourd'hui et à vous exprimer la reconnaissance que je vous dois pour le bien que j'en ai éprouvé.

Vous avez de fréquentes nouvelles du comte Michel, je ne vous en parlerai donc que pour vous féliciter de toutes les occasions qu'il a eues de développer le caractère que nous lui connaissions déjà. J'ai rendu grâce au Ciel de ce que sa blessure n'a pas été dangereuse, et je vous avouerai que je n'ai pas été fort peinée que sa guérison ait traîné en longueur. Lui-même et l'armée n'étaient pas de mon avis: on l'y désirait autant qu'il s'impatientait de ne pouvoir y retourner; mais comme il n'a plus besoin de faire sa réputation militaire, je me réjouissais sous tous les rapports de le savoir en sûreté à la campagne.

Monsieur Лонгиновъ me rend exactement tout ce dont vous le chargez pour moi, et je suis toujours bien sensible à votre souvenir, monsieur le comte; je ne puis m'empêcher de vous dire à cette occasion combien je suis charmée de m'être attachée particulièrement quelqu'un qui vous est aussi devoué que m-r Лонгиновъ, n'ayant d'ailleurs qu'à me féliciter infiniment du ce choix.

Faites, je vous prie, monsieur le comte, bien mes complimens à madame votre fille et croyez aux sentimens inaltérables d'estime et de considération de

votre bien affectionnée

Élisabeth.

Oserai-je vous prier, monsieur le comte, de faire parvenir la lettre ci-jointe à madame Roth, dont vous avez eu la complaisance de m'en envoyer une il y a quelques mois.

9.

Baden, ce 8 (20) juin 1814.

Quelque plaisir que me causent toujours vos lettres, monsieur le comte, je n'en ai point reçu encore qui m'ait fait éprouver autant de satisfaction que la dernière; il m'a été bien doux de voir que vous avez pensé à moi dans ces momens si heureux pour le monde entier, si glorieux pour la Russie, qui a rendu la paix à l'Europe.

J'ose dire que j'ai mérité ce souvenir de votre part, tant par tout ce que j'ai éprouvé à cette époque, que parce que j'étais habituellement occupée de vous et que je partageais d'avance le bonheur dont vous jouiriez.

Je ne puis assez remercier Dieu de vous en avoir fait jouir si complètement et de vous avoir conservé un fils si digne de tout votre amour. Je suppose qu'il est réuni à vous actuellement et que vous oubliez en le revoyant bien des années d'inquiétudes, que son activité dans le service de son pays vous a causées.

Monsieur Narichkine, votre neveu, partant d'ici pour l'Angleterre, je le charge de ma lettre et je lui envie presque le plaisir qu'il aura de vous voir. J'aurais beaucoup désiré faire ce voyage avec l'Empereur, si

les circonstances l'avaient permis, et certainement l'idée de vous revoir, monsieur le comte, et dans ce beau moment, n'était pas une des moindres raisons qui me l'aurait fait désirer; j'espère du moins entendre parler de vous l'Empereur, que nous attendons ici dans peu.

Veuillez faire mille complimens de ma part à madame votre fille et croire aux sentimens de considération sincère et inaltérable que je vous porte.

Votre bien affectionnée

Elisabeth.

10.

Vous êtes, j'espère, persuadé, monsieur le comte, du prix qu'a toujours pour moi votre souvenir et l'expression des sentimens que vous m'accordez depuis plusieurs années; vous croirez donc aisément à tout le plaisir que m'a causé votre lettre du 5 (17) septembre et ce que vous m'y dites à l'occásion du jour de ma fête. Je vous en fais mes bien sensibles remercîmens et suis charmée de pouvoir vous les adresser en France, où je vous sais réuni à vos deux enfans. Vous devez y éprouver une grande satisfaction en voyant Michel, respecté et chéri comme il le mérite par le corps d'armée qu'il commande,—remplir si parfaitement un poste difficile et qui exige une réunion de qualités dont lui seul, entre tant d'autres, pouvait offrir la sûreté. Cette vérité généralement reconnue doit être bien douce à votre coeur, aussi ai-je appris avec plaisir que vous comptez passer tout l'hiver avec monsieur votre fils. Veuillez lui faire mes complimens, de même qu'à la comtesse Pembrocke *), et les remercier de leur souvenir; tout ce qui vient de vous et des vòtres m'est particulièrement précieux. Les détails que la comtesse Balmaine m'a donnés sur vous, monsieur le comte, sur

*) Сестра упомянутаго въ предъидущемъ письмѣ Нарышкина. П. Б.

madame votre fille et ses enfans. m'ont infiniment intéressée: ils ont redoublé mes regrets de n'oser pas espérer de me trouver jamais dans ce cercle de famille si respectable. Puissiez-vous jouir longtems du bonheur qu'il vous donne, et recevez, monsieur le comte, avec ce voeu l'assurance de la considération et de l'affection bien sincères que je vous porte.

Élisabeth.

S-t Pétersbourg, ce 31 oct. (11 nov.) 1816.

11.

Vous m'avez causé un sensible plaisir, monsieur le comte, en me faisant part vous-même du mariage de monsieur votre fils; vous m'avez prouvé par là la justice que vous rendez à mes sentimens pour vous et pour toute votre famille, et ils n'ont pas été en défaut dans une occasion aussi importante pour votre tranquillité, que l'est celle-ci. Je n'ai pu apprendre sans une grande satisfaction le choix du comte Michel, et tous ceux qui, comme moi, connaissent madame votre belle-fille, se réjouissent d'une union aussi bien assortie et qui promet un bonheur mutuel aux deux époux. Recevez-en, monsieur le comte, mes bien sincères félicitations; le contentement que vous donne ce mariage est pour moi une circonstance d'un grand poids. Puissiez-vous jouir en plein de cette parfaite réussite des voeux que vous formiez depuis longtems.

Veuillez dire de ma part à la comtesse de Pembrocke combien je suis toujours sensible à son souvenir. et que je partage toute la joie qu'elle doit éprouver du bonheur d'un frère chéri, et croyez-moi à jamais, monsieur le comte, et dans toutes les occasions, votre bien sincèrement affectionnée

Élisabeth.

Zarskoé-Célo, ce 26 juin (8 juillet) 1819.

ПИСЬМА

ИНОСТРАННЫХЪ ГОСУДАРЕЙ И ПРИНЦЕВЪ

КЪ ГРАФУ

АЛЕКСАНДРУ РОМАНОВИЧУ ВОРОНЦОВУ.

Письма Станислава-Августа, короля Польскаго.

1.

Monsieur le comte de Woronzow. Tout ce que vous avez dit et fait au sujet de ma lettre à leurs hautes puissances messieurs les États-Généraux, montre combien mes intérêts sont entre bonnes mains, quand ils sont entre les vôtres. C'est pourquoi, je ne crois pouvoir mieux faire que de vous prier de remettre à leurs hautes puissances la ci-jointe, qui est, pour le texte, mot à mot la même que la précédente et dont l'adresse est conforme à ce qu'ils souhaitent pour leurs titres. Je reconnais les leur être dûs, et ce n'est absolument que par une inadvertance de chancellerie qu'ils se sont trouvés différents sur le premier dessus. Je les leur donnerai encore dans la grande lettre latine que je leur écrirai après mon couronnement, scellée du grand sceau dont, par l'étiquette de Pologne, je n'ai pû me servir dans les petites lettres que j'ai écrites à toutes les cours d'abord après mon élection. Au reste, je suis même fort aise que cet incident me fournisse l'occasion de marquer à leurs hautes puissances mon empressement, non-seulement dans cette circonstance, mais à leur donner des preuves de mon amitié en tout ce qui pourra leur faire plaisir. J'en ai eu beaucoup à voir que m-r le greffier Fagel et ceux qui me connaissent

ne se sont point mépris sur la vérité de mes intentions, remplies de la plus cordiale affection pour la république de Hollande.

Je vous réitère, monsieur, mes remercîments, en vous assurant, avec autant de plaisir que de sincérité, que je suis bien véritablement, monsieur le comte de Woronzow,

votre bien affectionné

Stanislas-Auguste, roy.

A Varsovie, le 10 de novembre 1764.

Приложенie.

Copie.

Hauts et puissans Seigneurs. Le tems critique où la République de Pologne se trouvait pendant cet interrègne, étant fini par la Providence divine, qui a réuni les suffrages de la nation pour me placer sur le trône, l'amitié qui a toujours subsisté entre cette République et la vôtre me fait croire que l'attention avec laquelle je fais part à vos Hautes Puissances de cet évènement leur sera d'autant plus agréable, que mon élection, également libre et conforme aux loix prescrites à cet égard, conserve une entière tranquillité dans le pays, où elle pourra, comme je le désire bien sincèrement, devenir la source d'avantages réciproques pour les deux états. Je saisirai avec plaisir les occasions où je pourrai témoigner à vos Hautes Puissances combien je suis, hauts et puissants seigneurs, votre bon ami

Stanislas-Auguste, roy.

A Varsovie, ce 3 d'octobre 1764.

2.

Monsieur le comte de Woronzow. La façon aussi obligeante qu'utile dont vous vous êtes employé pour moi depuis mon élection, me fait un vrai plaisir de toutes les circonstances qui me suggèrent l'occasion de vous en marquer ma reconnaissance. Je vous en assure du meilleur de mon cœur, et vous prie, monsieur, de m'en donner un nouveau sujet, en accordant votre amitié, et selon les occurrences même votre assistance, au sieur Zawisza, mon chambellan, qui vous remettra cette lettre et qui va en Hollande pour quelques commissions particulières que je lui ai données. Au reste, je prie Dieu qu'il vous ait, monsieur le comte de Woronzow, en Sa sainte et digne garde. Fait à Varsovie.

Ce 21 février 1765.

Stanislas-Auguste roy.

На конвертѣ съ красною гербовою печатью:

Monsieur le comte de Woronzow, envoyé de Russie auprès des États-Généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas,

à la Haye.

Письмо Фридриха-Вильгельма, герцога Виртембергскаго *).

Милостивый государь мой, графъ Александръ Романовичъ.

Съ последнею почтою получилъ я отъ генералъ-поручтчика и Выборгскаго губернатора фонъ-Энгельгарта письмо, въ коемъ увѣдомляетъ онъ меня, что какъ по новоизданному тарифу не показано никакой особой пошлины за доски, дѣлаемыя изъ горбылей, а оныя доски дѣлаются единственно изъ самыхъ горбылей: то проситъ тамошнее купечество, чтобы за помянутыя доски платить таковую пошлину, каковая въ ономъ тарифѣ съ горбылей показана, или какъ тамъ же сказано, за все въ ономъ неназванное платить по оцѣнкѣ. Вамъ же, милостивому государю моему, будучи сіе дѣло уже извѣстно, то и прошу васъ, какъ вы прошлаго года и обѣщали, учинить къ открытію кораблеправанія въ ономъ отмѣну. Лаская себя, что не оставите сего безъ рѣшенія, съ отличнымъ почтеніемъ и привязанностію, есмь на всегда вашего сіятельства, милостивый государь мой, преданный другъ и слуга

Фридрихъ-Вильгельмъ,
герцогъ Виртембергскій.

Февраля 16 дня 1784.

---

*) Выборгскаго генералъ-губернатора и потомъ перваго короля Виртембергскаго. П. Б.

ПИСЬМА

ИНОСТРАННЫХЪ ГОСУДАРЕЙ И ПРИНЦЕВЪ

КЪ ГРАФУ

СЕМЕНУ РОМАНОВИЧУ ВОРОНЦОВУ.

Письма короля Людовика XVIII.

1.

A Blankenburg, ce 25 juin 1797.

Je connaissais vos sentimens pour ma cause et pour moi, monsieur; j'en ai vu une nouvelle preuve dans ce que vous avez chargé m-r Herman de me dire et qu'il m'a fidèlement transmis. C'est un grand plaisir pour moi d'ajouter la reconnaissance à l'estime que vous m'avez depuis longtemps si justement inspirée, et je n'ai pû résister au désir de vous en assurer moi-même. Je vous dirai même plus: quoique bien convaincu de l'amitié de votre auguste Souverain pour moi, j'en trouve avec une satisfaction bien vraie un gage de plus dans les bontés et dans la confiance bien méritée que S. M. I. vous témoigne. Elles n'auraient pas lieu, si Paul 1-er ne pensait pas comme vous.

Soyez bien convaincu, monsieur, de ma parfaite estime et de tous mes autres sentimens pour vous.

Louis.

2.

A Mittau, ce 22 février (5 mars) 1800.

Je regarde, monsieur, comme une des marques les plus précieuses de l'amitié de votre auguste Souverain, l'agrément qu'il m'a donné de sceller la fraternité de nos deux ordres de S-t Jean de Jérusalem et de S-t Lazare, en conférant celui-ci à quelques uns de ses sujets les plus distingués. Il était bien naturel que je cherchasse à vous prouver ma sensibilité aux services que la juste confiance de S. M. I. vous a mis à portée de rendre à ma cause et à ma personne, j'en saisis avec empressement l'occasion et je souhaite que vous receviez mon ordre de S-t Lazare (dont l'Empereur a bien voulu se charger de vous faire passer les marques) avec autant de satisfaction que j'en ai à vous le donner.

Soyez bien persuadé, monsieur, de toute mon estime, de ma haute considération, enfin de tous les sentimens que vous m'avez si bien inspirés.

Louis.

Приложеніе.

Monsieur le comte de Woronzow.

Louis XVIII, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre etc. etc. etc.

Grande maître des ordres réunis de Notre Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem etc. etc. etc.

A notre cher et bien ami le comte Woronzow, général d'infanterie au service de Sa Majesté Impériale l'Empereur de toutes les Russies, son envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près sa majesté britannique, chevalier de tous ses ordres, etc. etc. etc.

L'ancienneté de votre noblesse, l'éclat de vos vertus et votre attachement à nos ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de S-t Lazare sont des titres qui nous engagent à vous donner une marque spéciale de notre bienveillance en vous admettant parmi les chevaliers de nos dits ordres de première classe. En conséquence nous vous envoyons la croix de nos dits ordres et vous accordons avec elle tous les honneurs, privilèges et prérogatives qui y sont attachés. En foi de quoi nous avons signé les présentes de notre main et y avons fait apposer notre scel ordinaire, n'ayant pas près de nous celui de nos ordres.

Donné au châteaux impérial de Mittau, le treizième (vingt-quatrième) février, l'an de grâce mil-huit-cent, de notre règne le cinquième et de notre magistère le vingt-septième.

Louis.

Le comte de Cossé-Brissac, chevalier-commandeur des dits ordres, commis à cet effet par sa majesté très-chrétienne le grand-maître.

Le v-te d'Agoult, chevalier-commandeur des dits ordres, commis à cet effet par sa majesté très-chrétienne le grand-maître.

На конвертѣ:

A monsieur, monsieur le comte de Woronzow, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, près s. m. le roi de la Grande Bretagne etc. etc. etc.

3.

A Varsovie, ce 1 avril 1802.

Cette lettre, monsieur le comte, vous sera remise par le comte d'Escars qui se rend à Londres pour ses affaires, mais que j'ai en même temps chargé des miennes. L'état déplorable de la santé du duc de Harcourt et le retour de mon frère à Hambourg, me laissaient sans représentant à Londres, j'ai profité du voyage du comte d'Escars pour y suppléer; mais je sens combien les circonstances rendent sa mission délicate. Je désire donc qu'elle soit absolument ignorée du public et agréée par le ministère sous le sceau du secret. Vous m'avez donné trop de marques d'amitié, vos qualités m'ont inspiré trop d'estime, pour que j'hésite à vous confier ce mystère et à vous prier d'aider m-r d'Escars de vos conseils et de vos bons offices, autant que les circonstances pourront vous le permettre. Je vous fais cette demande d'autant plus librement qu'en y accédant, je suis sûr que vous remplirez les intentions de votre auguste Souverain, qui vient de me prouver son amitié par la démarche dont il vous a chargé et qui, je l'espère, aura un meilleur succès que les commencemens ne semblent le promettre. Soyez bien persuadé, monsieur le comte, de ma haute estime et de tous mes sentimens pour vous.

Louis.

4.

A Varsovie, ce 2 mars 1803.

J'ai reçu dans son temps, monsieur le comte, et avec une vive sensibilité, votre lettre du 19 août. Depuis, le comte d'Escars m'a rendu compte des entretiens qu'il a eus avec vous; j'y ai reconnu la noblesse, l'énergie de votre caractère et, j'ose ajouter, votre amitié pour moi. Voici une circonstance où j'ai le plus pressant besoin de tous ces sentimens, je les invoque avec confiance. Trouvez bon cependant que pour m'épargner ici de longs détails, je me réfère à ceux que j'ai chargé le comte d'Escars de vous donner sur ma position, l'extraordinaire ouverture que j'ai reçûe et ce que l'une et l'autre me rendent absolument nécessaire.

Je vous prie, monsieur le comte, d'être bien persuadé de ma haute estime et de tous mes bons sentimens pour vous.

Louis.

A monsieur le comte de Woronzow.

Письмо короля Сардинскаго Виктора Эммануила.

Mon cher comte de Woronzow. Le roi Charles-Emmanuel, mon très-cher frère, à l'occasion de l'abdication qu'il a faite de ses états en ma faveur, m'a principalement parlé de l'intérêt que vous avez constamment témoigné pour le soutien de notre cause, et des soins que vous vous êtes bien voulu donner à cet égard. Je me flatte que vous voudrez bien continuer à avoir le même empressement, d'autant plus que le comte de Front, mon ministre, ne m'a pas laissé ignorer et vos bonnes dispositions et les preuves que vous lui avez déjà données de votre désir de les réaliser. Votre frère le chancelier m'a aussi témoigné les meilleures dispositions de seconder avec efficacité les bonnes intentions de Sa Majesté l'Empereur de Russie en ma faveur, et ses bons offices, unis à ceux que vous voudrez bien employer avec le gouvernement auprès duquel vous résidez, me donnent lieu d'en espérer le plus heureux résultat. J'ai appris avec la plus grande satisfaction votre retour à Londres, et je me fais un plaisir de vous témoigner moi-même combien je compte sur vos lumières et sur votre influence et, en vous assurant de toute mon estime et de ma reconnaissance, je prie Dieu qu'il vous ait en Sa sainte garde.

Votre bon ami

V. Emmanuel.

Rome, le 11 décembre 1802.

Письмо Густава-Адольфа.

Copie.

Monsieur le comte de Woronzow. J'ai reçu le 26 de may votre lettre du 30 avril avec l'incluse de Sa Majesté l'Impératrice Elisabeth de Russie; je m'empresse de vous en témoigner ma satisfaction et de vous exprimer mes sincères regrêts d'avoir manqué l'occasion de faire votre connaissance personnelle. Je vous prie d'être mon interprête auprès de Sa Majesté l'Impératrice votre auguste Souveraine pour lui exprimer toute l'étendue de ma reconnaissance de ce qu'elle a bien voulu répondre avec tant de bonté à ma lettre du 3 janvier.

Etant votre bien affectionné

Gustave Adolphe.

Helgoland, ce 2 juin 1811.

Письмо королевы Фредерики Шведской.

Carlsruhe, le 21 septembre 1819.

Mon fils se rendant en Angleterre pour y faire un séjour, je ne saurais me refuser la satisfaction, monsieur le comte, de me rappeler à votre souvenir. Si je n'ai eu le plaisir de vous voir que peu de momens à Abborfors, je ne les ai point oubliés; aussi je désire procurer à mon fils l'avantage de vous connaître, et cela en sera un pour moi très-réel de penser que vous voudrez bien prendre de l'intérêt à lui, étant d'ailleurs très-persuadée que votre parfaite connaissance de l'Angleterre, où vous jouissez d'une considération si bien méritée, ne pourra que lui être d'une grande utilité. Votre caractère, monsieur le comte, et votre noble manière de penser sont trop connus pour que je ne me trouve pas autorisée à vous témoigner ce désir. Je vous recommande particulièrement monsieur de Polier, auquel j'ai confié l'éducation de mon fils; c'est un homme d'un très-grand mérite. Recevez, monsieur le comte, l'assurance des sentimens d'estime très-distinguée avec lesquels je suis

votre très-affectionnée

Frédérique.

На конвертѣ:

A monsieur le comte de Woronzow, conseiller intime actuel de S. M. I. l'Empereur de toutes les Russies.

De la vraie reine de Suède; reçu par le prince son fils, le c-te d'Itterbary, qui me l'a remise à Londres, le 11 (23) octobre 1819.

Письма Густава, принца Шведскаго.

1.

Reçu à Wilton, le 1 mars 1820.

Monsieur le comte!

Ce fut un grand plaisir pour moi de recevoir l'aimable lettre que vous avez bien voulu m'adresser en date du 9 février avec l'incluse, qui assurément a mis beaucoup de tems pour venir, mais dont votre excellence m'explique le retard par les détours que le courrier a été obligé de faire.

Je n'ai pas eu jusqu'à présent, monsieur le comte, l'occasion de vous remercier des journaux français que vous avez bien voulu m'envoyer, et dont la lecture m'a été fort agréable en me mettant un peu au courant de ce qui ce passe sur le continent, dont les papiers anglais ne s'occupent guère. Cependant, comme les mauvaises nouvelles sont celles qui se propagent avec le plus de rapidité, nous étions déjà avant-hier matin informés de l'horrible attentat commis sur la vie du duc de Berry; vous avez sans doute. monsieur le comte, été pénétré d'effroi en l'apprenant. L'assassin a atteint son but. Il a porté un coup mortel à la malheureuse famille de Bourbon. On ne peut qu'être vivement touché en lisant le récit des derniers moments de cet infortuné

prince, mort véritablement comme un héros chrétien, digne de ses plus illustres ancêtres! Il faut espérer du moins que ce terrible exemple ouvrira les yeux à ceux auxquels le sort de l'Europe est confié. J'espère que la santé de votre excellence n'a pas souffert du froid rigoureux que nous avons éprouvé cet hiver, qui cependant aura été moins sévère dans le midi de l'Angleterre qu'à Édimbourg, où du reste je me trouve fort bien sous tous les rapports. J'ai été très-charmé de faire la connaissance du docteur Roggerson, qui paraît être un fort digne et galant homme; il y a quelque temps que je ne l'ai pas vu, on m'a dit qu'il avait été malade, mais maintenant il est rétabli. Je resterai probablement ici jusqu'au milieu d'avril et après avoir, s'il est possible, visité une partie des Highland, je me mettrai en route pour Londres. C'est avec une extrême satisfaction que je me dis que j'aurai le plaisir de vous y voir, monsieur le comte. J'espère aussi que j'y serai à même de faire la connaissance de madame votre fille et de lord Pembroke. Recevez, je vous prie, l'assurance des sentiments d'attachement et d'estime très-distinguée avec lesquels je serai toujours

votre très-dévoué

Gustave.

Édimbourg, ce 22 février 1820.

A son excellence, monsieur le comte de Woronzow, à Londres.

(Черная печать).

2.

Édimburgh, ce 1 avril 1820.

Monsieur le comte!

L'Impératrice ayant bien voulu me procurer le plaisir de recevoir de ses nouvelles par vos soins, je me crois autorisé à vous prier d'avoir la complaisance de faire parvenir ma réponse; dans la supposition que vous en chargerez m-r de Longuinow, je vous prierai encore, monsieur le comte, de lui présenter mes complimens. Je viens d'apprendre avec beaucoup de peine par m-r Roggerson le chagrin que vous avez éprouvé; croyez, monsieur le comte, que j'y prends une vive part, et que je fais bien des voeux pour que vous ne tardiez pas à avoir une compensation à cette perte. En envoyant à votre excellence les journaux qu'elle avait bien voulu me communiquer, j'y ai joint une lettre que j'espère qu'elle a reçue.

J'aurai le plaisir de vous remettre les nouveaux numéros du Conservateur à mon retour à Londres. Je n'ai pas encore fixé le moment où j'y arriverai, mais j'ai toujours l'intention de quitter Edimbourg avant la fin de ce mois. Je vous prie, monsieur le comte, d'être persuadé que j'aurai beaucoup de plaisir à vous renouveler de bouche l'assurance des sentiments d'attachement et de considération très-distinguée avec lesquels je serai toujours, monsieur le comte,

votre très-dévoué

Gustave.

Du prince de Suède, fils du roi légitime et détrôné.

3.

Reçu à Wilton, le 26 octobre 1820.

Monsieur le comte!

Je viens vous remercier de la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en date du 22 octobre et qui m'est parvenue avant-hier. En prenant congé de votre excellence à Wiltonhouse, je m'étais flatté de l'espoir que peut-être vous reviendriez à Londres avant mon départ pour le continent; c'est donc avec bien du regret que j'ai appris que je n'aurais pas le plaisir de vous revoir, et j'éprouve un véritable besoin de venir encore vous exprimer, monsieur le comte, combien j'ai été touché de tout l'intérêt que vous avez bien voulu me témoigner pendant mon séjour dans ce pays-ci; le souvenir en restera pour toujours gravé dans mon cœur.

Les regrets que j'éprouve en quittant l'Angleterre seraient plus grands encore, si je n'avais pas l'espoir d'y revenir, peut-être même à une époque peu éloignée. désirant vivement qu'aucun obctacle ne m'empêche de réaliser ce projet, dont une des perspectives les plus agréables pour moi sera sûrement celle de vous retrouver, monsieur le comte, heureux et en bonne santé. Jusque là je vous prie de me conserver une place

dans votre bon souvenir et de me croire, avec les sentiments d'attachement et de considération les plus distingués,

votre très-dévoué

Gustave.

Londres, ce 24 octobre 1820.

Veuillez bien présenter mes hommages à lady Pembroke et lui dire avec combien de plaisir je me rappellerai toujours des momens agréables que j'ai passés à Wiltonhouse.

A son excellence le comte Woronzow, à Wiltonhouse.

Письма герцога Іоркскаго.

1.

Le duc de York fait bien ses complimens à monsieur le comte de Woronzow et sera charmé de voir son excellence, ainsi que monsieur le général comte de Viomesnil, s'ils veulent bien se donner la peine de passer ici, à deux heures, demain.

Horseguards, lundi, 17 février 1800.

2.

Horseguards, le 1 may 1800.

Monsieur le comte!

Le contenu de la lettre ci-incluse du lieut.-général chevalier Dalrymple me paraissant être de nature à devoir intéresser votre excellence, je ne puis me refuser le plaisir de lui en faire part, en la priant de vouloir bien en considérer la communication comme non-officielle et de me la rendre lorsqu'elle en aura fait la lecture. Je suis, avec une parfaite estime, monsieur le comte, de votre excellence le très-affectionné

Frédérick.

3.

Horseguards, le 19 may 1800.

Monsieur le comte!

C'est avec le plus vif chagrin que j'ai appris hier que monsieur le général Southoff est congédié du service de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies et que son régiment est cassé. Ayant toujours eu occasion de me louer du zèle, de l'intelligence et de la bravoure distinguée de ce digne officier et des services qu'a rendus son régiment en Hollande sous mes ordres et ayant reçu les témoignages les plus flatteurs de leur bonne conduite et de l'exacte discipline qu'ils ont tenue depuis leur séjour dans les isles de Jersey et de Guernesey, je ne puis concevoir quelles sont les causes qui ont motivé la décision de Sa Majesté Impériale à leur égard, d'autant plus que je me plais à croire que dans les lettres que j'ai eu l'honneur d'adresser à Sa Majesté, je n'ai point négligé de leur rendre les témoignages qui leur étaient dûs.

Je serai toujours prêt à les renouveler, mais dans ce moment ce serait manquer au devoir que m'imposent la justice et la reconnaissance si je ne m'empressais de prier votre excellence de vouloir bien s'intéresser auprès de Sa Majesté pour le brave général Southoff et son régiment, et de s'efforcer à détruire l'effet d'une calomnie, à laquelle je suis d'autant plus sensible qu'elle est tombée sur un objet qui n'aurait jamais dû la ressentir. En révocant sa décision. Sa Majesté rendra justice aux individus qui en souffrent dans ce

moment et elle m'imposera une obligation que je serai aussi charmé que flatté de lui devoir.

J'ai également appris hier que monsieur le colonel Doubiansky, du régiment de Fersen, ainsi que les quatre autres officiers nommés ci-dessous ont été congédiés. Ces officiers viennent très-récemment de sortir d'une captivité dont (outre les désagrémens) les dépenses ont épuisé leurs ressources, et la décision de Sa Majesté Impériale à leur égard, en leur ôtant les moyens de subsister, les a réduit à un état d'autant plus affreux qu'il est accompagné d'une disgrâce et d'un opprobre que leur conduite n'a point mérités. Il est vrai que le sort de la guerre les a fait tomber entre les mains de l'ennemi, mais c'est en exposant leur vie en braves gens et en faisant leur devoir que ce malheur leur est arrivé, et j'ose espérer de la justice et de la générosité reconnues de Sa Majesté Impériale que ces officiers n'en seront point les victimes. Votre excellence ne peut me causer de plus vive satisfaction qu'en se prêtant à ma demande d'intercéder pour eux auprès de Sa Majesté qui, je me flatte, voudra bien me pardonner une démarche que j'ai cru de mon devoir de faire.

Je suis avec une parfaite estime, monsieur le comte, de votre excellence le très-affectionné

Frédérick.

Doubiansky, colonel au régiment de Fersen, Schélégow, lieut.-colonel au régiment de Zawalischine, Lowen, capitaine au régiment de Galitzine. Koslowsky, sous-lieutenant au régiment de Gérebzow, Galtenitsky, enseigne au régiment de Sedmiratzky.

4.

Le duc de York fait ses complimens à monsieur le comte de Woronzow et s'empresse d'accuser la réception de sa lettre du 5 courant et de l'informer qu'il espère sous peu se trouver à même de répondre en détail aux questions que contient la note que lui a communiquée son excellence.

Le duc d'York regrette extrêmement le retard qu'a éprouvé l'exécution des ordres de Sa Majesté l'Empereur, touchant l'état circonstancié de l'armée anglaise; mais il prie monsieur le comte de Woronzow d'être assuré que c'est le désir seul de remplir avec exactitude et d'une manière satisfaisante les volontés de Sa Majesté qui a causé ce retard, ce qui s'est trouvé impossible dans les circonstances actuelles.

A Bathurst, le 13 novembre 1803.

5.

Horseguards, le 27 décembre 1803.

Monsieur le comte!

Je prie votre excellence d'être assuré du vif régret que m'a causé le retard qu'a nécessairement éprouvé l'exécution des ordres de Sa Majesté l'Empereur touchant l'état exact et circonstancié de l'armée anglaise, que Sa Majesté a chargé votre excellence de demander à ce gouvernement. Votre excellence me permettra de lui répéter et voudra bien assurer Sa Majesté l'Empereur, qu'aucunes affaires ou occupations n'auraient pu me faire négliger pour un instant l'objet dont Sa Majesté daigne s'occuper, et que ce n'a été que le désir seul de remplir avec exactitude ses volontés qui a causé le retard, malgré les demandes que votre excellence a faites à plusieurs reprises à ce sujet; mais elle doit sentir que dans les circonstances actuelles, il a été impossible d'y répondre exactement et pleinement avant d'avoir complété en quelque sorte les arrangemens qui ont eu lieu par rapport au militaire dans le pays, depuis la connaissance des demandes de Sa Majesté, et qui ont amené des changemens très-multipliés et très-importans dans l'état de l'armée britannique,

Votre excellence recevra, selon la shédule ci-jointe, tous les états de l'armée, savoir celui de la guerre der-

nière, celui auquel elle fut mise pendant la paix, et celui auquel elle se trouve en ce moment, ainsi que tous les ordres et les instructions pour le service de la maneuvre des troupes et pour l'arrangement des différens départemens de l'armée.

J'y ai ajouté les états des milices, celui des volontaires, celui des troupes destinées à faire le service des vaisseaux de guerre, enfin celui des troupes au service de la Compagnie des Indes.

Elle recevra aussi des papiers qui ont rapport aux établissemens militaires, c'est-à-dire l'école militaire et les établissemens pour les invalides et les enfans de soldats, qui existent dans le pays.

Tout ce qui a rapport à l'artillerie et au génie forme un département séparé, dont le chef est le général-maître de l'artillerie, mais j'envoie ci-joints à votre excellence les renseignemens que lord Chatham m'a fournis à ce sujet.

L'état-major général de l'armée est divisé en deux départemens, dont les chefs sont le quartier-maître-général et l'adjutant-général. Leur service et emplois sont en principes et en détails à peu près semblables à ceux des officiers qui remplissent ces places dans tout autre service, et ils ont, outre les officiers employés dans leurs départemens au quartier-général, un nombre assez considérable d'aides et d'adjoints qui sont distribués dans les districts militaires du pays, selon leur étendue et le nombre des troupes, ainsi que dans les possessions orientales et occidentales.

J'ai fait ajouter aux états de l'armée celui des volontaires; mais je dois faire remarquer à votre excellence qu'ils ne sont pas considérés comme faisant une partie décidée de l'état militaire du pays, excepté en

cas d'invasion. Ils seront alors à tous égards soumis aux réglemens et à la discipline militaires. Dans ce moment on ne les emploie que pour la police, et la ville de Londres seule en fournit au delà de 30,000. Il existe une autre classe de volontaires (sea fencibles) qui sont les matelots et pêcheurs sur les côtes, qui se chargent du service des batteries de côte, et qui même, dans le besoin, formeraient les équipages des vaisseaux de ligne, frégates et barques canonnières destinés particulièrement à la défense des côtes et rivières. Leur nombre est très-considérable, et ils sont sous les ordres d'officiers de marine, mais sujets, tant qu'ils font le service de terre, aux généraux commandans.

Quant aux quartiers des régimens anglais, ils sont sujets à être continuellement changés, et autant qu'il est possible, on les fait relever régulièrement tant en Irlande qu'aux deux Indes, en Amérique et dans les garnisons de Gibraltar, Malthe et autres places. Il faut excepter pourtant les six bataillons du 60-me régiment, qui sont ordinairement stationnés aux colonies et en Amérique, et les régimens de couleur (West-Indian regiments), qui jusqu'ici n'ont pas quitté les colonies. Les régimens de gardes seuls restent en général en tems de paix en Angleterre, et il est difficile à cause de la dépense de relever les régimens de cavalerie qui sont aux Indes.

Il me paraît presque superflu de rémarquer à votre excellence qu'outre Portsmouth et le château de Douvres, il ne se trouve point dans le pays de places régulièrement fortifiées, à moins qu'on ne veuille donner ce nom aux petits forts qui se trouvent par-ci par-là sur les côtes. Les ouvrages de Portsmouth ont été récemment réparés et augmentés, et ceux de Douvres sont

de nouvelle date. Les hauteurs de Chatham sont aussi garnies d'ouvrages qu'on vient de mettre en très-bon état, et ceux qui existaient à Plymouth ont été réparés. On a travaillé aussi à quelques camps-retranchés, où la qualité du terrain ne paraissait point offrir des défenses naturelles assez fortes, et on a fortifié quelques parties de la côte sur le même principe. Quant aux places-fortes que possède l'Angleterre hors de ce pays, comme Gibraltar et Malthe, elles sont généralement connues.

Les principaux dépôts militaires sont: la Tour de Londres, Portsmouth, Plymouth, Woolwich, Édimbourg et Dublin. Il se trouve à la Tour et à Woolwich des dépôts de plans et de modèles de places etc. très-considérables, et on s'occupe à en former dans le département du quartier-maître-général, ainsi qu'une bibliothèque militaire.

Je souhaite que les pièces que j'envoie ci-jointes, fournissent à Sa Majesté l'Empereur tous les renseignemens qu'elle désire recevoir sur l'état militaire de ce pays. S'il y manquait encore quelque chose que Sa Majesté désirerait recevoir, je prie votre excellence d'être assuré de l'empressement que je mettrai à remplir ses volontés, et de témoigner à Sa Majesté combien je serai flatté en toutes occasions d'obéir aux ordres dont elle voudra bien m'honorer, et charmé de lui prouver le respectueux attachement qu'elle m'inspire.

Je suis avec une parfaite considération, monsieur le comte, de votre excellence le très-affectionné

Frédérick.

Приложеніе къ 5-му письму.

Lieut. colonel Taylor presents his compliments to lord Hervey and begs to acquaint him that immediately upon receiving count Woronzow's paper, the commander in chief gave directions to the adjutant general, to prepare the necessary returns and statements required, and requested of the master-general of the Ordnance to furnish such information as related to his departement. Wenn the whele are collected, they will be transmitted with a letter from His Royal Highness to count Woronzow. Lord Hervey will however be aware that amidst the arrangements which are daily ordered, and the repéated changes which in consequence take place in the establishments of every part of the army, it is difficult to answer with any degree of correctcess the questions contained in count Woronzow's paper.

Horseguards, july 6-th 1803.

6.

Windsor, le 23 novembre 1805.

Monsieur le comte!

J'espère qu'il est inutile que j'assure votre excellence combien je lui suis reconnaissant, lorsqu'elle veut bien m'offrir l'occasion de lui être utile en aucune façon, et je m'empresse de prévenir votre excellence que la meilleure occasion de faire passer le cheval, dont il est question dans la lettre qu'elle m'a adressée le 22, à monsieur son fils, sera de le confier aux soins de

l'officier commandant les deux compagnies du train, qui sont sur le point de s'embarquer à Northpleet pour l'Elbe ou le Weser. J'ai ordonné en conséquence au colonel du corps de mander à cet officier que votre excellence lui enverra un ou deux chevaux pour monsieur son fils, de lui recommander très-fortement d'en avoir le plus grand soin et de s'en charger jusqu'au moment où, après le débarquement en Allemagne, il conviendra à monsieur son fils de les faire chercher. J'ai également chargé le général Brownrigg de faire connaître à votre excellence le jour où les chevaux doivent se trouver à Northpleet, ainsi que le nom de l'officier auquel elle voudra bien les adresser. Lorsqu'elle souhaitera encore faire passer à monsieur son fils un cheval ou autre chose sur les vaisseaux de transports, je serai toujours charmé de lui en faciliter les moyens, et je le prie d'agréer l'assurance de la parfait considération avec laquelle je suis, monsieur le comte, de votre excellence le très-affectionné

Frédérick.

Lettre du prince d'Anhalt.

Monsieur!

Privé de la satisfaction de vous voir encore avant mon départ, je ne puis du moins me refuser celle de vous témoigner ma reconnaissance pour toutes les bontés que vous avez eues pour moi durant cette campagne; le souvenir m'en sera toujours cher, et si je vous demande votre amitié pour la campagne prochaine, ce n'est qu'une suite naturelle de l'agrément que j'ai eu de vivre avec vous et de vous connaître; je me flatte que vous ne me la refuserez pas; c'est une récompense que vous devez à la justice que je rends à vos mérites et aux sentimens très-distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur,

votre très-humble et très-obéissant serviteur

prince d'Anhalt.

Iassy, le 15 décembre 1773.

Lettre du prince Pierre de Courlande.

Monsieur!

Je saisis avec beaucoup de plaisir l'occasion que me présente le départ du maréchal de Klopmann, pour témoigner à votre excellence les sentimens de reconnaissance dûs aux politesses qu'elle a bien voulu me faire à son passage chez nous. Et comme le porteur de cette lettre ne saurait assez se louer des bontés qu'il plaît à votre excellence d'avoir pour lui, je me flatte qu'elle trouvera bon que je lui demande en sa faveur la continuation de cette bienveillance. Je serai charmé de tout ce qui pourrait, à mon tour, me mettre à portée de marquer l'estime aussi parfaite qu'inaltérable, avec laquelle je suis, monsieur, de votre excellence le très-dévoné ami et très-humble serviteur

Pierre d. de Courlande.

A Mitau, ce juin 1783.

Lettre du duc Pierre de Holstein.

Oldenbourg, ce 5 novembre 1799.

Monsieur!

Accoutumé à la manière vraiment amicale avec laquelle votre excellence s'est occupé dans les différentes occurrences de mes intérêts, je n'hésite pas à recourir à votre complaisance dans un moment où m-r Baxter, consul de S. M. l'Empereur, votre auguste Souverain, vieillard octogénaire, qui a bien voulu vaquer jusqu'ici à nos affaires commerciales, les abandonne. Différents navires de ce pays, ainsi qu'un très-grand nombre de matelots, ont été faits prisonniers en Angleterre, les bâtiments ont trouvé des protections indirectes, et les matelots ont eu infiniment à se louer des soins de m-r le consul; mais depuis un tems ce n'est plus la même chose, et le département d'ici ne peut plus ni obtenir des renseignements, ni faire agir m-r Baxter.

Le cas le plus récent est celui d'un patron de navire, nommé Henri Ienken, domicilié dans ce pays. au Golswarder-siel, parti du Weser pour Amsterdam avec des marchandises appartenant à des sujets de ce pays et à des brêmois. avec un passeport d'ici en bonne forme, du 19 juin de cette année: il fut pris le 28 du même mois sur le Gröninger-Watt et conduit à Yarmouth.

Il semble que la raison pour laquelle un bâtîment d'une nation amie de l'Angleterre, dont les papiers sont en règle et qui n'amène aucune provision de guerre, puisse être saisi, sont difficiles à trouver, et c'est sans doute un effet du manque de protection. Que votre excellence veuille accorder la sienne à ce malheureux patron et à un matelot nommé Charl Bielefeld, qui gémit depuis longtems en prison, en Angleterre, sans que nous puissions savoir où. Joignez à cette complaisance celle de me dire d'un mot si le long silence du bon m-r Baxter doit ou peut se prendre pour une négative de se charger comme jusqu'ici, par la seule raison des liens qui m'attachent à la Russie, de nos affaires commerciales; leur nombre exigerait une personne qui y donnât des soins, et je voudrais qu'elle vous fût agréable, puisqu'elle devra recourir à votre appui.

En vous priant d'être persuadé de ma bien haute et parfaite estime, et en vous demandant pardon de mon importunité, j'ai l'honneur d'être, monsieur, de votre excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

Pierre, duc de Holstein.

Lettre du prince de Holstein-Oldenbourg.

Mon cher comte!

Je ne puis me refuser le plaisir de vous exprimer encore par écrit le plaisir que j'ai eu de faire votre connaissance, et combien je suis sensible et reconnaissant pour toutes les preuves de confiance que vous avez bien voulu me donner et de l'amitié que vous avez eue pour moi et qui m'est chère au-delà de toute expression.

Votre excellence recevra avec cette lettre les mémoires qu'elle a bien voulu me confier. Veuillez accepter. mon cher comte, les remercîments les plus vifs pour la communication de ces documents si intéressants. Dieu donne que les maximes que votre plume a si bien su tracer, dans le Précis de la vie du fameux m-r Pitt, soient familiers aux personnes auxquelles Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies confiera le sort de son vaste empire et le bonheur de ses sujets. La maxime que la tranquillité de l'Europe ne peut être rétablie que par une alliance perpétuelle de ce pays-ci avec votre patrie est si vraie, qu'elle ne peut être attaquée que par les ennemis de la Russie, ou par des personnes qui n'ont pas assez d'esprit et de connaissances, ou assez de force pour oublier les of-

fenses du moment, et qui sacrifient en conséquence le bonheur et le repos de l'univers à leur ambition.

Je suis bien peiné que le peu de tems qui me restait avant mon départ ne me permettait pas d'examiner avec la même attention votre mémoire sur cette brave armée qui aurait su mettre un terme aux conquêtes de l'usurpateur de l'univers, si l'intrigue et la fausse influence avaient voulu le permettre.

Je ne peux pas finir ces lignes sans me recommander encore une fois à votre souvenir. Je fais les voeux les plus ardents pour votre bonheur et le bonheur de votre famille. Dieu vous continuera votre santé afin que vous puissiez être encore d'utilité à ce pays auquel vous êtes aussi attaché et au Souverain auquel le Ciel a donné le plus grand empire du monde, et à qui nous sommes attachés tous les deux par ses qualités exquises et par les intentions qu'il a pour le bonheur de ses sujets.

Je m'empresse de profiter de cette occasion pour renouveler à votre excellence les assurances de ma haute considération.

F. Auguste de Holstein-Oldenbourg.

Londres, ce 2 juillet 1807.

Lettre du prince G. de Holstein-Oldenbourg.

Monsieur le comte!

Je m'empresse de vous remercier de la bonté et de la confiance avec laquelle vous avez bien voulu me communiquer ce que vous avez adressé à votre auguste Maître, qui prête l'oreille à la voix de la vérité. Quoique ce ne soit qu'à mon départ que j'ai fait la connaissance de votre excellence, l'attachement que je vous ai voué n'est pas moins sincère; les vertus et les lumières que vous réunissez me font désirer d'avoir en vous, monsieur le comte, un guide et un ami.

Estimez-moi assez pour croire à la sincérité de ces sentimens, avec lesquels je suis, monsieur le comte, de votre excellence le très-humble et très-obéissant serviteur

George, prince de Holstein-Oldenbourg.

Londres, ce 29 juillet 1807.

Lettres de Catherine Pawlowna reine de Wurtemberg.

1.

Londres, le 10 avril (29 mars) 1814.

Venant de recevoir votre lettre, monsieur le comte, je profite avec plaisir de l'occasion que vous me fournissez, afin de vous féliciter du bonheur que le Ciel a accordé à notre brave nation d'avoir un Souverain tel qu'est le nôtre, qui lui fait jouer le rôle qui lui appartient. Je vous félicite aussi en votre particulier du fils que vous avez, et qui honore sa nation; j'ai demandé à des militaires de caractères bien différens, lequel d'entre eux il estimaient le plus? A l'unanimité ils m'ont répondu: le comte Woronzow.

S'il se distingue comme guerrier, il se distingue aussi comme homme; malheur à celui qui préfère quelque chose à ce dernier titre. Je vous prie de croire que je suis très-impatiente de vous voir et de vous répéter de bouche les assurances de la parfaite estime avec laquelle je suis votre dévouée

Catherine.

2.

Dimanche soir.

Je viens de lire la brochure et ne puis qu'être très-sensible de voir mon nom assimilé à celui d'un être certainement extraordinaire pour les qualités de l'âme, et qui est parfaitement peint dans ce petit ouvrage; veuillez, monsieur le comte, vous charger de mes remercîments vis-à-vis de l'auteur, et recevoir l'assurance réitérée de la parfaite estime de votre dévouée

Catherine.

Lettre du prince Ferdinand, duc de Wurtemberg.

Le prince Ferdinand, duc de Wurtemberg, est on ne peut pas plus sensible à l'attention obligeante de monsieur le comte de Woronzow, qu'il prie de vouloir bien agréer l'hommage de sa reconnaissance pour le billet qu'il vient de lui envoyer.

Le maître des cérémonies lui en ayant adressé un dans le même tems, il craindrait priver monsieur le comte de la disposition de son billet, et c'est ce qui l'engage à le lui renvoyer, en le priant d'être persuadé que, quoiqu'il n'en fasse pas usage, il n'en sent pas moins le prix de son intention, qui ne peut qu'ajouter un titre nouveau à tous ceux qui lui assurent sa vive gratitude..

Dimanche au soir, le 22 de may.

Lettres de la grande-duchesse Marie de Saxe-Weimar.

1.

Wilhelmstadt, ce 26 may (7 juin) 1805.

Monsieur le comte! J'ai à vous témoigner ma reconnaissance pour la lettre que vous avez bien voulu m'écrire et que m-r d'Alopéus m'a fait parvenir, ainsi que pour les estampes d'après le portrait de l'Impératrice, que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Je vous suis infiniment obligée de m'avoir envoyé les gravures; je les trouve bien belles, d'ailleurs elles représentent quelqu'un à qui je suis bien tendrement attachée. Recevez en outre, monsieur le comte, mes remercîmens très-sincères pour le souvenir et pour l'intérêt que vous continuez à me porter; j'y suis on ne peut plus sensible. Vous voulez bien avoir la bonté de m'engager à m'adresser à vous, toutes les fois que je désirerai quelque chose, et vous avez déjà vu à l'heure qu'il est que je vous avais prévenu. Comptant sur la complaisance de la comtesse, votre aimable fille, j'ai remis une lettre pour elle à une dame que je voyais fort en peine d'aller en Angleterre, en l'assurant qu'il était impossible de la recommander mieux. J'espère que ma chère comtesse ne m'aura pas oubliée; quant à moi,

je pense souvent avec plaisir à elle, et aux momens que j'ai passés dans sa société. Veuillez, monsieur le comte, lui dire mille choses de ma part, ainsi qu'à m-lle Jardine. Le prince héréditaire, sans avoir l'honneur de vous connaître, m'a chargé de bien des complimens pour vous, monsieur le comte, et quant à moi, il ne me reste qu'à vous assurer de la continuité des sentimens distingués que je vous ai voués et avec lesquels je serai toujours, monsieur le comte,

votre très-dévouée

Marie.

2.

Weimar, 13 (25) novembre 1805.

Monsieur le comte! Si j'ai tant tardé à vous remercier pour l'aimable lettre que vous avez eu la bonté de remettre pour moi à m-r de Leutlie, je vous prie infiniment de ne pas m'en vouloir. Mes couches ont été si rapprochées du moment où je l'ai reçue qu'il n'a pas été en mon pouvoir de vous répondre plus tôt. Vous saurez aussi sûrement déjà, monsieur le comte, que j'ai eu le bonheur de revoir l'Empereur, mon frère, ici à Weimar: évènement que je regarde comme une des plus grandes faveurs que le Ciel ait jamais pu m'accorder, auquel jamais je n'aurais pu m'attendre, et qui a comblé tous mes voeux, puisque je me suis vue réunie à mon frère, auquel je suis si fortement attachée! Vous concevrez ma joie et mon bonheur, monsieur le comte, et vous les partagerez même, j'en suis sûre, vu

l'intérêt que vous m'avez toujours témoigné. Permettez-moi de vous remercier des gravures d'après le tableau de l'Impératrice, que vous avez eu la bonté de m'envoyer; je les trouve bien belles. et suis charmée de les avoir. Il ne me reste, monsieur le comte, qu'à vous prier de me continuer les sentimens que vous avez bien voulu me porter jusqu'à présent, desquels je suis si reconnaissante.

Mon mari et mon enfant se portent bien, le premier me charge de bien des choses pour vous, monsieur le comte, et moi je suis avec les sentimens de la plus parfaite estime et de la plus grande considération, monsieur le comte, votre très-dévouée

Marie.

Изъ отвѣтныхъ писемъ графа Семена Семеновича Воронцова.

Къ императрицѣ Екатеринѣ II-й.

1.

Вслѣдствіе повелѣнія за своеручнымъ подписаніемъ Вашего Императорскаго Величества, я объявилъ гвардіи коннаго полку ротмистру Бобринскому, чтобы онъ немедленно чрезъ Ригу въ Россію возвратился. Повинуясь вашей волѣ, онъ чрезъ пять или шесть дней отъ сюда выѣхать намѣренъ. Остаюсь, в. м. г.

В. И. В.

14 (25) Февраля 1788 года

2.

Отвѣтъ реляціею отъ 4 (15) Ноября, на рескриптъ подписанный Государынею отъ 22 Сентября, полученный въ Ричмондѣ, съ возвратившимся курьеромъ Смирновымъ 31 октября (11 ноября) 1791.

Получа ордена Святаго Равноапостольнаго князя Владимира, большой крестъ первой степени, коимъ неизреченная милость Вашего Императорскаго Величества удостоить меня изволили, я не нахожу въ себѣ достоинства въ моемъ маломъ служеніи къ полученію оной, а относить долженъ единственно къ тому снисхожденію Вашему, всемилостивѣйшая Госу-

дарыня, которое побуждаетъ Васъ проливать Ваши милости и на тѣхъ, въ коихъ вмѣсто талантовъ усердіе обрѣтаете.

Счастливъ бы я былъ совершенно, если бы способности мои соотвѣтствовали сильному моему усердію и старанію моему быть полезну въ службѣ толь милостивой, снисходительной и великодушной Монархини. Съ сими чувствами и глубочайшимъ благоговѣніемъ остаюсь в. м. г.

В. И. В.

Къ императрицѣ Маріи Θеодоровнѣ.

1.

Le 1 (12) may 1797.

Madame!

Ayant reçu avant-hier l'ordre de V. M. I. de présenter de sa part à s. a. la princesse royale sa lettre et les marques de l'ordre de S-te Catherine, j'ai écris le même jour à mylord Greenville pour le lui notifier et lui demander la direction pour la manière dont je dois me prendre afin d'exécuter les ordres que j'ai reçus. Il me répondit qu'en ayant informé le roi, s. m. lui a ordonné de me faire savoir que je n'ai qu'à me présenter le lendemain (qui était hier), à une heure et demie, au palais de S-t James, dans l'appartement de la reine, où la princesse royale me donnera une audience pendant laquelle je lui remettrai la lettre et l'ordre.

Mais avant que d'avoir fait ceci, j'ai été chez s. a. monseigneur le prince héréditaire de Wurtemberg, pour lui remettre la lettre de son adorable soeur et lui communiquer la nouvelle du cadeau qu'elle envoie à sa future belle-soeur. Il a été touché des bontés de V. M. I. et, quoiqu'il lui en écrira lui-même, il m'a prié d'exprimer à V. M. I. combien il est profondément touché et reconnaissant pour toutes les marques de bonté et pour tous les bienfaits dont elle ne cesse de le combler. Il m'a parlé les larmes aux yeux de tout ce qu'il vous doit, madame, et combien il est dévoué à V. M. I. M'étant rendu hier à l'audience de la princesse royale, j'ai trouvé que la reine était à côté d'elle et toutes les princesses, filles de l. l. m. m. y étaient aussi. Je demandai à s. m. la permission d'exécuter la commission que j'avais pour s. a. la princesse royale et la reine m'ayant répondu qu'elle en sera bien aise, je m'approchai de la princesse royale et je lui dis que V. M. I., informée des hautes vertus dont s. a. r. est ornée et de son caractère angélique, elle se réjouit du bonheur qu'aura son frère chéri d'être uni avec une princesse d'un si grand mérite, que V. M. I. a pour elle l'amitié et la tendresse d'une soeur, qu'elle est persuadée que la princesse aura pour elle les mêmes sentimens et qu'en lui remettant la lettre de V. M. I., qui lui expliquera mieux ses sentiments, j'ai l'insigne honneur de lui présenter de sa part les marques de l'ordre de S-te Catherine. La princesse reçut la lettre et les marques de l'ordre avec beaucoup de respect, me priant d'exprimer à V. M. I. combien elle est heureuse d'avoir obtenu ses bontés et l'amitié d'une aussi vertueuse princesse, comme est V. M. I., qu'elle lui est toute dévouée et qu'elle tâchera de mé-

riter de plus en plus cette bonté et cette amitié, qui lui sont si précieuses. S. m. r. la reine me pria aussi d'exprimer à V. M. I. sa reconnaissance pour les sentimens qu'elle a pour sa fille. Après cela elle désira que la princesse sa fille fût décorée immédiatement des marques de l'ordre, et on procéda à cette décoration, où mon petit ministère ne fut pas tout-à-fait inutile, en expliquant de quel côté le ruban et l'étoile devaient être et, ayant mis aussi la main à l'ouvrage, je me suis trouvé pour la première fois de ma vie employé d'une manière très-honorable à la toilette d'une très-grande et très-aimable princesse. Après tout cela, la famille royale fut au cercle, où il y avait un concours prodigieux de la haute noblesse et des personnes les plus marquantes des deux sexes. La princesse royale, outre l'ordre de S-te Catherine, avait aussi le portrait du prince, son futur époux, en médaillon entouré de diamants.

Son altesse sérénissime le prince, frère de V. M. I., passe toutes les soirées avec la famille royale, dont il est bien chéri, et il le mérite à tous égards; car il n'est pas possible d'être plus attentif et plus aimable. La princesse royale est un ange de caractère et, si V. M. I. la voyait et la connaissait personnellement, son amitié pour elle ne ferait que s'accroître. La noce se fera Jeudi prochain, le 7 (18) de ce mois, et un jour ou deux après, en renvoyant le courrier que j'ai reçu, je ne manquerai pas de faire mon rapport à V. M. I. de tout ce qui pourra l'intéresser à cet égard.

2.

(May 1797).

Je n'ai pas voulu réexpédier ce courrier par le paquebot de Vendredi passé, qui était le lendemain de la noce de son altesse sérénissime le prince frère de V. M. I, avec la princesse royale d'Angleterre, parce que Jeudi, au sortir de la chapelle, les nouveaux mariés et toute la famille royale partirent pour Windsor, qui est à 22 milles anglaises de Londres, et que je voulais voir le prince et la princesse pour pouvoir informer V. M. I. comment je les ai trouvés. J'ai été pour cet effet avant-hier à Windsor; j'ai vu le prince et la princesse le matin dans leur appartement, et j'ai la satisfaction de vous assurer, madame, que je les ai vus heureux et contents l'un de l'autre, au-delà de toute expression. Je les ai revus encore le soir à la promenade avec le roi et la reine et les autres princesses. L. l. m. m. m'ont parlé de leur gendre avec amitié et tendresse, et le roi surtout, qui veut avoir le prince toujours avec lui, m'a parlé sur son sujet avec une effusion de coeur et une abondance de sentimens d'amitié qui me prouvent que s. a. s. a su gagner complètement l'amitié de son beau-père. S. m. qui est infatigable, étant toujours ou à cheval ou marchant prodigieusement et fort vite, ou restant debout, ne s'asseyant qu'au dîner, qui est toujours bientôt expédié, et comme elle veut être toujours accompagné du prince, celui-ci se trouve excédé de fatigue; il n'en pouvait plus quand j'ai eu l'honneur de lui faire ma cour avant-hier: il est certain que s'il restait ici longtems, il maigrirait beaucoup.

J'entre dans tous ces détails, parce que V. M. I. a désiré d'être informée de tout ce qui regarde le prince son frère. C'est pour la même raison que je prends la liberté de joindre ici l'original et la traduction de la cérémonie du mariage, ainsi que la copie de la lettre du roi à s. a. s. le duc de Wurtemberg, père de V. M. I., et la copie du contrat de mariage, signée par le ministère anglais et le baron de Rieger. Le même baron a signé un autre contrat avec le ministre de Hannovre, baron de Leuthe; dans ce dernier contrat, la princesse a, comme fille d'électeur, 40 mille écus de dot.

Quand je fus pour faire ma cour aux nouveaux mariés, j'ai bien désiré que V. M. I. pût jouir du plaisir de voir leur contentement. La princesse m'a prié d'assurer V. M. I. combien elle est heureuse, combien elle désire de mériter sa bonté et son amitié pour elle. Le prince m'a répété, ce qu'il m'a dit déjà cent et cent fois, qu'il est attaché à V. M. I., qu'il l'adore, qu'il est pénétré de reconnaissance pour ses bontés et pour ses bienfaits: il ne parle jamais d'elle qu'avec les larmes aux yeux et avec l'attendrissement le plus touchant. Il m'a remis le paquet ci-joint, dans le quel se trouvent sa lettre, celle de la princesse et celle de la reine; cette dernière m'a envoyé pour V. M. I. un rouleau de dessins que je crois être des plantes très-rares et fidèlement dessinées par un homme unique en ce genre.

Je ne puis finir cette lettre sans dire à V. M. I. que m-r le baron de Rieger et le c-te Zeppelin ont parfaitement servi ici le prince et qu'ils méritent à tout égard la bienveillance de V. M. I.

3.

Février 1803.

Je commence par me mettre aux pieds de V. M. I. en lui témoignant ma profonde reconnaissance pour la lettre du 19 janvier, dont elle a daigné m'honorer, et je puis l'assurer que les arbres qu'elle désire d'avoir lui seront expédiés par les premiers vaisseaux qui partiront d'ici au printems prochain.

Avant d'avoir reçu les ordres dont V. M. I. m'a honoré, j'avais déjà vu avec douleur, dans les papiers publics, qu'une certaine petite maison de campagne, appartenant à une pauvre veuve, a été incendiée, ce qui m'a d'autant plus affligé que j'ai été souvent pour y passer plusieurs jours dans cette maison, où j'ai éprouvé une hospitalité pleine de bonté et d'amabilité, comme on en trouve peu dans les tems de cette philosophie qui, née dans la partie occidentale de l'Europe, se propage partout, et dont les principes invitent à n'aimer individuellement personne, pour aimer d'autant mieux toute la race humaine, connue ou inconnue, existant ou supposée exister sur le globe. Aussi, si cette douce philanthropie empêche de secourir un malheureux dans le besoin, ne permet pas de donner un abri à un pauvre voyageur égaré du chemin, mourant de faim et de froid, ce n'est que pour n'être pas détourné des profondes méditations sur le bonheur universel et sur les moyens pour inoculer cette douce philosophie aux Lapons, aux Hotentots, aux Cafres, aux habitants de la Nouvelle Zélande et des îles qu'on pourra peut-être découvrir un jour dans la mer du Sud, sans se soucier si ces bonnes gens voudraient la recevoir. Comme

je suis né avant la moitié du siècle passé, c'est-à-dire avant la naissance de cette chère philosophie si lumineuse, j'ai le malheur de ne pas voir tout le bien qu'on prétend qu'elle a fait. Mes yeux sont si faibles que sa lumière, au lieu de les éclairer, les éblouit douloureusement. Je reste donc avec les sentimens ignobles d'affliction pour les malheurs que les autres éprouvent, et je suis affligé de ce qui est arrivé à la pauvre veuve. Une fille aussi ignorante que moi a aussi la bêtise d'en être chagrinée, par l'attachement profond qu'elle a pour cette dame qu'elle adore.

Mon affliction ne vient pourtant que des tableaux, des statues, des estampes et dessins qui ont péri, et qu'aucune somme d'argent ne peut faire reparaître; je suis aussi affligé de la perte de ces beaux peupliers si hauts, si touffus et qui me rappelaient ceux que j'ai vus autrefois sur les bords du Po; car, quoiqu'on peut en planter d'autres, qui sait s'ils prendront bien et réussiront comme les autres! Mais pour ce qui regarde la prompte reconstruction de la maison brûlée, je n'en suis pas inquiet. J'ai eu dernièrement l'occasion de connaître le fils aîné de la dame; c'est un gentilhomme assez aisé, qui a un joli petit bien; je connais sa terre, dont je ne me souviens pas du nom; autant que je me rappelle, elle est en partie dans la petite province d'Europe et l'autre dans celle d'Asie. Ce jeune gentilhomme ne ressemble guère à ceux de mon pays: il n'est pas dissipateur, n'a pas de maîtresse qui le ruine, ne joue pas aux cartes, ne parie pas sur le jeu des autres, ni sur les courses de chevaux, ni ne se ruine en table, ni en livrée et encore moins en équipage, qui est même un peu trop modeste; il est même soigné et cultivé et a amélioré sa petite terre;

il est bon fils, bon mari, bon frère et bon maître. Il aidera donc sa pauvre mère pour la bâtisse de la petite maison brûlée.

Si Dieu m'accorde de vivre jusqu'à l'année prochaine, j'espère revoir encore cette maison et y recevoir encore cette hospitalité bienfaisante que j'ai éprouvée l'année passée.

4.

Le 2 (14) 8-bre 1803

Dévoué comme je suis à V. M. I. et pénétré de la plus profonde reconnaissance pour la bonté et la confiance dont elle n'a cessé de m'honorer, je suis pénétré de douleur de l'évènement malheureux par lequel la Providence a encore éprouvé la force d'âme et la résignation religieuse de V. M. I. Ce coup est terrible, mais votre piété me rassure; vous vous soumettrez sans doute à la volonté de Dieu, et vous vous souviendrez que si vous avez perdu une fille chérie, vous avez encore d'autres enfans, auxquels votre existence est absolument nécessaire; que cette existence n'est pas moins nécessaire à tant de millions d'hommes qui vous regardent comme leur mère. Ce n'est pas pour vous consoler. madame (car qu'est-ce qui peut consoler une tendre mère comme vous êtes et dans un cas pareil), mais c'est pour faire voir à V. M. I. les sentiments de ceux qui ont connu s. a. i. madame la grande-duchesse Hélène, sur l'évènement malheureux qui les a privés de cette aimable princesse, que j'en-

voie à V. M. I. la copie de la lettre que s. a. madame la duchesse régnante de Mecklembourg-Schwérin a écrite à la reine d'Angleterre, et que s. m. a eu la bonté de m'envoyer en original, comme il apparaîtra par la lettre que m'a écrite m-lle Gomme, que je joins ici, et par laquelle V. M. I. verra combien la reine est sincèrement affligée de cet évènement. Que Dieu vous conserve, madame! C'est le voeu le plus ardent de celui qui sera toujours, avec le respect le plus profond ets.

5.

Le 1 (13) janvier 1804.

Nicolaï est revenu ici avant-hier, et j'ai eu le bonheur de recevoir la lettre dont V. M. I. a daigné m'honorer du... de IX-bre. Je suis toujours heureux quand je vois que vous me continuez vos bontés, madame; mais cette lettre m'a rendu encore plus heureux en voyant par son contenu combien la main du Tout-Puissant soutient V. M. I., quelque grande que soit votre douleur,—et elle est bien visible. Je vois combien votre piété profonde et votre résignation aux décrets de l'Éternel ont agi sur vous pour vous soutenir dans les épreuves douloureuses par lesquelles Il a éprouvé votre vertu et votre soumission à Sa sainte volonté. Combien sont malheureux ceux qui sont dépourvus de cette foi consolante! Je ne manquerai pas de dire à s. m. la reine ce qui V. M. me marque à son sujet.

Ma fille et m-lle Jardine, pénétrées de la plus vive reconnaissance pour le gracieux souvenir dont V. M.

I. daigne les honorer, se mettent à ses pieds et se joignent à moi dans nos voeux pour la prospérité inaltérable de notre auguste Protectrice.

6.

17 (29) juin 1804.

Le 4 de ce mois, à la célébration de la fête du roi, j'ai eu l'honneur d'exprimer à la reine combien V. M. I. est sensible à la part qu'elle a prise au malheur que vous avez eu, madame, de perdre la grande-duchesse Hélène; que cette part lui est d'autant plus chère qu'elle vient d'une princesse aussi vertueuse et qui, étant elle-même une mère très-affectionnée, est plus en état qu'aucune autre de bien comprendre tout ce que vous avez dû souffrir; qu'accoutumée depuis longtems à avoir la plus sincère amitié et estime pour elle, il vous est bien doux de voir cette nouvelle marque de son amitié. S. m. m'a répondu qu'effectivement étant mère, elle a vivement senti la douleur de V. M. I., que son attachement pour Votre auguste personne est aussi profond que permanent, que V. M. I. a consacré toute sa vie aux devoirs les plus sacrés d'épouse et de mère; que si la Providence l'a mise à de grandes épreuves, il semble que ce n'est que pour mettre dans une plus grande évidence sa piété et sa résignation aux décrets de l'Éternel, que les profondes et inconsolables afflictions qu'on sent en Hongrie et en Mecklembourg, prouvent de la manière la plus éclatante le grand mérite des princesses qu'on a eu le malheur de perdre, et celui de la vertueuse mère qui les a élevées et qui, en

formant leur esprit et leur caractère, les a fait adorer dans les pays où elles ont vécu.

En rendant compte à V. M. I. de ce que m'a dit la reine, je la supplie de me permettre de me mettre à vos pieds, madame, et d'éprouver une profonde reconnaissance pour la bonté avec laquelle vous daignez me parler par rapport à moi et à ma fille, qui se met aux pieds de son auguste Protectrice. Mon frère a quitté Pétersbourg, forcé à cela par le délabrement absolu de sa santé: il y serait mort s'il avait persisté à y rester.

La comtesse Protassow est arrivée ici il y a quinze jours, dans un tems où les 19 vingtièmes de la bonne compagnie ont quitté Londres pour aller à leurs campagnes; et comme en tout tems on a beaucoup moins de ce qu'on appelle amusement ici qu'à Paris, je ne serais pas étonné qu'elle quittât le pays assez mécontente et préférant la France, où les spectacles et les promenades sont plus gais, et où elle avait l'avantage de savoir la langue qu'on parle. Au reste, elle se porte bien et marche pendant 4 et 5 heures de suite.

V. M. I. aura déjà su, sans doute, que mon départ de l'Angleterre est remis à l'année prochaine.

Je prends la liberté de vous envoyer, madame, un livre sur les jardins et parcs anglais, avec des estampes qui font voir, en levant un papier collé, les améliorations qu'on a faites réellement sur les terrains des dits parcs. C'est l'ouvrage le plus estimé qu'il y ait dans ce pays sur ce sujet, et comme l'édition en est presque épuisée, ce livre va devenir très-rare. Je prends aussi la liberté de joindre trois estampes du portrait de l'infortuné duc d'Enghien, ce martyr immolé par la férocité du plus atroce des tyrans.

7.

(Janvier 1805).

En prenant la liberté d'envoyer à V. M. I. quelques livres sur la musique galloise et sur celle de plusieurs autres nations, qu'on a publiés ici, je ne puis laisser échapper cette occasion de renouveler à l'approche de la nouvelle année les voeux ardens que je fais pour la santé et le bonheur de Votre M. I. Permettez-moi en même tems de vous présenter, madame, mes doléances et de me plaindre à V. M. I. contre V. M. elle-même. En partant de Russie, je pris la liberté de la supplier de m'honorer de ses ordres, toutes les fois qu'elle voudrait avoir quelque chose de ce pays. Elle ne m'en a donné aucun depuis 2 ans que je suis ici, et je sais qu'elle a souvent donné des commissions à d'autres qu'à moi, pour quelques articles qu'elle désirait avoir de Londres. Peut-elle croire qu'il y eût quelqu'un de plus zèlé que moi à exécuter ses ordres? Je la supplie donc de ne plus me priver du bonheur de faire ses commissions dans ce pays; je les ferai avec le zèle d'un homme qui n'est jamais aussi heureux que quand il peut faire quelque chose qui soit agréable à V. M. I. Si parmi ces commissions il s'en trouve de telles qu'un homme ne saurait jamais bien faire,—outre ma fille, il y a parmi les dames de ce pays plusieures qui sont de mes amies, que je consulterai et qui se chargeront avec plaisir de me procurer ce que V. M. I. désirerait d'avoir.

Ma fille se met aux pieds de V. M. I. Je la supplie de nous continuer sa bonté et sa protection et je suis avec la respect le plus profond etc.

8.

Southampton, ce 23 juillet (4 août) 1806.

Madame!

La bonté dont V. M. a comblé constamment feu mon frère, feu ma femme, mes enfans et moi, m'engage à prendre la liberté de la supplier de vouloir bien continuer ces mêmes bontés et sa puissante protection à mon fils, qui aura le bonheur de présenter cette lettre à V. M. I. Il a d'autant plus besoin de cette protection qu'après la mort de son oncle, il n'a aucun soutient dans le pays où il retourne.

Ma fille et m-lle Jardine se mettent aux pieds de V. M. I. et se recommandent à son auguste protection.

Permettez-moi, madame, qu'en me mettant à vos pieds, je puisse vous assurer du profond attachement, respect et reconnaissance que je vous ai voués et qui ne s'éteindront qu'avec les derniers souffles de ma vie et avec lesquels je suis etc.

Къ императору Александру Павловичу.

I.

Je remercie très-humblement V. M. I. pour la communication qu'elle a daigné me faire de la lettre du premier consul. Un courrier de m-r Alopéus, arrivé de Berlin, a apporté des lettres de lui, que je prends la liberté de vous présenter, Sire. Le contenu de ces lettres donne quelque jour sur toute l'affaire. Après qu'elle en aura pris lecture et qu'elle m'aura renvoyé cette expédition berlinoise, en la combinant avec ce qui nous est venu de France, relativement aux objets de discussion entre les cabinets de Londres et des Tuilleries, j'aurai l'honneur de présenter et de soumettre à sa décision la manière dont j'envisage la chose, ayant surtout à coeur de ne faire rien de précipité et encore moins qui puisse donner lieu de compromettre la Russie avec deux cabinets, l'un dirigé par un capitaine d'housards énivré par la fortune et ne mettant aucune mesure ni modération dans sa manière de traiter les affaires, l'autre cabinet dirigé par des ministres peu habiles, et qui sentent que tout a été négligé par eux, qu'il faudra le réparer et ne savent comment s'y prendre,

et craignent d'un autre côté la blâme de la nation, mécontente des conditions de la paix d'Amiens.

Je me permettrai, pour le moment, une seule observation: c'est que le gouvernement français réclame seulement les bons offices des cours pour persuader l'Angleterre de rendre Malte, sans faire mention d'aucun moyen qui pourra rassurer sur les objets d'inquiétude qu'on a sur les vues et les projets du premier consul, et qui dans le fond ne peuvent qu'être la cause des retards que l'Angleterre marque pour l'évacuation de Malte.

28 mars 1803.

2.

Лондонъ, 1 (13) Генваря 1804.

Начавъ службу со времени покойной и вѣчно достойной памяти Государыни Императрицы Елисаветы Петровны, я продолжалъ оную, хотя не отлично, поелику не отъ меня зависѣло имѣть таланты и знаніе, но служилъ усердно, что̀ было признано какъ государями прежде Васъ царствующими, такъ и милостивыми изъявленіями Вашего Императорскаго Величества. Такое же свидѣтельство о усердной моей службѣ я имѣю отъ бывшихъ моихъ начальниковъ, подъ руководствомъ коихъ я служилъ, какъ въ военномъ, такъ и въ политическомъ моемъ служеніи. И такъ, хотя не имѣю удовольствія видѣть, чтобъ служба моя была отлична и полезна, остается мнѣ однакожъ успокоительное утѣшеніе, что ревность и усердіе мое къ моимъ государямъ и отечеству было безпредѣльно и признано. Наступающая уже ста-

рость, лишая меня малыхъ и послѣднихъ способностей къ продолженію моего настоящаго служенія, коль паче въ нынѣшнія смутныя времена Европы, кои требуютъ прозорливости и дѣятельности гораздо превосходящія мои слабыя силы, заставляютъ всепокорнѣйше просить Ваше Императорское Величество уволить меня отъ нынѣшняго моего мѣста и приказать доставить мнѣ отставную грамоту, дабы я могъ оставить сію землю въ началѣ будущаго лѣта. Проведя большую половину моей жизни, какъ въ арміи, такъ въ чужихъ краяхъ и въ политической службѣ, чувствую крайнюю нужду окончить остатки моихъ дней въ отечествѣ и съ моими родными, отъ коихъ я разлученъ былъ такъ долго.

Какъ переселеніе мое отсюда, гдѣ я основался заведеніемъ полнаго дома и какъ мнѣ послѣ надо будетъ дѣлать новое заведеніе въ Россіи, что̀ подвергнетъ меня немалымъ издержкамъ, то и осмѣливаюсь всепокорно просить Ваше Императорское Величество о сохраненіи мнѣ по нынѣшній годъ моего жалованья, такъ и о пропускѣ безъ пошлинъ вещей, мнѣ и дочери моей принадлежащихъ.

АЗБУЧНЫЙ УКАЗАТЕЛЬ

ДВАДЦАТЬ ОСЬМОЙ КНИГИ

АРХИВА КНЯЗЯ ВОРОНЦОВА.

КНИГА ВОСЬМАЯ. Автобіографія графа С. Р. Воронцова и письма къ нему, къ его брату и къ его сыну графа Ѳ. В. Ростопчина.

КНИГА ДЕВЯТАЯ. Письма гр. С. Р. Воронцова къ брату его и къ разнымъ лицамъ 1783—1796. *Съ портретомъ графа С. Р. Воронцова.*

КНИГА ДЕСЯТАЯ. Письма гр. С. Р. Воронцова къ брату его и къ разнымъ лицамъ, при Павлѣ и Александрѣ I-мъ. *Со снимкомъ.*

КНИГА ОДИННАДЦАТАЯ. Переписка графа С. Р. Воронцова съ графомъ П. П. Панинымъ и съ Н. Н. Новосильцовымъ. *Со снимкомъ.*

КНИГА ДВѢНАДЦАТАЯ. Письма графа П. В. Завадовскаго къ братьямъ графамъ Воронцовымъ. *Со снимкомъ.*

КНИГА ТРИНАДЦАТАЯ. Письма князя А. А. Безбородки.

КНИГА ЧЕТЫРНАДЦАТАЯ. Письма князя Кочубея, графа Моркова, князя А. И. Вяземскаго, П. А. Левашова и И. В. Страхова.

КНИГА ПЯТНАДЦАТАЯ. Письма А. Я. Протасова и князя Чарторыжскаго.

КНИГА ШЕСТНАДЦАТАЯ. Письма графа С. Р. Воронцова къ его отцу къ другимъ лицамъ.

КНИГА СЕМНАДЦАТАЯ. Письма графа С. Р. Воронцова къ его сыну.

КНИГА ОСМНАДЦАТАЯ. Письма князя Кочубея, Татищева и Новосильцова.

КНИГА ДЕВЯТНАДЦАТАЯ. Переписка съ Чичаговымъ и Грейгами.

КНИГА ДВАДЦАТАЯ. Переписка съ графомъ Морковымъ, Тамарою, Италинскимъ, барономъ Гриммомъ, Лизакевичемъ и Смирновымъ.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ПЕРВАЯ. Записки кн. Е. Р. Дашковой. *Со снимками.*

КНИГА ДВАДЦАТЬ ВТОРАЯ. Переписка графовъ Воронцовыхъ съ баронами Николаи.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ТРЕТЬЯ. Письма П. М. Лонгинова къ графу С. Р. Воронцову.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ЧЕТВЕРТАЯ. Бумаги разнаго содержанія.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ПЯТАЯ. Тоже.

КНИГА ДВАДЦАТЬ ШЕСТАЯ. Тоже.

КНИГА ДВАДЦАЦЬ СЕДЬМАЯ. Тоже.

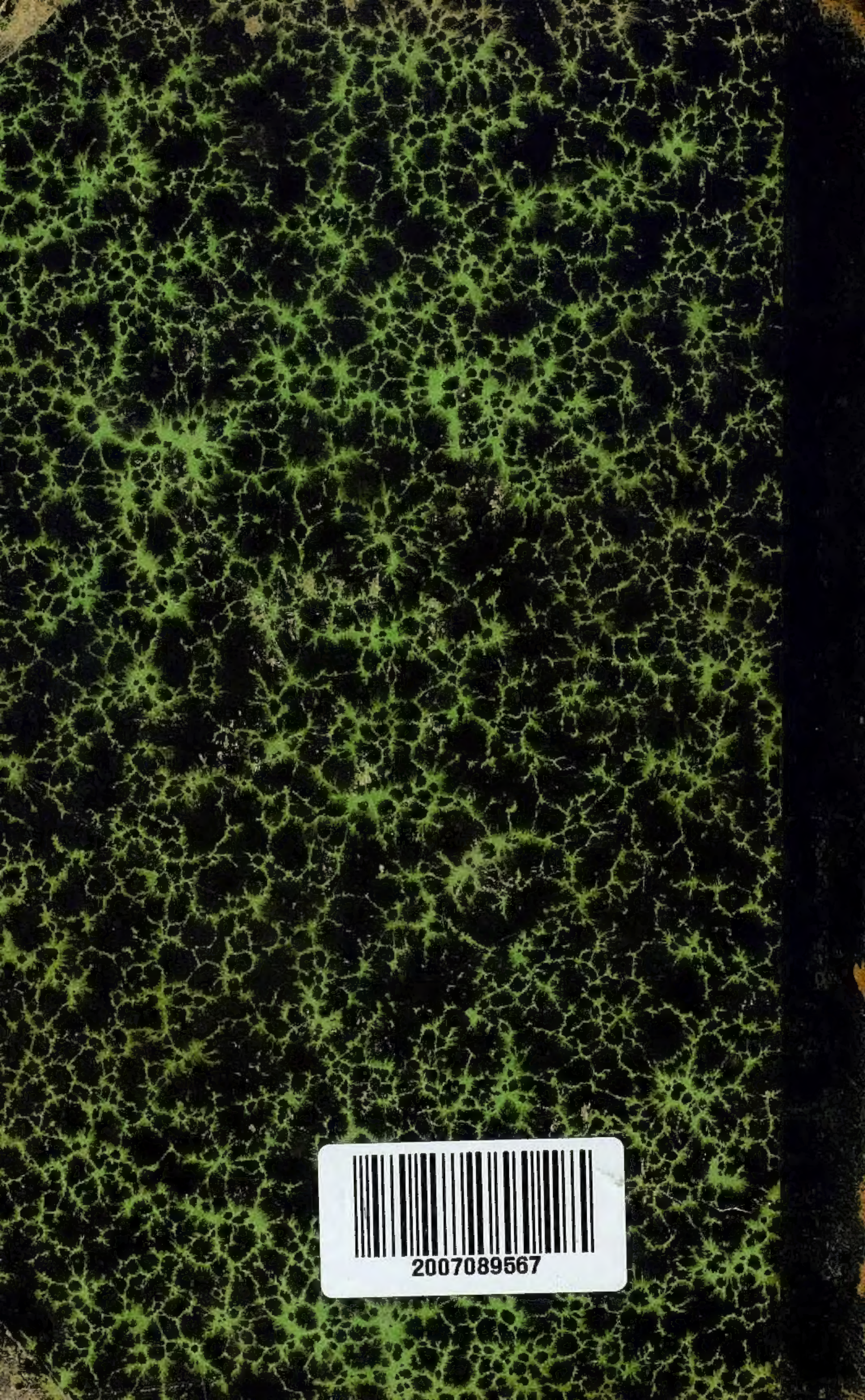
ЦѢНА ДВАДЦАТЬ ОСЬМОЙ КНИГѢ

ТРИ РУБЛЯ.

Предъидущія книги имѣются въ продажѣ. Содержаніе ихъ см. на внутренней сторонѣ обертки.

Цѣна первой книгѣ 2 р. 50 к.; книгамъ 2, 3, 4, 5, 6, 7 и 24-й по **два** р.; остальнымъ книгамъ каждой по **три** рубля, съ пересылкою.

Каждая книга продается отдѣльно.


2007089567